



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

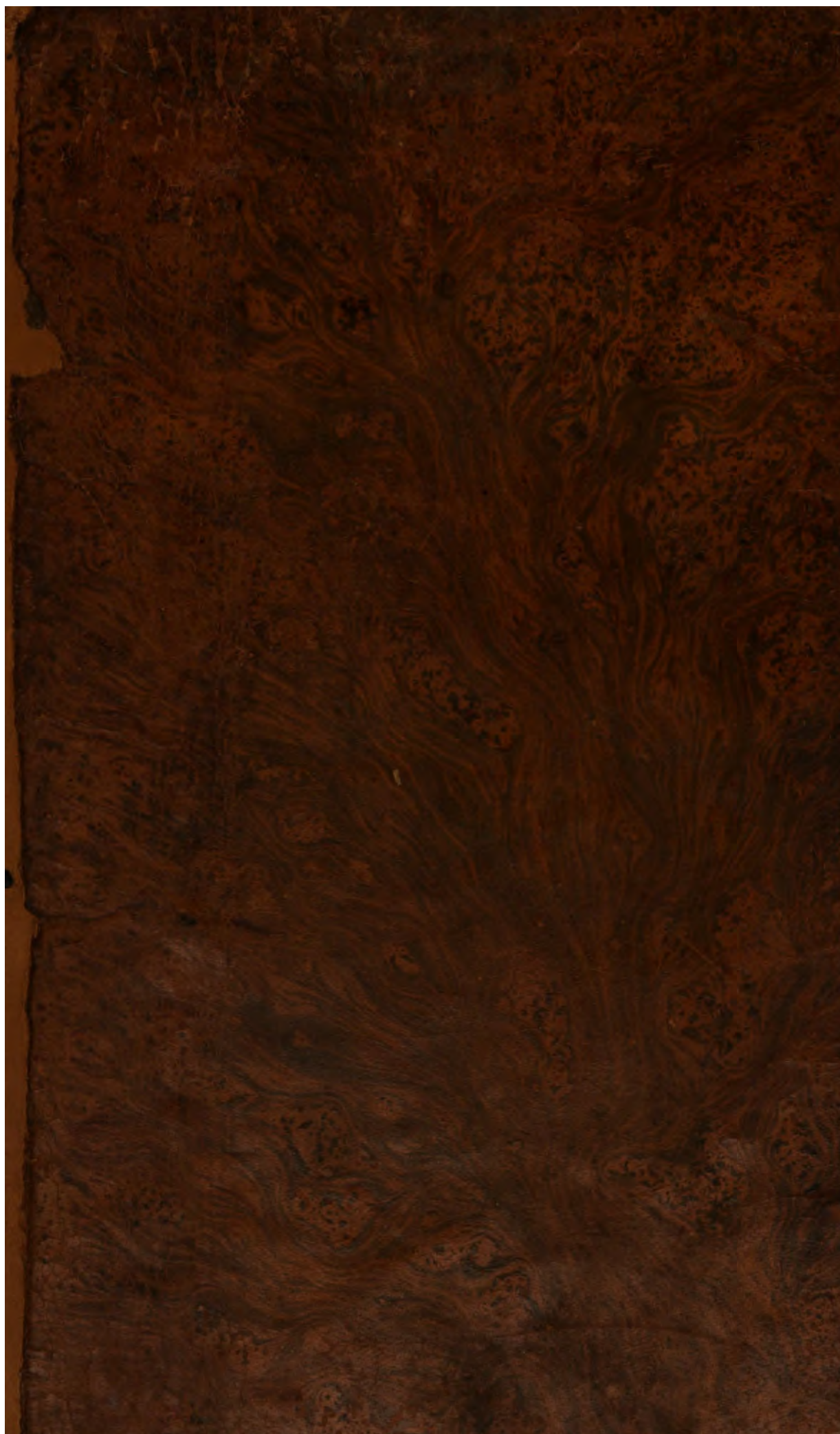
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



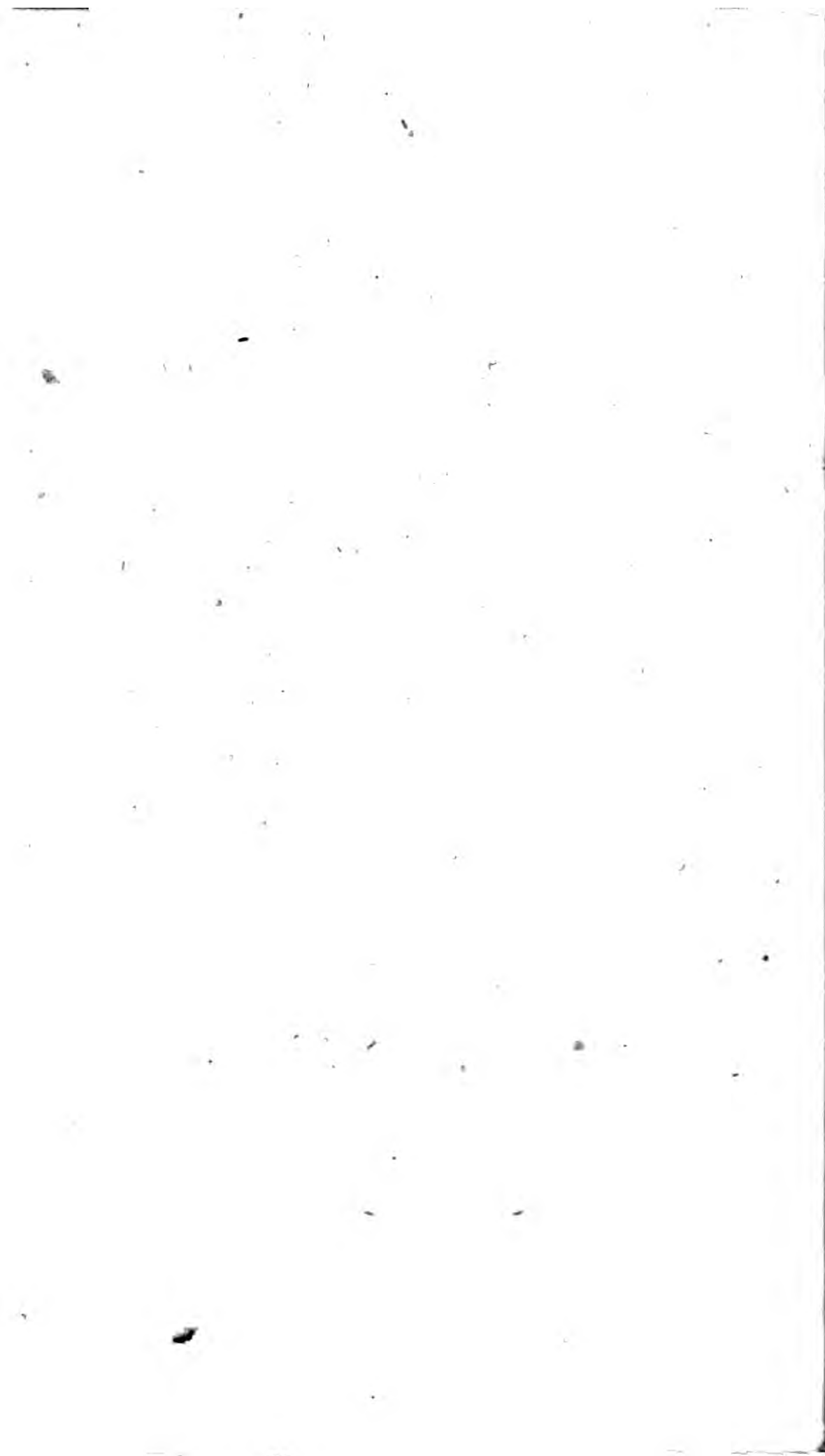
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





VI. 1785/1(92)

~~S. 134~~





O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

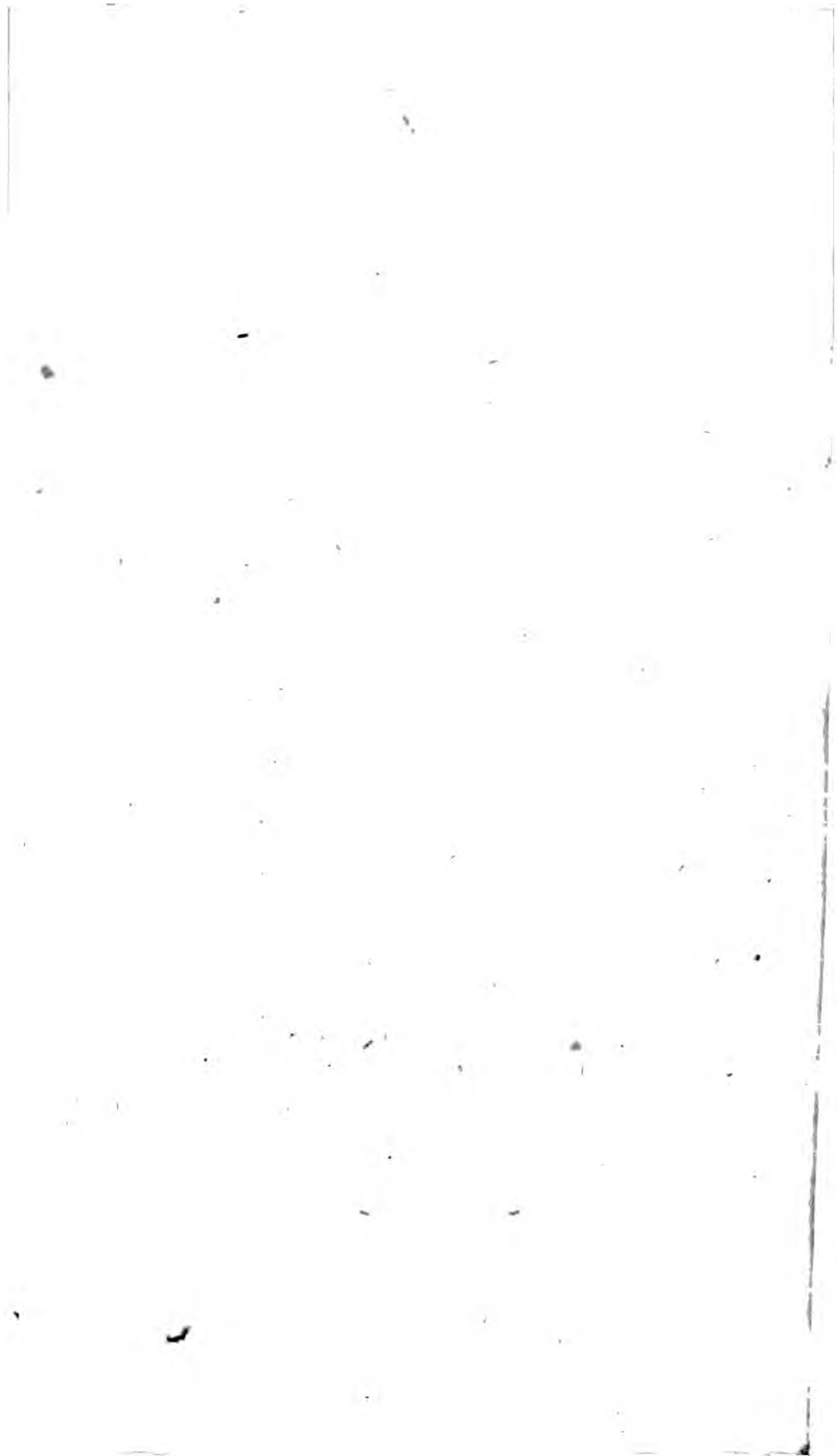
V O L T A I R E.

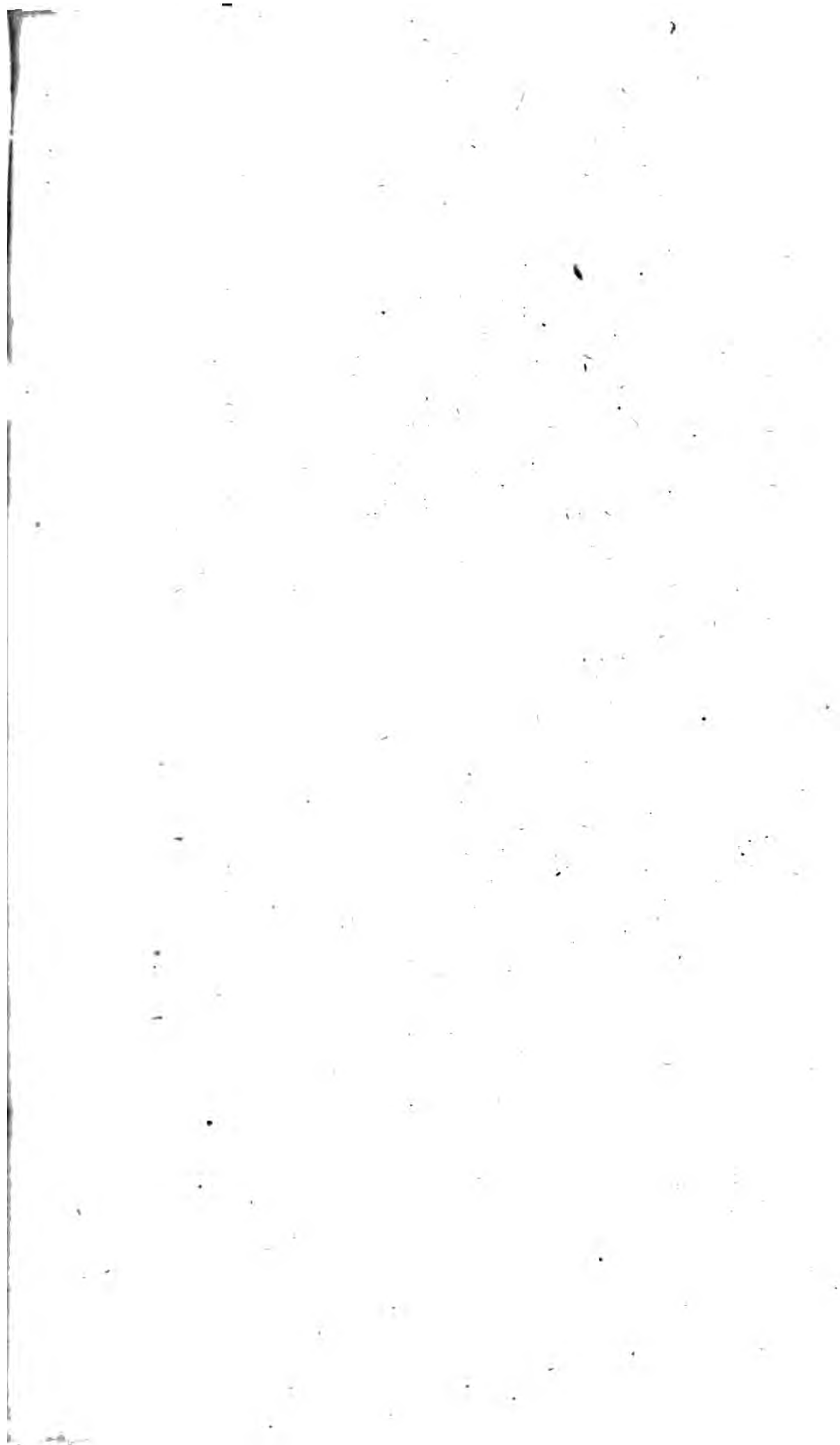


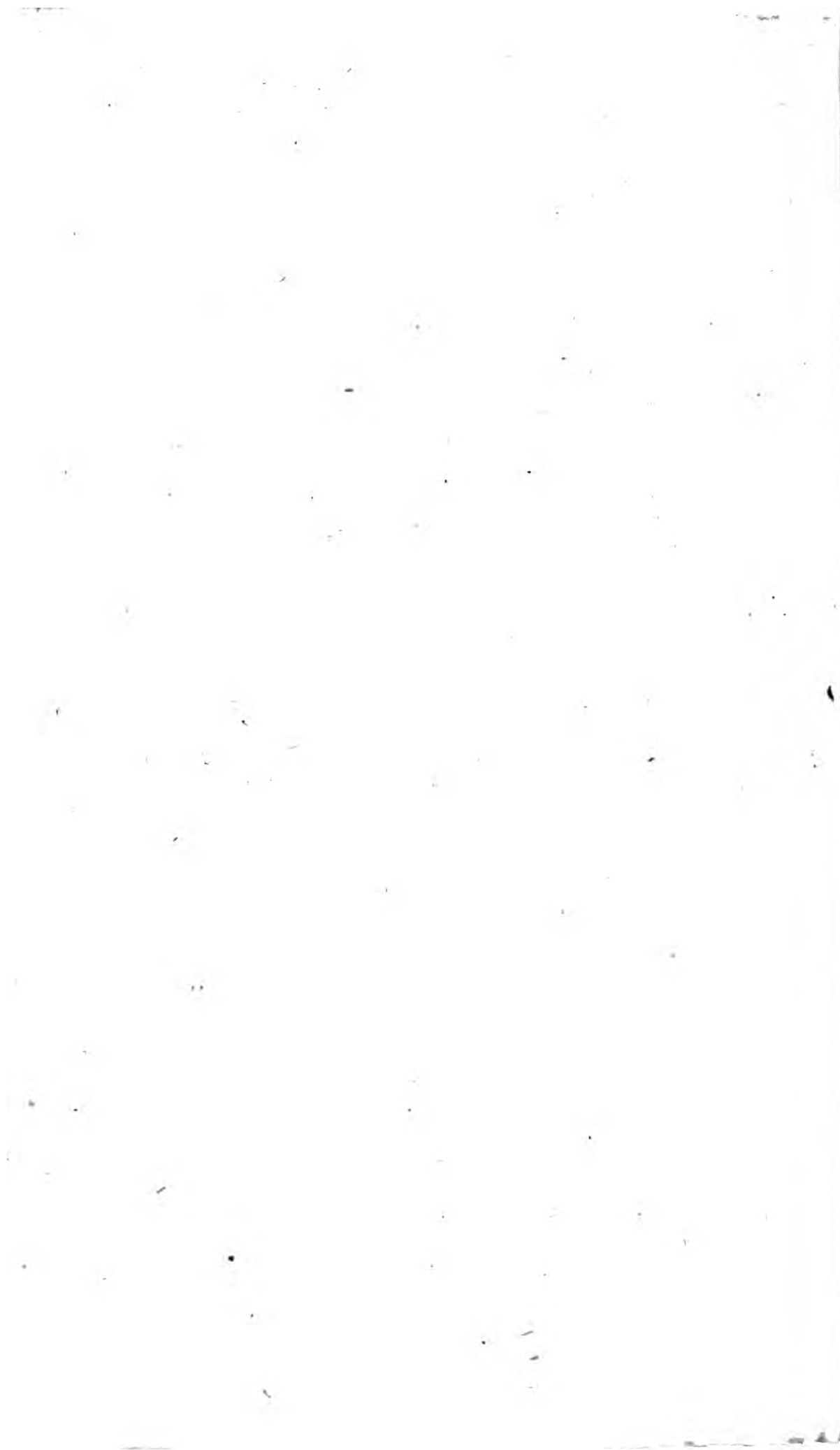
VI. 1785/1(92)



~~S. 134~~







O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E .

THE NEW YORK

LIBRARY

OF

THE CITY OF NEW YORK

O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 9.

ERAVCO

REVISED

11

REVISED



REVISED

REVISED

REVISED

REVISED

V I E
DE VOLTAIRE

PAR M. LE MARQUIS

DE CONDORCET;

S U I V I E

DES MEMOIRES DE VOLTAIRE,

ECRITS PAR LUI-MEME;

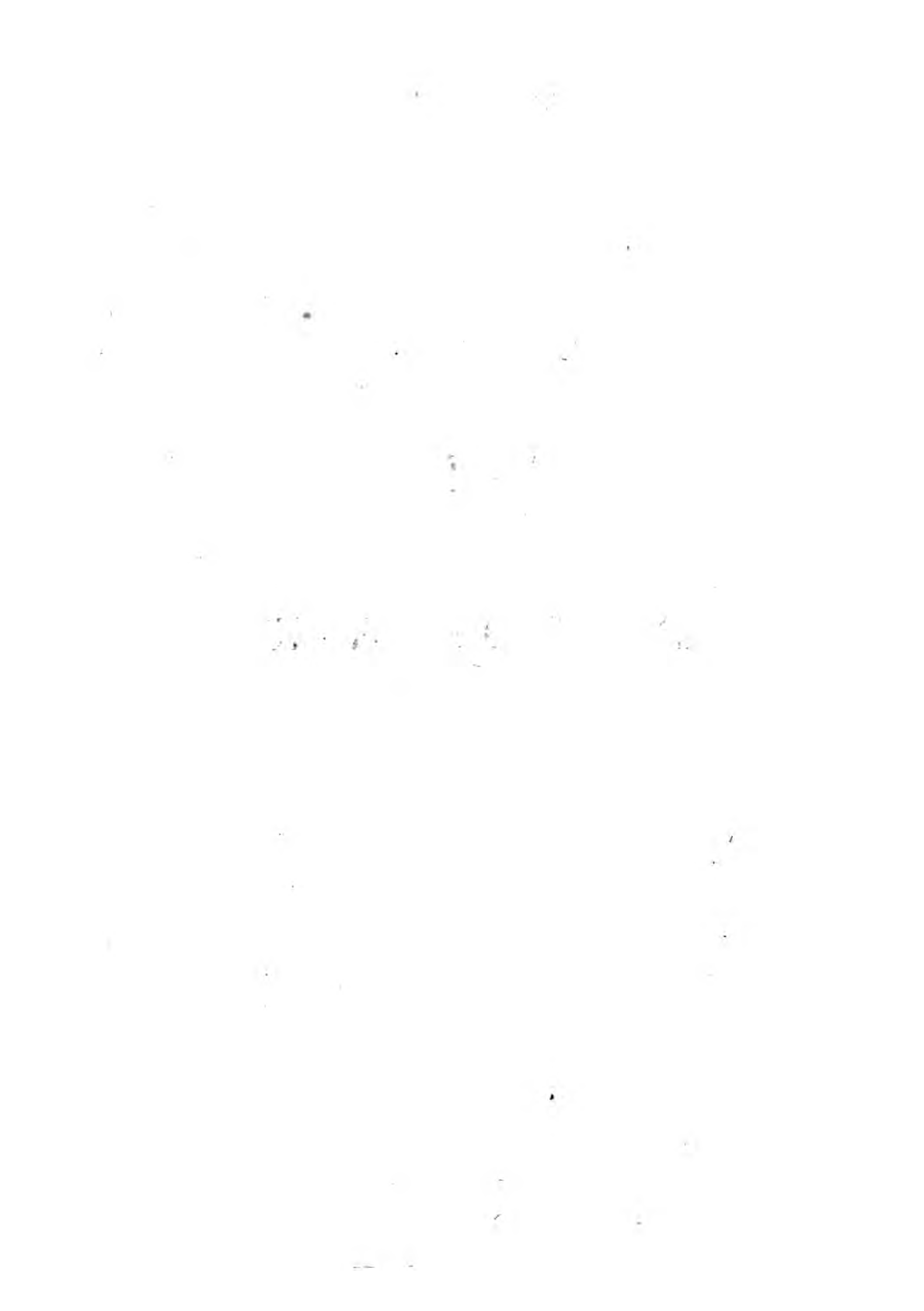
DES TABLES DES OEUVRES, &c.

11

V I E
D E V O L T A I R E .

Vie de Voltaire.

* A



V I E

D E V O L T A I R E .

LA vie de *Voltaire* doit être l'histoire des progrès que les arts ont dus à son génie, du pouvoir qu'il a exercé sur les opinions de son siècle, enfin de cette longue guerre contre les préjugés, déclarée dès sa jeunesse, et soutenue jusqu'à ses derniers momens.

Mais lorsque l'influence d'un philosophe s'étend jusque sur le peuple, qu'elle est prompte, qu'elle se fait sentir à chaque instant, il la doit à son caractère, à sa manière de voir, à sa conduite, autant qu'à ses ouvrages. D'ailleurs ces détails sont encore utiles pour l'étude de l'esprit humain. Peut-on espérer de le connaître, si on ne l'a pas observé dans ceux en qui la nature a déployé toutes ses richesses et toute sa puissance, si même on n'a pas recherché en eux ce qui leur est commun avec les autres hommes, aussi-bien que ce qui les en distingue? L'homme ordinaire reçoit d'autrui ses opinions, ses passions, son caractère; il tient tout des lois, des préjugés, des usages de son pays, comme la plante reçoit tout du sol qui la nourrit, et de l'air qui l'environne. En observant l'homme vulgaire,

on apprend à connaître l'empire auquel la nature nous a soumis, et non le secret de nos forces et les lois de notre intelligence:

François-Marie Arouet, qui a rendu le nom de *Voltaire* si célèbre, naquit à Chatenay, le 20 de février 1694, et fut baptisé à Paris, dans l'église de Saint-André-des-Arcs, le 22 de novembre de la même année. Son excessive faiblesse fut la cause de ce retard, qui pendant sa vie a répandu des nuages sur le lieu et sur l'époque de sa naissance. On fut aussi obligé de baptiser *Fontenelle* dans la maison paternelle, parce qu'on désespérait de la vie d'un enfant si débile. Il est assez singulier que les deux hommes célèbres de ce siècle, dont la carrière a été la plus longue, et dont l'esprit s'est conservé tout entier le plus long-temps, soient nés tous deux dans un état de faiblesse et de langueur.

Le père de M. de *Voltaire* exerçait la charge de trésorier de la chambre des comptes; sa mère, *Marguerite d'Aumart*, était d'une famille noble du Poitou. On a reproché à leur fils d'avoir pris ce nom de *Voltaire*, c'est-à-dire, d'avoir suivi l'usage alors généralement établi dans la bourgeoisie riche où les cadets, laissant à l'aîné le nom de famille, portaient celui d'un fief ou même d'un bien de campagne. Dans une foule de libelles on a cherché à

rabaisser sa naissance. Les gens de lettres ses ennemis semblaient craindre que les gens du monde ne sacrifiaient trop aisément leurs préjugés aux agrémens de sa société, à leur admiration pour ses talens, et qu'ils ne traitassent un homme de lettres avec trop d'égalité. Ces reproches sont un hommage : la satire n'attaque point la naissance d'un homme de lettres, à moins qu'un reste de conscience, qu'elle ne peut étouffer, ne lui apprenne qu'elle ne parviendra point à diminuer sa gloire personnelle.

La fortune dont jouissait M. *Arouet* procura deux grands avantages à son fils ; d'abord celui d'une éducation soignée, sans laquelle le génie n'atteint jamais la hauteur où il aurait pu s'élever. Si on parcourt l'histoire moderne, on verra que tous les hommes du premier ordre, tous ceux dont les ouvrages ont approché de la perfection, n'avaient pas eu à réparer le défaut d'une première éducation.

L'avantage de naître avec une fortune indépendante n'est pas moins précieux. Jamais M. de *Voltaire* n'éprouva le malheur d'être obligé ni de renoncer à sa liberté pour assurer sa subsistance, ni de soumettre son génie à un travail commandé par la nécessité de vivre, ni de ménager les préjugés ou les passions d'un protecteur. Ainsi son esprit ne fut point

enchaîné par cette habitude de la crainte , qui non-seulement empêche de produire , mais imprime à toutes les productions un caractère d'incertitude et de faiblesse. Sa jeunesse , à l'abri des inquiétudes de la pauvreté , ne l'exposa point à contracter ou cette timidité servile que fait naître dans une ame faible le besoin habituel des autres hommes , ou cette âpreté et cette inquiète et soupçonneuse irritabilité , suite infaillible pour les ames fortes de l'opposition entre la dépendance à laquelle la nécessité les soumet , et la liberté que demandent les grandes pensées qui les occupent.

Le jeune *Arouet* fut mis au collège des jésuites , où étaient élevés les enfans de la première noblesse , excepté ceux des jansénistes ; et les jansénistes , odieux à la cour , étaient rares parmi des hommes qui , alors obligés par l'usage de choisir une religion sans la connaître , adoptaient naturellement la plus utile à leurs intérêts temporels. Il eut pour professeurs de rhétorique le père *Porée* qui , étant à la fois un homme d'esprit et un bon homme , voyait dans le jeune *Arouet* le germe d'un grand-homme ; et le père *le Jay* , qui , frappé de la hardiesse de ses idées et de l'indépendance de ses opinions , lui prédisait qu'il serait en France le coryphée du déisme ;

prophéties que l'événement à également justifiées.

Au sortir du collège , il retrouva dans la maison paternelle l'abbé de *Châteauneuf* son parrain , ancien ami de sa mère. C'était un de ces hommes qui , s'étant engagés dans l'état ecclésiastique par complaisance , ou par un mouvement d'ambition étrangère à leur ame , sacrifient ensuite à l'amour d'une vie libre la fortune et la considération des dignités sacerdotales , ne pouvant se résoudre à garder toujours sur leur visage le masque de l'hypocrisie.

L'abbé de *Châteauneuf* était lié avec *Ninon* , à laquelle sa probité , son esprit , sa liberté de penser , avaient fait pardonner depuis longtemps les aventures un peu trop éclatantes de sa jeunesse. La bonne compagnie lui avait suggéré d'avoir refusé son ancienne amie , madame de *Maintenon* , qui lui avait offert de l'appeler à la cour , à condition qu'elle se ferait dévote. L'abbé de *Châteauneuf* avait présenté à *Ninon* *Voltaire* enfant , mais déjà poète , défolant déjà par de petites épigrammes son janséniste de frère , et récitant avec complaisance la *Moïfade* de *Rousseau*.

Ninon avait goûté l'élève de son ami , et lui avait légué , par testament , deux mille francs pour acheter des livres. Ainsi , dès son

enfance , d'heureuses circonstances lui apprenaient , même avant que sa raison fût formée , à regarder l'étude , les travaux de l'esprit , comme une occupation douce et honorable ; et en le rapprochant de quelques êtres supérieurs aux opinions vulgaires , lui montraient que l'esprit de l'homme est né libre , et qu'il a droit de juger tout ce qu'il peut connaître ; tandis que , par une lâche condescendance pour les préjugés , les éducations ordinaires ne laissent voir aux enfans que les marques honteuses de sa servitude.

L'hypocrisie et l'intolérance régnaient à la cour de *Louis XIV* : on s'y occupait à détruire le jansénisme , beaucoup plus qu'à soulager les maux du peuple. La réputation d'incrédulité avait fait perdre à *Catinat* la confiance due à ses vertus et à son talent pour la guerre. On reprochait au duc de *Vendôme* de manquer à la messe quelquefois , et on attribuait à son indévotion les succès de l'hérétique *Marlboroug* et de l'incrédule *Eugène*. Cette hypocrisie avait révolté ceux qu'elle n'avait pu corrompre ; et , par aversion pour la sévérité de Versailles , les sociétés de Paris les plus brillantes affectaient de porter la liberté et le goût du plaisir jusqu'à la licence.

L'abbé de *Châteauneuf* introduisit le jeune *Voltaire* dans ces sociétés , et particulièrement

dans celle du duc de *Sulli*, du marquis de *la Fare*, de l'abbé *Servien*, de l'abbé de *Chaulieu*, de l'abbé *Courtin*. Le prince de *Conti*, le grand prieur de *Vendôme*, s'y joignaient souvent.

M. *Arouet* crut son fils perdu en apprenant qu'il se faisait des vers, et qu'il voyait bonne compagnie. Il voulait en faire un magistrat, et il le voyait occupé d'une tragédie. Cette querelle de famille finit par faire envoyer le jeune *Voltaire* chez le marquis de *Châteauneuf*, ambassadeur de France en Hollande.

Son exil ne fut pas long. Madame *du Noyer*, qui s'y était réfugiée avec ses deux filles, pour se séparer de son mari, plus que par zèle pour la religion protestante, vivait alors à la Haie d'intrigues et de libelles, et prouvait par sa conduite que ce n'était pas la liberté de conscience qu'elle y était allée chercher.

M. de *Voltaire* devint amoureux d'une de ses filles; la mère trouvant que le seul parti qu'elle pût tirer de cette passion était d'en faire du bruit, se plaignit à l'ambassadeur, qui défendit à son jeune protégé de conserver des liaisons avec mademoiselle *du Noyer*, et le renvoya dans sa famille pour n'avoir pas suivi ses ordres.

Madame *du Noyer* ne manqua pas de faire imprimer cette aventure avec les lettres du

jeune *Arouet* à sa fille , espérant que ce nom , déjà très-connu , ferait mieux vendre le livre ; et elle eut soin de vanter sa sévérité maternelle et sa délicatesse , dans le libelle même où elle déshonorait sa fille.

On ne reconnaît point dans ces lettres la sensibilité de l'auteur de *Zaïre* et de *Tanocrède*. Un jeune homme passionné sent vivement , mais ne distingue pas lui-même les nuances des sentimens qu'il éprouve ; il ne fait ni choisir les traits courts et rapides qui caractérisent la passion , ni trouver des termes qui peignent à l'imagination des autres le sentiment qu'il éprouve , et le fassent passer dans leur ame. Exagéré ou commun , il paraît froid lorsqu'il est dévoré de l'amour le plus vrai et le plus ardent. Le talent de peindre les passions sur le théâtre est même un des derniers qui se développe dans les poètes. *Racine* n'en avait pas même montré le germe dans les *Frères ennemis* et dans *Alexandre* , et *Brutus* a précédé *Zaïre* : c'est que pour peindre les passions , il faut non-seulement les avoir éprouvées , mais avoir pu les observer , en juger les mouvemens et les effets dans un temps où , cessant de dominer notre ame , elles n'existent plus que dans nos souvenirs. Pour les sentir , il suffit d'avoir un cœur ; il faut , pour les exprimer avec énergie et avec justesse ,

une ame long-temps exercée par elles, et perfectionnée par la réflexion.

Arrivé à Paris, le jeune homme oublia bientôt son amour; mais il n'oublia point de faire tous ses efforts pour enlever une jeune personne estimable et née pour la vertu, à une mère intrigante et corrompue. Il employa le zèle du prosélitisme. Plusieurs évêques, et même des jésuites, s'unirent à lui. Ce projet manqua; mais *Voltaire* eut dans la suite le bonheur d'être utile à mademoiselle *du Noyer*, alors mariée au baron de *Vinterfeld*.

Cependant son père le voyant toujours obstiné à faire des vers et à vivre dans le monde, l'avait exclus de sa maison. Les lettres les plus soumises ne le touchaient point: il lui demandait même la permission de passer en Amérique, pourvu qu'avant son départ il lui permît d'embrasser ses genoux. Il fallut se résoudre, non à partir pour l'Amérique, mais à entrer chez un procureur.

Il n'y resta pas long-temps. M. de *Caumartin*, ami de M. *Arouet*, fut touché du sort de son fils, et demanda la permission de le mener à Saint-Ange, où loin de ces sociétés alarmantes pour la tendresse paternelle, il devait réfléchir sur le choix d'un état. Il y trouva le vieux *Caumartin*, vieillard respectable, passionné pour *Henri IV* et pour *Sulli*, alors trop oubliés

de la nation. Il avait été lié avec les hommes les plus instruits du règne de *Louis XIV*, savait les anecdotes les plus secrètes, les savait telles qu'elles s'étaient passées, et se plaisait à les raconter. *Voltaire* revint de Saint-Ange, occupé de faire un poëme épique dont *Henri IV* ferait le héros, et plein d'ardeur pour l'étude de l'histoire de France. C'est à ce voyage que nous devons la *Henriade* et le *Siècle de Louis XIV*.

Ce prince venait de mourir. Le peuple, dont il avait été si long-temps l'idole, ce même peuple qui lui avait pardonné ses profusions, ses guerres et son despotisme, qui avait applaudi à ses persécutions contre les protestans, insultait à sa mémoire par une joie indécente. Une bulle sollicitée à Rome contre un livre de dévotion, avait fait oublier aux Parisiens cette gloire dont ils avaient été si long-temps idolâtres. On prodigua les satires à la mémoire de *Louis le grand*, comme on lui avait prodigué les panégyriques pendant sa vie. *Voltaire* accusé d'avoir fait une de ces satires, fut mis à la bastille : elle finissait par ce vers :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Il en avait un peu plus de vingt-deux ; et la police regarda cette espèce de conformité d'âge

comme une preuve suffisante pour le priver de sa liberté.

C'est à la bastille que le jeune poète ébaucha le poëme de la Ligue, corrigea sa tragédie d'Oedipe, commencée long-temps auparavant, et fit une pièce de vers fort gaie sur le malheur d'y être. M. le duc d'Orléans, instruit de son innocence, lui rendit sa liberté, et lui accorda une gratification.

Monseigneur, lui dit Voltaire, je remercie votre Altesse royale de vouloir bien continuer à se charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se charger de mon logement.

La tragédie d'Oedipe fut jouée en 1718. L'auteur n'était encore connu que par des pièces fugitives, par quelques épîtres où l'on trouve la philosophie de *Chaulieu*, avec plus d'esprit et de correction, et par une ode qui avait disputé vainement le prix de l'académie française. On lui avait préféré une pièce ridicule de l'abbé *du Jarri*. Il s'agissait de la décoration de l'autel de Notre-Dame, car *Louis XIV* s'était souvenu, après soixante et dix ans de règne, d'accomplir cette promesse de *Louis XIII*; et le premier ouvrage en vers sérieux que *Voltaire* ait publié, fut un ouvrage de dévotion.

Né avec un gout sûr et indépendant, il n'aurait pas voulu mêler l'amour à l'horreur

du sujet d'Oedipe, et il osa même présenter sa pièce aux comédiens sans avoir payé ce tribut à l'usage; mais elle ne fut pas reçue. L'assemblée trouva mauvais que l'auteur osât réclamer contre son goût. *Ce jeune homme mériterait bien, disait Dufresne, qu'en punition de son orgueil, on jouât sa pièce avec cette grande vilaine scène traduite de Sophocle.*

Il fallut céder, et imaginer un amour épisodique et froid. La pièce réussit; mais ce fut malgré cet amour: et la scène de *Sophocle* en fit le succès. *La Motte*, alors le premier homme de la littérature, dit, dans son approbation, que cette tragédie promettait un digne successeur de *Corneille* et de *Racine*; et cet hommage rendu par un rival dont la réputation était déjà faite, et qui pouvait craindre de se voir surpassé, doit à jamais honorer le caractère de *la Motte*.

Mais *Voltaire*, dénoncé comme un homme de génie et comme un philosophe à la foule des auteurs médiocres, et aux fanatiques de tous les partis, réunit dès-lors les mêmes ennemis dont les générations renouvelées pendant soixante ans, ont fatigué et trop souvent troublé sa longue et glorieuse carrière. Ces vers si célèbres:

Nos prêtres ne font pas ce qu'un vain peuple pense;
Notre crédulité fait toute leur science.

furent le premier cri d'une guerre que la mort même de *Voltaire* n'a pu éteindre.

A une représentation d'Oedipe, il parut sur le théâtre, portant la queue du grand-prêtre. La maréchale de *Villars* demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce. On lui dit que c'était l'auteur. Cette étourderie, qui annonçait un homme si supérieur aux petites gens de l'amour propre, lui inspira le désir de le connaître. *Voltaire*, admis dans sa société, eut pour elle une passion, la première et la plus sérieuse qu'il ait éprouvée. Elle ne fut pas heureuse, et l'enleva pendant assez long-temps à l'étude qui était déjà son premier besoin; il n'en parla jamais depuis qu'avec le sentiment du regret et presque du remords.

Délivré de son amour, il continua la *Henriade*, et fit la tragédie d'Artémire. Une actrice formée par lui, et devenue à la fois sa maîtresse et son élève, joua le principal rôle. Le public qui avait été juste pour Oedipe, fut au moins sévère pour Artémire; effet ordinaire de tout premier succès. Une aversion secrète pour une supériorité reconnue n'en est pas la seule cause, mais elle fait profiter d'un sentiment naturel qui nous rend d'autant moins faciles que nous espérons davantage.

Cette tragédie ne valut à *Voltaire* que la

permission de revenir à Paris , dont une nouvelle calomnie et ses liaisons avec les ennemis du régent , et entre autres avec le duc de *Richelieu* et le fameux baron de *Gortz*, l'avaient fait éloigner. Ainsi cet ambitieux dont les vastes projets embrassaient l'Europe , et menaçaient de la bouleverser , avait choisi pour ami , et presque pour confident , un jeune poète : c'est que les hommes supérieurs se devinent et se cherchent , qu'ils ont une langue commune qu'eux seuls peuvent parler et entendre.

En 1722 , *Voltaire* accompagna madame de *Rupelmonde* en Hollande. Il voulait voir , à Bruxelles , *Rousseau* dont il plaignait les malheurs , et dont il estimait le talent poétique. L'amour de son art l'emportait sur le juste mépris que le caractère de *Rousseau* devait lui inspirer. *Voltaire* le consulta sur son poème de la Ligue , lui lut l'Épître à *Uranie* , faite pour madame de *Rupelmonde* , et premier monument de sa liberté de penser , comme de son talent pour traiter en vers et rendre populaires les questions de métaphysique ou de morale. De son côté , *Rousseau* lui récita une *Ode à la postérité* , qui , comme *Voltaire* le lui dit alors , à ce qu'on prétend , ne devait pas aller à son adresse ; et le *Jugement de Pluton* , allégorie satirique , et cependant aussi promptement oubliée que l'ode. Les deux poètes

se

se séparèrent ennemis irréconciliables. *Rousseau* se déchaîna contre *Voltaire*, qui ne répondit qu'après quinze ans de patience. On est étonné de voir l'auteur de tant d'épigrammes licencieuses, où les ministres de la religion sont continuellement livrés à la risée et à l'opprobre, donner sérieusement, pour cause de sa haine contre *Voltaire*, sa contenance évaporée pendant la messe, et l'Épître à *Uranie*. Mais *Rousseau* avait pris le masque de la dévotion; elle était alors un asile honorable pour ceux que l'opinion mondaine avait flétris, asile sûr et commode que malheureusement la philosophie, qui a fait tant d'autres maux, leur a fermé depuis sans retour.

En 1724, *Voltaire* donna *Mariamne*. C'était le sujet d'*Artémire* sous des noms nouveaux, avec une intrigue moins compliquée et moins romanesque; mais c'était surtout le style de *Racine*. La pièce fut jouée quarante fois. L'auteur combattit, dans la préface, l'opinion de *la Motte* qui, né avec beaucoup d'esprit et de raison, mais peu sensible à l'harmonie, ne trouvait dans les vers d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue, et ne voyait dans la poésie qu'une forme de convention, imaginée pour soulager la mémoire, et à laquelle l'habitude seule se fait trouver des charmes. Dans ses lettres imprimées à la fin

d'Oedipe, il avait déjà combattu le même poète qui regardait la règle des trois unités comme un autre préjugé.

On doit savoir gré à ceux qui osent, comme *la Motte*, établir dans les arts des paradoxes contraires aux idées communes. Pour défendre les règles anciennes, on est obligé de les examiner; si l'opinion reçue se trouve vraie, on a l'avantage de croire par raison ce qu'on croyait par habitude; si elle est fautive, on est délivré d'une erreur.

Cependant il n'est pas rare de montrer de l'humeur contre ceux qui nous forcent à examiner ce que nous avons admis sans réflexion. Les esprits qui, comme *Montagne*, s'endorment tranquillement sur l'oreiller du doute, ne sont pas communs; ceux qui sont tourmentés du désir d'atteindre à la vérité, sont plus rares encore. Le vulgaire aime à croire, même sans preuve, et chérit sa sécurité dans son aveugle croyance, comme une partie de son repos.

C'est vers la même époque que parut la *Henriade* sous le nom de la Ligue. Une copie imparfaite, enlevée à l'auteur, fut imprimée furtivement; et non-seulement il y était resté des lacunes, mais on en avait rempli quelques-unes.

La France eut donc enfin un poème épique.

On peut regretter fans doute que *Voltaire*, qui a mis tant d'action dans ses tragédies, qui y fait parler aux passions un langage si naturel et si vrai, qui a su également les peindre, et par l'analyse des sentimens qu'elles font éprouver, et par les traits qui leur échappent, n'ait point déployé dans la *Henriade* ces talens que nul homme n'a encore réunis au même degré; mais un sujet si connu, si près de nous, laissait peu de liberté à l'imagination du poëte. La passion sombre et cruelle du fanatisme, s'exerçant sur les personnages subalternes, ne pouvait exciter que l'horreur. Une ambition hypocrite était la seule qui animât les chefs de la ligue. Le héros, brave, humain et galant, mais n'éprouvant que les malheurs de la fortune, et les éprouvant seul, ne pouvait intéresser que par sa valeur et sa clémence: enfin il était impossible que la conversion un peu forcée d'*Henri IV* formât jamais un dénouement bien héroïque.

Mais si, pour l'intérêt des événemens, pour la variété, pour le mouvement, la *Henriade* est inférieure aux poëmes épiques qui étaient alors en possession de l'admiration générale, par combien de beautés neuves cette infériorité n'est-elle point compensée? Jamais une philosophie si profonde et si vraie a-t-elle été embellie par des vers plus sublimes

ou plus touchans ? quel autre poëme offre des caractères dessinés avec plus de force et de noblesse , sans rien perdre de leur vérité historique ? quel autre renferme une morale plus pure , un amour de l'humanité plus éclairé , plus libre des préjugés et des passions vulgaires ? Que le poëte fasse agir ou parler ses personnages , qu'il peigne les attentats du fanatisme ou les charmes et les dangers de l'amour , qu'il transporte ses lecteurs sur un champ de bataille ou dans le ciel que son imagination a créé , par-tout il est philosophe , par-tout il paraît profondément occupé des vrais intérêts du genre-humain. Du milieu même des fictions on voit sortir de grandes vérités sous un pinceau toujours brillant et toujours pur.

Parmi tous les poëmes épiques , la Henriade seule a un but moral ; non qu'on puisse dire qu'elle soit le développement d'une seule vérité , idée pédantesque , à laquelle un poëte ne peut assujettir sa marche , mais parce qu'elle respire par-tout la haine de la guerre et du fanatisme , la tolérance et l'amour de l'humanité. Chaque poëme prend nécessairement la teinte du siècle qui l'a vu naître ; et la Henriade est née dans le siècle de la raison. Aussi plus la raison fera de progrès parmi les hommes , plus ce poëme aura d'admirateurs.

On peut comparer la *Henriade* à l'*Enéide* : toutes deux portent l'empreinte du génie dans tout ce qui a dépendu du poëte , et n'ont que les défauts d'un sujet dont le choix a également été dicté par l'esprit national. Mais *Virgile* ne voulait que flatter l'orgueil des Romains , et *Voltaire* eut le motif plus noble de préserver les Français du fanatisme , en leur retraçant les crimes où il avait entraîné leurs ancêtres.

La *Henriade*, *Oedipe* et *Mariamne* avaient placé *Voltaire* bien au-dessus de ses contemporains , et semblaient lui assurer une carrière brillante , lorsqu'un événement fatal vint troubler sa vie. Il avait répondu par des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné un homme de la cour , qui s'en vengea en le faisant insulter par ses gens , sans compromettre sa sûreté personnelle. Ce fut à la porte de l'hôtel de Sully , où il dînait , qu'il reçut cet outrage dont le duc de Sully ne daigna témoigner aucun ressentiment , persuadé sans doute que les descendants des Francs ont conservé droit de vie et de mort sur ceux des Gaulois. Les lois furent muettes ; le parlement de Paris , qui a puni ou fait punir de moindres outrages , lorsqu'ils ont eu pour objet quelqu'un de ses subalternes , crut ne rien devoir à un simple citoyen qui n'était

que le premier homme de lettres de la nation , et garda le silence.

Voltaire voulut prendre les moyens de venger l'honneur outragé , moyens autorisés par les mœurs des nations modernes , et pros crits par leurs lois : la bastille, et au bout de six mois l'ordre de quitter Paris , furent la punition de ses premières démarches. Le cardinal de *Fleuri* n'eut pas même la petite politique de donner à l'agresseur la plus légère marque de mécontentement. Ainsi lorsque les lois abandonnaient les citoyens , le pouvoir arbitraire les punissait de chercher une vengeance que ce silence rendait légitime , et que les principes de l'honneur prescrivaient comme nécessaire. Nous osons croire que de notre temps la qualité d'homme serait plus respectée , que les lois ne seraient plus muettes devant le ridicule préjugé de la naissance , et que , dans une querelle entre deux citoyens , ce ne serait pas à l'offensé que le ministère enlèverait sa liberté et sa patrie.

Voltaire fit encore à Paris un voyage secret et inutile ; il vit trop qu'un adversaire , qui disposait à son gré de l'autorité ministérielle et du pouvoir judiciaire , pourrait également l'éviter et le perdre. Il s'enferma dans la retraite , et dédaigna de s'occuper plus longtemps de sa vengeance , ou plutôt il ne voulut

se venger qu'en accablant son ennemi du poids de sa gloire, en le forçant d'entendre répéter, au bruit des acclamations de l'Europe, le nom qu'il avait voulu avilir.

L'Angleterre fut son asile. *Newton* n'était plus, mais son esprit régnait sur ses compatriotes qu'il avait instruits à ne reconnaître pour guides, dans l'étude de la nature, que l'expérience et le calcul. *Locke*, dont la mort était encore récente, avait donné le premier une théorie de l'ame humaine, fondée sur l'expérience, et montré la route qu'il faut suivre en métaphysique pour ne point s'égarer. La philosophie de *Shaftsbury*, commentée par *Bolingbroke*, embellie par les vers de *Pope*, avait fait naître en Angleterre un déisme qui annonçait une morale fondée sur des motifs faits pour émouvoir les ames élevées, sans offenser la raison.

Cependant en France les meilleurs esprits cherchaient encore à substituer, dans nos écoles, les hypothèses de *Descartes* aux absurdités de la physique scolastique : une thèse où l'on soutenait soit le système de *Copernic*, soit les tourbillons, était une victoire sur les préjugés. Les idées innées étaient devenues presque un article de foi aux yeux des dévots, qui d'abord les avaient prises pour une hérésie. *Mallebranche*, qu'on croyait entendre, était

le philosophe à la mode. On passait pour un esprit fort lorsqu'on se permettait de regarder l'existence de *cinq propositions* dans le livre illisible de *Jansénius*, comme un fait indifférent au bonheur de l'espèce humaine, ou qu'on osait lire *Bayle* sans la permission d'un docteur en théologie.

Ce contraste devait exciter l'enthousiasme d'un homme qui, comme *Voltaire*, avait dès son enfance secoué tous les préjugés. L'exemple de l'Angleterre lui montrait que la vérité n'est pas faite pour rester un secret entre les mains de quelques philosophes, et d'un petit nombre de gens du monde instruits, ou plutôt endoctrinés par les philosophes; riant avec eux des erreurs dont le peuple est la victime, mais s'en rendant eux-mêmes les défenseurs, lorsque leur état ou leurs places leur y fait trouver un intérêt chimérique ou réel, et prêts à laisser proscrire ou même à persécuter leurs précepteurs, s'ils osent dire ce qu'eux-mêmes pensent en secret.

Dès ce moment *Voltaire* se sentit appelé à détruire les préjugés de toute espèce, dont son pays était l'esclave. Il sentit la possibilité d'y réussir par un mélange heureux d'audace et de souplesse, en sachant tantôt céder aux temps, tantôt en profiter ou les faire naître; en se servant tour à tour, avec adresse, du
raisonnement

raisonnement, de la plaifanterie, du charme des vers ou des effets du théâtre; en rendant enfin la raison assez simple pour devenir populaire, assez aimable pour ne pas effrayer la frivolité, assez piquante pour être à la mode. Ce grand projet de se rendre, par les seules forces de son génie, le bienfaiteur de tout un peuple en l'arrachant à ses erreurs, enflamma l'ame de *Voltaire*, échauffa son courage. Il jura d'y consacrer sa vie, et il a tenu parole.

La tragédie de Brutus fut le premier fruit de son voyage en Angleterre.

Depuis Cinna notre théâtre n'avait point retenti des fiers accens de la liberté; et, dans Cinna, ils étaient étouffés par ceux de la vengeance. On trouva dans Brutus la force de *Corneille* avec plus de pompe et d'éclat, avec un naturel que *Corneille* n'avait pas, et l'élégance soutenue de *Racine*. Jamais les droits d'un peuple opprimé n'avaient été exposés avec plus de force, d'éloquence, de précision même, que dans la seconde scène de Brutus. Le cinquième acte est un chef-d'œuvre de pathétique.

On a reproché au poète d'avoir introduit l'amour dans ce sujet si imposant et si terrible, et surtout un amour sans un grand intérêt; mais *Titus* entraîné par un autre motif que l'amour, eût été avili; la sévérité de *Brutus*

n'eût plus déchiré l'ame des spectateurs ; et si cet amour eût trop intéressé , il était à craindre que leur cœur n'eût trahi la cause de Rome. Ce fut après cette pièce que *Fontenelle* dit à *Voltaire* , qu'il ne le croyait point propre à la tragédie , que son style était trop fort , trop pompeux , trop brillant. — Je vais donc relire vos pastorales , lui répondit *Voltaire*.

Il crut alors pouvoir aspirer à une place à l'académie française , et on pouvait le trouver modeste d'avoir attendu si long-temps ; mais il n'eut pas même l'honneur de balancer les suffrages. *Le Gros de Boze* prononça , d'un ton doctoral , que *Voltaire* ne ferait jamais un personnage académique.

Ce de *Boze* , oublié aujourd'hui , était un de ces hommes qui , avec peu d'esprit et une science médiocre , se glissent dans les maisons des grands et des gens en place , et y réussissent parce qu'ils ont précisément ce qu'il faut pour satisfaire la vanité d'avoir chez soi des gens de lettres , et que leur esprit ne peut ni inspirer la crainte ni humilier l'amour propre. De *Boze* était d'ailleurs un personnage important ; il exerçait alors à Paris l'emploi d'inspecteur de la librairie , que depuis la magistrature a usurpé sur les gens de lettres , à qui l'avidité des hommes riches ou accrédités ne laisse que les places dont les fonctions personnelles exigent des lumières et des talens.

Après Brutus, *Voltaire* fit la Mort de César, sujet déjà traité par *Shakespeare* dont il imita quelques scènes en les embellissant. Cette tragédie ne fut jouée qu'au bout de quelques années, et dans un collège. Il n'osait risquer sur le théâtre une pièce sans amour, sans femmes, et une tragédie en trois actes ; car les innovations peu importantes ne sont pas toujours celles qui soulèvent le moins les ennemis de la nouveauté. Les petits esprits doivent être plus frappés des petites choses. Cependant un style noble, hardi, figuré, mais toujours naturel et vrai ; un langage digne du vainqueur et des libérateurs du monde ; la force et la grandeur des caractères, le sens profond qui règne dans les discours de ces derniers Romains, occupent et attachent les spectateurs faits pour sentir ce mérite, les hommes qui ont dans le cœur ou dans l'esprit quelque rapport avec ces grands personnages, ceux qui aiment l'histoire, les jeunes gens enfin, encore pleins de ces objets que l'éducation a mis sous leurs yeux.

Les tragédies historiques, comme *Cinna*, la Mort de Pompée, Brutus, Rome sauvée, le Triumvirat de *Voltaire*, ne peuvent avoir l'intérêt du *Cid*, d'*Iphigénie*, de *Zaïre*, ou de *Mérope*. Les passions douces et tendres du cœur humain ne pourraient s'y développer

sans distraire du tableau historique qui en est le sujet ; les événemens ne peuvent y être disposés avec la même liberté pour les faire servir à l'effet théâtral. Le poëte y est bien moins maître des caractères. L'intérêt, qui est celui d'une nation ou d'une grande révolution, plutôt que celui d'un individu, est dès-lors bien plus faible, parce qu'il dépend de sentimens moins personnels et moins énergiques.

Mais, loin de proscrire ce genre, comme plus froid, comme moins favorable au génie dramatique du poëte, il faudrait l'encourager, parce qu'il ouvre un champ vaste au génie poétique, qui peut y développer toutes les grandes vérités de la politique ; parce qu'il offre de grands tableaux historiques, et qu'enfin c'est celui qu'on peut employer avec plus de succès à élever l'ame et à la former. On doit, sans doute, placer au premier rang les poëmes qui, comme *Mahomet*, comme *Alzire*, sont à la fois des tragédies intéressantes ou terribles, et de grands tableaux ; mais ces sujets sont très-rares, et ils exigent des talens que *Voltaire* seul a réunis jusqu'ici.

On ne voulut point permettre d'imprimer la *Mort de César*. On fit un crime à l'auteur des sentimens républicains répandus dans sa pièce ; imputation d'autant plus ridicule que chacun parle son langage, que *Brutus*

n'en est pas plus le héros que *César* ; que le poëte , dans un genre purement historique , en traçant ses portraits d'après l'histoire , en a conservé l'impartialité. Mais , sous le gouvernement à la fois tyrannique et pusillanime du cardinal de *Fleuri* , le langage de la servitude était le seul qui pût paraître innocent.

Qui croirait aujourd'hui que l'élégie sur la mort de mademoiselle *le Couvreur* , ait été pour *Voltaire* le sujet d'une persécution sérieuse qui l'obligea de quitter la capitale , où il savait qu'heureusement l'absence fait tout oublier , même la fureur de persécuter !

Les théâtres sont une institution vraiment utile : c'est par eux qu'une jeunesse inappliquée et frivole conserve encore quelque habitude de sentir et de penser , que les idées morales ne lui deviennent point absolument étrangères , que les plaisirs de l'esprit existent pour elle. Les sentimens qu'excite la représentation d'une tragédie , élèvent l'ame , l'épurent , la tirent de cette apathie , de cette personnalité , maladies auxquelles l'homme riche et dissipé est condamné par la nature. Les spectacles forment en quelque sorte un lien entre la classe des hommes qui pensent et celle des hommes qui ne pensent point. Ils adoucissent l'austérité des uns , et tempèrent dans les autres la dureté qui naît de l'orgueil et de

la légèreté. Mais , par une fatalité singulière , dans le pays où l'art du théâtre a été porté au plus haut degré de perfection , les acteurs , à qui le public doit le plus noble de ses plaisirs , condamnés par la religion , sont flétris par un préjugé ridicule.

Voltaire osa le combattre. Indigné qu'une actrice célèbre, long-temps l'objet de l'enthousiasme , enlevée par une mort prompte et cruelle , fût , en qualité d'excommuniée , privée de la sépulture , il s'éleva et contre la nation frivole qui soumettait lâchement sa tête à un joug honteux , et contre la pusillanimité des gens en place qui laissaient tranquillement flétrir ce qu'ils avaient admiré. Si les nations ne se corrigent guère, elles souffrent du moins les leçons avec patience. Mais les prêtres , à qui les parlemens ne laissaient plus excommunier que les forciers et les comédiens , furent irrités qu'un poëte osât leur disputer la moitié de leur empire , et les gens en place ne lui pardonnèrent point de leur avoir reproché leur indigne faiblesse.

Voltaire sentit qu'un grand succès au théâtre pouvait seul , en lui assurant la bienveillance publique , le défendre contre le fanatisme. Dans les pays où il n'existe aucun pouvoir populaire , toute classe d'hommes qui a un point de ralliement , devient une forte de

puissance. Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource. Ce public, en applaudissant à des allusions, blesse ou flatte la vanité des gens en place, décourage ou ranime les partis élevés contre eux, et ils n'osent le braver ouvertement. *Voltaire* donna donc *Eryphile* qui ne remplit point son but; mais, loin de se laisser abattre par ce revers, il faisit le sujet de *Zaire*, en conçoit le plan, achève l'ouvrage en dix-huit jours, et elle paraît sur le théâtre quatre mois après *Eryphile*.

Le succès passa ses espérances. Cette pièce est la première où, quittant les traces de *Corneille* et de *Racine*, il ait montré un art, un talent et un style qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus passionné n'avait arraché de si douces larmes; jamais aucun poète n'avait peint les fureurs de la jalousie dans une ame si tendre, si naïve, si généreuse. On aime *Orosmane*, lors même qu'il fait frémir; il immole *Zaire*, cette *Zaire* si intéressante, si vertueuse, et on ne peut le haïr. Et, s'il était possible de se distraire d'*Orosmane* et de *Zaire*, combien la religion n'est-elle pas imposante dans le vieux *Lusignan*! quelle noblesse le fanatique *Nérestan* met dans ses reproches! avec quel art le poète a su

présenter ces chrétiens qui viennent troubler une union si touchante ! Une femme sensible et pieuse pleure sur *Zaïre* qui a sacrifié à son Dieu , son amour et sa vie , tandis qu'un homme étranger au christianisme pleure *Zaïre* dont le cœur égaré , par sa tendresse pour son père , s'immole au préjugé superstitieux qui lui défend d'aimer un homme d'une secte étrangère : et c'est-là le chef-d'œuvre de l'art. Pour quiconque ne croit point aux livres juifs , *Athalie* n'est que l'école du fanatisme , de l'assassinat et du mensonge. *Zaïre* est dans toutes les opinions , comme pour tous les pays , la tragédie des cœurs tendres et des âmes pures.

Elle fut suivie d'*Adélaïde du Guesclin* , également fondée sur l'amour , et où , comme dans *Zaïre* , des héros français , des événemens de notre histoire , rappelés en beaux vers , ajoutaient encore à l'intérêt : mais c'était le patriotisme d'un citoyen qui se plaît à rappeler des noms respectés et de grandes époques , et non ce *patriotisme d'antichambre* , qui depuis a tant réussi sur la scène française.

Adélaïde n'eut point de succès. Un plaissant du parterre avait empêché de finir *Mariamne* , en criant : *La reine boit* ; un autre fit tomber *Adélaïde* , en répondant : *Coussi , coussi* , à ce mot si noble , si touchant de *Vendôme* : *Es-tu content , Couci ?*

Cette même pièce reparut sous le nom du Duc de Foix , corrigée moins d'après le sentiment de l'auteur que sur les jugemens des critiques ; elle réussit mieux. Mais lorsque , long-temps après , les trois coups de marteau du Philosophe sans le savoir eurent appris qu'on ne sifflerait plus le coup de canon d'Adélaïde , lorsqu'elle se remontra sur la scène , malgré *Voltaire* qui se souvenait moins des beautés de sa pièce que des critiques qu'elle avait essuyées ; alors elle enleva tous les suffrages , alors on sentit toute la beauté du rôle de *Vendôme* aussi amoureux qu'*Orosmane* ; l'un , jaloux par la suite d'un caractère impérial , l'autre par l'excès de sa passion ; l'un tyrannique par l'impétuosité et la hauteur naturelle de son ame , l'autre par un malheur attaché à l'habitude du pouvoir absolu. *Orosmane* , tendre , désintéressé dans son amour , se rend coupable dans un moment de délire où le plonge une erreur excusable , et s'en punit en s'immolant lui-même ; *Vendôme* , plus personnel , appartenant à sa passion plus qu'à sa maîtresse , forme , avec une fureur plus tranquille , le projet de son crime , mais l'expie par ses remords et par le sacrifice de son amour. L'un montre les excès et les malheurs où la violence des passions entraîne les ames généreuses ; l'autre , ce que peuvent le repentir

et le sentiment de la vertu sur les âmes fortes ,
mais abandonnées à leurs passions.

On prétend que le Temple du Goût nuit beaucoup au succès d'Adélaïde. Dans cet ouvrage charmant, *Voltaire* jugeait les écrivains du siècle passé, et même quelques-uns de ses contemporains. Le temps a confirmé tous ses jugemens ; mais alors ils parurent autant de sacrilèges. En observant cette intolérance littéraire, cette nécessité imposée à tout écrivain qui veut conserver son repos, de respecter les opinions établies sur le mérite d'un orateur ou d'un poëte ; cette fureur avec laquelle le public poursuit ceux qui osent, sur les objets même les plus indifférens, ne penser que d'après eux-mêmes ; on serait tenté de croire que l'homme est intolérant par sa nature. L'esprit, le génie, la raison, ne garantissent pas toujours de ce malheur. Il est bien peu d'hommes qui n'aient pas en secret quelques idoles dont ils ne voient point de sang froid qu'on ose affaiblir ou détruire le culte.

Dans le grand nombre, ce sentiment a pour origine l'orgueil et l'envie. On regarde, comme affectant sur nous une supériorité qui nous blesse, l'écrivain qui, en critiquant ceux que nous admirons, a l'air de se croire supérieur à eux, et dès-lors à nous-mêmes. On craint qu'en abattant la statue de l'homme qui n'est

plus, il ne prétende élever à sa place celle d'un homme vivant dont la gloire est toujours un spectacle affligeant pour la médiocrité. Mais si des esprits supérieurs s'abandonnent à cette espèce d'intolérance, cette faiblesse excusable et passagère, née de la paresse et de l'habitude, cède bientôt à la vérité, et ne produit ni l'injustice ni la persécution.

Dans sa retraite, *Voltaire* avait conçu l'heureux projet de faire connaître à sa nation la philosophie, la littérature, les opinions, les sectes de l'Angleterre; et il fit ses *Lettres sur les Anglais* (*). *Newton*, dont on ne connaissait en France ni les opinions philosophiques, ni le système du monde, ni presque même les expériences sur la lumière; *Locke*, dont le livre traduit en français, n'avait été lu que par un petit nombre de philosophes; *Bacon*, qui n'était célèbre que comme chancelier; *Shakespeare*, dont le génie et les fautes grossières sont un phénomène dans l'histoire de la littérature; *Congrève*, *Wicherley*, *Addisson*, *Pope*, dont les noms étaient presque inconnus même de nos gens de lettres; ces quakers fanatiques, sans être persécuteurs, insensés dans leur dévotion, mais les plus raisonnables

(*) La matière de ces lettres est répandue, sous d'autres titres, dans les *Oeuvres*, et principalement dans le *Dictionnaire philosophique*.

des chrétiens dans leur croyance et dans leur morale, ridicules aux yeux du reste des hommes pour avoir outré deux vertus, l'amour de la paix et celui de l'égalité ; les autres sectes qui se partageaient l'Angleterre ; l'influence qu'un esprit général de liberté y exerce sur la littérature, sur la philosophie, sur les arts, sur les opinions, sur les mœurs ; l'histoire de l'infertion de la petite vérole, reçue presque sans obstacle, et examinée sans prévention, malgré la singularité et la nouveauté de cette pratique : tels furent les objets principaux traités dans cet ouvrage.

Fontenelle avait le premier fait parler, à la raison et à la philosophie, un langage agréable et piquant ; il avait su répandre sur les sciences la lumière d'une philosophie toujours sage, souvent fine, quelquefois profonde : dans les *Lettres de Voltaire*, on trouve le mérite de *Fontenelle* avec plus de goût, de naturel, de hardiesse et de gaieté. Un vieil attachement aux erreurs de *Descartes* n'y vient pas répandre sur la vérité des ombres qui la cachent ou la défigurent. C'est la logique et la plaifanterie des *Provinciales*, mais s'exerçant sur de plus grands objets, n'étant jamais corrompues par un vernis de dévotion monacale,

Cet ouvrage fut parmi nous l'époque d'une révolution ; il commença à y faire naître le

goût de la philosophie et de la littérature anglaise ; à nous intéresser aux mœurs , à la politique , aux connaissances commerciales de ce peuple ; à répandre sa langue parmi nous. Depuis , un engouement puéril a pris la place de l'ancienne indifférence ; et , par une singularité remarquable , *Voltaire* a eu encore la gloire de le combattre et d'en diminuer l'influence.

Il nous avait appris à sentir le mérite de *Shakespeare* , et à regarder son théâtre comme une mine d'où nos poètes pourraient tirer des trésors ; et lorsqu'un ridicule enthousiasme a présenté comme un modèle à la nation de *Racine* et de *Voltaire* , ce poète éloquent , mais sauvage et bizarre , et a voulu nous donner pour des tableaux énergiques et vrais de la nature , ses toiles chargées de compositions absurdes , et de caricatures dégoûtantes et grossières , *Voltaire* a défendu la cause du goût et de la raison. Il nous avait reproché la trop grande timidité de notre théâtre ; il fut obligé de nous reprocher d'y vouloir porter la licence barbare du théâtre anglais.

La publication de ces Lettres excita une persécution dont , en les lisant aujourd'hui , on aurait peine à concevoir l'acharnement ; mais il y combattait les idées innées ; et les docteurs croyaient alors que , s'ils n'avaient

point d'idées innées , il n'y aurait pas de caractères assez sensibles pour distinguer leur ame de celle des bêtes. D'ailleurs il y soutenait avec *Locke*, qu'il n'était pas rigoureusement prouvé que DIEU n'aurait pas le pouvoir, s'il le voulait absolument, de donner à un élément de la matière la faculté de penser; et c'était aller contre le privilège des théologiens qui prétendent savoir à point nommé, et savoir seuls, tout ce que DIEU a pensé, tout ce qu'il a fait ou pu faire, depuis et même avant le commencement du monde.

Enfin il y examinait quelques passages des *Pensées de Pascal*, ouvrage que les jésuites mêmes étaient obligés de respecter malgré eux, comme ceux de *S^t Augustin*; on fut scandalisé de voir un poète, un laïque, oser juger *Pascal*. Il semblait qu'attaquer le seul des défenseurs de la religion chrétienne qui eût auprès des gens du monde la réputation d'un grand-homme, c'était attaquer la religion même, et que ses preuves seraient affaiblies si le géomètre, qui avait promis de se consacrer à sa défense, était convaincu d'avoir souvent mal raisonné.

Le clergé demanda la suppression des Lettres sur les Anglais, et l'obtint par un arrêt du conseil. Ces arrêts se donnent sans examen, comme une espèce de dédommagement du

subside que le gouvernement obtient des assemblées du clergé, et une récompense de leur facilité à l'accorder. Les ministres oublient que l'intérêt de la puissance séculière n'est pas de maintenir, mais de laisser détruire, par les progrès de la raison, l'empire dont les prêtres ont si long-temps abusé avec tant de barbarie; et qu'il n'est pas d'une bonne politique d'acheter la paix de ses ennemis, en leur sacrifiant ses défenseurs.

Le parlement brûla le livre, suivant un usage jadis inventé par *Tibère*, et devenu ridicule depuis l'invention de l'imprimerie; mais il est des gens auxquels il faut plus de trois siècles pour commencer à s'apercevoir d'une absurdité.

Toute cette persécution s'exerçait dans le temps même où les miracles du diacre *Pâris* et ceux du père *Girard* couvraient les deux partis de ridicule et d'opprobre. Il était juste qu'ils se réunissent contre un homme qui osait prêcher la raison. On alla jusqu'à ordonner des informations contre l'auteur des *Lettres philosophiques*. Le garde des sceaux fit exiler *Voltaire* qui, alors absent, fut averti à temps, évita les gens envoyés pour le conduire au lieu de son exil, et aima mieux combattre de loin et d'un lieu sûr. Ses amis prouvèrent qu'il n'avait pas manqué à sa

promesse de ne point publier ses Lettres en France , et qu'elles n'avaient paru que par l'infidélité d'un relieur. Heureusement le garde des sceaux était plus zélé pour son autorité que pour la religion , et beaucoup plus ministre que dévot. L'orage s'apaisa , et *Voltaire* eut la permission de reparaitre à Paris.

Le calme ne dura qu'un instant. L'Épître à *Uranie* , jusqu'alors renfermée dans le secret , fut imprimée ; et pour échapper à une persécution nouvelle , *Voltaire* fut obligé de la défavouer et de l'attribuer à l'abbé *Chaulieu* , mort depuis plusieurs années. Cette imputation lui faisait honneur comme poète , sans nuire à sa réputation de chrétien. (*)

La nécessité de mentir pour défavouer un ouvrage , est une extrémité qui répugne également à la conscience et à la noblesse du caractère ; mais le crime est pour les hommes injustes qui rendent ce défaveu nécessaire à la sûreté de celui qu'ils y forcent. Si vous avez érigé en crime ce qui n'en est pas un , si vous avez porté atteinte , par des lois absurdes , ou par des lois arbitraires , au droit naturel qu'ont tous les hommes , non-seulement d'avoir une opinion , mais de la rendre publique ; alors vous méritez de perdre celui qu'à chaque homme d'entendre la vérité de la

(*) Voyez les Oeuvres de *Chaulieu* ,

bouche d'un autre, droit qui fonde seul l'obligation rigoureuse de ne pas mentir. S'il n'est pas permis de tromper, c'est parce que, tromper quelqu'un, c'est lui faire un tort, ou s'exposer à lui en faire un; mais le tort suppose un droit, et personne n'a celui de chercher à s'assurer les moyens de commettre une injustice.

Nous ne disculpons point *Voltaire* d'avoir donné son ouvrage à l'abbé *Chaulieu*; une telle imputation, indifférente en elle-même, n'est, comme on fait, qu'une plaifanterie. C'est une arme qu'on donne aux gens en place, lorsqu'ils sont disposés à l'indulgence, sans oser en convenir, et dont ils se servent pour repousser les persécuteurs plus sérieux et plus acharnés.

L'indiscrétion avec laquelle les amis de *Voltaire* récitèrent quelques fragmens de la *Pucelle*, fut la cause d'une nouvelle persécution. Le garde des sceaux menaça le poëte d'un cu de basse fosse, si jamais il paraissait rien de cet ouvrage. A une longue distance du temps où ces tyrans subalternes, si bouffis d'une puissance éphémère, ont osé tenir un tel langage à des hommes qui sont la gloire de leur patrie et de leur siècle, le sentiment de mépris qu'on éprouve ne laisse plus de place à l'indignation. L'oppresser et l'opprimé sont égale-

ment dans la tombe, mais le nom de l'opprimé, porté par la gloire aux siècles à venir, préserve seul de l'oubli, et dévoue à une honte éternelle celui de ses lâches persécuteurs.

Ce fut dans le cours de ces orages que le lieutenant de police *Hérault* dit un jour à *Voltaire* : *Quoique vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne. — C'est ce que nous verrons*, répondit-il. (*)

Dans un moment où l'on parlait beaucoup d'un homme arrêté sur une lettre de cachet suspecte de fausseté, il demanda au même magistrat ce qu'on faisait à ceux qui fabriquaient de fausses lettres de cachet. — *On les pend. — C'est toujours bien fait, en attendant qu'on traite de même ceux qui enseignent de vraies.*

Fatigué de tant de persécutions, *Voltaire* crut alors devoir changer sa manière de vivre. Sa fortune lui en laissait la liberté. Les philosophes anciens vantaient la pauvreté comme la sauvegarde de l'indépendance ; *Voltaire* voulut devenir riche pour être indépendant ; et il eut également raison. On ne connaissait point chez les anciens ces richesses secrètes qu'on peut s'assurer à la fois dans différens pays, et mettre à l'abri de tous les orages. L'abus des confiscations y rendait les richesses aussi dangereuses par elles-mêmes que la gloire

(*) Voyez la Correspondance générale.

ou la faveur populaire. L'immensité de l'empire romain , et la petitesse des républiques grecques , empêchaient également de soustraire à ses ennemis ses richesses et sa personne. La différence des mœurs entre les nations voisines , l'ignorance presque générale de toute langue étrangère , une moins grande communication entre les peuples , étaient autant d'obstacles au changement de patrie.

D'un autre côté , les anciens connaissaient moins ces aïances de la vie , nécessaires parmi nous à tous ceux qui ne sont point nés dans la pauvreté. Leur climat les assujettissait à moins de besoins réels , et les riches donnaient plus à la magnificence , aux raffinemens de la débauche , aux excès , aux fantaisies , qu'aux commodités habituelles et journalières. Ainsi , en même temps qu'il leur était à la fois plus facile d'être pauvres , et plus difficile d'être riches sans danger , les richesses n'étaient pas chez eux , comme parmi nous , un moyen de se soustraire à une oppression injuste.

Ne blâmons donc point un philosophe d'avoir , pour assurer son indépendance , préféré les ressources que les mœurs de son siècle lui présentaient , à celles qui convenaient à d'autres mœurs et à d'autres temps.

Voltaire avait hérité de son père et de son frère une fortune honnête ; l'édition de la

Henriade , faite à Londres , l'avait augmentée ; des spéculations heureuses dans les fonds publics y ajoutèrent encore : ainsi , à l'avantage d'avoir une fortune qui assurait son indépendance , il joignit celui de ne la devoir qu'à lui-même. L'usage qu'il en fit aurait dû la lui faire pardonner.

Des secours à des gens de lettres , des encouragemens à des jeunes gens en qui il croyait apercevoir le germe du talent , en absorbaient une grande partie. C'est surtout à cet usage qu'il destinait le faible profit qu'il tirait de ses ouvrages ou de ses pièces de théâtre ; lorsqu'il ne les abandonnait pas aux comédiens. Jamais auteur ne fut cependant plus cruellement accusé d'avoir eu des torts avec ses libraires ; mais ils avaient à leurs ordres toute la canaille littéraire , avide de calomnier la conduite de l'homme dont ils savaient trop qu'ils ne pouvaient étouffer les ouvrages. L'orgueilleuse médiocrité , quelques hommes de mérite blessés d'une supériorité trop incontestable , les gens du monde toujours empressés d'avilir des talens et des lumières , objets secrets de leur envie , les dévots intéressés à décrier *Voltaire* pour avoir moins à le craindre : tous s'empresaient d'accueillir les calomnies des libraires et des *Zoïles*. Mais les preuves de la fausseté de ces imputations

subsistent encore avec celles des bienfaits dont *Voltaire* a comblé quelques-uns de ses calomnieux ; et nous n'avons pu les voir sans gémir, et sur le malheur du génie condamné à la calomnie, triste compensation de la gloire, et sur cette honteuse facilité à croire tout ce qui peut dispenser d'admirer.

Voltaire n'ayant donc besoin, pour sa fortune, ni de cultiver des protecteurs, ni de solliciter des places, ni de négocier avec des libraires, renonça au séjour de la capitale. Jusqu'au ministère du cardinal de *Fleuri*, et jusqu'à son voyage en Angleterre, il avait vécu dans le plus grand monde. Les princes, les grands, ceux qui étaient à la tête des affaires, les gens à la mode, les femmes les plus brillantes, étaient recherchés par lui et le recherchaient. Par-tout il plaisait, il était fêté, mais par-tout il inspirait l'envie et la crainte. Supérieur par ses talens, il l'était encore par l'esprit qu'il montrait dans la conversation ; il y portait tout ce qui rend aimables les gens d'un esprit frivole, et y mêlait les traits d'un esprit supérieur. Né avec le talent de la plaisanterie, ses mots étaient souvent répétés, et c'en était assez pour qu'on donnât le nom de méchanceté à ce qui n'était que l'expression vraie de son jugement, rendue piquante par la tournure naturelle de son esprit.

A son retour d'Angleterre, il sentit que, dans les sociétés où l'amour propre et la vanité rassemblent les hommes, il trouverait peu d'amis; et il cessa de s'y répandre, sans cependant rompre avec elles. Le goût qu'il y avait pris pour la magnificence, pour la grandeur, pour tout ce qui est brillant et recherché, était devenu une habitude; il le conserva même dans la retraite; ce goût embellit souvent ses ouvrages; il influa quelquefois sur ses jugemens. Rendu à sa patrie, il se réduisit à ne vivre habituellement qu'avec un petit nombre d'amis. Il avait perdu M. de *Génonville* et M. de *Maisons* dont il a pleuré la mort dans des vers si touchans, monumens de cette sensibilité vraie et profonde que la nature avait mise dans son cœur, que son génie répandit dans ses ouvrages, et qui fut le germe heureux de ce zèle ardent pour le bonheur des hommes, noble et dernière passion de sa vieillesse. Il lui restait M. d'*Argental* dont la longue vie n'a été qu'un sentiment de tendresse et d'admiration pour *Voltaire*, et qui en fut récompensé par son amitié et sa confiance; il lui restait MM. de *Formont* et de *Cideville* qui étaient les confidens de ses ouvrages et de ses projets.

Mais vers le temps de ces persécutions, une autre amitié vint lui offrir des consolations

plus douces, et augmenter son amour pour la retraite. C'était celle de la marquise *du Châtelet*, passionnée comme lui pour l'étude et pour la gloire; philosophe, mais de cette philosophie qui prend sa source dans une ame forte et libre; ayant approfondi la métaphysique et la géométrie, assez pour analyser *Leibnitz* et pour traduire *Newton*; cultivant les arts, mais sachant les juger et leur préférer la connaissance de la nature et des hommes; n'aimant de l'histoire que les grands résultats qui portent la lumière sur les secrets de la nature humaine; supérieure à tous les préjugés par la force de son caractère comme par celle de sa raison, et n'ayant pas la faiblesse de cacher combien elle les dédaignait; se livrant aux frivolités de son sexe, de son état et de son âge, mais les méprisant et les abandonnant sans regret pour la retraite, le travail et l'amitié; excitant enfin, par sa supériorité, la jalousie des femmes, et même de la plupart des hommes avec lesquels son rang l'obligeait de vivre, et leur pardonnant sans effort. Telle était l'amie que choisit *Voltaire* pour passer avec lui des jours remplis par le travail, et embellis par leur amitié commune.

Fatigué de querelles littéraires, révolté de voir la ligue que la médiocrité avait formée contre lui, soutenue en secret par des hommes

que leur mérite eût dû préserver de cette indigne affociation ; trouvant , depuis qu'il avait osé dire des vérités , autant de délateurs qu'il avait de critiques , et les voyant armer fans cesse contre lui la religion et le gouvernement , parce qu'il fe fait bien des vers , il chercha dans les sciences une occupation plus tranquille.

Il voulut donner une exposition élémentaire des découvertes de *Newton* sur le systême du monde et sur la lumière , les mettre à la portée de tous ceux qui avaient une légère teinture des sciences mathématiques , et faire connaître en même temps les opinions philosophiques de *Newton* , et ses idées sur la chronologie ancienne.

Lorsque ces Elémens parurent , le cartésianisme dominait encore , même dans l'académie des sciences de Paris. Un petit nombre de jeunes géomètres avaient eu seuls le courage de l'abandonner , et il n'existait , dans notre langue , aucun ouvrage où l'on pût prendre une idée des grandes découvertes publiées en Angleterre depuis un demi-siècle.

Cependant on refusa un privilége à l'auteur. Le chancelier d'*Aguesseau* s'était fait cartésien dans sa jeunesse , parce que s'était alors la mode parmi ceux qui se piquaient de s'élever au-dessus des préjugés vulgaires ; et ses

fentimens

sentimens politiques et religieux s'unissaient contre *Newton* à ses opinions philosophiques. Il trouvait qu'un chancelier de France ne devait pas souffrir qu'un philosophe anglais, à peine chrétien, l'emportât sur un français qu'on supposait orthodoxe. D'*Aguesseau* avait une mémoire immense ; une application continue l'avait rendu très-profond dans plusieurs genres d'érudition ; mais sa tête fatiguée à force de recevoir et de retenir les opinions des autres, n'avait la force ni de combiner ses propres idées, ni de se former des principes fixes et précis. Sa superstition, sa timidité, son respect pour les usages anciens, son indécision, rétrécissaient ses vues pour la réforme des lois, et arrêtaient son activité. Il mourut après un long ministère, ne laissant à la France que le regret de voir ses grandes vertus demeurées inutiles, et ses rares qualités perdues pour la nation.

Sa sévérité pour les *Elémens* de la philosophie de *Newton* n'est pas la seule petiteesse qui ait marqué son administration de la librairie : il ne voulait point donner de privilèges pour les romans ; et il ne consentit à laisser imprimer *Cléland* qu'à condition que le héros changerait de religion.

Voltaire se livrait en même temps à l'étude de la physique, interrogeait les savans dans

tous les genres , répétait leurs expériences , ou en imaginait de nouvelles.

Il concourut pour le prix de l'académie des sciences sur la nature et la propagation du feu , prit pour devise ce distique qui , par sa précision et son énergie , n'est pas indigne de l'auteur de la *Henriade* :

*Ignis ubiquè latet , naturam amplectitur omnem ,
Cuncta parit , renovat , dividit , unit , alit.*

Le prix fut donné à l'illustre *Euler* , par qui , dans la carrière des sciences , il n'était humiliant pour personne d'être vaincu. Madame *du Châtelet* avait concouru en même temps que son ami ; et ces deux pièces obtinrent une mention très-honorable.

La dispute sur la mesure des forces occupait alors les mathématiciens. *Voltaire* , dans un mémoire présenté à l'académie , et approuvé par elle , prit le parti de *Descartes* et de *Newton* contre *Leibnitz* et les *Bernouilli* , et même contre madame *du Châtelet* qui était devenue leibnitzienne.

Nous sommes loin de prétendre que ces ouvrages puissent ajouter à la gloire de *Voltaire* , ou même qu'ils puissent lui mériter une place parmi les savans ; mais le mérite d'avoir fait connaître aux Français qui ne sont pas géomètres , *Newton* , le véritable système du

monde , et les principaux phénomènes de l'optique , peut être compté dans la vie d'un philosophe.

Il est utile de répandre dans les esprits des idées justes sur des objets qui semblent n'appartenir qu'aux sciences , lorsqu'il s'agit ou de faits généraux , importans dans l'ordre du monde , ou de faits communs qui se présentent à tous les yeux. L'ignorance absolue est toujours accompagnée d'erreurs , et les erreurs en physique servent souvent d'appui à des préjugés d'une espèce plus dangereuse. D'ailleurs les connaissances physiques de *Voltaire* ont servi son talent pour la poésie. Nous ne parlons pas seulement ici des pièces où il a eu le mérite rare d'exprimer en vers des vérités précises sans les défigurer , sans cesser d'être poète , de s'adresser à l'imagination et de flatter l'oreille ; l'étude des sciences agrandit la sphère des idées poétiques , enrichit les vers de nouvelles images : sans cette ressource la poésie , nécessairement resserrée dans un cercle étroit , ne serait plus que l'art de rajeunir avec adresse , et en vers harmonieux , des idées communes et des peintures épuisées.

Sur quelque genre que l'on s'exerce , celui qui a dans un autre des lumières étendues ou profondes , aura toujours un avantage immense. Le génie poétique de *Voltaire* aurait

été le même ; mais il n'aurait pas été un si grand poëte, s'il n'eût point cultivé la physique, la philosophie, l'histoire. Ce n'est pas seulement en augmentant le nombre des idées que ces études étrangères font utiles, elles perfectionnent l'esprit même, parce qu'elles en exercent d'une manière plus égale les diverses facultés.

Après avoir donné quelques années à la physique, *Voltaire* consulta sur ses progrès *Clairaut* qui eut la franchise de lui répondre qu'avec un travail opiniâtre il ne parviendrait qu'à devenir un savant médiocre, et qu'il perdrait inutilement pour sa gloire un temps dont il devait compte à la poésie et à la philosophie. *Voltaire* l'entendit et céda au goût naturel qui sans cesse le ramenait vers les lettres, et au vœu de ses amis qui ne pouvaient le suivre dans sa nouvelle carrière. Aussi cette retraite de Cirey ne fut-elle point toute entière absorbée par les sciences.

C'est là qu'il fit *Alzire*, *Zulime*, *Mahomet*, qu'il acheva ses *Discours sur l'homme*, qu'il écrivit l'*Histoire de Charles XII*, prépara le *Siècle de Louis XIV*, et rassembla des matériaux pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, depuis *Charlemagne* jusqu'à nos jours.

Alzire et *Mahomet* sont des monumens

immortels de la hauteur à laquelle la réunion du génie de la poésie à l'esprit philosophique peut élever l'art de la tragédie. Cet art ne se borne point dans ces pièces à effrayer par le tableau des passions, à les réveiller dans les âmes, à faire couler les douces larmes de la pitié ou de l'amour; il y devient celui d'éclairer les hommes, et de les porter à la vertu. Ces citoyens oisifs qui vont porter au théâtre le triste embarras de finir une inutile journée, y sont appelés à discuter les plus grands intérêts du genre humain. On voit dans *Alzire* les vertus nobles, mais sauvages et impétueuses de l'homme de la nature, combattre les vices de la société corrompue par le fanatisme et l'ambition, et céder à la vertu perfectionnée par la raison dans l'âme d'*Alvarès* ou de *Gusman* mourant et défabulé. On y voit à la fois comment la société corrompt l'homme en mettant des préjugés à la place de l'ignorance, et comment elle le perfectionne, dès que la vérité prend celle des erreurs. Mais le plus funeste des préjugés est le fanatisme; et *Voltaire* voulut immoler ce monstre sur la scène, et employer, pour l'arracher des âmes, ces effets terribles que l'art du théâtre peut seul produire.

Sans doute il était aisé de rendre un fanatique odieux; mais que ce fanatique soit un

grand-homme, qu'en l'abhorrant on ne puisse s'empêcher de l'admirer; qu'il descende à d'indignes artifices sans être avili; qu'occupé d'établir une religion et d'élever un empire, il soit amoureux sans être ridicule; qu'en commettant tous les crimes, il ne fasse pas éprouver cette horreur pénible qu'inspirent les scélérats; qu'il ait à la fois le ton d'un prophète et le langage d'un homme de génie; qu'il se montre supérieur au fanatisme dont il enivre ses ignorans et intrépides disciples, sans que jamais la bassesse attachée à l'hypocrisie dégrade son caractère; qu'enfin ses crimes soient couronnés par le succès, qu'il triomphe et qu'il paraisse assez puni par ses remords: voilà ce que le talent dramatique n'eût pu faire s'il n'avait été joint à un esprit supérieur.

Mahomet fut d'abord joué à Lille, en 1741. On remit à *Voltaire*, pendant la première représentation, un billet du roi de Prusse qui lui mandait la victoire de Molwitz; il interrompit la pièce pour le lire aux spectateurs. *Vous verrez*, dit-il à ses amis réunis autour de lui, *que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne.* On osa la risquer à Paris; mais les cris des fanatiques obtinrent de la faiblesse du cardinal de *Fleuri* d'en faire défendre la représentation. *Voltaire* prit le

parti d'envoyer sa pièce à *Benoît XIV*, avec deux vers latins pour son portrait. *Lambertini*, pontife tolérant, prince facile, mais homme de beaucoup d'esprit, lui répondit avec bonté, et lui envoya des médailles. *Crébillon* fut plus scrupuleux que le pape. Il ne voulut jamais consentir à laisser jouer une pièce qui, en prouvant qu'on pouvait porter la terreur tragique à son comble, sans sacrifier l'intérêt et sans révolter par des horreurs dégoûtantes, était la satire du genre dont il avait l'orgueil de se croire le créateur et le modèle.

Ce ne fut qu'en 1751 que M. d'*Alembert*, nommé par M. le comte d'*Argenson* pour examiner Mahomet, eut le courage de l'approuver, et de s'exposer en même temps à la haine des gens de lettres ligués contre *Voltaire*, et à celle des dévots; courage d'autant plus respectable que l'approbateur d'un ouvrage n'en partageant pas la gloire, il ne pouvait avoir aucun autre dédommagement du danger auquel il s'exposait que le plaisir d'avoir servi l'amitié, et préparé un triomphe à la raison.

Zulime n'eut point de succès; et tous les efforts de l'auteur pour la corriger, et pour en pallier les défauts, ont été inutiles. *Une tragédie est une expérience sur le cœur humain*, et cette expérience ne réussit pas toujours,

même entre les mains les plus habiles. Mais le rôle de *Zulime* est le premier au théâtre où une femme passionnée et entraînée à des actions criminelles, ait conservé la générosité et le désintéressement de l'amour. Ce caractère si vrai, si violent et si tendre, eût peut-être mérité l'indulgence des spectateurs, et les juges du théâtre auraient pu, en faveur de la beauté neuve de ce rôle, pardonner à la faiblesse des autres, sur laquelle l'auteur s'était condamné lui-même avec tant de sévérité et de franchise.

Les Discours sur l'homme sont un des plus beaux monumens de la poésie française. S'ils n'offrent point un plan régulier comme les Epîtres de *Pope*, ils ont l'avantage de renfermer une philosophie plus vraie, plus douce, plus usuelle. La variété des tons, une sorte d'abandon, une sensibilité touchante, un enthousiasme toujours noble, toujours vrai, leur donne un charme que l'esprit, l'imagination et le cœur goûtent tour à tour; charme dont *Voltaire* a seul connu le secret; et ce secret est celui de toucher, de plaire, d'instruire sans fatiguer jamais, d'écrire pour tous les esprits comme pour tous les âges. Souvent on y voit briller des éclairs d'une philosophie profonde qui, presque toujours exprimée en sentiment ou en image, paraît simple et popu-

laire : talent aussi utile , aussi rare que celui de donner un air de profondeur à des idées fausses et triviales est commun et dangereux.

En quittant la lecture de *Pope* , on admire son talent et l'adresse avec laquelle il défend son système ; mais l'ame est tranquille , et l'esprit retrouve bientôt toutes ses objections plutôt éludées que détruites. On ne peut quitter *Voltaire* sans être encouragé ou consolé , sans emporter avec le sentiment douloureux des maux auxquels la nature a condamné les hommes , celui des ressources qu'elle leur a préparées.

La vie de *Charles XII* est le premier morceau d'histoire que *Voltaire* ait publié. Le style, aussi rapide que les exploits du héros , entraîne dans une suite non interrompue d'expéditions brillantes , d'anecdotes singulières , d'événemens romanesques qui ne laissent reposer ni la curiosité ni l'intérêt. Rarement quelques réflexions viennent interrompre le récit ; l'auteur s'est oublié lui-même pour faire agir ses personnages. Il semble qu'il ne fasse que raconter ce qu'il vient d'apprendre sur son héros. Il n'est question que de combats , de projets militaires ; et cependant on y aperçoit par-tout l'esprit d'un philosophe , et l'ame d'un défenseur de l'humanité.

Voltaire n'avait écrit que sur des mémoires

originaux , fournis par les témoins mêmes des événemens ; et son exactitude a eu pour garant le témoignage respectable de *Staniflas*, l'ami, le compagnon, la victime de *Charles XII*.

Cependant on accusa cette histoire de n'être qu'un roman , parce qu'elle en avait tout l'intérêt. Si peut-être jamais aucun homme n'excita autant d'enthousiasme , jamais peut-être personne ne fut traité avec moins d'indulgence que *Voltaire*. Comme en France la réputation d'esprit est de toutes la plus enviée, et qu'il était impossible que la sienne en ce genre n'effaçât toutes les autres, on s'acharnait à lui contester tout le reste ; et la prétention à l'esprit étant au moins aussi inquiète dans les autres classes que dans celle des gens de lettres , il avait presque autant de jaloux que de lecteurs.

C'était en vain que *Voltaire* avait cru que la retraite de Cirey le déroberait à la haine : il n'avait caché que sa personne ; et sa gloire importunait encore ses ennemis. Un libelle où l'on calomniait sa vie entière , vint troubler son repos. On le traitait comme un prince ou comme un ministre , parce qu'il excitait autant d'envie. L'auteur de ce libelle était cet abbé *Desfontaines* qui devait à *Voltaire* la liberté , et peut-être la vie. Accusé d'un vice honteux que la superstition a mis au rang

des crimes , il avait été emprisonné dans un temps où , par une atroce et ridicule politique , on croyait très à propos de brûler quelques hommes , afin d'en dégoûter un autre de ce vice pour lequel on le soupçonnait faussement de montrer quelque penchant.

Voltaire instruit du malheur de l'abbé *Desfontaines*, dont il ne connaissait pas la personne , et qui n'avait auprès de lui d'autre recommandation que de cultiver les lettres , courut à Fontainebleau trouver madame de *Prie* , alors toute puissante , et obtint d'elle la liberté du prisonnier , à condition qu'il ne se montrerait point à Paris. Ce fut encore *Voltaire* qui lui procura une retraite dans la terre d'une de ses amies. *Desfontaines* y fit un libelle contre son bienfaiteur. On l'obligea de le jeter au feu , mais jamais il ne lui pardonna de lui avoir sauvé la vie. Il saisissait avidement dans les journaux toutes les occasions de le blesser ; c'était lui qui avait fait dénoncer , par un prêtre du séminaire , le *Mondain* , badinage ingénieux où *Voltaire* a voulu montrer comment le luxe , en adoucissant les mœurs , en animant l'industrie , prévient une partie des maux qui naissent de l'inégalité des fortunes et de la dureté des riches.

Cette dénonciation l'exposa au danger

d'une nouvelle expatriation , parce qu'au reproche de prêcher la volupté , si grave aux yeux des gens qui ont besoin de couvrir des vices plus réels du manteau de l'austérité , on joignit le reproche plus dangereux de s'être moqué des plaisirs de nos premiers pères.

Enfin le journaliste publia *la Voltairomanie*. Ce fut alors que *Voltaire* , qui depuis longtemps souffrait en silence les calomnies de *Desfontaines* et de *Rouffseau* , s'abandonna aux mouvemens d'une colère dont ces vils ennemis n'étaient pas dignes.

Non content de se venger en livrant ses adversaires au mépris public , en les marquant de ces traits que le temps n'efface point , il poursuivit *Desfontaines* qui en fut quitte pour désavouer le libelle , et se mit à en faire d'autres pour se consoler. C'est donc à quarante-quatre ans , après vingt années de patience , que *Voltaire* fortit pour la première fois de cette modération dont il serait à désirer que les gens de lettres ne s'écartassent jamais. S'ils ont reçu de la nature le talent si redoutable de dévouer leurs ennemis au ridicule et à la honte , qu'ils dédaignent d'employer cette arme dangereuse à venger leurs propres querelles , et qu'ils la réservent contre les persécuteurs de la vérité et les ennemis des droits des hommes !

La liaison qui se forma, vers le même temps, entre *Voltaire* et le prince royal de Prusse, était une des premières causes des emportemens où ses ennemis se livrèrent alors contre lui. Le jeune *Frédéric* n'avait reçu de son père que l'éducation d'un soldat ; mais la nature le destinait à être un homme d'un esprit aimable, étendu et élevé, aussi-bien qu'un grand général. Il était relégué à Rémusberg par son père qui, ayant formé le projet de lui faire couper la tête, en qualité de déserteur, parce qu'il avait voulu voyager sans sa permission, avait cédé aux représentations du ministre de l'empereur, et s'était contenté de le faire assister au supplice d'un de ses compagnons de voyage.

Dans cette retraite, *Frédéric* passionné pour la langue française, pour les vers, pour la philosophie, choisit *Voltaire* pour son confident et pour son guide. Ils s'envoyaient réciproquement leurs ouvrages ; le prince consultait le philosophe sur ses travaux, lui demandait des conseils et des leçons. Ils discutaient ensemble les questions de la métaphysique les plus curieuses comme les plus insolubles. Le prince étudiait alors *Volf* dont il abjura bientôt les systèmes et l'inintelligible langage, pour une philosophie plus simple et plus vraie. Il travaillait en même temps à réfuter *Machiavel*, c'est-à-dire à

prouver que la politique la plus sûre pour un prince , est de conformer sa conduite aux règles de la morale , et que son intérêt ne le rend pas nécessairement ennemi de ses peuples et de ses voisins , comme *Machiavel* l'avait supposé , soit par esprit de système , soit pour dégoûter ses compatriotes du gouvernement d'un seul , vers lequel la lassitude d'un gouvernement populaire , toujours orageux et souvent cruel , semblait les porter.

Dans le siècle précédent *Ticho-Brahé* , *Descartes* , *Leibnitz* , avaient joui de la société des souverains , et avaient été comblés des marques de leur estime ; mais la confiance , la liberté ne régnaient pas dans ce commerce trop inégal. *Frédéric* en donna le premier exemple que malheureusement pour sa gloire il n'a pas soutenu. Le prince envoya son ami , le baron de *Keyserling* , visiter *les divinités de Cirey* , et porter à *Voltaire* son portrait et ses manuscrits. Le philosophe était touché , peut-être même flatté de cet hommage ; mais il l'était encore plus de voir un prince destiné pour le trône , cultiver les lettres , se montrer l'ami de la philosophie , et l'ennemi de la superstition. Il espérait que l'auteur de l'*Anti-Machiavel* serait un roi pacifique ; et il s'occupait avec délices de faire imprimer secrètement le livre qu'il croyait devoir lier le prince à la

vertu , par la crainte de démentir ses propres principes , et de trouver sa condamnation dans son propre ouvrage.

Frédéric , en montant sur le trône , ne changea point pour *Voltaire*. Les soins du gouvernement n'affaiblirent ni son goût pour les vers , ni son avidité pour les ouvrages conservés alors dans le porte-feuille de *Voltaire* , et dont avec madame du Châtelet il était presque le seul confident ; mais une de ses premières démarches , fut de faire suspendre la publication de l'*Anti-Machiavel*. *Voltaire* obéit ; et ses soins , qu'il donnait à regret , furent infructueux. Il désirait encore plus que son disciple , devenu roi , prît un engagement public qui répondît de sa fidélité aux maximes philosophiques. Il alla le voir à Vésel , et fut étonné de trouver un jeune roi en uniforme , sur un lit de camp , ayant le frisson de la fièvre. Cette fièvre n'empêcha point le roi de profiter du voisinage pour faire payer à l'évêque de Liège une ancienne dette oubliée. *Voltaire* écrivit le mémoire qui fut appuyé par des soldats ; et il revint à Paris , content d'avoir vu que son héros était un homme très-aimable : mais il résista aux offres qu'il lui fit pour l'attirer auprès de lui , et préféra l'amitié de madame du Châtelet à la faveur d'un roi , et d'un roi qui l'admirait.

Le roi de Prusse déclara la guerre à la fille de *Charles VI*, et profita de sa faiblesse pour faire valoir d'anciennes prétentions sur la Silésie. Deux batailles lui en assurèrent la possession. Le cardinal de *Fleuri* qui avait entrepris la guerre malgré lui, négociait toujours en secret. L'impératrice sentit que son intérêt n'était pas de traiter avec la France contre laquelle elle espérait des alliés utiles, qui se chargeraient des frais de la guerre, tandis que, si elle n'avait plus à combattre que le roi de Prusse, elle resterait abandonnée à elle-même, et verrait les vœux et les secours secrets des mêmes puissances se tourner vers son ennemi. Elle aima mieux étouffer son ressentiment, instruire le roi de Prusse des propositions du cardinal, le déterminer à la paix par cette confiance, et acheter, par le sacrifice de la Silésie, la neutralité de l'ennemi le plus à craindre pour elle.

La guerre n'avait pas interrompu la correspondance du roi de Prusse et de *Voltaire*. Le roi lui envoyait des vers du milieu de son camp, en se préparant à une bataille, ou pendant le tumulte d'une victoire; et *Voltaire*, en louant ses exploits, en caressant sa gloire militaire, lui prêchait toujours l'humanité et la paix.

Le cardinal de *Fleuri* mourut. *Voltaire* avait
été

été assez lié avec lui, parce qu'il était curieux de connaître les anecdotes du règne de *Louis XIV*, et que *Fleuri* aimait à les conter, s'arrêtant surtout à celles qui pouvaient le regarder, et ne doutant pas que *Voltaire* ne s'empresât d'en remplir son histoire; mais la haine naturelle de *Fleuri*, et de tous les hommes faibles, pour qui s'élève au-dessus des forces communes, l'emporta sur son goût et sur sa vanité.

Fleuri avait voulu empêcher les Français de parler et même de penser, pour les gouverner plus aisément. Il avait, toute sa vie, entretenu dans l'Etat une guerre d'opinions, par ses soins mêmes pour empêcher ces opinions de faire du bruit, et de troubler la tranquillité publique. La hardiesse de *Voltaire* l'effrayait. Il craignait également de compromettre son repos en le défendant, ou sa petite renommée en l'abandonnant avec trop de lâcheté; et *Voltaire* trouva dans lui moins un protecteur qu'un persécuteur caché, mais contenu par son respect pour l'opinion et l'intérêt de sa propre gloire.

Voltaire fut désigné pour lui succéder dans l'académie française. Il venait d'y acquérir de nouveaux droits qui auraient imposé silence à l'envie, si elle pouvait avoir quelque pudeur; il venait d'enrichir la scène d'un nouveau

chef-d'œuvre, de *Méropé*, jusqu'ici la seule tragédie où des larmes abondantes et douces ne coulent point sur les malheurs de l'amour. L'auteur de *Zaïre* avait déjà combattu cette maxime de *Despréaux* :

De cette passion la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

Il avait avancé que la nature peut produire au théâtre des effets plus pathétiques et plus déchirans ; et il le prouva dans *Méropé*.

Cependant si *Despréaux* entend par *sûre*, *la moins difficile*, les faits sont en sa faveur. Plusieurs poètes ont fait des tragédies touchantes, fondées sur l'amour ; et *Méropé* est seule jusqu'ici.

Entraîné par l'intérêt des situations, par une rapidité de dialogue inconnue au théâtre, par le talent d'une actrice qui avait su prendre l'accent vrai et passionné de la nature, le parterre fut agité d'un enthousiasme sans exemple. Il força *Voltaire*, caché dans un coin du spectacle, à venir se montrer aux spectateurs : il parut dans la loge de la maréchale de *Villars* ; on cria à la jeune duchesse de *Villars* d'embrasser l'auteur de *Méropé* ; elle fut obligée de céder à l'impérieuse volonté du public, ivre d'admiration et de plaisir.

C'est la première fois que le parterre ait demandé l'auteur d'une pièce. Mais ce qui fut alors un hommage rendu au génie, dégénéré depuis en usage, n'est plus qu'une cérémonie ridicule et humiliante, à laquelle les auteurs qui se respectent, refusent de se soumettre.

A ce nouveau titre que la dévotion même était obligée de respecter, se joignait l'appui de madame de *Châteauroux*, alors gouvernée par le duc de *Richelieu*. Cet homme extraordinaire qui à vingt ans avait été deux fois à la bastille pour la témérité de ses galanteries ; qui par l'éclat et le nombre de ses aventures avait fait naître parmi les femmes une espèce de mode, et presque regarder comme un honneur d'être déshonorées par lui ; qui avait établi parmi ses imitateurs une sorte de galanterie où l'amour n'était plus même le goût du plaisir, mais la vanité de séduire : ce même homme qu'on vit ensuite contribuer à la gloire de Fontenoi, affermir la révolution de Gênes, prendre Mahon, forcer une armée anglaise à lui rendre les armes ; et lorsqu'elle eut rompu ce traité, lorsqu'elle menaçait ses quartiers dispersés et affaiblis, l'arrêter par son activité et son audace ; et qui vint ensuite reperdre dans les intrigues de la cour, et dans les manœuvres d'une administration

tyrannique et corrompue , une gloire qui eût pu couvrir les premières fautes de sa vie.

Le duc de *Richelieu* avait été l'ami de *Voltaire* dès l'enfance. *Voltaire* qui eut souvent à s'en plaindre , conserva pour lui ce goût de la jeunesse que le temps n'efface point , et une espèce de confiance que l'habitude soutenait plus que le sentiment ; et le maréchal de *Richelieu* demeura fidelle à cet ancien attachement , autant que le permit la légèreté de son caractère , ses caprices , son petit despotisme sur les théâtres , son mépris pour tout ce qui n'était pas homme de la cour , sa faiblesse pour le crédit , et son insensibilité pour ce qui était noble ou utile.

Il servit alors *Voltaire* auprès de madame de *Châteauroux* ; mais M. de *Maurepas* n'aimait pas *Voltaire*. L'abbé de *Chaulieu* avait fait une épigramme contre Oedipe , parce qu'il était blessé qu'un jeune homme , déjà son rival dans le genre des poésies fugitives , mêlées de philosophie et de volupté , joignît à cette gloire celle de réussir au théâtre ; et M. de *Maurepas* , qui mettait de la vanité à montrer plus d'esprit qu'un autre dans un souper , ne pardonnait pas à *Voltaire* de lui ôter trop évidemment cet avantage dont il n'était pas trop ridicule alors qu'un homme en place pût être flatté.

Voltaire avait essayé de le désarmer par une épître où il lui donnait les louanges auxquelles le genre d'esprit et le caractère de M. de *Maurepas* pouvaient prêter le plus de vraisemblance. Cette épître qui renfermait autant de leçons que d'éloges, ne changea rien aux sentimens du ministre. Il se la, pour empêcher *Voltaire* d'entrer à l'académie, avec le théatin *Boyer* que *Fleuri* avait préféré, pour l'éducation du dauphin, à *Massillon* dont il craignait les talens et la vertu, et qu'il avait ensuite désigné au roi, en mourant, pour la feuille des bénéfices, apparemment dans l'espérance de se faire regretter des jansénistes. D'ailleurs M. de *Maurepas* était bien aise de trouver une occasion de blesser, sans se compromettre, madame de *Châteauroux* dont il connaissait toute la haine pour lui. *Voltaire*, instruit de cette intrigue, alla trouver le ministre, et lui demanda si, dans le cas où madame de *Châteauroux* secondât son élection, il la traverserait : *Oui*, lui répondit le ministre, *et je vous écraserai.* (*)

(*) Dans le dessein constant d'être justes envers tout le monde, nous devons dire ici que depuis la mort de *Voltaire*, ayant parlé de cette anecdote à M. le comte de *Maurepas*, au caractère duquel ce mot nous parut étranger, il nous répondit, en riant, que c'était le roi lui-même qui n'avait pas voulu que *Voltaire* succédât au cardinal de *Fleuri* dans sa place d'académicien; sa Majesté trouvant qu'il y avait

Il savait qu'un homme en place en aurait la facilité ; et que , sous un gouvernement faible , le crédit d'une maîtresse doit céder à celui des prêtres intrigans ou fanatiques , plus méprisables aux yeux de la raison , mais encore respectés par la populace : il laissa triompher *Boyer*.

Peu de temps après , le ministre sentit combien l'alliance du roi de Prusse était nécessaire à la France ; mais ce prince craignait de s'engager de nouveau avec une puissance dont la politique incertaine et timide ne lui inspirait aucune confiance. On imagina que *Voltaire* pourrait le déterminer. Il fut chargé de cette négociation , mais en secret. On convint que les persécutions de *Boyer* seraient le prétexte d'une dissimilitude trop marquée entre ces deux hommes , pour mettre l'éloge de l'un dans la bouche de l'autre , et donner à rire au public par un rapprochement semblable.

M. de *Maurepas* nous a même ajouté qu'il savait depuis très-long-temps que *Voltaire* avait dit et écrit à ses amis le mot : *je vous écraserai* ; mais que cette légère injustice d'un homme aussi célèbre , ne l'avait pas empêché de solliciter le roi régnant et d'en obtenir que celui qui avait tant honoré son siècle et sa nation , vint jouir de sa gloire au milieu d'elle , à la fin de sa carrière.

Nous avons déjà dit ailleurs que sans adopter ni blâmer les opinions de notre auteur sur une infinité d'objets , nous nous sommes très-sévèrement renfermés dans notre devoir d'éditeurs ; être impartiaux et fidèles , est ce que l'Europe attend de nous , le reste nous est étranger. (*Note du correspondant général de la société littéraire-typographique.*)

de son voyage en Prusse. Il y gagna la liberté de se moquer du pauvre théatin qui alla se plaindre au roi que *Voltaire* le faisait passer pour un sot dans les cours étrangères, et à qui le roi répondit que *c'était une chose convenue.*

Voltaire partit ; et *Piron*, à la tête de ses ennemis, l'accabla d'épigrammes et de chansons sur sa prétendue disgrâce. Ce *Piron* avait l'habitude d'insulter à tous les hommes célèbres qui essayaient des persécutions. Ses œuvres sont remplies des preuves de cette basse méchanceté. Il passait cependant pour un bon homme, parce qu'il était paresseux, et que n'ayant aucune dignité dans le caractère, il n'offensait pas l'amour propre des gens du monde.

Cependant, après avoir passé quelque temps avec le roi de Prusse, qui se refusait constamment à toute négociation avec la France, *Voltaire* eut l'adresse de saisir le véritable motif de ce refus : c'était la faiblesse qu'avait eue la France de ne pas déclarer la guerre à l'Angleterre, et de paraître, par cette conduite, demander la paix quand elle pouvait prétendre à en dicter les conditions.

Il revint alors à Paris, et rendit compte de son voyage. Le printemps suivant, le roi de Prusse déclara de nouveau la guerre à la reine d'Hongrie, et par cette diversion utile

força ses troupes d'évacuer l'Alsace. Ce service important, celui d'avoir pénétré, en passant à la Haie, les dispositions des Hollandais encore incertaines en apparence, n'obtint à *Voltaire* aucune de ces marques de considération dont il eût voulu se faire un rempart contre ses ennemis littéraires.

Le marquis d'*Argenson* fut appelé au ministère. Il mérite d'être compté parmi le petit nombre des gens en place qui ont aimé véritablement la philosophie et le bien public. Son goût pour les lettres l'avait lié avec *Voltaire*. Il l'employa plus d'une fois à écrire des manifestes, des déclarations, des dépêches qui pouvaient exiger dans le style de la correction, de la noblesse et de la mesure.

Tel fut le manifeste qui devait être publié par le prétendant à sa descente en Ecosse, avec une petite armée française que le duc de *Richelieu* aurait commandée. *Voltaire* eut alors l'occasion de travailler avec le comte de *Lalli*, jacobite zélé, ennemi acharné des Anglais, dont il a depuis défendu la mémoire avec tant de courage, lorsqu'un arrêt injuste, exécuté avec barbarie, le sacrifia au ressentiment de quelques employés de la compagnie des Indes.

Mais il eut dans le même temps un appui plus puissant, la marquise de *Pompadour*, avec laquelle

laquelle il avait été lié lorsqu'elle était encore madame d'Étiolle. Elle le chargea de faire une pièce pour le premier mariage du dauphin. Une charge de gentilhomme de la chambre, le titre d'historiographe de France, et enfin la protection de la cour, nécessaire pour empêcher la cabale des dévots de lui fermer l'entrée de l'académie française, furent la récompense de cet ouvrage. C'est à cette occasion qu'il fit ces vers :

Mon Henri quatre et ma Zaire,
 Et mon américaine Alzire,
 Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi ;
 J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire ;
 Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi ,
 Pour une farce de la foire.

C'était juger un peu trop sévèrement la Princesse de Navarre, ouvrage rempli d'une galanterie noble et touchante.

Cependant la faveur de la cour ne suffisait pas pour lui ouvrir les portes de l'académie. Il fut obligé, pour désarmer les dévots, d'écrire une lettre au père de *Latour*, où il protestait de son respect pour la religion, et, ce qui était bien plus nécessaire, de son attachement aux jésuites. Malgré l'adresse avec laquelle il ménage ses expressions dans

cette lettre, il valait mieux sans doute renoncer à l'académie, que d'avoir la faiblesse de l'écrire ; et cette faiblesse ferait inexcusable, s'il avait fait ce sacrifice à la vanité de porter un titre qui depuis long-temps ne pouvait plus honorer le nom de *Voltaire*. Mais il le fefait à sa fureté ; il croyait qu'il trouverait dans l'académie un appui contre la perfécution ; et c'était présumer trop du courage et de la justice de ses confrères.

Dans son discours à l'académie, il secoua le premier le joug de l'usage qui semblait condamner ces discours à n'être qu'une suite de complimens, plus encore que d'éloges. *Voltaire* osa parler dans le sien de littérature et de goût ; et son exemple est devenu, en quelque forte, une loi dont les académiciens gens de lettres osent rarement s'écarter. Mais il n'alla point jusqu'à supprimer les éternels éloges de *Richelieu*, de *Séguier* et de *Louis XIV* ; et jusqu'ici deux ou trois académiciens seulement ont eu le courage de s'en dispenser. Il parla de *Crébillon*, dans ce discours, avec la noble générosité d'un homme qui ne craint point d'honorer le talent dans un rival, et de donner des armes à ses propres détracteurs.

Un nouvel orage de libelles vint tomber sur lui, et il n'eut pas la force de les mépriser. La police était alors aux ordres d'un homme

qui avait passé quelques mois à la campagne avec madame de *Pompadour*. On arrêta un malheureux violon de l'opéra, nommé *Travenol*, qui, avec l'avocat *Rigoley de Juvigny*, colportait ces libelles. Le père de *Travenol*, vieillard de quatre-vingts ans, va chez *Voltaire* demander la grâce du coupable; toute sa colère cède au premier cri de l'humanité. Il pleure avec le vieillard, l'embrasse, le console, et court avec lui demander la liberté de son fils.

La faveur de *Voltaire* ne fut pas de longue durée. Madame de *Pompadour* fit accorder à *Crébillon* des honneurs qu'on lui refusait. *Voltaire* avait rendu constamment justice à l'auteur de *Rhadamiste*; mais il ne pouvait avoir l'humilité de le croire supérieur à celui d'*Alzire*, de *Mahomet* et de *Mérope*. Il ne vit dans cet enthousiasme exagéré pour *Crébillon* qu'un désir secret de l'humilier; et il ne se trompait pas.

Le poète, le bel esprit aurait pu conserver des amis puissans; mais ces titres cachaient dans *Voltaire* un philosophe, un homme plus occupé encore des progrès de la raison que de sa gloire personnelle.

Son caractère, naturellement fier et indépendant, se prêtait à des adulations ingénieuses; il prodiguait la louange, mais il conservait ses sentimens, ses opinions, et la

liberté de les montrer. Des leçons fortes ou touchantes sortaient du sein des éloges ; et cette manière de louer , qui pouvait réussir à la cour de *Frédéric* , devait blesser dans toute autre.

Il retourna donc encore à Cirey , et bientôt après à la cour de *Stanislas*. Ce prince , deux fois élu roi de Pologne , l'une par la volonté de *Charles XII* , l'autre par le vœu de la nation , n'en avait jamais possédé que le titre. Retiré en Lorraine où il n'avait encore que le nom de souverain , il réparait par ses bienfaits le mal que l'administration française faisait à cette province où le gouvernement paternel de *Léopold* avait réparé un siècle de dévastations et de malheurs. Sa dévotion ne lui avait ôté ni le goût des plaisirs ni celui des gens d'esprit. Sa maison était celle d'un particulier très-riche ; son ton , celui d'un homme simple et franc qui , n'ayant jamais été malheureux que parce qu'on avait voulu qu'il fût roi , n'était pas ébloui d'un titre dont il n'avait éprouvé que les dangers. Il avait désiré d'avoir à sa cour , ou plutôt chez lui , madame du Châtelet et *Voltaire*. L'auteur des *Saisons* , le seul poëte français qui ait réuni , comme *Voltaire* , l'ame et l'esprit d'un philosophe , vivait alors à Lunéville où il n'était connu que comme un jeune militaire aimable ; mais

ses premiers vers, pleins de raison, d'esprit et de goût, annonçaient déjà un homme fait pour honorer son siècle.

Voltaire menait à Lunéville une vie occupée, douce et tranquille, lorsqu'il eut le malheur d'y perdre son amie. *Madame du Châtelet* mourut au moment où elle venait de terminer sa traduction de *Newton* dont le travail forcé abrégé ses jours. Le roi vint consoler *Voltaire* dans sa chambre, et pleurer avec lui. Revenu à Paris, il se livra au travail; moyen de dissiper la douleur que la nature a donné à très-peu d'hommes. Ce pouvoir sur nos propres idées, cette force de tête que les peines de l'ame ne peuvent détruire, sont des dons précieux qu'il ne faut point calomnier en les confondant avec l'insensibilité. La sensibilité n'est point de la faiblesse, elle consiste à sentir les peines, et non à s'en laisser accabler. On n'en a pas moins une ame sensible et tendre, la douleur n'en a pas été moins vive, parce qu'on a eu le courage de la combattre, et que des qualités extraordinaires ont donné la force de la vaincre.

Voltaire se lassait d'entendre tous les gens du monde, et la plupart des gens de lettres, lui préférer *Crébillon*, moins par sentiment que pour le punir de l'universalité de ses talens; car on est toujours plus indulgent

pour les talens bornés à un seul genre , qui , paraissant une espèce d'instinct , et laissant en repos plus d'espèces d'amour propre , humilient moins l'orgueil.

Cette opinion de la supériorité de *Crébillon* était soutenue avec tant de passion que depuis , dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie* , M. d'*Alembert* eut besoin de courage pour accorder l'égalité à l'auteur d'*Alzire* et de *Méropé* , et n'osa porter plus loin la justice. Enfin *Voltaire* voulut se venger , et forcer le public à le mettre à sa véritable place , en donnant *Sémiramis* , *Oreste* et *Rome sauvée* , trois sujets que *Crébillon* avait traités. Toutes les cabales animées contre *Voltaire* s'étaient réunies pour faire obtenir un succès éphémère au *Catilina* de son rival , pièce dont la conduite est absurde et le style barbare , où *Cicéron* propose d'employer sa fille pour séduire *Catiline* , où un grand-prêtre donne aux amans des rendez-vous dans un temple , y introduit une courtisane en habit d'homme , et traite ensuite le sénat d'impie , parce qu'il y discute des affaires de la république.

Rome sauvée , au contraire , est un chef-d'œuvre de style et de raison ; *Cicéron* s'y montre avec toute sa dignité et toute son éloquence ; *César* y parle , y agit comme un homme fait pour soumettre Rome , accabler

ses ennemis de sa gloire, et se faire pardonner la tyrannie à force de talens et de vertus; *Catilina* y est un scélérat, mais qui cherche à excuser ses vices sur l'exemple, et ses crimes sur la nécessité. L'énergie républicaine et l'ame des Romains ont passé tout entières dans le poète.

Voltaire avait un petit théâtre où il essayait ses pièces. Il y joua souvent le rôle de *Cicéron*. Jamais, dit-on, l'illusion ne fut plus complète; il avait l'air de créer son rôle en le récitant; et quand, au cinquième acte, *Cicéron* reparaisait au sénat, quand il s'excusait d'aimer la gloire, quand il récitait ces beaux vers :

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire;
Des travaux des humains c'est le digne salaire.
Sénat, en vous servant il la faut acheter :
Qui n'ose la vouloir, n'ose la mériter.

alors le personnage se confondait avec le poète. On croyait entendre *Cicéron* ou *Voltaire* avouer et excuser cette faiblesse des grandes ames.

Il n'y avait qu'un beau rôle dans l'*Electre* de *Crébillon*, et c'était celui d'un personnage subalterne. *Oreste*, qui ne se connaît pas, est amoureux de la fille d'*Egiste*, qui a le malheur de s'appeler *Iphianasse*. L'implacable *Electre* a un tendre penchant pour le fils

d'*Egiste* ; c'est au milieu des furies qui conduisent au parricide un fils égaré et condamné par les dieux à cette horrible vengeance, que ces insipides amours remplissent la scène.

Voltaire sentit qu'il fallait rendre *Clytemnestre* intéressante par ses remords, la peindre plus faible que coupable, dominée par le cruel *Egiste*, mais honteuse de l'avoir aimé, et sentant le poids de sa chaîne comme celui de son crime. Si l'on compare cette pièce aux autres tragédies de *Voltaire*, on la trouvera sans doute bien inférieure à ses chefs-d'œuvre ; mais si on le compare à *Sophocle* qu'il voulait imiter, dont il voulait faire connaître aux Français le caractère et la manière de concevoir la tragédie, on verra qu'il a su en conserver les beautés, en imiter le style, en corriger les défauts, rendre *Clytemnestre* plus touchante, et *Electre* moins barbare. Aussi quand, malgré les cabales, ces beautés de tous les temps, transportées sur notre scène par un homme digne de servir d'interprète au plus éloquent des poètes grecs, forcèrent les applaudissemens, *Voltaire*, plus occupé des intérêts du goût que de sa propre gloire, ne put s'empêcher de crier au parterre, dans un mouvement d'enthousiasme : *Courage Athéniens, c'est du Sophocle.*

• La *Sémiramis* de *Crébillon* avait été oubliée

dès sa naissance. Celle de *Voltaire* est le même sujet que quinze ans auparavant il avait traité sous le nom d'Eriphyle, et qu'il avait retiré du théâtre, quoique la pièce eût été fort applaudie; il avait mieux senti aux représentations toutes les difficultés de ce sujet; il avait vu que, pour rendre intéressante une femme qui avait fait périr son mari dans la vue de régner à sa place, il fallait que l'éclat de son règne, ses conquêtes, ses vertus, l'étendue de son empire, forçaient au respect, et s'emparassent de l'ame des spectateurs; que la femme criminelle fût la maîtresse du monde, et eût les vertus d'un grand roi. Il sentit qu'en mettant sur le théâtre les prodiges d'une religion étrangère, il fallait, par la magnificence, le ton auguste et religieux du style, ne pas laisser à l'imagination le temps de se refroidir, montrer par-tout les dieux qu'on voulait faire agir, et couvrir le ridicule d'un miracle, en présentant sans cesse l'idée consolante d'un pouvoir divin, exerçant sur les crimes secrets des princes une vengeance lente, mais inévitable.

L'amour, révoltant dans *Oreste*, était nécessaire dans *Sémiramis*. Il fallait que *Ninias* eût une amante, pour qu'il pût aimer *Sémiramis*, répondre à ses bontés, se sentir entraîné vers elle avant de la connaître pour sa mère,

fans que l'horreur naturelle pour l'inceste se répandît sur le personnage qui doit exciter l'intérêt. Le style de Sémiramis, la majesté du sujet, la beauté du spectacle, le grand intérêt de quelques scènes, triomphèrent de l'envie et des cabales; mais on ne rendit justice que long-temps après à Oreste et à Rome sauvée.

Peut-être même n'est-on pas encore absolument juste. Et si on songe que tous les collèges, toutes les maisons où se forment les instituteurs particuliers, sont dévoués au fanatisme; que dans presque toutes les éducations on instruit les enfans à être injustes envers *Voltaire*, on n'en sera pas étonné.

Il fit ces trois pièces à Sceaux, chez madame la duchesse *du Maine*. Cette princesse aimait le bel esprit, les arts, la galanterie; elle donnait dans son palais une idée de ces plaisirs ingénieux et brillans qui avaient embelli la cour de *Louis XIV*, et ennobli ses faiblesses. Elle aimait *Cicéron*; et c'était pour le venger des outrages de *Crébillon* qu'elle excita *Voltaire* à faire Rome sauvée. Il avait envoyé Mahomet au pape; il dédia Sémiramis à un cardinal. Il se faisait un plaisir malin de montrer aux fanatiques français que des princes de l'Eglise savaient allier l'estime pour le talent au zèle de la religion, et ne croyaient pas servir le

christianisme en traitant comme ses ennemis, les hommes dont le génie exerçait sur l'opinion publique un empire redoutable.

Ce fut à cette époque qu'il consentit enfin à céder aux instances du roi de Prusse, et qu'il accepta le titre de chambellan, la grande croix de l'ordre du mérite, et une pension de vingt mille livres. Il se voyait, dans sa patrie, l'objet de l'envie et de la haine des gens de lettres, sans leur avoir jamais disputé ni places ni pension; sans les avoir humiliés par des critiques; sans s'être jamais mêlé d'aucune intrigue littéraire; après avoir obligé tous ceux qui avaient eu besoin de lui, cherché à se concilier les autres par des éloges, et saisi toutes les occasions de gagner l'amitié de ceux que l'amour propre avait rendus injustes.

Les dévots qui se souvenaient des Lettres philosophiques et de Mahomet, en attendant les occasions de le persécuter, cherchaient à décrier ses ouvrages et sa personne, employaient contre lui leur ascendant sur la première jeunesse, et celui que, comme directeurs, ils conservaient encore dans les familles bourgeoises et chez les dévotes de la cour. Un silence absolu pouvait seul le mettre à l'abri de la persécution; il n'aurait pu faire paraître aucun ouvrage sans être sûr que la

malignité y chercherait un prétexte pour l'accuser d'impiété, ou le rendre odieux au gouvernement. Madame de *Pompadour* avait oublié leur ancienne liaison dans une place où elle ne voulait plus que des esclaves. Elle ne lui pardonnait point de n'avoir pas souffert, avec assez de patience, les préférences accordées à *Crébillon*. *Louis XV* avait pour *Voltaire* une sorte d'éloignement. Il avait flatté ce prince plus qu'il ne convenait à sa propre gloire; mais l'habitude rend les rois presque insensibles à la flatterie publique. La seule qui les séduise est la flatterie adroite des courtisans qui, s'exerçant sur les petites choses, se répète tous les jours et fait choisir ses momens; qui consiste moins dans des louanges directes que dans une adroite approbation des passions, des goûts, des actions, des discours du prince. Un demi-mot, un signe, une maxime générale qui les rassure sur leurs faiblesses ou sur leurs fautes, font plus d'effet que les vers les plus dignes de la postérité. Les louanges des hommes de génie ne touchent que les rois qui aiment véritablement la gloire.

On prétend que *Voltaire* s'étant approché de *Louis XV* après la représentation du Temple de la gloire, où *Trajan*, donnant la paix au monde après ses victoires, reçoit la couronne

refusée aux conquérans , et réservée à un héros ami de l'humanité , et lui ayant dit : *Trajan est-il content ?* le roi fut moins flatté du parallèle que blessé de la familiarité.

M. d'Argenson n'avait pas voulu prêter à *Voltaire* son appui pour lui obtenir un titre d'associé libre dans l'académie des sciences , et pour entrer dans celle des belles-lettres , places qu'il ambitionnait alors comme un asile contre l'armée des critiques hebdomadaires que la police oblige à respecter les corps littéraires , excepté lorsque des corps ou des particuliers plus puissans croient avoir intérêt de les avilir , en les abandonnant aux traits de ces méprisables ennemis.

Voltaire alla donc à Berlin ; et le même prince qui le dédaignait , la même cour où il n'essuyait plus que des défagrémens , furent offensés de ce départ. On ne vit plus que la perte d'un homme qui honorait la France , et la honte de l'avoir forcé à chercher ailleurs un asile. Il trouva , dans le palais du roi de Prusse , la paix et presque la liberté , sans aucun autre assujettissement que celui de passer quelques heures avec le roi , pour corriger ses ouvrages , et lui apprendre les secrets de l'art d'écrire. Il soupa presque tous les jours avec lui. Ces soupers où la liberté était extrême , où l'on traitait avec une franchise

entière toutes les questions de la métaphysique et de la morale , où la plaisanterie la plus libre égayait ou tranchait les discussions les plus sérieuses , où le roi disparaissait presque toujours , pour ne laisser voir que l'homme d'esprit , n'étaient pour *Voltaire* qu'un délassement agréable. Le reste du temps était consacré librement à l'étude.

Il perfectionnait quelques-unes de ses tragédies , achevait le *Siècle de Louis XIV*, corrigeait la *Pucelle*, travaillait à son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et faisait le *Poème de la loi naturelle*, tandis que *Frédéric* gouvernait ses Etats sans ministre, inspectait et perfectionnait son armée, faisait des vers, composait de la musique, écrivait sur la philosophie et sur l'histoire. La famille royale protégeait les goûts de *Voltaire*; il adressait des vers aux princesses, jouait la tragédie avec les frères et les sœurs du roi; et, en leur donnant des leçons de déclamation, il leur apprenait à mieux sentir les beautés de notre poésie : car les vers doivent être déclamés, et on ne peut connaître la poésie d'une langue étrangère, si on n'a point l'habitude d'entendre réciter les vers par des hommes qui savent leur donner l'accent et le mouvement qu'ils doivent avoir.

Voilà ce que *Voltaire* appelait le palais

d'*Alcine* ; mais l'enchantement fut trop tôt dissipé. Les gens de lettres appelés plus anciennement que lui à Berlin, furent jaloux d'une préférence trop marquée, et surtout de cette espèce d'indépendance qu'il avait conservée, de cette familiarité qu'il devait aux grâces piquantes de son esprit, et à cet art de mêler la vérité à la louange, et de donner à la flatterie le ton de la galanterie et du badinage.

La Métrie dit à *Voltaire* que le roi, auquel il parlait un jour de toutes les marques de bonté dont il accablait son chambellan, lui avait répondu : *J'en ai encore besoin pour revoir mes ouvrages ; on suce l'orange, et on jette l'écorce.* Ce mot désenchantait *Voltaire*, et lui jeta dans l'ame une défiance qui ne lui permit plus de perdre de vue le projet de s'échapper. En même temps on dit au roi que *Voltaire* avait répondu un jour au général *Manstein* qui le pressait de revoir ses mémoires : *Le roi m'envoie son linge sale à blanchir, il faut que le vôtre attende.* Qu'une autre fois, en montrant sur la table un paquet de vers du roi, il avait dit dans un mouvement d'humeur : *Cet homme-là, c'est César et l'abbé Cottin.*

Cependant un penchant naturel rapprochait le monarque et le philosophe. *Frédéric* disait, long-temps après leur séparation, que jamais

il n'avait vu d'homme aussi aimable que *Voltaire*; et *Voltaire*, malgré un ressentiment qui jamais ne s'éteignit absolument, avouait que quand *Frédéric* le voulait, il était le plus aimable des hommes. Ils étaient encore rapprochés par un mépris ouvert pour les préjugés et les superstitions, par le plaisir qu'ils prenaient à en faire l'objet éternel de leurs plaisanteries, par un goût commun pour une philosophie gaie et piquante, par une égale disposition à chercher, à saisir, dans les objets graves, le côté qui prête au ridicule. Il paraissait que le calme devait succéder à de petits orages, et que l'intérêt commun de leur plaisir devait toujours finir par les rapprocher. La jalousie de *Maupertuis* parvint à les désunir sans retour.

Maupertuis, homme de beaucoup d'esprit, savant médiocre, et philosophe plus médiocre encore, était tourmenté de ce désir de la célébrité qui fait choisir les petits moyens lorsque les grands nous manquent, dire des choses bizarres quand on n'en trouve point de piquantes qui soient vraies, généraliser des formules si l'on ne peut en inventer, et entasser des paradoxes quand on n'a point d'idées neuves. On l'avait vu à Paris sortir de la chambre, ou se cacher derrière un paravent, quand un autre occupait la société
plus.

plus que lui ; et à Berlin ; comme à Paris , il eût voulu être par-tout le premier , à l'académie des sciences comme au souper du roi. Il devait à *Voltaire* une grande partie de sa réputation , et l'honneur d'être le président perpétuel de l'académie de Berlin , et d'y exercer la prépondérance sous le nom du prince.

Mais quelques plaisanteries échappées à *Voltaire* sur ce que *Maupertuis* , ayant voulu suivre le roi de Prusse à l'armée , avait été pris à Molwitz , l'aigrirent contre lui ; et il se plaignit avec humeur. *Voltaire* lui répondit avec amitié , et l'apaisa en faisant quatre vers pour son portrait. Quelques années après , *Maupertuis* trouva très-mauvais que *Voltaire* n'eût point parlé de lui dans son discours de réception à l'académie française ; mais l'arrivée de *Voltaire* à Berlin acheva de l'aigrir. Il le voyait l'ami du souverain dont il n'était parvenu qu'à devenir un des courtisans , et donner des leçons à celui dont il recevait des ordres.

Voltaire entouré d'ennemis , se défiant de la constance des sentimens du roi , regrettait en secret son indépendance , et cherchait à la recouvrer. Il imagine de se servir d'un juif pour faire sortir du Brandebourg une partie de ses fonds. Ce juif trahit sa confiance ;

et pour se venger de ce que *Voltaire* s'en est aperçu à temps, et n'a pas voulu se laisser voler, il lui fait un procès absurde, sachant que la haine n'est pas difficile en preuves. Le roi, pour punir *son ami* d'avoir voulu conserver son bien et sa liberté, fait semblant de le croire coupable, a l'air de l'abandonner, et l'exclut même de sa présence jusqu'à la fin du procès. *Voltaire* s'adresse à *Maupertuis* dont la haine ne s'était pas encore manifestée, et le prie de prendre sa défense auprès du chef de ses juges. *Maupertuis* le refuse avec hauteur. *Voltaire* s'aperçoit qu'il a un ennemi de plus. Enfin ce ridicule procès eut l'issue qu'il devait avoir; le juif fut condamné, et *Voltaire* lui fit grâce. Alors le roi le rappelle auprès de lui, et ajoute à ses anciennes bontés, de nouvelles marques de considération, telle que la jouissance d'un petit château près de Potsdam.

Cependant la haine veillait toujours, et attendait ses momens. *La Beaumelle*, né en Languedoc d'une famille protestante, d'abord apprenti ministre à Genève, puis bel esprit français en Danemarck, renvoyé bientôt de Copenhague, vint chercher fortune à Berlin, n'ayant pour titre de gloire qu'un libelle qu'il venait de publier. Il va chez *Voltaire*, lui présente son livre où *Voltaire* lui-même

est maltraité, où *la Beaumelle* compare aux singes, aux nains qu'on avait autrefois dans certaines cours, les beaux esprits appelés à celle de Prusse, parmi lesquels il venait lui-même solliciter une place. Cette ridicule étourderie fut un moment l'objet des plaisanteries du souper du roi. *Maupertuis* rapporta ces plaisanteries à *la Beaumelle*, en chargea *Voltaire* seul, lui fit un ennemi irréconciliable, et s'assura d'un instrument qui servirait sa haine par de honteux libelles, sans que sa dignité de président d'académie en fût compromise.

Maupertuis avait besoin de secours; il venait d'avancer un nouveau principe de mécanique, celui de *la moindre action*. Ce principe à qui l'illustre *Euler* faisait l'honneur de le défendre, en même temps qu'il en apprenait à l'auteur même toute l'étendue et le véritable usage, essuya beaucoup de contradictions. *Koëning* non-seulement le combattit, mais il prétendit de plus qu'il n'était pas nouveau, et cita un fragment d'une lettre de *Leibnitz*, où ce principe se trouvait indiqué. *Maupertuis* instruit par *Koëning* même qu'il n'a qu'une copie de la lettre de *Leibnitz*, imagine de le faire sommer juridiquement, par l'académie de Berlin, de produire l'original. *Koëning* mande qu'il tient sa copie du malheureux *Hienzi*, décapité

long-temps auparavant pour avoir voulu délivrer les habitans du canton de Berne de la tyrannie du sénat. La lettre ne se trouva plus dans ce qui pouvait rester de ses papiers ; et l'académie, moitié crainte, moitié bassesse, déclara *Koënic* indigne du titre d'académicien, et le fit rayer de la liste. *Maupertuis* ignorait apparemment que l'opinion générale des savans peut seule donner ou enlever les découvertes ; mais qu'il faut qu'elle soit libre et volontairement énoncée ; et qu'une forme solennelle, en la rendant suspecte, peut lui ôter son autorité et sa force.

Voltaire avait connu *Koënic* chez madame du Châtelet, à laquelle il était venu donner des leçons de leibnitianisme ; il avait conservé de l'amitié pour lui, quoiqu'il se fût permis quelquefois de le plaisanter pendant son séjour en France. Il n'aimait pas *Maupertuis*, et haïssait la persécution sous quelque forme qu'elle tourmentât les hommes : il prit donc ouvertement le parti de *Koënic*, et publia quelques ouvrages où la raison et la justice étaient assaisonnées d'une plaisanterie fine et piquante. *Maupertuis* intéressa l'amour propre du roi à l'honneur de son académie, et obtint de lui d'exiger de *Voltaire* la promesse de ne plus se moquer ni d'elle ni de son président. *Voltaire* le promit. Malheureusement le roi qui avait

ordonné le silence, se crut dispensé de le garder. Il écrivit des plaisanteries qui se partageaient, mais avec un peu d'inégalité, entre *Maupertuis* et *Voltaire*. Celui-ci crut que, par cette conduite, le roi lui rendait sa parole, et que le privilège de se moquer seul des deux partis ne pouvait être compris dans la prérogative royale. Il profita donc d'une permission générale, anciennement obtenue, pour faire imprimer la Diatribe d'*Akakia*, et dévouer *Maupertuis* à un ridicule éternel.

Le roi rit; il aimait peu *Maupertuis*, et ne pouvait l'estimer; mais jaloux de son autorité, il fit brûler cette plaisanterie par le bourreau: manière de se venger qu'il est assez singulier qu'un roi philosophe ait empruntée de l'inquisition.

Voltaire outragé: lui renvoya sa croix, sa clef et le brevet de sa pension, avec ces quatre vers:

Je les reçus avec tendresse,
 Je les renvoie avec douleur,
 Comme un amant, dans sa jalouse ardeur,
 Rend le portrait de sa maîtresse.

Il ne soupirait qu'après la liberté; mais pour l'obtenir, il ne suffisait pas qu'il eût renvoyé ce qu'il avait d'abord appelé *de*

magnifiques bagatelles, mais qu'il ne nommait plus que *les marques de la servitude*. Il écrivait de Berlin où il était malade, pour demander une permission de partir. Le roi de Prusse, qui ne voulait que l'humilier et le conserver, lui envoyait du quinquina, mais point de permission. Il écrivait qu'il avait besoin des eaux de Plombières; on lui répondait qu'il y en avait d'aussi bonnes en Silésie.

Enfin *Voltaire* prend le parti de demander à voir le roi : il se flatte que sa vue réveillera des sentimens qui étaient plutôt révoltés qu'éteints. On lui renvoie ses anciennes breloques. Il court à Potsdam, voit le roi; quelques instans suffirent pour tout changer. La familiarité renaît, la gaieté reparait, même aux dépens de *Maupertuis*; et *Voltaire* obtint la permission d'aller à Plombières, mais en promettant de revenir : promesse peut-être peu sincère, mais aussi obligeait-elle moins qu'une parole donnée entre égaux; et les cent cinquante mille hommes qui gardaient les frontières de la Prusse, ne permettaient pas de la regarder comme faite avec une entière liberté.

Voltaire se hâta de se rendre à Leipfick où il s'arrêta pour réparer ses forces épuisées par cette longue persécution. *Maupertuis* lui envoie un cartel ridicule qui n'a d'autre effet que

d'ouvrir une nouvelle source à ses intarissables plaisanteries. De Leipfick il va chez la duchesse de *Saxe-Gotha*, princesse supérieure aux préjugés, qui cultivait les lettres et aimait la philosophie. Il y commença pour elle ses *Annales de l'Empire*.

De *Gotha* il part pour *Plombières*, et prend la route de *Francfort*. *Maupertuis* voulait une vengeance : son cartel n'avait pas réussi, les libelles de *la Beaumelle* ne lui suffisaient pas. Ce malheureux second avait été forcé de quitter *Berlin* après une aventure ridicule, et quelques semaines de prison ; il s'était enfui de *Gotha* avec une femme de chambre qui vola sa maîtresse en partant ; ses libelles l'avaient fait chasser de *Francfort* ; et à peine arrivé à *Paris*, il s'était fait mettre à la *bastille*. Il fallut donc que le président de l'académie de *Berlin* cherchât un autre vengeur. Il excita l'humeur du roi de *Prusse*. La lenteur du voyage de *Voltaire*, son séjour à *Gotha*, un placement considérable sur sa tête et celle de madame *Denis* sa nièce, fait sur le duc de *Virtemberg*, tout annonçait la volonté de quitter pour jamais la *Prusse* ; et *Voltaire* avait emporté avec lui le recueil des œuvres poétiques du roi, alors connu seulement des beaux esprits de la cour.

On fit craindre à *Frédéric* une vengeance

qui pouvait être terrible, même pour un poète couronné; au moins il était possible que *Voltaire* se crût en droit de reprendre les vers qu'il avait donnés, ou d'avertir de ceux qu'il avait corrigés. Le roi donna ordre à un fripon breveté qu'il entretenait à Francfort pour y acheter ou y voler des hommes, d'arrêter *Voltaire*, et de ne le relâcher que lorsqu'il aurait rendu sa croix, sa clef, le brevet de pension, et les vers que *Freitag* appelait l'*œuvre de poeshies du roi son maître*. Malheureusement ces volumes étaient restés à Leipfick. *Voltaire* fut étroitement gardé pendant trois semaines; madame *Denis* sa nièce qui était venue au devant de lui, fut traitée avec la même rigueur. Des gardes veillaient à leur porte. Un satellite de *Freitag* restait dans la chambre de chacun d'eux, et ne les perdait pas de vue, tant on craignait que l'*œuvre de poeshies* ne pût s'échapper. Enfin on remit entre les mains de *Freitag* ce précieux dépôt; et *Voltaire* fut libre, après avoir été cependant forcé de donner de l'argent à quelques aventuriers qui profitèrent de l'occasion pour lui faire des petits procès. Echappé de Francfort, il vint à Colmar.

Le roi de Prusse, honteux de sa ridicule colère, désavoua *Freitag*; mais il eut assez de
morale

morale pour ne pas le punir d'avoir obéi. Il est étrange qu'une ville qui se dit libre, laisse une puissance étrangère exercer de telles vexations au milieu de ses murs; mais la liberté et l'indépendance ne sont jamais pour le faible qu'un vain nom. *Frédéric*, dans le temps de sa passion pour *Voltaire*, lui baifait souvent les mains, dans le transport de son enthousiasme; et *Voltaire* comparant, après sa sortie de Francfort, ces deux époques de sa vie, répétait à ses amis : *Il a cent fois baisé cette main qu'il vient d'enchaîner.*

Il n'avait publié à Berlin que le *Siècle de Louis XIV*, la seule histoire de ce règne que l'on puisse lire. C'est sur le témoignage des anciens courtisans de *Louis XIV*, ou de ceux qui avaient vécu dans leur société, qu'il raconte un petit nombre d'anecdotes choisies avec discernement parmi celles qui peignent l'esprit et le caractère des personnages et du siècle même. Les événemens politiques ou militaires y sont racontés avec intérêt et avec rapidité : tout y est peint à grands traits. Dans des chapitres particuliers, il rapporte ce que *Louis XIV* a fait pour la réforme des lois ou des finances, pour l'encouragement du commerce et de l'industrie; et on doit lui pardonner d'en avoir parlé suivant l'opinion des hommes les plus éclairés du temps où il

écrivait, et non d'après des lumières qui n'existaient pas encore.

Ses chapitres sur le calvinisme, le jansénisme, le quiétisme, la dispute sur les cérémonies chinoises, sont les premiers modèles de la manière dont un ami prudent de la vérité doit parler de ces honteuses maladies de l'humanité, lorsque le nombre et le pouvoir de ceux qui en sont encore atteints obligent de soulever avec adresse le voile qui en cache la turpitude. On peut lui reprocher seulement une sévérité trop grande contre les calvinistes qui ne se rendirent coupables que lorsqu'on les força de le devenir, et dont les crimes ne furent en quelque sorte que les représailles des assassinats juridiques exercés contre eux dans quelques provinces.

Les découvertes dans les sciences, les progrès des arts, sont exposés avec clarté, avec exactitude, avec impartialité, et les jugemens toujours dictés par une raison saine et libre, par une philosophie indulgente et douce.

La Liste des écrivains du siècle de *Louis XIV* est un ouvrage neuf. On n'avait pas encore imaginé de peindre ainsi, par un trait, par quelques lignes, des philosophes, des savans, des littérateurs, des poètes, sans sécheresse

comme sans prétention, avec un goût sûr et une précision presque toujours piquante.

Cet ouvrage apprit aux étrangers à connaître *Louis XIV*, défiguré chez eux dans une foule de libelles, et à respecter une nation qu'ils n'avaient vue jusque-là qu'aux travers des préventions de la jalousie et de la haine. On fut moins indulgent en France. Les esclaves par état et par caractère furent indignés qu'un français eût osé trouver des faiblesses dans *Louis XIV*. Les gens à préjugés furent scandalisés qu'il eût parlé avec liberté des fautes des généraux, et des défauts des grands écrivains; d'autres lui reprochaient, avec plus de justice à quelques égards, trop d'indulgence ou d'enthousiasme. Mais l'histoire d'un pays n'est jamais jugée avec impartialité que par les étrangers; une foule d'intérêts, de préventions, de préjugés, corrompt toujours le jugement des compatriotes.

Voltaire passa près de deux années en Alsace. C'est pendant ce séjour qu'il publia les *Annales de l'Empire*, le seul des abrégés chronologiques qu'on puisse lire de suite, parce qu'il est écrit d'un style rapide, et rempli de résultats philosophiques exprimés avec énergie. Ainsi *Voltaire* a été encore un modèle dans ce genre dont son amitié pour le président *Hénault* lui a fait exagérer le mérite et l'utilité.

Il avait d'abord songé à s'établir en Alsace ; mais malheureusement les jésuites essayèrent de le convertir , et n'ayant pu y réussir , répandirent contre lui ces calomnies sourdes qui annoncent et préparent la persécution. *Voltaire* fit une tentative pour obtenir , non la permission de revenir à Paris (il en eut toujours la liberté) , mais l'assurance qu'il n'y ferait pas désagréable à la cour. Il connaissait trop la France pour ne pas sentir qu'odieux à tous les corps puissans par son amour pour la vérité , il deviendrait bientôt l'objet de leur persécution , si on pouvait être sûr que Versailles le laisserait opprimer.

La réponse ne fut pas rassurante. *Voltaire* se trouva sans asile dans sa patrie dont son nom soutenait l'honneur , alors avili dans l'Europe par les ridicules querelles des billets de confession , et au moment même où il venait d'élever , dans son Siècle de *Louis XIV* , un monument à sa gloire. Il se détermina à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. A son passage par Lyon , le cardinal de *Tencin* , si fameux par la conversion de *Lafs* et le concile d'Embrun , lui fit dire qu'il ne pouvait lui donner à dîner , parce qu'il était mal avec la cour : mais les habitans de cette ville opulente , où l'esprit du commerce n'a point étouffé le goût des lettres , le dédommagèrent

de l'impolitesse politique de leur archevêque. Alors, pour la première fois, il reçut les honneurs que l'enthousiasme public rend au génie. Ses pièces furent jouées devant lui, au bruit des acclamations d'un peuple enivré de la joie de posséder celui à qui il devait de si nobles plaisirs; mais il n'osa se fixer à Lyon. La conduite du cardinal l'avertissait qu'il n'était pas assez loin de ses ennemis.

Il passa par Genève pour consulter *Tronchin*. La beauté du pays, l'égalité qui paraissait y régner, l'avantage d'être hors de la France, dans une ville où l'on ne parlait que français, la liberté de penser plus étendue que dans un pays monarchique et catholique, celle d'imprimer, fondée à la vérité moins sur les lois que sur les intérêts du commerce, tout le déterminait à y choisir sa retraite.

Mais il vit bientôt qu'une ville où l'esprit de rigorisme et de pédantisme, apporté par *Calvin*, avait jeté des racines profondes; où la vanité d'imiter les républiques anciennes, et la jalousie des pauvres contre les riches, avaient établi des lois somptuaires; où les spectacles révoltaient à la fois le fanatisme calviniste et l'austérité républicaine, n'était pour lui un séjour ni agréable ni sûr; il voulut avoir contre la persécution des catholiques un asile sur les terres de Genève, et

une retraite en France contre l'humeur des réformés, et prit le parti d'habiter alternativement d'abord Tournay, puis Ferney en France, et les Délices aux portes de Genève. C'est là qu'il fixa enfin sa demeure avec madame Denis sa nièce, alors veuve et sans enfans, libre de se livrer à son amitié pour son oncle, et de reconnaître le soin paternel qu'il avait pris d'augmenter son aisance. Elle se chargea d'assurer sa tranquillité, et son indépendance domestique, de lui épargner les soins fatigans du détail d'une maison. C'était tout ce qu'il était obligé de devoir à autrui. Le travail était pour lui une source inépuisable de jouissances; et, pour que tous ses momens fussent heureux, il suffisait qu'ils fussent libres.

Jusqu'ici nous avons décrit la vie orageuse d'un poëte philosophe, à qui son amour pour la vérité, et l'indépendance de son caractère avaient fait encore plus d'ennemis que ses succès, qui n'avait répondu à leurs méchancetés que par des épigrammes ou plaifantes ou terribles, et dont la conduite avait été plus souvent inspirée par le sentiment qui le dominait dans chaque circonstance, que combinée d'après un plan formé par sa raison.

Maintenant dans la retraite, éloigné de

toutes les illusions , de tout ce qui pouvait élever en lui des passions personnelles et passagères , nous allons le voir abandonné à ses passions dominantes et durables , l'amour de la gloire , le besoin de produire , plus puissant encore , et le zèle pour la destruction des préjugés , la plus forte et la plus active de toutes celles qu'il a connues. Cette vie paisible , rarement troublée par des menaces de persécution plutôt que par des persécutions réelles , sera embellie , non-seulement comme ses premières années , par l'exercice de cette bienfaisance particulière , qualité commune à tous les hommes dont le malheur ou la vanité n'ont point endurci l'ame et corrompu la raison , mais par des actions de cette bienfaisance courageuse et éclairée , qui , en adoucissant les maux de quelques individus , sert en même temps l'humanité entière.

C'est ainsi qu'indigné de voir un ministère corrompu poursuivre la mort du malheureux *Bing* , pour couvrir ses propres fautes , et flatter l'orgueil de la populace anglaise , il employa , pour sauver cette innocente victime du machiavélisme de *Pitt* , tous les moyens que le génie de la pitié put lui inspirer , et seul éleva sa voix contre l'injustice , tandis que l'Europe étonnée contemplait en silence cet exemple d'atrocité antique que l'Angle-

terre ofait donner dans un fiècle d'humanité et de lumières.

Le premier ouvrage qui fortit de fa retraite fut la tragédie de l'Orphelin de la Chine, compofée pendant fon féjour en Alface, lorsqu'efpérant pouvoir vivre à Paris, il voulait qu'un fuccès au théâtre raffurât fes amis et forçât fes ennemis au filence.

Dans les commencemens de l'art tragique, les poètes étaient affurés de frapper les efprits en donnant à leurs perfonnages des fentimens contraires à ceux de la nature, en facrifiant ces fentimens que chaque homme porte au fond du cœur, aux paffions plus rares de la gloire, du patriotifme exagéré, du dévouement à fes princes.

Comme alors la raifon eft encore moins formée que le goût, l'opinion commune feconde ceux qui emploient ces moyens, ou eft entraînée par eux. *Léontine* dut inspirer de l'admiration, et la hauteur de fon caractère lui faire pardonner le facrifice de fon fils, par un parterre idolâtre de fon prince. Mais quand ces moyens de produire des effets en s'écartant de la nature, commencent à s'épuifer; quand l'art fe perfectionne, alors il eft forcé de fe rapprocher de la raifon, et de ne plus chercher de reflources que dans la nature même. Cependant telle eft la

force de l'habitude, que le sacrifice de *Zamti* fondé, à la vérité, sur des motifs plus nobles, plus puissans que celui de *Léontine*, expié par ses larmes, par ses regrets, avait séduit les spectateurs. A la première représentation de l'Orphelin, ces vers d'*Idamé*, si vrais, si philosophiques,

La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
Les devoirs, les liens des nations entières;
Ces lois viennent des dieux, le reste est des humains,

n'excitèrent d'abord que l'étonnement; les spectateurs balancèrent, et le cri de la nature eut besoin de la réflexion pour se faire entendre. C'est ainsi qu'un grand poëte peut quelquefois décider les esprits flottans entre d'anciennes erreurs et les vérités qui, pour en prendre la place, attendent qu'un dernier coup achève de renverser la barrière chancelante que le préjugé leur oppose. Les hommes n'osent souvent s'avouer à eux-mêmes les progrès lents que la raison a faits dans leur esprit, mais ils sont prêts à la suivre, si, en la leur présentant d'une manière vive et frappante, on les force à la reconnaître. Aussi ces mêmes vers n'ont plus été entendus qu'avec transport, et *Voltaire* eut le plaisir d'avoir vengé la nature.

Cette pièce est le triomphe de la vertu sur la force, et des lois sur les armes. Jusqu'alors, excepté dans Mahomet, on n'avait pu réussir à rendre amoureux, sans l'avilir, un de ces hommes dont le nom impose à l'imagination, et présente l'idée d'une force d'ame extraordinaire. *Voltaire* vainquit pour la seconde fois cette difficulté. L'amour de *Gengis-kan* intéresse malgré la violence et la férocité de son caractère, parce que cet amour est vrai, passionné; parce qu'il lui arrache l'aveu du vide que son cœur éprouve au milieu de sa puissance; parce qu'il finit par sacrifier cet amour à sa gloire, et sa fureur des conquêtes au charme, nouveau pour lui, des vertus pacifiques.

Le repos de *Voltaire* fut bientôt troublé par la publication de la Pucelle.

Ce poëme qui réunit la licence et la philosophie, où la vérité prend le masque d'une gaieté fatirique et voluptueuse, commencé vers 1730, n'avait jamais été achevé. L'auteur en avait confié les premiers essais à un petit nombre de ses amis et à quelques princes. Le seul bruit de son existence lui avait attiré des menaces, et il avait pris, en ne l'achevant pas, le moyen le plus sûr d'éviter la tentation dangereuse de le rendre public. Malheureusement on laissa multiplier les copies; une

d'elles tomba entre des mains avides et ennemies ; et l'ouvrage parut, non-seulement avec les défauts que l'auteur y avait laissés, mais avec des vers ajoutés par les éditeurs, et remplis de grossièreté, de mauvais goût, de traits satiriques qui pouvaient compromettre la pureté de *Voltaire*. L'amour du gain, le plaisir de faire attribuer leurs mauvais vers à un grand poète, le plaisir plus méchant de l'exposer à la persécution, furent les motifs de cette infidélité dont *la Beaumelle* et l'ex-capucin *Maubert* ont partagé l'honneur.

Ils ne réussirent qu'à troubler un moment le repos de celui qu'ils voulaient perdre. Ses amis détournèrent la persécution, en prouvant que l'ouvrage était falsifié ; et la haine des éditeurs le servit malgré eux.

Mais cette infidélité l'obligea d'achever la *Pucelle*, et de donner au public un poème dont l'auteur de *Mahomet* et du *Siècle de Louis XIV* n'eut plus à rougir. Cet ouvrage excita un enthousiasme très-vif dans une classe nombreuse de lecteurs, tandis que les ennemis de *Voltaire* affectèrent de le décrier comme indigne d'un philosophe, et presque comme une tache pour les œuvres et même pour la vie du poète.

Mais, si l'on peut regarder comme utile le projet de rendre la superstition ridicule aux

yeux des hommes livrés à la volupté , et destinés , par la faiblesse même qui les entraîne au plaisir , à devenir un jour les victimes infortunées ou les instrumens dangereux de ce vil tyran de l'humanité ; si l'affectation de l'austérité dans les mœurs , si le prix excessif attaché à leur pureté , ne fait que servir les hypocrites qui , en prenant le masque facile de la chasteté , peuvent se dispenser de toutes les vertus , et couvrir d'un voile sacré les vices les plus funestes à la société , la dureté de cœur et l'intolérance ; si en accoutumant les hommes à regarder comme autant de crimes , des fautes dont ceux qui ont de l'honneur et de la conscience ne sont pas exempts , on étend sur les âmes même les plus pures , le pouvoir de cette caste dangereuse qui , pour gouverner et troubler la terre , s'est rendue exclusivement l'interprète de la justice céleste : alors on ne verra dans l'auteur de la Pucelle que l'ennemi de l'hypocrisie et de la superstition.

Voltaire lui-même , en parlant de *la Fontaine* , a remarqué avec raison que des ouvrages où la volupté est mêlée à la plaisanterie , amusent l'imagination sans l'échauffer et sans la séduire ; et si des images voluptueuses et gaies sont pour l'imagination une source de plaisirs qui allègent le poids de l'ennui , diminuent le

malheur des privations , délassent un esprit fatigué par le travail , remplissent des momens que l'ame abattue ou épuisée ne peut donner ni à l'action ni à une méditation utile , pourquoi priver les hommes d'une ressource que leur offre la nature ? Quel effet résultera-t-il de ces lectures ? aucun , sinon de disposer les hommes à plus de douceur et d'indulgence. Ce n'étaient point de pareils livres que lisaient *Gérard* ou *Clément* , et que les satellites de *Cromwel* portaient à l'arçon de leur selle.

Deux ouvrages bien différens parurent à la même époque , le poëme sur la Loi naturelle , et celui de la Destruction de Lisbonne. Exposer la morale dont la raison révèle les principes à tous les hommes , dont ils trouvent la sanction au fond de leur cœur , et à laquelle le remords les avertit d'obéir ; montrer que cette loi générale est la seule qu'un DIEU , père commun des hommes , ait pu leur donner , puisqu'elle est la seule qui soit la même pour tous ; prouver que le devoir des particuliers est de se pardonner réciproquement leurs erreurs , et celui des souverains d'empêcher par une sage indifférence ces vaines opinions , appuyées par le fanatisme et par l'hypocrisie , de troubler la paix de leurs peuples : tel est l'objet du poëme de la Loi naturelle.

Ce poëme , le plus bel hommage que jamais l'homme ait rendu à la Divinité , excita la colère des dévots qui l'appelaient le poëme de la religion naturelle , quoiqu'il n'y fût question de religion que pour combattre l'intolérance , et qu'il ne pût exister de religion naturelle. Il fut brûlé par le parlement de Paris qui commençait à s'effrayer des progrès de la raison autant que de ceux du molinisme. Conduit à cette époque par quelques chefs ou aveuglés par l'orgueil , ou égarés par une fausse politique , il crut qu'il lui serait plus facile d'arrêter les progrès des lumières , que de mériter le suffrage des hommes éclairés. Il ne sentit pas le besoin qu'il avait de l'opinion publique , ou méconnut ceux à qui il était donné de la diriger , et se déclara l'ennemi des gens de lettres , précisément à l'instant où le suffrage des gens de lettres français commençait à exercer quelque influence sur la France même et sur l'Europe.

Cependant le poëme de *Voltaire* , commenté depuis dans plusieurs livres célèbres , est encore celui où la liaison de la morale avec l'existence d'un DIEU , est exposée avec le plus de force et de raison ; et trente ans plus tard ce qui avait été brûlé comme impie , eût paru presque un ouvrage religieux.

Dans le poëme sur le Désastre de Lisbonne ,

Voltaire s'abandonne au sentiment de terreur et de mélancolie que ce malheur lui inspire; il appelle au milieu de ces ruines sanglantes les tranquilles sectateurs de l'optimisme; il combat leurs froides et puériles raisons avec l'indignation d'un philosophe profondément sensible aux maux de ses semblables; il expose dans toute leur force les difficultés sur l'origine du mal, et avoue qu'il est impossible à l'homme de les résoudre. Ce poëme, dans lequel, à l'âge de plus de soixante ans, l'ame de *Voltaire*, échauffée par la passion de l'humanité, a toute la verve et tout le feu de la jeunesse, n'est pas le seul ouvrage qu'il voulut opposer à l'optimisme.

Il publia *Candide*, un de ses chefs-d'œuvre dans le genre des romans philosophiques, qu'il transporta d'Angleterre en France en le perfectionnant. Ce genre a le malheur de paraître facile; mais il exige un talent rare, celui de savoir exprimer par une plaisanterie, par un trait d'imagination, ou par les événemens même du roman, les résultats d'une philosophie profonde, sans cesser d'être naturelle et piquante, sans cesser d'être vraie. Il faut donc choisir ceux de ces résultats qui n'ont besoin ni de développemens ni de preuves; éviter à la fois et ce qui étant commun ne vaut pas la peine d'être répété,

et ce qui étant ou trop abstrait ou trop neuf encore , n'est fait que pour un petit nombre d'esprits. Il faut être philosophe , et ne point le paraître.

En même temps peu de livres de philosophie sont plus utiles ; ils sont lus par des hommes frivoles que le nom seul de philosophe rebute ou attriste , et que cependant il est important d'arracher aux préjugés , et d'opposer au grand nombre de ceux qui sont intéressés à les défendre. Le genre humain serait condamné à d'éternelles erreurs , si , pour l'en affranchir , il fallait étudier ou méditer les preuves de la vérité. Heureusement la justesse naturelle de l'esprit y peut suppléer pour les vérités simples qui sont aussi les plus nécessaires. Il suffit alors de trouver un moyen de fixer l'attention des hommes inappliqués , et surtout de graver ces vérités dans leur mémoire. Telle est la grande utilité des romans philosophiques , et le mérite de ceux de *Voltaire* , où il a surpassé également et ses imitateurs et ses modèles.

Une traduction libre de l'Ecclésiaste et d'une partie du Cantique des cantiques , suivit de près *Candide*.

On avait persuadé à madame de *Pompadour* qu'elle ferait un trait de politique profonde en prenant le masque de la dévotion ; que
par-là

par-là elle se mettrait à l'abri des scrupules et de l'inconstance du roi, et qu'en même temps elle calmerait la haine du peuple. Elle imagina de faire de *Voltaire* un des acteurs de cette comédie. Le duc de *la Vallière* lui proposa de traduire les psaumes et les ouvrages sapientiaux; l'édition aurait été faite au Louvre, et l'auteur serait revenu à Paris sous la protection de la dévote favorite. *Voltaire* ne pouvait devenir hypocrite, pas même pour être cardinal, comme on lui en fit entrevoir l'espérance à peu près dans le même temps. Ces sortes de propositions se font toujours trop tard; et si on les fait à temps, elles ne seraient pas d'une politique bien sûre: celui qui devait être un ennemi dangereux, deviendrait souvent un allié plus dangereux encore. Supposez *Calvin* ou *Luther* appelés à la pourpre, lorsqu'ils pouvaient encore l'accepter sans honte, et voyez ce qu'ils auraient osé. On ne satisfait pas, avec les hochets de la vanité, les âmes dominées par l'ambition de régner sur les esprits; on leur fournit des armes nouvelles.

Cependant *Voltaire* fut tenté de faire quelques essais de traduction, non pour rétablir sa réputation religieuse, mais pour exercer son talent dans un genre de plus. Lorsqu'ils parurent, les dévots s'imaginèrent qu'il n'avait

voulu que parodier ce qu'il avait traduit, et crièrent au scandale. Ils n'imaginaient pas que *Voltaire* avait adouci et purifié le texte ; que son *Ecclésiaste* était moins matérialiste, et son *Cantique* moins indécent que l'original sacré. Ces ouvrages furent donc encore brûlés. *Voltaire* s'en vengea par une lettre remplie à la fois d'humeur et de gaieté, où il se moque de cette hypocrisie de mœurs, vice particulier aux nations modernes de l'Europe, et qui a contribué plus qu'on ne croit à détruire l'énergie de caractère qui distingue les nations antiques.

En 1757 parut la première édition de ses œuvres, véritablement faite sous ses yeux. Il avait tout revu avec une attention sévère, fait un choix éclairé, mais rigoureux, parmi le grand nombre de pièces fugitives échappées à sa plume, et y avait ajouté son immortel *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

Long-temps *Voltaire* s'était plaint que, chez les modernes surtout, l'histoire d'un pays fût celle de ses rois ou de ses chefs ; qu'elle ne parlât que des guerres, des traités ou des troubles civils ; que l'histoire des mœurs, des arts, des sciences, celle des lois, de l'administration publique, eût été presque oubliée. Les anciens même, où l'on trouve plus de détails sur les mœurs, sur la politique

intérieure, n'ont fait en général que joindre à l'histoire des guerres, celle des factions populaires. On croirait, en lisant ces historiens, que le genre-humain n'a été créé que pour servir à faire briller les talens politiques ou militaires de quelques individus, et que la société a pour objet, non le bonheur de l'espèce entière, mais le plaisir d'avoir des révolutions à lire ou à raconter.

Voltaire forma le plan d'une histoire où l'on trouverait ce qu'il importe le plus aux hommes de connaître : les effets qu'ont produit sur le repos ou le bonheur des nations, les préjugés, les lumières, les vertus ou les vices, les usages ou les arts des différens siècles.

Il choisit l'époque qui s'étend depuis *Charlemagne* jusqu'à nos jours; mais, ne se bornant pas aux seules nations européennes, un tableau abrégé de l'état des autres parties du globe, des révolutions qu'elles ont éprouvées, des opinions qui les gouvernent, ajoute à l'intérêt et à l'instruction. C'était pour réconcilier madame *du Châtelet* avec l'étude de l'histoire, qu'il avait entrepris ce travail immense qui le força de se livrer à des recherches d'érudition qu'on aurait crues incompatibles avec la mobilité de son imagination, et l'activité de son esprit. L'idée d'être utile le soutenait; et l'érudition ne

pouvait être ennuyeuse pour un homme qui, s'amusant du ridicule, et ayant la sagacité de le saisir, en trouvait une source inépuisable dans les absurdités spéculatives ou pratiques de nos pères, et dans la sottise de ceux qui les ont transmises ou commentées en les admirant avec une bonne foi ou une hypocrisie également risibles.

Un tel ouvrage ne pouvait plaire qu'à des philosophes. On l'accusa d'être frivole, parce qu'il était clair, et qu'on le lisait sans fatigue; on prétendit qu'il était inexact, parce qu'il s'y trouvait des erreurs de noms et de dates absolument indifférentes; et il est prouvé, par les reproches même des critiques qui se sont déchainés contre lui, que jamais, dans une histoire si étendue, aucun historien n'a été plus fidèle. On l'a souvent accusé de partialité, parce qu'il s'élevait contre des préjugés que la pusillanimité ou la bassesse avait trop long-temps ménagés: et il est aisé de prouver que, loin d'exagérer les crimes du despotisme sacerdotal, il en a plutôt diminué le nombre et adouci l'atrocité. Enfin on a trouvé mauvais que, dans ce tableau d'horreurs et de folies, il ait quelquefois répandu sur celles-ci les traits de la plaisanterie, qu'il n'ait pas toujours parlé sérieusement des extravagances humaines, comme si

elles cessaient d'être ridicules , parce qu'elles ont été souvent dangereuses.

Ces préjugés , que des corps puissans étaient intéressés à répandre , ne sont pas encore détruits. L'habitude de voir presque toujours la lourdeur réunie à l'exactitude , de trouver à côté des décisions de la critique l'échafaudage insipide employé pour les former , a fait prendre celle de ne regarder comme exact que ce qui porte l'empreinte de la pédanterie. On s'est accoutumé à voir l'ennui accompagner la fidélité historique , comme à voir les hommes de certaines professions porter des couleurs lugubres. D'ailleurs les gens d'esprit ne tirent aucune vanité d'un mérite que des fots peuvent partager avec eux ; et on croit qu'ils ne l'ont point , parce qu'ils sont les seuls à ne pas s'en vanter. Les *Voyages du jeune Anacharsis* détruiront peut-être cette opinion trop accréditée.

Mais l'Essai de *Voltaire* fera toujours , pour les hommes qui exercent leur raison , une lecture délicieuse par le choix des objets que l'auteur a présentés , par la rapidité du style , par l'amour de la vérité et de l'humanité qui en anime toutes les pages , par cet art de présenter des contrastes piquans , des rapprochemens inattendus , sans cesser d'être naturel et facile ; d'offrir , dans un style toujours

simple, de grands résultats et des idées profondes. Ce n'est pas l'histoire des siècles que l'auteur a parcourue, mais ce qu'on aurait voulu retenir de la lecture de l'histoire, ce qu'on aimerait à s'en rappeler.

En même temps peu de livres seraient plus utiles dans une éducation raisonnable. On y apprendrait, avec les faits, l'art de les voir et de les juger; on y apprendrait à exercer sa raison dans son indépendance naturelle, sans laquelle elle n'est plus que l'instrument servile des préjugés; on y apprendrait enfin à mépriser la superstition, à craindre le fanatisme, à détester l'intolérance, à haïr la tyrannie sans cesser d'aimer la paix, et cette douceur de mœurs aussi nécessaire au bonheur des nations que la sagesse même des lois.

Jusqu'ici dans l'éducation publique ou particulière, également dirigées par des préjugés, les jeunes gens n'apprennent l'histoire que défigurée par des compilateurs vils ou superstitieux. Si depuis la publication de l'Essai de *Voltaire*, deux hommes, l'abbé de *Condillac* et l'abbé *Millot*, ont mérité de n'être pas confondus dans cette classe, gênés par leur état, ils ont trop laissé à deviner; pour les bien entendre, il faut n'avoir plus besoin de s'instruire avec eux.

Cet ouvrage plaça *Voltaire* dans la classe

des historiens originaux : et il a l'honneur d'avoir fait, dans la manière d'écrire l'histoire, une révolution dont à la vérité l'Angleterre a presque seule profité jusqu'ici. *Hume*, *Robertson*, *Gibbon*, *Watson* peuvent, à quelques égards, être regardés comme sortis de son école. L'histoire de *Voltaire* a encore un autre avantage ; c'est qu'elle peut être enseignée en Angleterre comme en Russie, en Virginie comme à Berne ou à Venise. Il n'y a placé que ces vérités dont tous les gouvernemens peuvent convenir : qu'on laisse à la raison humaine le droit de s'éclairer, que le citoyen jouisse de sa liberté naturelle, que les lois soient douces, que la religion soit tolérante ; il ne va pas plus loin. C'est à tous les hommes qu'il s'adresse, et il ne leur dit que ce qui peut les éclairer également, sans révolter aucune de ces opinions qui, liées avec les constitutions et les intérêts d'un pays, ne peuvent céder à la raison, tant que la destruction des erreurs plus générales ne lui aura point ouvert un accès plus facile.

A la tête de ses poésies fugitives, *Voltaire* avait placé dans cette édition une épître adressée à sa maison des Délices, ou plutôt un hymne à la liberté : elle suffirait pour répondre à ceux qui, dans leur zèle aristocratique, l'ont accusé d'en être l'ennemi.

Dans ces pièces où règnent tour à tour la gaieté, le sentiment ou la galanterie, *Voltaire* ne cherche point à être poète ; mais des beautés poétiques de tous les genres semblent lui échapper malgré lui. Il ne cherche point à montrer de la philosophie, mais il a toujours celle qui convient au sujet, aux circonstances, aux personnes. Dans ces poésies, comme dans les romans, il faut que la philosophie de l'ouvrage paraisse au-dessous de la philosophie de l'auteur. Il en est de ces écrits comme des livres élémentaires qui ne peuvent être bien faits à moins que l'auteur n'en sache beaucoup au delà de ce qu'ils contiennent. Et c'est par cette raison que dans ces genres, regardés comme frivoles, les premières places ne peuvent appartenir qu'à des hommes d'une raison supérieure.

Cette même année fut l'époque d'une réconciliation entre *Voltaire* et son ancien disciple. Les Autrichiens, déjà au milieu de la Silésie, étaient près d'en achever la conquête ; une armée française était sur les frontières du Brandebourg. Les Russes, déjà maîtres de la Prusse, menaçaient la Poméranie et les Marches ; la monarchie prussienne paraissait anéantie, et le prince qui l'avait fondée, n'avait plus d'autre ressource que de s'enterrer sous ses ruines, et de sauver
fa

sa gloire en périssant au milieu d'une victoire. La margrave de *Bareith* aimait tendrement son frère ; la chute de sa maison l'affligeait ; elle savait combien la France agissait contre ses intérêts en prodiguant son sang et ses trésors pour assurer à la maison d'Autriche la souveraineté de l'Allemagne ; mais le ministre de France avait à se plaindre d'un vers du roi de Prusse. La marquise de *Pompadour* ne lui pardonnait pas d'avoir feint d'ignorer son existence politique , et on avait eu soin de lui envoyer aussi des vers que l'infidélité d'un copiste avait fait tomber entre les mains du ministre de Saxe. Il fallait donc faire adopter l'idée de négocier , à des ennemis aigris par des injures personnelles , au moment même où ils se croyaient assurés d'une victoire facile. La margrave eut recours à *Voltaire* qui s'adressa au cardinal de *Tençin* , sachant que ce ministre , oublié depuis la mort de *Fleuri* qui l'employait en le méprisant , avait conservé avec le roi une correspondance particulière. *Tençin* écrivit , mais il reçut , pour toute réponse , l'ordre du ministre des affaires étrangères de refuser la négociation , par une lettre dont on lui avait même envoyé le modèle. Le vieux politique qui n'avait pas voulu donner à dîner à *Voltaire* pour ménager la cour , ne se consola point de s'être brouillé avec elle

par sa complaisance pour lui ; et le chagrin de cette petite mortification abrégé ses jours. Etant plus jeune , des aventures plus cruelles n'avaient fait que redoubler et enhardir son talent pour l'intrigue , parce que l'espérance le soutenait et qu'il était du nombre des hommes que le crédit et les dignités consolent de la honte ; mais alors il voyait se rompre le dernier fil qui le liait encore à la faveur.

Voltaire entama une autre négociation , non moins inutile , par le maréchal de *Richelieu*. Une troisième enfin , quelques années plus tard , fut conduite jusqu'à obtenir de M. de *Choiseul* qu'il recevrait un envoyé secret du roi de Prusse. Cet envoyé fut découvert par les agens de l'impératrice-reine ; et , soit faiblesse , soit que M. de *Choiseul* eût agi sans consulter madame de *Pompadour* , il fut arrêté et ses papiers fouillés : violation du droit des gens qui se perd dans la foule des petits crimes que les politiques se permettent sans remords.

Dans cette époque si dangereuse et si brillante pour le roi de Prusse , *Voltaire* paraissait tantôt reprendre son ancienne amitié , tantôt ne conserver que la mémoire de Francfort. C'est alors qu'il composa ces mémoires singuliers (*), où le souvenir profond d'un juste

(*) On les a insérés dans ce volume , à la suite de cette vie.

ressentiment n'étouffe ni la gaieté ni la justice. Il les avait généreusement condamnés à l'oubli; le hasard les a conservés pour venger le génie des attentats du pouvoir.

La margrave de *Bareith* mourut au milieu de la guerre. Le roi de Prusse écrivit à *Voltaire* pour le prier de donner au nom de sa sœur une immortalité dont ses vertus aimables et indulgentes, son ame également supérieure aux préjugés, à la grandeur et aux revers, l'avaient rendue digne. L'ode que *Voltaire* a consacrée à sa mémoire, est remplie d'une sensibilité douce, d'une philosophie simple et touchante. Ce genre est un de ceux où il a eu le moins de succès, parce qu'on y exige une perfection qu'il ne put jamais se résoudre à chercher dans les petits ouvrages, et que sa raison ne pouvait se prêter à cet enthousiasme de commande qu'on dit convenir à l'ode. Celles de *Voltaire* ne sont que des pièces fugitives où l'on retrouve le grand poëte, le poëte philosophe, mais gêné et contraint par une forme qui ne convenait pas à la liberté de son génie. Cependant il faut avouer que les stances à une princesse sur le jeu, et surtout ces stances charmantes sur la vieillesse :

Si vous voulez que j'aime encore, &c.

font des odes anacréontiques fort au-dessus de celles d'*Horace* , qui cependant , du moins pour les gens d'un goût un peu moderne , a surpassé son modèle.

La France , si supérieure aux autres nations dans la tragédie et la comédie , n'a point été aussi heureuse en poètes lyriques. Les odes de *Rousseau* n'offrent guère qu'une poésie harmonieuse et imposante , mais vide d'idées ou remplie de pensées fausses. *La Motte* , plus ingénieux , n'a connu ni l'harmonie ni la poésie du style ; et on cite à peine des autres poètes un petit nombre de strophes.

Voltaire était encore à Berlin lorsque MM. *Diderot* et d'*Alembert* formèrent le projet de l'*Encyclopédie* , et en publièrent le premier volume. Un ouvrage qui devait renfermer les vérités de toutes les sciences , tracer entre elles des lignes de communication , entrepris par deux hommes qui joignaient , à des connaissances étendues ou profondes , beaucoup d'esprit et une philosophie libre et courageuse , parut aux yeux pénétrants de *Voltaire* le coup le plus terrible que l'on pût porter aux préjugés. L'*Encyclopédie* devenait le livre de tous les hommes qui aiment à s'instruire , et surtout de ceux qui , sans être habituellement occupés de cultiver leur esprit , sont jaloux cependant de pouvoir acquérir une instruction

facile sur chaque objet qui excite en eux quelque intérêt passager ou durable. C'était un dépôt où ceux qui n'ont pas le temps de se former des idées d'après eux-mêmes, devaient aller chercher celles qu'avaient eues les hommes les plus éclairés et les plus célèbres ; dans lequel enfin les erreurs respectées seraient ou trahies par la faiblesse de leurs preuves, ou ébranlées par le seul voisinage des vérités qui en sapent les fondemens.

Voltaire, retiré à Ferney, donna pour l'*Encyclopédie* un petit nombre d'articles de littérature ; il en prépara quelques-uns de philosophie, mais avec moins de zèle, parce qu'il sentait qu'en ce genre les éditeurs avaient moins besoin de lui, et qu'en général si les grands ouvrages en vers ont été faits pour la gloire, il n'a presque jamais écrit en prose que dans des vues d'utilité générale. Cependant les mêmes raisons qui l'intéressaient au progrès de l'*Encyclopédie*, suscitèrent à cet ouvrage une foule d'ennemis. Composé ou applaudi par les hommes les plus célèbres de la nation, il devint comme une espèce de marque qui séparait les littérateurs distingués, et ceux qui s'honoraient d'être leurs disciples ou leurs amis, de cette foule d'écrivains obscurs et jaloux qui, dans la triste impuissance de donner aux hommes ou des

vérités nouvelles ou de nouveaux plaisirs , haïssent ou déchirent ceux que la nature a mieux traités.

Un ouvrage où l'on devait parler avec franchise et avec liberté , de théologie , de morale , de jurisprudence , de législation , d'économie publique , devait effrayer tous les partis politiques ou religieux , et tous les pouvoirs secondaires qui craignaient d'y voir discuter leur utilité et leurs titres. L'insurrection fut générale. Le *Journal de Trévoux* , la *Gazette ecclésiastique* , les journaux satiriques , les jésuites et les jansénistes , le clergé , les parlemens , tous , sans cesser de se combattre ou de se haïr , se réunirent contre l'*Encyclopédie*. Elle succomba. On fut obligé d'achever et d'imprimer en secret cet ouvrage , à la perfection duquel la liberté et la publicité étaient si nécessaires : et le plus beau monument dont jamais l'esprit humain ait conçu l'idée , serait demeuré imparfait sans le courage de *Diderot* , sans le zèle d'un grand nombre de savans et de littérateurs distingués que la persécution ne put arrêter.

Heureusement l'honneur d'avoir donné l'*Encyclopédie* à l'Europe , compensa pour la France la honte de l'avoir persécutée. Elle fut regardée , avec justice , comme l'ouvrage de la nation , et la persécution comme celui

d'une jalousie ou d'une politique également méprisables.

Mais la guerre dont l'*Encyclopédie* était l'occasion, ne cessa point avec la proscription de l'ouvrage. Ses principaux auteurs et leurs amis, désignés par le nom de *philosophes* et d'*encyclopédistes*, qui devenaient des injures dans la langue des ennemis de la raison, furent forcés de se réunir par la persécution même, et *Voltaire* se trouva naturellement leur chef, par son âge, par sa célébrité, son zèle et son génie. Il avait depuis long-temps des amis et un grand nombre d'admirateurs; alors il eut un parti. La persécution rallia sous son étendard tous les hommes de quelque mérite que peut-être sa supériorité aurait écartés de lui, comme elle en avait éloigné leurs prédécesseurs; et l'enthousiasme prit enfin la place de l'ancienne injustice.

C'est dans l'année 1760 que cette guerre littéraire fut la plus vive. *Le Franc de Pompignan*, littérateur estimable et poète médiocre, dont il reste une belle strophe, et une tragédie faible où le génie de *Virgile* et de *Métastase* n'ont pu le soutenir, fut appelé à l'académie française. Revêtu d'une charge de magistrature, il crut que sa dignité, autant que ses ouvrages, le dispensait de toute reconnaissance; il se permit d'insulter, dans son discours

de réception , les hommes dont le nom faisait le plus d'honneur à la société qui daignait le recevoir , et désigna clairement *Voltaire* , en l'accusant d'incrédulité et de mensonge. Bientôt après , *Palissot* , instrument vénal de la haine d'une femme , met les philosophes sur le théâtre. Les lois qui défendent de jouer les personnes , sont muettes. La magistrature trahit son devoir , et voit , avec une joie maligne , immoler sur la scène les hommes dont elle craint les lumières et le pouvoir sur l'opinion , sans songer qu'en ouvrant la carrière à la satire , elle s'expose à en partager les traits. *Crébillon* déshonore sa vieillesse , en approuvant la pièce. Le duc de *Choiseul* , alors ministre en crédit , protège cette indignité par faiblesse pour la même femme dont *Palissot* fervait le ressentiment. Les journaux répètent les insultes du théâtre. Cependant *Voltaire* se réveille. Le *Pauvre diable* , le *Russe à Paris* , la *Vanité* , une foule de plaifanteries en prose se succèdent avec une étonnante rapidité.

Le Franc de Pompignan se plaint au roi , se plaint à l'académie , et voit avec une douleur impuissante que le nom de *Voltaire* y écrase le sien. Chaque démarche multiplie les traits que toutes les bouches répètent , et les vers pour jamais attachés à son nom. Il propose à un protecteur auguste de manquer à ce qu'il

s'est promis à lui-même, en retournant à l'académie pour donner sa voix à un homme auquel le prince s'intéressait ; il n'obtient qu'un refus poli de ce sacrifice , a le malheur, en se retirant , d'entendre répéter , par son protecteur même , ce vers si terrible :

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose !

et va cacher dans sa province son orgueil humilié , et son ambition trompée : exemple effrayant , mais salutaire du pouvoir du génie et des dangers de l'hypocrisie littéraire.

Fréron, ex-jésuite comme *Desfontaines*, lui avait succédé dans le métier de flatter , par des satires périodiques , l'envie des ennemis de la vérité , de la raison et des talens. Il s'était distingué dans la guerre contre les philosophes. *Voltaire*, qui depuis long-temps supportait ses injures , en fit justice et vengea ses amis. Il introduisit , dans la comédie de l'Ecoffaise , un journaliste méchant , calomniateur et vénal : le parterre y reconnut *Fréron* qui , livré au mépris public dans une pièce que des scènes attendrissantes et le caractère original et piquant du bon et brusque *Fréepont* devaient conserver au théâtre , fut condamné à traîner , le reste de sa vie , un nom ridicule et déshonoré. *Fréron*, en applaudissant à l'insulte faite aux philosophes , avait perdu le

droit de se plaindre ; et ses protecteurs aimèrent mieux l'abandonner que d'avouer une partialité trop révoltante.

D'autres ennemis moins acharnés avaient été ou corrigés ou punis ; et *Voltaire*, triomphant au milieu de ces victimes immolées à la raison et à sa gloire, envoya au théâtre, à soixante-six ans, le chef-d'œuvre de *Tancrède*. La pièce fut dédiée à la marquise de *Pompadour*. C'était le fruit de l'adresse avec laquelle *Voltaire* avait su, sans blesser le duc de *Choiseul*, venger les philosophes dont les adversaires avaient obtenu de ce ministre une protection passagère. Cette dédicace apprenait à ses ennemis que leurs calomnies ne compromettraient pas davantage sa sûreté que leurs critiques ne nuiraient à sa gloire ; et c'était mettre le comble à sa vengeance.

Cette même année, il apprend qu'une petite nièce de *Corneille* languissait dans un état indigne de son nom : *C'est le devoir d'un soldat de secourir la nièce de son général*, s'écrie-t-il. Mademoiselle *Corneille* fut appelée à *Ferney* ; elle y reçut l'éducation qui convenait à l'état que sa naissance lui marquait dans la société. *Voltaire* porta même la délicatesse jusqu'à ne pas souffrir que l'établissement de mademoiselle *Corneille* parût un de ses bienfaits ; il voulut qu'elle le dût aux ouvrages de son

oncle. Il en entreprit une édition avec des notes. Le créateur du théâtre français, commenté par celui qui avait porté ce théâtre à sa perfection ; un homme de génie né dans un temps où le goût n'était pas encore formé, jugé par un rival qui joignait au génie le don presque d'affirmer d'un goût sûr sans être sévère, délicat sans être timide, éclairé enfin par une longue et heureuse expérience de l'art : voilà ce qu'offrait cet ouvrage. *Voltaire* y parle des défauts de *Corneille* avec franchise, de ses beautés avec enthousiasme. Jamais on n'avait jugé *Corneille* avec tant de rigueur, jamais on ne l'avait loué avec un sentiment plus profond et plus vrai. Occupé d'instruire et la jeunesse française et ceux des étrangers qui cultivent notre littérature, il ne pardonne point aux vices du langage, à l'exagération, aux fautes contre la bienséance ou contre le goût ; mais il apprend en même temps à reconnaître les progrès que l'art doit à *Corneille*, l'élevation extraordinaire de son esprit, la beauté presque inimitable de sa poésie dans les morceaux que son génie lui a inspirés, et ces mots profonds ou sublimes qui naissent subitement du fond des situations, ou qui peignent d'un trait de grands caractères.

La foule des littérateurs lui reprocha néanmoins d'avoir voulu avilir *Corneille* par une

basse jalousie , tandis que par-tout , dans ce commentaire , il saisit , il semble chercher les occasions de répandre son admiration pour *Racine* , rival plus dangereux , qu'il n'a surpassé que dans quelques parties de l'art tragique , et dont au milieu de sa gloire il eût pu envier la perfection désespérante.

Cependant , tranquille dans sa retraite , occupé de continuer la guerre heureuse qu'il faisait aux préjugés , *Voltaire* voit arriver une famille infortunée dont le chef a été traîné sur la roue par des juges fanatiques , instrumens des passions féroces d'un peuple superstitieux. Il apprend que *Calas* , vieillard infirme , a été accusé d'avoir pendu son fils , jeune et vigoureux , au milieu de sa famille , en présence d'une servante catholique ; qu'il avait été porté à ce crime par la crainte de voir embrasser la religion catholique à ce fils qui passait sa vie dans les salles d'armes et dans les billards , et dont personne , au milieu de l'effervescence générale ne put jamais citer un seul mot , une seule démarche qui annonçassent un pareil dessein ; tandis qu'un autre fils de *Calas* , déjà converti , jouissait d'une pension que ce père très-peu riche consentait à lui faire. Jamais , dans un événement de ce genre , un tel concours de circonstances n'avait plus éloigné les soupçons d'un crime , plus

fortifié les raisons de croire à un suicide. La conduite du jeune homme , son caractère , le genre de ses lectures , tout confirmait cette idée. Cependant un capitoul , dont la tête ardente et faible était enivrée de superstition , et dont la haine pour les protestans n'hésitait pas à leur imputer des crimes , fait arrêter la famille entière. Bientôt la populace catholique s'échauffe ; le jeune homme est un martyr. Des confréries de pénitens qui , à la honte de la nation , subsistent encore à Toulouse , lui font un service solennel où l'on place son image tenant d'une main la palme du martyr , et de l'autre la plume qui devait signer l'abjuration.

On répand bientôt que la religion protestante prescrit aux pères d'assassiner leurs enfans , quand ils veulent abjurer ; que pour plus de sûreté on élit , dans les assemblées du désert , le bourreau de la secte. Le tribunal inférieur , conduit par le furieux *David* , prononce que le malheureux *Calas* est coupable. Le parlement confirme le jugement à cette pluralité très-faible , malheureusement regardée comme suffisante par notre absurde jurisprudence. Condamné à la roue et à la question , ce père infortuné meurt , en protestant qu'il n'est pas coupable ; et les juges absolvent sa famille , complice nécessaire du crime ou de l'innocence de son chef.

Cette famille , ruinée et flétrie par le préjugé , va chercher chez les hommes d'une même croyance une retraite , des secours , et surtout des consolations. Elle s'arrête auprès de Genève. *Voltaire* , attendri et indigné , se fait instruire de ces horribles détails , et bientôt sûr de l'innocence du malheureux *Calas* , il ose concevoir l'espérance d'obtenir justice. Le zèle des avocats est excité , et leur courage soutenu par ses lettres. Il intéresse à la cause de l'humanité l'ame naturellement sensible du duc de *Choiseul*. La réputation de *Tronchin* avait appelé à Genève la duchesse d'*Enville* , arrière petite-fille de l'auteur des *Maximes* , supérieure à la superstition par son caractère comme par ses lumières , sachant faire le bien avec activité comme avec courage , embellissant par une modestie sans faîte l'énergie de ses vertus ; sa haine pour le fanatisme et pour l'oppression assurait aux *Calas* une protectrice dont les obstacles et les lenteurs ne ralentiraient pas le zèle. Le procès fut commencé. Aux mémoires des avocats , trop remplis de longueurs et de déclamations , *Voltaire* joignait des écrits plus courts , séduisans par le style , propres tantôt à exciter la pitié , tantôt à réveiller l'indignation publique , si prompte à se calmer dans une nation alors trop étrangère à ses propres intérêts. En plaidant la

cause de *Calas*, il soutenait celle de la tolérance; car c'était beaucoup alors de prononcer ce nom, rejeté aujourd'hui avec indignation par les hommes qui pensent comme paraissant reconnaître le droit de donner des chaînes à la pensée et à la conscience. Des lettres remplies de ces louanges fines qu'il savait répandre avec tant de grâce, animaient le zèle des défenseurs, des protecteurs et des juges. C'est en promettant l'immortalité qu'il demandait justice.

L'arrêt de Toulouse fut cassé. Le duc de *Choiseul* eut la sagesse et le courage de faire renvoyer à un tribunal de maîtres de requêtes, cette cause devenue celle de tous les parlemens dont les préjugés et l'esprit de corps ne permettaient point d'espérer un jugement équitable. Enfin *Calas* fut déclaré innocent. Sa mémoire fut réhabilitée; et un ministre généreux fit réparer, par le trésor public, le tort que l'injustice des juges avait fait à la fortune de cette famille aussi respectable que malheureuse; mais il n'alla point jusqu'à forcer le parlement de Languedoc à reconnaître l'arrêt qui détruisait une de ses injustices. Ce tribunal préféra la triste vanité de persévérer dans son erreur, à l'honneur de s'en repentir et de la réparer.

Cependant les applaudissemens de la France

et de l'Europe parvinrent jusqu'à Toulouse ; et le malheureux *David*, succombant sous le poids du remords et de la honte , perdit bientôt la raison et la vie. Cette affaire , si grande en elle-même , si importante par ses suites , puisqu'elle ramena sur les crimes de l'intolérance et la nécessité de les prévenir , les regards et les vœux de la France et de l'Europe , cette affaire occupa l'ame de *Voltaire* pendant plus de trois années. *Durant tout ce temps* , disait-il , *il ne m'est pas échappé un sourire* , *que je ne me le sois reproché comme un crime*. Son nom , cher depuis long-temps aux amis éclairés de l'humanité , comme celui de son plus zélé , de son plus infatigable défenseur , ce nom fut alors béni par cette foule de citoyens qui , voués à la persécution depuis quatre-vingts ans , voyaient enfin s'élever une voix pour leur défense. Quand il revint à Paris , en 1778 , un jour que le public l'entourait sur le Pont-royal , on demanda à une femme du peuple qui était cet homme qui traînait la foule après lui : *Ne savez-vous pas* , dit-elle , *que c'est le sauveur des Calas !* Il fut cette réponse , et au milieu de toutes les marques d'admiration qui lui furent prodiguées , ce fut ce qui le toucha le plus.

Peu de temps après la malheureuse mort de *Calas* , une jeune fille de la même province ,
qui

qui suivant un usage barbare avait été enlevée à ses parens et renfermée dans un couvent dans l'intention d'aider, par des moyens humains, la grâce de la foi, lassée des mauvais traitemens qu'elle y essuyait, s'échappa, et fut retrouvée dans un puits. Le prêtre qui avait sollicité la lettre de cachet, les religieuses qui avaient usé avec barbarie du pouvoir qu'elle leur donnait sur cette infortunée, pouvaient sans doute mériter une punition; mais c'est sur la famille de la victime que le fanatisme veut la faire tomber. Le reproche calomnieux qui avait conduit *Calas* au supplice, se renouvelle avec une nouvelle fureur. *Sirven* a heureusement le temps de se sauver; et condamné à la mort, par contumace, il va chercher un refuge auprès du protecteur des *Calas*; mais sa femme qu'il traîne après lui succombe à sa douleur, à la fatigue d'un voyage entrepris à pied, au milieu des neiges.

La forme obligeait *Sirven* à se présenter devant ce même parlement de Toulouse qui avait versé le sang de *Calas*. *Voltaire* fit des tentatives pour obtenir d'autres juges. Le duc de *Choiseul* ménageait alors les parlemens qui, après la chute de son crédit sur la marquise de *Pompadour*, et ensuite après sa mort, lui étaient devenus utiles, tantôt pour le délivrer d'un ennemi, tantôt pour lui donner

les moyens de se rendre nécessaire par l'art avec lequel il savait calmer leurs mouvemens que souvent lui-même avait excités.

Il fallut donc que *Sirven* se déterminât à comparaître à Toulouse ; mais *Voltaire* avait su pourvoir à sa fureté, et préparer son succès. Il avait des disciples dans le parlement. Des avocats habiles voulurent partager la gloire que ceux de Paris avaient acquise en défendant *Calas*. Le parti de la tolérance était devenu puissant dans cette ville même : en peu d'années les ouvrages de *Voltaire* avaient changé les esprits ; on n'avait plaint *Calas* qu'avec une horreur muette , *Sirven* eut des protecteurs déclarés , grâce à l'éloquence de *Voltaire* , à ce talent de répandre à propos des vérités et des louanges. Ce parti l'emporta sur celui des pénitens ; et *Sirven* fut sauvé.

Les jésuites s'étaient emparés du bien d'une famille de gentilshommes que leur pauvreté empêchait d'y rentrer. *Voltaire* leur en donna les moyens ; et les oppresseurs de tous les genres , qui depuis long temps craignaient ses écrits , apprirent à redouter son activité , sa générosité et son courage.

Ce dernier événement précéda , de très-peu , la destruction des jésuites. *Voltaire* , élevé par eux , avait conservé des relations avec ses anciens maîtres ; tant qu'ils vécurent , ils

empêchèrent leurs confrères de se déchaîner ouvertement contre lui ; et *Voltaire* ménagea les jésuites , et par considération pour ces liaisons de sa jeunesse, et pour avoir quelques alliés dans le parti qui dominait alors parmi les dévots. Mais , après leur mort , fatigué des clameurs du *Journal de Trévoux* qui , par d'éternelles accusations d'impiété , semblait appeler la persécution sur sa tête , il ne garda plus les mêmes ménagemens ; et son zèle pour la défense des opprimés ne s'étendit point jusque sur les jésuites.

Il se réjouit de la destruction d'un ordre ami des lettres , mais ennemi de la raison , qui eût voulu étouffer tous les talens , ou les attirer dans son sein pour les corrompre , en les employant à servir ses projets , et tenir le genre-humain dans l'enfance pour le gouverner. Mais il plaignit les individus traités avec barbarie par la haine des jansénistes , et retira chez lui un jésuite , pour montrer aux dévots que la véritable humanité ne connaît que le malheur, et oublie les opinions. Le père *Adam* , à qui son séjour à Ferney donna une sorte de célébrité , n'était pas absolument inutile à son hôte ; il jouait avec lui aux échecs , et y jouait avec assez d'adresse pour cacher quelquefois sa supériorité. Il lui épargnait des recherches d'érudition ; il lui

servait même d'aumônier , parce que *Voltaire* voulait pouvoir opposer aux accusations d'impïété, sa fidélité à remplir les devoirs extérieurs de la religion romaine.

Il se préparait alors une grande révolution dans les esprits. Depuis la renaissance de la philosophie, la religion exclusivement établie dans toute l'Europe n'avait été attaquée qu'en Angleterre. *Leibnitz*, *Fontenelle* et les autres philosophes moins célèbres, accusés de penser librement, l'avaient respectée dans leurs écrits. *Bayle* lui-même, par une précaution nécessaire à sa sûreté, avait l'air, en se permettant toutes les objections, de vouloir prouver uniquement que la révélation seule peut les résoudre, et d'avoir formé le projet d'élever la foi en rabaisant la raison. Chez les Anglais, ces attaques eurent peu de succès et de suite. La partie la plus puissante de la nation crut qu'il lui était utile de laisser le peuple dans les ténèbres, apparemment pour que l'habitude d'adorer les mystères de la *Bible* fortifiât sa foi pour ceux de la constitution ; et ils firent, comme une espèce de bienfaisance sociale, du respect pour la religion établie. D'ailleurs dans un pays où la chambre des communes conduit seule à la fortune, et où les membres de cette chambre sont élus tumultuairement par le peuple, le respect apparent

pour ses opinions doit être érigé en vertu par tous les ambitieux.

Il avait paru en France quelques ouvrages hardis , mais les attaques qu'ils portaient n'étaient qu'indirectes. Le livre même de *l'Esprit* n'était dirigé que contre les principes religieux en général ; il attaquait toutes les religions par leur base , et laissait aux lecteurs le soin de tirer les conséquences et de faire les applications. *Emile* parut : la profession de foi du vicaire savoyard ne contenait rien sur l'utilité de la croyance d'un Dieu pour la morale , et sur l'inutilité de la révélation , qui ne se trouvât dans le poëme de la Loi naturelle ; mais on y avertissait ceux qu'on attaquait , que c'était d'eux que l'on parlait. C'était sous leur nom , et non sous celui des prêtres de l'Inde ou du Thibet , qu'on les amenait sur la scène. Cette hardiesse étonna *Voltaire* , et excita son émulation. Le succès d'*Emile* l'encouragea , et la persécution ne l'effraya point. *Rousseau* n'avait été décrété à Paris que pour avoir mis son nom à l'ouvrage ; il n'avait été persécuté à Genève que pour avoir soutenu , dans une autre partie d'*Emile* , que le peuple ne pouvait renoncer au droit de réformer une constitution vicieuse. Cette doctrine autorisait les citoyens de cette république à détruire l'aristocratie que ses magistrats

avaient établie , et qui concentrait une autorité héréditaire dans quelques familles riches.

Voltaire pouvait se croire sûr d'éviter la persécution , en cachant son nom , et en ayant soin de ménager les gouvernemens , de diriger tous ses coups contre la religion , d'intéresser même la puissance civile à en affaiblir l'empire. Une foule d'ouvrages où il emploie tour à tour l'éloquence , la discussion et surtout la plaisanterie , se répandirent dans l'Europe , sous toutes les formes que la nécessité de voiler la vérité , ou de la rendre piquante , a pu faire inventer. Son zèle contre une religion qu'il regardait comme la cause du fanatisme qui avait désolé l'Europe , depuis sa naissance , de la superstition qui l'avait abrutié , et comme la source des maux que ces ennemis de l'humanité continuaient de faire encore , semblait doubler son activité et ses forces. *Je suis las* , disait-il un jour , *de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme , et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire.*

La critique des ouvrages que les chrétiens regardent comme inspirés , l'histoire des dogmes qui , depuis l'origine de cette religion , se sont successivement introduits , les querelles ridicules ou sanglantes qu'ils ont excitées , les miracles , les prophéties , les contes répandus

dans les historiens ecclésiastiques et les légendaires, les guerres religieuses, les massacres ordonnés au nom de DIEU, les bûchers, les échafauds couvrant l'Europe à la voix des prêtres, le fanatisme dépeuplant l'Amérique, le sang des rois coulant sous le fer des assassins : tous ces objets reparaissaient sans cesse dans tous ses ouvrages sous mille couleurs différentes. Il excitait l'indignation, il faisait couler les larmes, il prodiguait le ridicule. On frémissait d'une action atroce, on riait d'une absurdité. Il ne craignait point de remettre souvent sous les yeux les mêmes tableaux, les mêmes raisonnemens. *On dit que je me répète*, écrivait-il : *Eh bien, je me répéterai jusqu'à ce qu'on se corrige.*

D'ailleurs ces ouvrages sévèrement défendus en France, en Italie, à Vienne, en Portugal, en Espagne, ne se répandaient qu'avec lenteur. Tous ne pouvaient parvenir à tous les lecteurs ; mais il n'y avait, dans les provinces aucun coin reculé, dans les pays étrangers aucune nation écrasée sous le joug de l'intolérance ; où il n'en parvint quelques-uns.

Les libres penseurs, qui n'existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées, et parmi les littérateurs, les savans, les grands, les gens en place, se multiplièrent à sa voix dans toutes les classes

de la société, comme dans tous les pays. Bientôt connaissant leur nombre et leurs forces, ils osèrent se montrer, et l'Europe fut étonnée de se trouver incrédule.

Cependant ce même zèle fe fait à *Voltaire* des ennemis de tous ceux qui avaient obtenu ou qui attendaient de cette religion leur existence ou leur fortune. Mais ce parti n'avait plus de *Bossuet*, d'*Arnaud*, de *Nicole*; ceux qui les remplaçaient par le talent, dans la philosophie ou dans les lettres, avaient passé dans le parti contraire; et les membres du clergé qui leur étaient le moins inférieurs, cédant à l'intérêt de ne point se perdre dans l'opinion des hommes éclairés, se tenaient à l'écart, ou se bornaient à soutenir l'utilité politique d'une croyance qu'ils auraient été honteux de paraître partager avec le peuple, et substituaient à la superstition crédule de leurs prédécesseurs une sorte de machiavélisme religieux.

Les libelles, les réfutations paraissaient en foule; mais *Voltaire* seul, en y répondant, a pu conserver le nom de ces ouvrages, lus uniquement par ceux à qui ils étaient inutiles, et qui ne voulaient ou ne pouvaient entendre ni les objections ni les réponses.

Aux cris des fanatiques *Voltaire* opposait les bontés des souverains. L'impératrice de
Russie,

Russie, le roi de Prusse, ceux de Pologne, de Danemarck et de Suède s'intéressaient à ses travaux, lisaient ses ouvrages, cherchaient à mériter ses éloges, le secundaient quelquefois dans sa bienfaisance. Dans tous les pays les grands, les ministres qui prétendaient à la gloire, qui voulaient occuper l'Europe de leur nom, briguaient le suffrage du philosophe de Ferney, lui confiaient leurs espérances ou leurs craintes pour le progrès de la raison, leurs projets pour l'accroissement des lumières et la destruction du fanatisme. Il avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'ame, et dont le cri de ralliement était *raison et tolérance*. S'exerçait-il chez une nation quelque grande injustice, apprenait-on quelque acte de fanatisme, quelque insulte faite à l'humanité, un écrit de *Voltaire* dénonçait les coupables à l'Europe. Et qui fait combien de fois la crainte de cette vengeance sûre et terrible, a pu arrêter le bras des oppresseurs !

C'était surtout en France qu'il exerçait ce ministère de la raison. Depuis l'affaire des *Calas*, toutes les victimes injustement immolées ou poursuivies par le fer des lois, trouvaient en lui un appui ou un vengeur.

Le supplice du comte de *Lalli* excita son indignation. Des juriconsultes jugeant à Paris

la conduite d'un général dans l'Inde ; un arrêt de mort prononcé fans qu'il eût été possible de citer un seul crime déterminé , et de plus annonçant un simple soupçon sur l'accusation la plus grave ; un jugement rendu sur le témoignage d'ennemis déclarés , sur les mémoires d'un jésuite qui en avait composé deux contradictoires entre eux , incertain s'il accuserait le général ou ses ennemis , ne sachant qui il haïssait le plus , ou qui il lui serait plus utile de perdre : un tel arrêt devait exciter l'indignation de tout ami de la justice , quand même les opprobres entassés sur la tête du malheureux général , et l'horrible barbarie de le traîner au supplice avec un bâillon , n'auraient pas fait frémir , jusque dans leurs dernières fibres , tous les cœurs que l'habitude de disposer de la vie des hommes n'avait pas endurcis.

Cependant *Voltaire* parla long-temps seul. Le grand nombre d'employés de la compagnie des Indes , intéressés à rejeter sur un homme qui n'existait plus , les suites funestes de leur conduite ; le tribunal puissant qui l'avait condamné ; tout ce que ce corps traîne à sa suite d'hommes dont la voix lui est vendue ; les autres corps qui , réunis avec lui par le même nom , des fonctions communes , des intérêts semblables , regardent sa cause comme la leur ; enfin le ministère honteux d'avoir

eu la faiblesse ou la politique cruelle de sacrifier le comte de *Lalli* à l'espérance de cacher dans son tombeau les fautes qui avaient causé la perte de l'Inde : tout semblait s'opposer à une justice tardive. Mais *Voltaire*, en revenant souvent sur ce même objet, triompha de la prévention et des intérêts attentifs à l'étendre et à la conserver. Les bons esprits n'eurent besoin que d'être avertis ; il entraîna les autres : et lorsque le fils du comte de *Lalli*, si célèbre depuis par son éloquence et par son courage, eut atteint l'âge où il pouvait demander justice, les esprits étaient préparés pour y applaudir et pour la solliciter. *Voltaire* était mourant lorsqu'après douze ans, cet arrêt injuste fut cassé ; il en apprit la nouvelle, ses forces se ranimèrent, et il écrivit : *Je meurs content, je vois que le roi aime la justice* ; derniers mots qu'ait tracés cette main qui avait si long-temps soutenu la cause de l'humanité et de la justice.

Dans la même année 1766, un autre arrêt étonna l'Europe qui, en lisant les ouvrages de nos philosophes, croyait que les lumières étaient répandues en France, du moins dans les classes de la société où c'est un devoir de s'instruire, et qu'après plus de quinze années, les confrères de *Montesquieu* avaient eu le temps de se pénétrer de ses principes.

Un crucifix de bois , placé sur le pont d'Abbeville , fut insulté pendant la nuit. Le scandale du peuple fut exalté et prolongé par la cérémonie ridicule d'une *amende honorable*. L'évêque d'Amiens , gouverné dans sa vieillesse par des fanatiques , et n'étant plus en état de prévoir les suites de cette farce religieuse , y donna de l'éclat par sa présence. Cependant la haine d'un bourgeois d'Abbeville dirigea les soupçons du peuple sur le chevalier de *la Barre* , jeune militaire , d'une famille de robe , alliée à la haute magistrature , et qui vivait alors chez une de ses parentes abbesse de Villancourt , aux portes d'Abbeville. On instruisit le procès. Les juges d'Abbeville condamnèrent à des supplices , dont l'horreur effrayerait l'imagination d'un cannibale , le chevalier de *la Barre* et d'*Etallonde* son ami , qui avait eu la prudence de s'enfuir. Le chevalier de *la Barre* s'était exposé au jugement ; il avait plus à perdre en quittant la France , et comptait sur la protection de ses parens qui occupaient les premières places dans le parlement et dans le conseil. Son espérance fut trompée ; la famille craignit d'attirer les regards du public sur ce procès , au lieu de chercher un appui dans l'opinion ; et à l'âge d'environ dix-sept ans , il fut condamné , par la pluralité de deux voix , à avoir

la tête tranchée , après avoir eu la langue coupée , et subi les tourmens de la question.

Cette horrible sentence fut exécutée ; et cependant les accusations étaient aussi ridicules que le supplice était atroce. Il n'était que *véhémentement* soupçonné d'avoir eu part à l'aventure du crucifix. Mais on le déclarait convaincu d'avoir chanté , dans des parties de débauche , quelques-unes de ces chansons moitié obscènes , moitié religieuses , qui , malgré leur grossièreté , amusent l'imagination dans les premières années de la jeunesse , par leur contraste avec le respect ou le scrupule que l'éducation inspire à l'égard des mêmes objets ; d'avoir récité une ode dont l'auteur connu publiquement , jouissait alors d'une pension sur la cassette du roi ; d'avoir fait des genuflexions en passant devant quelques-uns de ces ouvrages libertins qui étaient à la mode dans un temps où les hommes égarés par l'austérité de la morale religieuse , ne savaient pas distinguer la volupté de la débauche ; on lui reprochait enfin d'avoir tenu des discours dignes de ces chansons et de ces livres.

Toutes ces accusations étaient appuyées sur le témoignage de gens du peuple qui avaient servi ces jeunes gens , dans leurs parties de plaisir , ou de tourrières de couvent faciles à scandaliser.

Cet arrêt révolta tous les esprits. Aucune loi ne prononçait la peine de mort ni pour le bris d'images ni pour les blasphèmes de ce genre ; ainsi les juges avaient été même au-delà des peines portées par des lois que tous les hommes éclairés ne voyaient qu'avec horreur souiller encore notre code criminel. Il n'y avait point de père de famille qui ne dût trembler, puisqu'il y a peu de jeunes gens auxquels il n'échappe de semblables indiscretions : et les juges condamnaient à une mort cruelle, pour des discours que la plupart d'entre eux s'étaient permis dans leur jeunesse, que peut-être ils se permettaient encore, et dont leurs enfans étaient aussi coupables que celui qu'ils condamnaient.

Voltaire fut indigné et en même temps effrayé. On avait adroitement placé le Dictionnaire philosophique au nombre des livres devant lesquels on disait que le chevalier de *la Barre* s'était prosterné. On voulait faire entendre que la lecture des ouvrages de *Voltaire* avait été la cause de ces étourderies transformées en impiétés. Cependant le danger ne l'empêcha point de prendre la défense de ces victimes du fanatisme. *D'Etallonde*, réfugié à Vésel, obtint, à sa recommandation, une place dans un régiment prussien. Plusieurs ouvrages imprimés instruisirent l'Europe des

détails de l'affaire d'Abbeville; et les juges furent effrayés, sur leur tribunal même, du jugement terrible qui les arrachait à leur obscurité, pour les dévouer à une honteuse immortalité.

Le rapporteur de *Lalli*, accusé d'avoir contribué à la mort du chevalier de *la Barre*, forcé de reconnaître ce pouvoir, indépendant des places, que la nature a donné au génie pour la consolation et la défense de l'humanité, écrivit une lettre où, partagé entre la honte et l'orgueil, il s'excusait en laissant échapper des menaces; *Voltaire* lui répondit par ce trait de l'histoire chinoise: *Je vous défends*, disait un empereur au chef du tribunal de l'histoire, *de parler davantage de moi*. Le mandarin se mit à écrire. *Que faites-vous donc?* dit l'empereur. *J'écris l'ordre que votre Majesté vient de me donner.*

Pendant douze années que *Voltaire* survécut à cette injustice, il ne perdit point de vue l'espérance d'en obtenir la réparation, mais il ne put avoir la consolation de réussir. La crainte de blesser le parlement de Paris, l'emporta toujours sur l'amour de la justice, et dans les momens où les chefs du ministère avaient un intérêt contraire, celle de déplaire au clergé les arrêta. Les gouvernemens ne savent pas assez quelle considération leur

donnent, et parmi le peuple qui leur est soumis, et auprès des nations étrangères, ces actes éclatans d'une justice particulière, et combien l'appui de l'opinion est plus sûr que les ménagemens pour des corps rarement capables de reconnaissance, et auxquels il ferait plus politique d'ôter, par ces grands exemples, une partie de leur autorité sur les esprits, que de l'augmenter en prouvant par ces ménagemens mêmes combien ils ont su inspirer de crainte.

Voltaire songeait cependant à conjurer l'orage, à se préparer les moyens d'y dérober sa tête : il diminua sa maison, s'assura de fonds disponibles avec lesquels il pouvait s'établir dans une nouvelle retraite. Tel avait toujours été son but secret dans ses arrangements de fortune. Pour lui faire éprouver le besoin et lui ravir son indépendance, il aurait fallu une conjuration entre les puissances de l'Europe. Il avait parmi ses créanciers des princes et des grands qui ne payaient pas avec exactitude; mais il avait calculé les degrés de la corruption humaine, et il savait que ces mêmes hommes peu délicats en affaires, sauraient trouver de quoi le payer dans le moment d'une persécution où leur négligence les rendrait l'objet de l'horreur et du mépris de l'Europe indignée.

Cette persécution parut un moment prête à se déclarer. Ferney est situé dans le diocèse de Genève, dont l'évêque titulaire siège dans la petite ville d'Annecy. *François de Salles*, qu'on a mis au rang des saints, ayant eu cet évêché, l'on avait imaginé que, pour ne pas scandaliser les hérétiques dans leur métropole, il ne fallait plus confier cette place qu'à un homme à qui l'on ne pût reprocher l'orgueil, le luxe, la mollesse dont les protestans accusent les prélats catholiques. Mais depuis long-temps il était difficile de trouver des saints qui, avec de l'esprit ou de la naissance, daignassent se contenter d'un petit siège. Celui qui occupait le siège d'Annecy en 1767, était un homme du peuple, élevé dans un séminaire de Paris où il ne s'était distingué que par des mœurs austères, une dévotion minutieuse et un fanatisme imbécille. Il écrivit au comte de *Saint-Florentin* pour l'engager à faire sortir de son diocèse, et par conséquent du royaume, *Voltaire* qui faisait alors élever une église à ses frais, et répandait l'abondance dans un pays que la persécution contre les protestans avait dépeuplé. Mais l'évêque prétendait que le seigneur de Ferney avait fait dans l'église, après la messe, une exhortation morale contre le vol, et que les ouvriers employés par lui à construire cette

église, n'avaient pas déplacé une vieille croix avec assez de respect; motifs bien graves pour chasser de sa patrie un vieillard qui en était la gloire, et l'arracher d'un asile où l'Europe s'empressait de lui apporter le tribut de son admiration. Le ministre n'eût-il fait que peser les noms et l'existence politique, ne pouvait être tenté de plaire à l'évêque, mais il avertit *Voltaire* de se mettre à l'abri de ces délations que l'union de l'évêque d'Annecy avec des prélats français, plus accrédités, pouvait rendre dangereuses.

C'est alors qu'il imagina de faire une communion solennelle, qui fut suivie d'une protestation publique de son respect pour l'Eglise, et de son mépris pour les calomnieux : démarche inutile qui annonçait plus de faiblesse que de politique, et que le plaisir de forcer son curé à l'administrer par la crainte des juges séculiers, et de dire juridiquement des injures à l'évêque d'Annecy, ne peut excuser aux yeux de l'homme libre et ferme qui pèse de sang froid les droits de la vérité, et ce qu'exige la prudence lorsque des lois contraires à la justice naturelle rendent la vérité dangereuse et la prudence nécessaire.

Les prêtres perdirent le petit avantage qu'ils auraient pu tirer de cette scène singu-

lière , en falsifiant la déclaration que *Voltaire* avait donnée.

Il n'avait plus alors sa retraite auprès de Genève. Il s'était lié à son arrivée avec les familles qui , par leur éducation , leurs opinions , leurs goûts et leur fortune , étaient plus rapprochées de lui ; et ces familles avaient alors le projet d'établir une espèce d'aristocratie. Dans une ville sans territoire , où la force des citoyens peut se réunir avec autant de facilité et de promptitude que celle du gouvernement , un tel projet eût été absurde , si les citoyens riches n'avaient eu l'espérance d'employer en leur faveur une influence étrangère.

Les cabinets de Versailles et de Turin furent aisément séduits. Le sénat de Berne intéressé à éloigner des yeux de ses sujets le spectacle de l'égalité républicaine , a pour politique constante de protéger autour de lui toutes les entreprises aristocratiques ; et par-tout , dans la Suisse , les magistrats oppresseurs sont sûrs de trouver en lui un protecteur ardent et fidèle : ainsi le misérable orgueil d'obtenir dans une petite ville une autorité odieuse , et d'être haï sans être respecté , priva les citoyens de Genève de leur liberté , et la république de son indépendance. Les chefs du parti populaire employèrent l'arme

du fanatisme , parce qu'ils avaient assez lu pour favoir quelle influence la religion avait eue autrefois dans les dissentions politiques , et qu'ils ne connaissaient pas assez leur siècle pour sentir jusqu'à quel point la raison aidée du ridicule , avait émouffé cette arme jadis si dangereuse.

On parla donc de remettre en vigueur les lois qui défendaient aux catholiques d'avoir du bien dans le territoire genevois ; on reprocha aux magistrats leurs liaisons avec *Voltaire* , qui avait osé s'élever contre l'assassinat barbare de *Servet* , commandé au nom de DIEU par *Calvin* aux lâches et superstitieux sénateurs de Genève. *Voltaire* fut obligé de renoncer à sa maison des Délices.

Bientôt après , *Rousseau* établit dans *Emile* des principes qui révélaient aux citoyens de Genève toute l'étendue de leurs droits , et qui les appuyaient sur des vérités simples que tous les hommes pouvaient sentir , que tous devaient adopter. Les aristocrates voulurent l'en punir. Mais ils avaient besoin d'un prétexte ; ils prirent celui de la religion , et se réunirent aux prêtres qui , dans tous les pays , indifférens à la forme de la constitution et à la liberté des hommes , promettent les secours du ciel au parti qui favorise le plus leur intolérance , et deviennent , suivant leurs

intérêts, tantôt les appuis de la tyrannie d'un prince persécuteur ou d'un sénat superstitieux, tantôt les défenseurs de la liberté d'un peuple fanatique.

Exposé alternativement aux attaques des deux partis, *Voltaire* garda la neutralité; mais il resta fidèle à sa haine pour les oppresseurs. Il favorisait la cause du peuple contre les magistrats, et celle des natifs contre les citoyens; car ces natifs, condamnés à ne jamais partager le droit de cité, se trouvaient plus malheureux depuis que les citoyens plus instruits des principes du droit politique, mais moins éclairés sur le droit naturel, se regardaient comme des souverains dont les natifs n'étaient que des sujets qu'ils se croyaient en droit de soumettre à cette même autorité arbitraire à laquelle ils trouvaient leurs magistrats si coupables de prétendre.

Voltaire fit donc un poëme où il répandit le ridicule sur tous les partis; et auquel on ne peut reprocher que des vers contre *Rousseau*, dictés par une colère dont la justice des motifs qui l'inspiraient ne peut excuser ni l'excès ni les expressions. Mais lorsque dans un tumulte, les citoyens eurent tué quelques natifs, il s'empressa de recueillir à Ferney les familles que ces troubles forcèrent d'abandonner Genève; et dans le moment où la banque-

route de l'abbé *Terrai*, qui n'avait pas même l'excuse de la nécessité, et qui ne servit qu'à faciliter des dépenses honteuses, venait de lui enlever une partie de sa fortune, on le vit donner des secours à ceux qui n'avaient pas de ressources, bâtir pour les autres des maisons qu'il leur vendit à bas prix et en rentes viagères, en même temps qu'il sollicitait pour eux la bienfaisance du gouvernement, qu'il employait son crédit auprès des souverains, des ministres, des grands de toutes les nations, pour procurer du débit à cette manufacture naissante d'horlogerie qui fut bientôt connue de toute l'Europe.

Cependant le gouvernement s'occupait d'ouvrir aux Génevois un asile à Verfoy, sur les bords du lac. Là devait s'établir une ville où l'industrie et le commerce seraient libres, où un temple protestant s'élèverait vis-à-vis d'une église catholique. *Voltaire* avait fait adopter ce plan, mais le ministre n'eut pas le crédit d'obtenir une loi de liberté religieuse; une tolérance secrète, bornée au temps de son ministère, était tout ce qu'il pouvait offrir; et Verfoy ne put exister.

L'année 1771, fut une des époques les plus difficiles de la vie de *Voltaire*. Le chancelier *Maupéou* et le duc d'*Aiguillon*, tous deux objets de la haine des parlemens, se trou-

vaient forcés de les attaquer pour n'en être pas la victime. L'un ne pouvait s'élever au ministère, l'autre s'y conserver, sans la disgrâce du duc de *Choiseul*. Réunis à madame du *Barri*, que ce ministre avait eu l'imprudence de s'aliéner sans retour, ils persuadèrent au roi que son autorité méconnue, ne pouvait se relever; que l'Etat, sans cesse agité depuis la paix, par les querelles parlementaires, ne pouvait reprendre sa tranquillité, si, par un acte de vigueur, on ne marquait aux prétentions des corps de magistrature, une limite qu'ils n'osassent plus franchir; si l'on ne fixait un terme au-delà duquel ils n'osassent plus opposer de résistance à la volonté royale.

Le duc de *Choiseul* ne pouvait s'unir à ce projet sans perdre cette opinion publique long-temps déclarée contre lui, alors son unique appui, et cet avilissement forcé ne lui eût pas fait regagner la confiance du monarque qui s'éloignait de lui. Il était donc vraisemblable que ses liaisons avec les parlements achèveraient de la lui faire perdre, et qu'il serait aisé de persuader, ou que son existence dans le ministère était le plus grand obstacle au succès des nouvelles mesures du gouvernement, ou qu'il cherchait à faire naître la guerre pour se conserver dans sa place malgré la volonté du roi.

L'attaque contre les parlemens fut dirigée avec la même adresse. Tout ce qui pouvait intéresser la nation fut écarté. Le roi ne paraissait revendiquer que la plénitude du pouvoir législatif, pouvoir que la doctrine de la nécessité d'un enregistrement libre transférait non à la nation, mais aux parlemens : et il était aisé de voir que ce pouvoir réuni à la puissance judiciaire la plus étendue, partagé entre douze tribunaux perpétuels, tendait à établir en France une aristocratie tyrannique plus dangereuse que la monarchie pour la sûreté, la liberté, la propriété des citoyens. On pouvait donc compter sur le suffrage des hommes éclairés, sur celui des gens de lettres que le parlement de Paris avait également blessés par la persécution et par le mépris, par son attachement aux préjugés, et par son obstination à rejeter toute lumière nouvelle.

Mais il est plus aisé de former avec adresse une intrigue politique, que d'exécuter avec sagesse un plan de réforme. Plus les principes que l'autorité voulait établir effrayaient la liberté, plus elle devait montrer d'indulgence et de douceur envers les particuliers : et l'on porta les rigueurs de détail jusqu'à un raffinement puéril. Un monarque paraît dur si, dans les punitions qu'il inflige, il ne respecte

pas

pas, jusqu'au scrupule, tout ce qui intéresse la fanté, l'aifance, et même la fenfibilité naturelle de ceux qu'il punit; et dans cette occafion tous les égards étaient négligés. On refusait à un fils la permiffion d'embrasser fon père mourant; on retenait un homme dans un lieu infalubre, où il ne pouvait appeler fa famille fans l'expofer à partager fes dangers; un malade obtenait avec peine la liberté de chercher dans la capitale des fecours qu'elle feule peut offrir. Un gouvernement abfolu, s'il montre de la crainte, annonce ou la défiance de fes forces, ou l'incertitude du monarque, ou l'infabilité des miniftres, et par là il encourage à la réfiftance. Et l'on montrait cette crainte en fe fait dépendre le retour des exilés d'un confentement inutile dans l'opinion de ceux même qui l'exigeaient.

Une opération falutaire ne change point de nature, fi elle eft exécutée avec dureté; mais alors l'homme honnête et éclairé qui l'approuve, s'il fe croit obligé de la défendre, ne la défend qu'à regret; fon ame révoltée n'a plus ni zèle ni chaleur pour un parti que fes chefs déshonorent. Ceux qui manquent de lumières paffent, de la haine pour le miniftre, à l'averfion des mefures qu'il foutient par l'oppreffion; et la voix publique

condamne ce que , laissée à elle-même, elle eût peut-être approuvé.

Le grand nombre des magistrats que cette révolution privait de leur état, le mérite et les vertus de quelques-uns, la foule des ministres subalternes de la justice liés à leur sort par honneur et par intérêt, ce penchant naturel qui porte les hommes à s'unir à la cause des persécutés, la haine non moins naturelle pour le pouvoir : tout devait à la fois rendre odieuses les opérations du ministère, et lui susciter des obstacles, lorsque forcé de remplacer les tribunaux qu'il voulait détruire, la force devenait inutile, et la confiance nécessaire.

Cependant la barbarie des lois criminelles, les vices révoltans des lois civiles, offraient aux auteurs de la révolution un moyen sûr de regagner l'opinion, et de donner à ceux qui consentiraient à remplacer les parlemens, une excuse que l'honneur et le patriotisme auraient pu avouer hautement. Les ministres dédaignèrent ce moyen. Le parlement s'était rendu odieux à tous les hommes éclairés, par les obstacles qu'il opposait à la liberté d'écrire, par son fanatisme dont le supplice récent du chevalier de *la Barre* était un exemple aux yeux de l'Europe entière. Mais, irrité des libelles publiés contre lui, effrayé

des ouvrages où l'on attaquait ses principes, jaloux enfin de se faire un appui du clergé, le chancelier se plut à charger de nouvelles chaînes la liberté d'imprimer. La mémoire de *la Barre* ne fut pas réhabilitée, son ami ne put obtenir une révision qui eût couvert d'opprobre ceux à qui le chef de la justice était pourtant si intéressé à ravir la faveur publique. La procédure criminelle subsista dans toute son horreur; et cependant huit jours auraient suffi pour rédiger une loi qui aurait supprimé la peine de mort si cruellement prodiguée, aboli toute espèce de torture, pros crit les supplices cruels; qui aurait exigé une grande pluralité pour condamner, admis un certain nombre de récusations sans motif, accordé aux accusés le secours d'un conseil; qui enfin leur aurait assuré la faculté de connaître et d'examiner tous les actes de la procédure, le droit de présenter des témoins, de faire entendre des faits justificatifs. La nation, l'Europe entière auraient applaudi; les magistrats dépossédés n'auraient plus été que les ennemis de ces innovations salutaires; et leur chute, que l'époque où le souverain aurait recouvré la liberté de se livrer à ses vues de justice et d'humanité.

A la vérité, la vénalité des charges fut supprimée; mais les juges étant toujours

nommés par la cour , on ne vit dans ce changement que la facilité de placer dans les tribunaux des hommes sans fortune et plus faciles à séduire.

On diminua les ressorts les plus étendus , mais on n'érigea pas en parlemens ces nouvelles cours ; on ne leur accorda point l'enregistrement , et par là on mit entre elles et les anciens tribunaux une différence , présage de leur destruction ; enfin on supprima les épices des juges , remplacées par des appointemens fixes : seule opération que la raison put approuver toute entière.

Ceux qui conduisaient cette révolution parvinrent cependant à la consommer malgré une réclamation presque générale. Le duc de *Choiseul* , accusé de fomenter en secret la résistance un peu incertaine du parlement de Paris , et d'avoir retardé la conclusion d'une pacification entre l'Angleterre et l'Espagne , fut exilé dans ses terres. Le parlement , obligé de prendre par reconnaissance le parti de la fermeté , fut bientôt dispersé. Le duc d'*Aiguillon* devint ministre ; un nouveau tribunal remplaça le parlement. Quelques parlemens de province eurent le sort de celui de Paris ; d'autres consentirent à rester , et sacrifièrent une partie de leurs membres. Tout se tut devant l'autorité , et il ne manqua au succès des ministres

que l'opinion publique qu'ils bravaient, et qui au bout de quelques années eut le pouvoir de les détruire.

Voltaire haïssait le parlement de Paris, et aimait le duc de *Choiseul*; il voyait dans l'un, un ancien persécuteur que sa gloire avait aigri et n'avait pas défarmé; dans l'autre, un bienfaiteur et un appui. Il fut fidèle à la reconnaissance et constant dans ses opinions. Dans toutes ses lettres, il exprime ses sentimens pour le duc de *Choiseul* avec franchise, avec énergie; et il n'ignorait pas que ses lettres, (grâces à l'infame usage de violer la foi publique) étaient lues par les ennemis du ministre exilé. Un joli conte, intitulé *Barmécide*, (*) est le seul monument durable de l'intérêt que cette disgrâce avait excité. L'injustice avec laquelle les amis ou les partisans du ministre l'accusèrent d'ingratitude, fut un des chagrins les plus vifs que *Voltaire* ait éprouvés. Il le fut d'autant plus que le ministre partagea cette injustice. En vain *Voltaire* tenta de le défabuser; il invoqua vainement les preuves qu'il donnait de son attachement et de ses regrets.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à *Gusman* même,

(*) L'Épître de *Benaldaki* à *Caramouftée*. Vol. d'Épîtres.

écrivait-il dans sa douleur. Mais il ne fut pas entendu.

Les grands, les gens en place ont des intérêts, et rarement des opinions : combattre celle qui convient à leurs projets actuels, c'est, à leurs yeux, se déclarer contre eux. Cet attachement à la vérité, l'une des plus fortes passions des esprits élevés et des âmes indépendantes, n'est pour eux qu'un sentiment chimérique. Ils croient qu'un raisonneur, un philosophe, n'a, comme eux, que des opinions du moment, professe ce qu'il veut, parce qu'il ne tient fortement à rien, et doit par conséquent changer de principes, suivant les intérêts passagers de ses amis ou de ses bienfaiteurs. Ils le regardent comme un homme fait pour défendre la cause qu'ils ont embrassée, et non pour soutenir ses principes personnels ; pour servir sous eux, et non pour juger de la justice de la guerre. Aussi le duc de Choiseul et ses amis paraissaient-ils croire que *Voltaire* aurait dû, par respect pour lui, ou trahir ou cacher ses opinions sur des questions de droit public. Anecdote curieuse, qui prouve à quel point l'orgueil de la grandeur ou de la naissance peut faire oublier l'indépendance naturelle de l'esprit humain, et l'inégalité des esprits et des talents, plus réelle que celle des rangs et des places.

Voltaire voyait avec plaisir la destruction de la vénalité, celle des épices, la diminution du ressort immense du parlement de Paris; abus qu'il combattait par le raisonnement et le ridicule depuis plus de quarante années. Il préférait un seul maître à plusieurs, un souverain dont on ne peut craindre que les préjugés, à une troupe de despotes dont les préjugés sont encore plus dangereux, mais dont on doit craindre de plus les intérêts et les petites passions, et qui plus redoutables aux hommes ordinaires, le sont surtout à ceux dont les lumières les effrayent, et dont la gloire les irrite. Il disait : *J'ai les reins peu flexibles ; je consens à faire une révérence, mais cent de suite me fatiguent.*

Il applaudit donc à ces changemens; et parmi les hommes éclairés qui partageaient son opinion, il osa seul la manifester. Sans doute il ne pouvait se dissimuler avec quelle petitesse de moyens et de vues, on avait laissé échapper cette occasion si heureuse de réformer la législation française, de rendre aux esprits la liberté, aux hommes leurs droits; de prescrire à la fois l'intolérance et la barbarie, de faire enfin de ce moment l'époque d'une révolution heureuse pour la nation, glorieuse pour le prince et ses ministres. Mais *Voltaire* était aussi trop pénétrant pour

ne pas sentir que si les lois étaient les mêmes , les tribunaux étaient changés ; que si même ils avaient hérité de l'esprit de leurs prédécesseurs , ils n'avaient pu hériter de leur crédit ni de leur audace ; que la nouveauté , en leur ôtant ce respect aveugle du vulgaire pour tout ce qui porte la rouille de l'antiquité , leur ôtait une grande partie de leur puissance ; que l'opinion seule pouvait la leur rendre , et que pour obtenir son suffrage , il ne leur restait plus d'autre moyen que d'écouter la raison et de s'unir aux ennemis des préjugés , aux amis de l'humanité.

L'approbation que *Voltaire* accorda aux opérations du chancelier *Maupeou* , fut du moins utile aux malheureux. S'il ne put obtenir justice pour la mémoire de l'infortuné *la Barre* ; s'il ne put rendre le jeune *d'Etallonde* à sa patrie ; si un ménagement pusillanime pour le clergé l'emporta dans le ministre sur l'intérêt de sa gloire , du moins *Voltaire* eut le bonheur de sauver la femme de *Montbailli*. Cet infortuné faussement accusé d'un parricide , avait péri sur la roue ; sa femme était condamnée à la mort : elle supposa une grossesse , et eut le bonheur d'obtenir un sursis.

Nos tribunaux viennent de rejeter une loi sage qui , mettant entre le jugement et l'exécution un intervalle dont l'innocence peut profiter ,

profiter, eût prévenu presque toutes leurs injustices; et ils l'ont refusée avec une humeur qui suffit pour en prouver la nécessité. (*) Les femmes seules, en se déclarant grosses, échappent aux dangers de ces exécutions précipitées. Dans l'espace de moins de vingt ans, ce moyen a sauvé la vie à trois personnes innocentes sur lesquelles des circonstances particulières ont attiré la curiosité publique: autre preuve de l'utilité de cette loi à laquelle un orgueil barbare peut seul s'opposer, et qui doit subsister jusqu'au temps où l'expérience aura prouvé que la législation nouvelle (qui sans doute va bientôt remplacer l'ancienne) n'expose l'innocence à aucun danger.

On revit le procès de la femme *Montbailli*; le conseil d'Artois qui l'avait condamnée, la déclara innocente: et plus noble ou moins orgueilleux que le parlement de Toulouse, il pleura sur le malheur irréparable d'avoir fait périr un innocent; il s'imposa lui-même le devoir d'affurer des jours paisibles

(*) Il est juste d'observer que tous les magistrats n'ont pas cette haute idée de leurs droits, cet amour du pouvoir. L'un d'eux vient de mériter l'estime et la vénération de tous les citoyens, en prononçant, dans le parlement de Paris, ces paroles remarquables: *Les citoyens seuls ont des droits; les magistrats, comme magistrats, n'ont que des devoirs.*

à l'infortunée dont il avait détruit le bonheur. (*)

Si *Voltaire* n'avait montré son zèle que contre des injustices liées à des événemens publics, ou à la cause de la tolérance, on eût pu l'accuser de vanité ; mais ce zèle fut le même pour cette cause obscure à laquelle son nom seul a donné de l'éclat.

C'est ainsi qu'on a vu depuis un magistrat, enlevé trop tôt à ses amis et aux malheureux (**), intéresser l'Europe à la cause de trois payfans de Champagne, et obtenir par son éloquence et par la persécution, une gloire brillante et durable pour prix d'un zèle que le sentiment de l'humanité, l'amour de la justice, avaient seuls inspiré. Les hommes incapables de ces actions ne manquent jamais de les attribuer au désir de la renommée ; ils ignorent quelles angoisses le spectacle d'une injustice fait éprouver à une ame fière et sensible, à quel point il tourmente la mémoire et la pensée, combien il fait sentir le besoin impérieux de prévenir ou de réparer le crime ; ils ne connaissent point ce trouble, cette horreur involontaire qu'excite dans tous les sens la vue, l'idée seule d'un oppresseur triomphant ou impuni :

(*) Voyez la *Méprise d'Arras*, 1771 : Politique et Législation, tome II, page 355 et suiv.

(**) M. *Dupati*.

et l'on doit plaindre ceux qui ont pu croire que l'auteur d'*Alzire* et de *Brutus* avait besoin de la gloire d'une bonne action pour défendre l'innocence et s'élever contre la tyrannie.

• Une nouvelle occasion de venger l'humanité outragée s'offrit à lui. La servitude, solennellement abolie en France par *Louis Hutin*, subsistait encore sous *Louis XV* dans plusieurs provinces. En vain avait-on plus d'une fois formé le projet de l'abolir. L'avarice et l'orgueil avaient opposé à la justice une résistance qui avait fatigué la paresse du gouvernement. Les tribunaux supérieurs, composés de nobles, favorisaient les prétentions des seigneurs.

Ce fléau affligeait la Franche-Comté, et particulièrement le territoire du couvent de Saint-Claude. Ces moines sécularisés en 1742, ne devaient qu'à des titres faux, la plupart de leurs droits de main-morte, et les exerçaient avec une rigueur qui réduisait à la misère un peuple sauvage, mais bon et industrieux. A la mort de chaque habitant, si ses enfans n'avaient pas constamment habité la maison paternelle, le fruit de ses travaux appartenait aux moines. Les enfans, la veuve, sans meubles, sans habits, sans domicile, passaient du sein d'une vie laborieuse et paisible, à toutes les horreurs de la mendicité.

Un étranger mourait-il après un an de séjour sur cette terre frappée de l'anathème féodal, son bien appartenait encore aux moines. Une fille n'héritait pas de son père, si on pouvait prouver qu'elle eût passé la nuit de ses nocces hors de la maison paternelle.

Ce peuple souffrait sans oser se plaindre, et voyait, avec une douleur muette, passer aux mains des moines, ses épargnes qui auraient dû fournir à l'industrie et à la culture des capitaux utiles. Heureusement la construction d'une grande route ouvrit une communication entre eux et les cantons voisins. Ils apprirent qu'aux pieds du mont Jura existait un homme dont la voix intrépide avait plus d'une fois fait retentir les plaintes de l'opprimé jusque dans le palais des rois, et dont le nom seul faisait pâlir la tyrannie sacerdotale. Ils lui peignirent leurs maux, et ils eurent un appui.

La France, l'Europe entière connurent les usurpations et la dureté de ces prêtres hypocrites qui osaient se dire les disciples d'un Dieu humilié, et voulaient conserver des esclaves. Mais après plusieurs années de sollicitations, on ne put obtenir du timide successeur de M. de *Maupéou*, un arrêt du conseil qui proscrivît cette lâche violation des droits de l'humanité; il n'osa, par ménagement pour le parlement de Besançon, soustraire à son

jugement une cause qui ne pouvait être regardée comme un procès ordinaire, sans reconnaître honteusement la légitimité de la servitude. Les fers de Saint-Claude furent renvoyés devant un tribunal dont les membres, seigneurs de terres où la servitude est établie, se firent un plaisir barbare de resserrer leurs fers ; et ces fers subsistent encore.

Ils ont seulement obtenu, en 1778, de pouvoir, en abandonnant leur patrie et leurs chaumières, se soustraire à l'empire monacal. Mais un autre article de cette même loi a plus que compensé ce bienfait si faible pour des infortunés que la pauvreté plus que la loi attache à leur terre natale. C'est dans ce même édit que le souverain a donné pour la première fois le nom et le caractère sacré de propriété à des droits odieux, regardés, même au milieu de l'ignorance et de la barbarie du treizième siècle, comme des usurpations que ni le temps ni les titres ne pouvaient rendre légitimes ; et un ministre hypocrite a fait dépendre la liberté de l'esclave non de la justice des lois, mais de la volonté de ses tyrans.

Qui croirait en lisant ces détails, que c'est ici la vie d'un grand poète, d'un écrivain fécond et infatigable ? Nous avons oublié sa gloire littéraire, comme il l'avait oubliée

lui-même. Il sembleroit n'en plus connaître qu'une seule , celle de venger l'humanité , et d'arracher des victimes à l'oppression.

Cependant son génie incapable de souffrir le repos , s'exerçait dans tous les genres qu'il avoit embrassés , et même osait en essayer de nouveaux. Il imprimait des tragédies auxquelles on peut sans doute reprocher de la faiblesse , et qui ne pouvaient plus arracher les applaudissemens d'un parterre que lui-même avoit rendu si difficile , mais où l'homme de lettres peut admirer de beaux vers et des idées philosophiques et profondes , tandis que le jeune homme qui se destine au théâtre peut encore y étudier les secrets de son art ; des contes où ce genre , borné jusqu'alors à présenter des images voluptueuses ou plaisantes qui amusent l'imagination , ou réveillent la gaieté , prit un caractère plus philosophique , et devint , comme l'apologue , une école de morale et de raison ; des épîtres où , si on les compare à ses premiers ouvrages , l'on trouve moins de correction , un ton moins soutenu et une poésie moins brillante , mais aussi plus de simplicité et de variété , une philosophie plus usuelle et plus libre , un plus grand nombre de ces traits d'un sens profond que produit l'expérience de la vie ; des satires enfin où les préjugés et leurs

protecteurs font livrés au ridicule sous mille formes piquantes.

En même temps il donnait, dans sa Philosophie de l'histoire, des leçons aux historiens, en bravant la haine des pédans dont il dévoit la stupide crédulité et l'envieuse admiration pour les temps antiques. Il perfectionnait son Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, son Siècle de *Louis XIV*, et y ajoutait l'Histoire du siècle de *Louis XV*, histoire incomplète, mais exacte : la seule où l'on puisse prendre une idée des événemens de ce règne, et où l'on trouve toute la vérité qu'on peut espérer dans une histoire contemporaine qui ne doit être ni une dénonciation ni un libelle.

Des nouveaux romans, des ouvrages ou sérieux ou plaisans, inspirés par les circonstances, n'ajoutaient pas à sa gloire, mais continuaient à la rendre toujours présente, soutenaient l'intérêt de ses partisans, et humiliaient cette foule d'ennemis secrets qui, pour se refuser à l'admiration que l'Europe leur commandait, prenaient le masque de l'austérité.

Enfin il entreprit de rassembler, sous la forme de dictionnaire, toutes les idées, toutes les vues qui s'offraient à lui, sur les divers objets de ses réflexions, c'est-à-dire sur l'universalité presque entière des connaissances

humaines. Dans ce recueil, intitulé modestement *Questions à des amateurs, sur l'Encyclopédie*, il parle tour à tour de théologie et de grammaire, de physique et de littérature; il discute tantôt des points d'antiquité, tantôt des questions de politique, de législation, de droit public. Son style, toujours animé et piquant, répand sur ces objets divers un charme dont jusqu'ici lui seul a connu le secret, et qui naît surtout de l'abandon avec lequel, cédant à son premier mouvement, proportionnant son style moins à son sujet qu'à la disposition actuelle de son esprit, tantôt il répand le ridicule sur des objets qui semblent ne pouvoir inspirer que l'horreur; et bientôt après, entraîné par l'énergie et la sensibilité de son ame, il tonne avec force contre les abus dont il vient de plaisanter. Ailleurs il s'irrite contre le mauvais goût, s'aperçoit bientôt que son indignation doit être réservée pour de plus grands intérêts, et finit par rire de sa propre colère. Quelquefois il interrompt une discussion de morale ou de politique par une observation de littérature, et au milieu d'une leçon de goût, il laisse échapper quelques maximes d'une philosophie profonde, ou s'arrête pour livrer au fanatisme ou à la tyrannie, une attaque terrible et soudaine.

L'intérêt constant que prit *Voltaire* au succès

de la Russie contre les Turcs, mérite d'être remarqué. Comblé des bontés de l'impératrice, sans doute la reconnaissance animait son zèle; mais on se tromperait si on imaginait qu'elle en fut l'unique cause. Supérieur à ces politiques de comptoir qui prennent l'intérêt de quelques marchands connus dans les bureaux, pour l'intérêt du commerce, et l'intérêt du commerce pour l'intérêt du genre-humain; non moins supérieur à ces vaines idées d'équilibre de l'Europe, si chères aux compilateurs politiques, il voyait dans la destruction de l'empire turc, des millions d'hommes assurés du moins d'éviter sous le despotisme d'un souverain, le despotisme insupportable d'un peuple; il voyait renvoyer dans les climats infortunés qui les ont vu naître, ces mœurs tyranniques de l'Orient qui condamnent un sexe entier à un honteux esclavage. D'immenses contrées, placées sous un beau ciel, destinées par la nature à se couvrir des productions les plus utiles à l'homme, auraient été rendues à l'industrie de leurs habitans; ces pays, les premiers où l'homme ait eu du génie, auraient vu renaître, dans leur sein, les arts dont ils ont donné les modèles les plus parfaits, les sciences dont ils ont posé les fondemens.

Sans doute les spéculations routinières de quelques marchands auraient été dérangées,

leurs profits auraient diminué ; mais le bien-être réel de tous les peuples aurait augmenté , parce qu'on ne peut étendre sur le globe l'espace où fleurit la culture , où le commerce est sûr , où l'industrie est active , sans augmenter pour tous les hommes la masse des jouissances et des ressources. Pourquoi voudrait-on qu'un philosophe préférât la richesse de quelques nations à la liberté d'un peuple entier , le commerce de quelques villes , au progrès de la culture et des arts dans un grand empire ? Loin de nous ces vils calculateurs qui veulent ici tenir la Grèce dans les fers des Turcs ; là , enlever des hommes , les vendre comme de vils troupeaux , les obliger à force de coups à servir leur infatigable avarice , et qui calculent gravement les prétendus millions que rapportent ces outrages à la nature.

Que par-tout les hommes soient libres , que chaque pays jouisse des avantages que lui a donné la nature ; voilà ce que demande l'intérêt commun de tous les peuples , de ceux qui reprendraient leurs droits , comme de ceux où quelques individus , et non la nation , ont profité du malheur d'autrui. Qu'importe auprès de ces grands objets , et des biens éternels qui naîtraient de cette grande révolution , la ruine de quelques hommes avides qui avaient fondé leur fortune sur les larmes et le sang de leurs semblables !

Voilà ce que devait penser *Voltaire*, voilà ce que pensait *M. Turgot*.

On a parlé de l'injustice d'une guerre contre les Turcs. Peut-on être injuste envers une horde de brigands qui tiennent dans les fers un peuple esclave, à qui leur avide férocité prodigue les outrages. Qu'ils rentrent dans ces déserts dont la faiblesse de l'Europe leur a permis de sortir, puisque dans leur brutal orgueil ils ont continué à former une race de tyrans, et qu'enfin la patrie de ceux à qui nous devons nos lumières, nos arts, nos vertus même, cesse d'être déshonorée par la présence d'un peuple qui unit les vices infames de la mollesse à la férocité des peuples sauvages. Vous craignez pour la balance de l'Europe, comme si ces conquêtes ne devaient pas diminuer la force des conquérans, au lieu de l'augmenter; comme si l'Asie ne devait pas long-temps offrir à des ambitieux une proie facile qui les dégoûterait des conquêtes hasardeuses qu'ils pourraient tenter en Europe. Ce n'est point la politique des princes, ce sont les lumières des peuples civilisés qui garantiront à jamais l'Europe des invasions; et plus la civilisation s'étendra sur la terre, plus on en verra disparaître la guerre et les conquêtes, comme l'esclavage et la misère.

Louis XV mourut. Ce prince qui depuis

long-temps bravait , dans sa conduite , les préceptes de la morale chrétienne , ne s'était cependant jamais élevé au-dessus des terreurs religieuses. Les menaces de la religion revenaient l'effrayer à l'apparence du moindre danger ; mais il croyait qu'une promesse de continence , si facile à faire sur un lit de mort , et quelques paroles d'un prêtre , pouvaient expier les fautes d'un règne de soixante ans. Plus timide encore que superstitieux , accoutumé par le cardinal de *Fleuri* à regarder la liberté de penser comme une cause de trouble dans les Etats , ou du moins d'embarras pour les gouvernemens , ce fut malgré lui que , sous son règne , la raison humaine fit en France des progrès rapides. Celui qui y travaillait avec le plus d'éclat et de succès , était devenu l'objet de sa haine. Cependant il respectait en lui la gloire de la France , et ne voyait pas sans orgueil l'admiration de l'Europe placer un de ses sujets au premier rang des hommes illustres. Sa mort ne changea rien au sort de *Voltaire* , et M. de *Maurepas* joignait aux préjugés de *Fleuri* une haine plus forte encore pour tout ce qui s'élevait au-dessus des hommes ordinaires.

Voltaire avait prodigué à *Louis XV* , jusqu'à son voyage en Prusse , des éloges exagérés , sans pouvoir le défarmer ; il avait gardé un

silence presque absolu depuis cette époque où les malheurs et les fautes de ce règne auraient rendu ses louanges avilissantes. Il osa être juste envers lui après sa mort , dans l'instant où la nation presque entière semblait se plaire à déchirer sa mémoire : et on a remarqué que les philosophes , qu'il ne protégea jamais , furent alors les seuls qui montrassent quelque impartialité , tandis que des prêtres chargés de ses bienfaits insultaient à ses faiblesses.

Le nouveau règne offrit bientôt à *Voltaire* des espérances qu'il n'avait osé former. Monsieur *Turgot* fut appelé au ministère. *Voltaire* connaissait ce génie vaste et profond , qui dans tous les genres de connaissances s'était créé des principes sûrs et précis auxquels il avait attaché toutes ses opinions , d'après lesquelles il dirigeait toute sa conduite , gloire qu'aucun autre homme d'Etat n'a mérité de partager avec lui. Il savait qu'à une ame passionnée pour la vérité et pour le bonheur des hommes , M. *Turgot* unissait un courage supérieur à toutes les craintes , une grandeur de caractère au-dessus de toutes les dissimulations ; qu'à ses yeux les plus grandes places n'étaient qu'un moyen d'exécuter ses vues salutaires , et ne lui paraîtraient plus qu'un vil esclavage s'il perdait cette espérance. Enfin il savait

qu'affranchi de tous les préjugés , et haïssant en eux les ennemis les plus dangereux du genre-humain , M. *Turgot* regardait la liberté de penser et d'imprimer comme un droit de chaque citoyen , un droit des nations entières dont les progrès de la raison peuvent seuls appuyer le bonheur sur une base inébranlable.

Voltaire vit dans la nomination de monsieur *Turgot* l'aurore du règne de cette raison si long-temps méconnue , plus long-temps persécutée ; il osa espérer la chute rapide des préjugés , la destruction de cette politique lâche et tyrannique qui , pour flatter l'orgueil ou la paresse des gens en place , condamnait le peuple à l'humiliation et à la misère.

Cependant ses tentatives en faveur des serfs du mont Jura furent inutiles , et il essaya vainement d'obtenir pour d'*Etallonde* , et pour la mémoire du chevalier de *la Barre* , cette justice éclatante que l'humanité et l'honneur national exigeaient également. Ces objets étaient étrangers au département des finances , et cette supériorité de lumières , de caractère et de vertu , que M. *Turgot* ne pouvait cacher , lui avait fait de tous les autres ministres , de tous les intrigans subalternes , autant d'ennemis qui , n'ayant à combattre en lui ni ambition ni projets personnels , s'acharnaient contre tout

ce qu'ils croyaient d'accord avec ses vues justes et bienfaisantes.

On ne pouvait d'ailleurs rendre la liberté aux serfs du mont Jura, sans blesser le parlement de Besançon ; la révision du procès d'Abbeville eût humilié celui de Paris ; et une politique mal-adroite avait rétabli les anciens parlemens, sans profiter de leur destruction et du peu de crédit de ceux qui les avaient remplacés, pour porter dans les lois et dans les tribunaux une réforme entière dont tous les hommes instruits sentaient la nécessité. Mais un ministère faible et ennemi des lumières, n'osa ou ne voulut pas saisir cette occasion où le bien eût encore moins trouvé d'obstacles que dans l'instant si honteusement manqué par le chancelier *Maupeou*.

C'est ainsi que par complaisance pour les préjugés des parlemens, le ministère laissa perdre pour la réforme de l'éducation les avantages que lui offrait la destruction des jésuites. On n'avait même pris, en 1774, aucune précaution pour empêcher la renaissance des querelles qui, en 1770, avaient amené la destruction de la magistrature. On n'avait eu qu'un seul objet, l'avantage de s'assurer une reconnaissance personnelle qui donnât aux auteurs du changement un moyen d'employer utilement contre leurs rivaux de

puissance , le crédit des corps dont le rétablissement était leur ouvrage.

Ainsi le seul avantage que *Voltaire* put obtenir du ministère de M. *Turgot* , fut de soustraire le petit pays de Gex à la tyrannie des fermes. Séparé de la France par des montagnes , ayant une communication facile avec Genève et la Suisse , cette malheureuse contrée ne pouvait être assujettie au régime fiscal sans devenir le théâtre d'une guerre éternelle entre les employés du fisc et les habitans , sans payer des frais de perception plus onéreux que la valeur même des impositions. Le peu d'importance de cette opération aurait dû la rendre facile. Cependant elle était depuis long-temps inutilement sollicitée par M. de *Voltaire*.

Une partie des provinces de la France ont échappé par différentes causes au joug de la ferme générale , ou ne l'ont porté qu'à moitié ; mais les fermiers ont souvent avancé leurs limites , enveloppé dans leurs chaînes des cantons isolés que des privilèges féodaux avaient long-temps défendus. Ils croyaient que leur dieu *Terme* , comme celui des Romains , ne devait reculer jamais , et que son premier pas en arrière ferait le présage de la destruction de l'empire. Leur opposition ne pouvait balancer auprès de M. *Turgot*

une

une opération juste et bienfaisante qui , sans nuire au fisc , soulageait les citoyens , épargnait des injustices et des crimes , rappelait dans un canton dévasté , la prospérité et la paix.

Le pays de Gex fut donc affranchi , moyennant une contribution de trente mille livres ; et *Voltaire* put écrire à ses amis , en parodiant un vers de Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

Les édits de 1776 auraient augmenté le respect de *Voltaire* pour M. *Turgot* si d'avance il n'avait pas senti son ame et connu son génie. Ce grand-homme d'Etat avait vu que , placé à la tête des finances dans un moment où gêné par la masse de la dette , par les obstacles que les courtisans et le ministre prépondérant opposaient à toute grande réforme dans l'administration , à toute économie importante , il ne pouvait diminuer les impôts , et il voulut du moins soulager le peuple et dédommager les propriétaires en leur rendant les droits dont un régime oppresseur les avait privés.

Les corvées qui portaient la défolation dans les campagnes , qui forçaient le pauvre à travailler sans salaire , et enlevaient à l'agriculture les chevaux du laboureur , furent

changées en un impôt payé par les seuls propriétaires. Dans toutes les villes, de ridicules corporations faisaient acheter à une partie de leurs habitans le droit de travailler; ceux qui subsistaient par leur industrie ou par le commerce, étaient obligés de vivre sous la servitude d'un certain nombre de privilégiés, ou de leur payer un tribut. Cette institution absurde disparut, et le droit de faire un usage libre de leurs bras ou de leur temps fut restitué aux citoyens.

La liberté du commerce des grains, celle du commerce des vins; l'une gênée par des préjugés populaires, l'autre par des privilèges tyranniques, extorqués par quelques villes, fut rendue aux propriétaires; et ces lois sages devaient accélérer les progrès de la culture, et multiplier les richesses nationales en assurant la subsistance du peuple.

Mais ces édits bienfaiteurs furent le signal de la perte du ministre qui avait osé les concevoir. On souleva contre eux les parlemens, intéressés à maintenir les jurandes, source féconde de procès lucratifs; non moins attachés au régime réglementaire qui était pour eux un moyen d'agiter l'esprit du peuple; irrités de voir porter sur les propriétaires riches le fardeau de la construction des chemins, sans espérer qu'une lâche condes-

cendance continuât d'alléger pour eux le poids des subsides , et surtout effrayés de la prépondérance que semblait acquérir un ministre dont l'esprit populaire les menaçait de la chute de leur pouvoir.

Cette ligue servit l'intrigue des ennemis de M. *Turgot*, et on vit alors combien la manière dont ils avaient rétabli les tribunaux était utile à leurs desseins secrets et funestes à la nation. On apprit alors combien il est dangereux pour un ministre de vouloir le bien du peuple ; et peut-être qu'en remontant à l'origine des événemens, on trouverait que la chute même des ministres réellement coupables a eu pour cause le bien qu'ils ont voulu faire , et non le mal qu'ils ont fait.

Voltaire vit dans le malheur de la France , la destruction des espérances qu'il avait conçues pour les progrès de la raison humaine. Il avait cru que l'intolérance , la superstition , les préjugés absurdes qui infectaient toutes les branches de la législation , toutes les parties de l'administration , tous les états de la société , disparaîtraient devant un ministre ami de la justice , de la liberté et des lumières. Ceux qui l'ont accusé d'une basse flatterie , ceux qui lui ont reproché avec amertume l'usage qu'il a fait , trop souvent peut-être , de la louange pour adoucir les hommes puis-

fans, et les forcer à être humains et justes, peuvent comparer ces louanges à celles qu'il donnait à M. *Turgot*, surtout à cette *Épître à un homme* qu'il lui adressa au moment de sa disgrâce. Ils distingueront alors l'admiration sentie de ce qui n'est qu'un compliment; et ce qui vient de l'ame, de ce qui n'est qu'un jeu d'imagination; ils verront que *Voltaire* n'a eu d'autre tort que d'avoir cru pouvoir traiter les gens en place comme les femmes. On prodigue à toutes à peu-près les mêmes louanges et les mêmes protestations; et le ton seul distingue ce qu'on sent, de ce qu'on accorde à la galanterie.

Voltaire encensant les rois, les ministres pour les attirer à la cause de la vérité, et *Voltaire* célébrant le génie et la vertu, n'a pas le même langage. Ne veut-il que louer, il prodigue les charmes de son imagination brillante, il multiplie ces idées ingénieuses qui lui sont si familières; mais rend-il un hommage avoué par son cœur, c'est son ame qui s'échappe, c'est sa raison profonde qui prononce. Dans son voyage à Paris, son admiration pour M. *Turgot* perçait dans tous ses discours; c'était l'homme qu'il opposait à ceux qui se plaignaient à lui de la décadence de notre siècle, c'était à lui que son ame accordait son respect. Je l'ai vu se

précipiter sur ses mains , les arroser de ses larmes , les baiser malgré ses efforts , et s'écriant d'une voix entrecoupée de sanglots : *Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple.*

Depuis long-temps *Voltaire* désirait de revoir sa patrie , et de jouir de sa gloire au milieu du même peuple témoin de ses premiers succès , et trop souvent complice de ses envieux. M. de *Villette* venait d'épouser à Ferney mademoiselle de *Varicour*, d'une famille noble du pays de Gex , que ses parens avaient confiée à madame *Denis* : *Voltaire* les suivit à Paris , séduit en partie par le désir de faire jouer devant lui la tragédie d'Irène qu'il venait d'achever. Le secret avait été gardé. La haine n'avait pas eu le temps de préparer les poisons , et l'enthousiasme public ne lui permit pas de se montrer. Une foule d'hommes , de femmes de tous les rangs , de toutes les professions , à qui ses vers avaient fait verser de douces larmes , qui avaient tant de fois admiré son génie sur la scène et dans ses ouvrages , qui lui devaient leur instruction , dont il avait guéri les préjugés , à qui il avait inspiré une partie de ce zèle contre le fanatisme , dont il était dévoré , brûlaient du désir de voir le grand-homme qu'ils admiraient. La jalousie se tut devant une gloire

qu'il était impossible d'atteindre , devant le bien qu'il avait fait aux hommes. Le ministère, l'orgueil épiscopal furent obligés de respecter l'idole de la nation. L'enthousiasme avait passé jusque dans le peuple ; on s'arrêtait devant ses fenêtres ; on y passait des heures entières , dans l'espérance de le voir un moment ; sa voiture , forcée d'aller au pas , était entourée d'une foule nombreuse qui le bénissait et célébrait ses ouvrages.

L'académie française qui ne l'avait adopté qu'à cinquante-deux ans , lui prodigua les honneurs , et le reçut moins comme un égal que comme le souverain de l'empire des lettres. Les enfans de ces courtisans orgueilleux qui l'avaient vu avec indignation vivre dans leur société sans bassesse , et qui se plaisaient à humilier en lui la supériorité de l'esprit et des talens , briguaient l'honneur de lui être présentés , et de pouvoir se vanter de l'avoir vu.

C'était au théâtre où il avait régné si longtemps , qu'il devait attendre les plus grands honneurs. Il vint à la troisième représentation d'Irène , pièce faible , à la vérité , mais remplie de beautés , et où les rides de l'âge laissaient voir encore l'empreinte sacrée du génie. Lui seul attira les regards d'un peuple avide de démêler ses traits , de suivre ses mouve-

mens , d'observer ses gestes. Son buste fut couronné sur le théâtre au milieu des applaudissemens , des cris de joie , des larmes d'enthousiasme et d'attendrissement. Il fut obligé , pour sortir , de percer la foule entassée sur son passage ; faible , se soutenant à peine , les gardes qu'on lui avait donnés pour l'aider lui étaient inutiles ; à son approche on se retirait avec une respectueuse tendresse ; chacun se disputait la gloire de l'avoir soutenu un moment sur l'escalier ; chaque marche lui offrait un secours nouveau , et on ne souffrait pas que personne s'arrogeât le droit de le soutenir trop long-temps.

Le spectateurs le suivirent jusque dans son appartement : les cris de *vive Voltaire* , *vive la Henriade* , *vive Mahomet* , *vive la Pucelle* , retentissaient autour de lui. On se précipitait à ses pieds , on baissait ses vêtemens. Jamais homme n'a reçu des marques plus touchantes de l'admiration , de la tendresse publique ; jamais le génie n'a été honoré par un hommage plus flatteur. Ce n'était point à sa puissance , c'était au bien qu'il avait fait que s'adressait cet hommage. Un grand poëte n'aurait eu que des applaudissemens , les larmes coulaient sur le philosophe qui avait brisé les fers de la raison et vengé la cause de l'humanité.

L'ame sublime et passionnée de *Voltaire* fut attendrie de ces tributs de respect et de zèle. *On veut me faire mourir de plaisir*, disait-il; mais c'était le cri de la sensibilité, et non l'adresse de l'amour propre. Au milieu des hommages de l'académie française, il était frappé surtout de la possibilité d'y introduire une philosophie plus hardie. *On me traite mieux que je ne mérite*, me disait-il un jour. *Savez-vous que je ne désespère point de faire proposer l'éloge de Coligny?*

Il s'occupait, pendant les représentations d'Irène, à revoir son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et à y porter de nouveaux coups au fanatisme. Au milieu des acclamations du théâtre, il avait observé avec un plaisir secret que les vers les plus applaudis étaient ceux où il attaquait la superstition et les noms qu'elle a consacrés. C'était vers cet objet qu'il reportait tout ce qu'il recevait d'hommages. Il voyait, dans l'admiration générale, la preuve de l'empire qu'il avait exercé sur les esprits, de la chute des préjugés qui était son ouvrage.

Paris possédait en même temps le célèbre *Franklin* qui, dans un autre hémisphère, avait été aussi l'apôtre de la philosophie et de la tolérance. Comme *Voltaire*, il avait souvent employé l'arme de la plaisanterie qui corrige

la

la folie humaine, et apprend à en voir la perversité comme une folie plus funeste, mais digne aussi de pitié. Il avait honoré la philosophie par le génie de la physique. comme *Voltaire* par celui de la poésie. *Franklin* achevait de délivrer les vastes contrées de l'Amérique du joug de l'Europe, et *Voltaire* de délivrer l'Europe du joug des anciennes théocraties de l'Asie. *Franklin* s'empressa de voir un homme dont la gloire occupait depuis long-temps les deux mondes : *Voltaire*, quoiqu'il eût perdu l'habitude de parler anglais, essaya de soutenir la conversation dans cette langue, puis bientôt reprenant la sienne : *Je n'ai pu résister au désir de parler un moment la langue de M. Franklin.*

Le philosophe américain lui présenta son petit-fils en demandant pour lui sa bénédiction : *God and Liberty*, (*) dit *Voltaire*, voilà la seule bénédiction qui convienne au petit-fils de *M. Franklin*. Ils se revirent à une séance publique de l'académie des sciences; le public contemplait avec attendrissement, placés à côté l'un de l'autre, ces deux hommes nés dans des mondes différens, respectables par leur vieillesse, par leur gloire, par l'emploi de leur vie, et jouissant tous deux de l'influence qu'ils avaient exercée sur leur siècle.

(*) Dieu et la Liberté

Ils s'embrassèrent au bruit des acclamations ; on a dit que c'était *Solon* qui embrassait *Sophocle*. Mais le *Sophocle* français avait détruit l'erreur, et avancé le règne de la raison ; et le *Solon* de Philadelphie appuyant sur la base inébranlable des droits des hommes, la constitution de son pays, n'avait point à craindre de voir pendant sa vie même ses lois incertaines préparer des fers à son pays, et ouvrir la porte à la tyrannie.

- L'âge n'avait point affaibli l'activité de *Voltaire*, et les transports de ses compatriotes semblaient la redoubler encore. Il avait formé le projet de réfuter tout ce que le duc de *Saint-Simon*, dans ses *Mémoires* encore secrets, avait accordé à la prévention et à la haine, dans la crainte que ces *Mémoires*, auxquels la probité reconnue de l'auteur, son état, son titre de contemporain pouvaient donner quelque autorité, ne parussent dans un temps où personne ne fût assez voisin des événements pour défendre la vérité, et confondre l'erreur.

En même temps il avait déterminé l'académie française à faire son dictionnaire sur un nouveau plan. Ce plan consistait à suivre l'histoire de chaque mot depuis l'époque où il avait paru dans la langue, de marquer les sens divers qu'il avait eus dans les différens

siècles, les acceptions différentes qu'il avait reçues ; d'employer, pour faire sentir ces différentes nuances, non des phrases faites au hasard, mais des exemples choisis dans les auteurs qui avaient eu le plus d'autorité. On aurait eu alors le véritable Dictionnaire littéraire et grammatical de la langue ; les étrangers, et même les Français, y auraient appris à en connaître toutes les finesses.

Ce Dictionnaire aurait offert aux gens de lettres une lecture instructive qui eût contribué à former le goût, qui eût arrêté les progrès de la corruption. Chaque académicien devait se charger d'une lettre de l'alphabet. *Voltaire* avait pris l'A ; et pour exciter ses confrères, pour montrer combien il était facile d'exécuter ce plan, il voulait en peu de mois terminer la partie dont il s'était chargé.

Tant de travaux avaient épuisé ses forces. Un crachement de sang, causé par les efforts qu'il avait faits pendant les répétitions d'Irène, l'avait affaibli. Cependant l'activité de son ame suffisait à tout, et lui cachait sa faiblesse réelle. Enfin privé du sommeil par l'effet de l'irritation d'un travail trop continu, il voulut s'en assurer quelques heures pour être en état de faire adopter à l'académie, d'une manière irrévocable, le plan du Dictionnaire contre lequel quelques objections s'étaient élevées ;

et il résolut de prendre de l'opium. Son esprit avait toute sa force; son ame, toute son impétuosité, et toute sa mobilité naturelle; son caractère, toute son activité et toute sa gaieté, lorsqu'il prit le calmant qu'il croyait nécessaire. Ses amis l'avaient vu se livrer, dans la soirée même, à toute sa haine contre les préjugés, l'exhaler avec éloquence, et bientôt après ne plus les envisager que du côté ridicule, s'en moquer avec cette grâce et ces rapprochemens singuliers qui caractérisaient ses plaisanteries. Mais il prit de l'opium à plusieurs reprises, et se trompa sur les doses, vraisemblablement dans l'espèce d'ivresse que les premières avaient produite. Le même accident lui était arrivé près de trente ans auparavant, et avait fait craindre pour sa vie. Cette fois, ses forces épuisées ne suffirent point pour combattre le poison. Depuis long-temps il souffrait des douleurs de vessie, et dans l'affaiblissement général de ses organes, celui qui déjà était affecté, contracta bientôt un vice incurable.

A peine dans le long intervalle entre cet accident funeste et sa mort, pouvait-il reprendre sa tête pendant quelques momens de suite, et sortir de la léthargie où il était plongé. C'est pendant un de ces intervalles qu'il écrivit au jeune comte de *Lalli*, déjà si célèbre par

son courage , et qui depuis a mérité de l'être par son éloquence et son patriotisme , ces lignes , les dernières que sa main ait tracées , où il applaudissait à l'autorité royale dont la justice venait d'anéantir un des attentats du despotisme parlementaire. Enfin il expira le 30 de mai 1778.

Grâce aux progrès de la raison et au ridicule répandu sur la superstition , les habitans de Paris font , tant qu'ils se portent bien , à l'abri de la tyrannie des prêtres ; mais ils y retombent , dès qu'ils sont malades. L'arrivée de *Voltaire* avait allumé la colère des fanatiques , blessé l'orgueil des chefs de la hiérarchie ecclésiastique ; mais en même temps elle avait inspiré à quelques prêtres l'idée de bâtir leur réputation et leur fortune sur la conversion de cet illustre ennemi. Sans doute ils ne se flattaient pas de le convaincre , mais ils espéraient le résoudre à dissimuler. *Voltaire* qui désirait pouvoir rester à Paris , sans y être troublé par les délations sacerdotales , et qui par une vieille habitude de sa jeunesse croyait utile pour l'intérêt même des amis de la raison , que des scènes d'intolérance ne suivissent point ses derniers momens , envoya chercher dès sa première maladie un aumônier des incurables qui lui avait offert ses services , et qui se vantait d'avoir reconcilié

avec l'Eglise l'abbé de l'*Attaignant*, connu par des scandales d'un autre genre.

L'abbé *Gauthier* confessa *Voltaire*, et reçut de lui une profession de foi par laquelle il déclarait qu'il mourait dans la religion catholique où il était né.

A cette nouvelle qui scandalisa un peu plus les hommes éclairés qu'elle n'édifia les dévots, le curé de Saint-Sulpice courut chez son paroissien qui le reçut avec politesse et lui donna, suivant l'usage, une aumône honnête pour ses pauvres. Mais jaloux que l'abbé *Gauthier* l'eût gagné de vitesse, il trouva que l'aumônier des incurables avait été trop facile; qu'il aurait fallu exiger une profession de foi plus détaillée, un défaveu exprès de toutes les doctrines contraires à la foi, que *Voltaire* avait pu être accusé de soutenir. L'abbé *Gauthier* prétendait qu'on aurait tout perdu en voulant tout avoir. Pendant cette dispute *Voltaire* guérit; on joua Irène, et la conversion fut oubliée. Mais au moment de la rechute, le curé revint bien déterminé à ne pas enterrer *Voltaire* s'il n'obtenait pas cette rétractation si désirée.

Ce curé était un de ces hommes moitié hypocrites, moitié imbécilles, parlant avec la persuasion stupide d'un énergumène, agissant avec la souplesse d'un jésuite, humble

dans ses manières jusqu'à la bassesse, arrogant dans ses prétentions sacerdotales, rampant auprès des grands, charitable pour cette populace dont on dispose avec des aumônes, et fatiguant les simples citoyens de son impérieux fanatisme. Il voulait absolument faire reconnaître au moins à *Voltaire* la divinité de *Jésus-Christ* à laquelle il s'intéressait plus qu'aux autres dogmes. Il le tira un jour de sa léthargie, en lui criant aux oreilles : *Croyez-vous à la divinité de Jésus-Christ ? Au nom de DIEU, Monsieur, ne me parlez plus de cet homme-là, et laissez-moi mourir en repos*, répondit *Voltaire*.

Alors le prêtre annonça qu'il ne pouvait s'empêcher de lui refuser la sépulture. Il n'en avait pas le droit, car, suivant les lois, ce refus doit être précédé d'une sentence d'excommunication, ou d'un jugement séculier. On peut même appeler comme d'abus de l'excommunication. La famille, en se plaignant au parlement, eût obtenu justice. Mais elle craignit le fanatisme de ce corps, la haine de ses membres pour *Voltaire* qui avait tonné tant de fois contre ses injustices et combattu ses prétentions. Elle ne sentit point que le parlement ne pouvait sans se déshonorer, s'écarter des principes qu'il avait suivis en faveur des jansénistes, qu'un grand nombre

de jeunes magistrats n'attendaient qu'une occasion d'effacer, par quelque action éclatante, ce reproche de fanatisme qui les humiliait, de s'honorer en donnant une marque de respect à la mémoire d'un homme de génie qu'ils avaient eu le malheur de compter parmi leurs ennemis, et de montrer qu'ils aimaient mieux réparer leurs injustices, que venger leurs injures. La famille ne sentit pas combien lui donnait de force cet enthousiasme que *Voltaire* avait excité, enthousiasme qui avait gagné toutes les classes de la nation, et qu'aucune autorité n'eût osé attaquer de front.

On préféra de négocier avec le ministère. N'osant ni blesser l'opinion publique en servant la vengeance du clergé, ni déplaire aux prêtres en les forçant de se conformer aux lois, ni les punir en érigeant un monument public au grand-homme dont ils troublaient si lâchement les cendres, et en le dédommageant des honneurs ecclésiastiques qu'il méritait si peu, par des honneurs civiques dûs à son génie et au bien qu'il avait fait à la nation, les ministres approuvèrent la proposition de transporter le corps de *Voltaire* dans l'Eglise d'un monastère dont son neveu était abbé. Il fut donc conduit à Scellières. Les prêtres étaient convenus de ne pas troubler

l'exécution de ce projet. Cependant deux grandes dames, très-dévotés, écrivirent à l'évêque de Troyes pour l'engager à s'opposer à l'inhumation, en qualité d'évêque diocésain. Mais heureusement, pour l'honneur de l'évêque, ces lettres arrivèrent trop tard : et *Voltaire* fut enterré.

L'académie française était dans l'usage de faire un service aux cordeliers pour chacun de ses membres. L'archevêque de Paris, *Beaumont*, si connu par son ignorance et son fanatisme, défendit de faire ce service. Les cordeliers obéirent à regret, sachant bien que les confesseurs de *Beaumont* lui pardonnaient la vengeance, et ne lui prêchaient pas la justice. L'académie résolut alors de suspendre cet usage jusqu'à ce que l'insulte faite au plus illustre de ses membres, eût été réparée. Ainsi *Beaumont* servit malgré lui à détruire une superstition ridicule.

Cependant le roi de Prusse ordonna pour *Voltaire* un service solennel dans l'Eglise catholique de Berlin. L'académie de Prusse y fut invitée de sa part ; et ce qui était plus glorieux pour *Voltaire*, dans le camp même où à la tête de cent cinquante mille hommes il défendait les droits des princes de l'Empire, et en imposait à la puissance autrichienne, il écrivit l'éloge de l'homme illustre dont il

avait été le disciple et l'ami , à qui peut-être il n'avait jamais pardonné l'indigne et honteuse violence exercée contre lui à Francfort par ses ordres , mais vers lequel un sentiment d'admiration et un goût naturel le ramenaient sans cesse , même malgré lui. Cet éloge était une bien noble compensation de l'indigne vengeance des prêtres.

De tous les attentats contre l'humanité , que dans les temps d'ignorance et de superstition les prêtres ont obtenu le pouvoir de commettre avec impunité , celui qui s'exerce sur des cadavres est , sans doute , le moins nuisible ; et à des yeux philosophiques , leurs outrages ne peuvent paraître qu'un titre de gloire. Cependant le respect pour les restes des personnes qu'on a chéries , n'est point un préjugé : c'est un sentiment inspiré par la nature même qui a mis au fond de nos cœurs une sorte de vénération religieuse pour tout ce qui nous rappelle des êtres que l'amitié ou la reconnaissance nous ont rendus sacrés. La liberté d'offrir à leurs dépouilles ces tristes hommages est donc un droit précieux pour l'homme sensible ; et l'on ne peut sans injustice lui enlever la liberté de choisir ceux que son cœur lui dicte , encore moins lui interdire cette consolation , au gré d'une caste intolérante qui a usurpé , avec une audace

trop long-temps soufferte, le droit de juger et de punir les pensées.

D'ailleurs son empire sur l'esprit de la populace n'est pas encore détruit ; un chrétien privé de la sépulture est encore , aux yeux du petit peuple , un homme digne d'horreur et de mépris , et cette horreur dans les âmes soumises aux préjugés s'étend jusque sur sa famille. Sans doute si la haine des prêtres ne poursuivait que des hommes immortalisés par des chefs-d'œuvre , dont le nom a fatigué la renommée , dont la gloire doit embrasser tous les siècles , on pourrait leur pardonner leurs impuissans efforts ; mais leur haine peut s'attacher à des victimes moins illustres ; et tous les hommes ont les mêmes droits.

Le ministère un peu honteux de sa faiblesse , crut échapper au mépris public en empêchant de parler de *Voltaire* dans les écrits , ou dans les endroits où la police est dans l'usage de violer la liberté , sous prétexte d'établir le bon ordre qu'elle confond trop souvent avec le respect pour les sottises établies ou protégées.

On défendit aux papiers publics de parler de sa mort , et les comédiens eurent ordre de ne jouer aucune de ses pièces. Les ministres ne songèrent pas que de pareils moyens d'empêcher qu'on ne s'irritât contre leur faiblesse,

ne serviraient qu'à en donner une nouvelle preuve, et montreraient qu'ils n'avaient ni le courage de mériter l'approbation publique ni celui de supporter le blâme.

Ce simple récit des événemens de la vie de *Voltaire* a fait assez connaître son caractère et son ame ; la bienfaisance, l'indulgence pour les faiblesses, la haine de l'injustice et de l'oppression en forment les principaux traits. On peut le compter parmi le très-petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion. Cette passion, la plus noble de toutes, n'a été connue que dans nos temps modernes ; elle est née du progrès des lumières ; et sa seule existence suffit pour confondre les aveugles partisans de l'antiquité, et les calomniateurs de la philosophie.

Mais les heureuses qualités de *Voltaire* étaient souvent égarées par une mobilité naturelle que l'habitude de faire des tragédies avait encore augmentée. Il passait en un instant de la colère à l'attendrissement, de l'indignation à la plaisanterie. Né avec des passions violentes, elles l'entraînèrent trop loin quelquefois, et sa mobilité le priva des avantages ordinaires aux ames passionnées : la fermeté dans la conduite, et ce courage que la crainte ne peut arrêter quand il faut agir, et qui ne

s'ébranle point par la présence du danger qu'il a prévu. On l'a vu souvent s'exposer à l'orage presque avec témérité, rarement on l'a vu le braver avec constance : et ces alternatives d'audace et de faiblesse ont souvent affligé ses amis, et préparé d'indignes triomphes à ses lâches ennemis.

Il fut constant dans l'amitié. Celle qui le liait à *Génonville*, au président *de Maisons*, à *Formont*, à *Cideville*, à la marquise *du Châtelet*, à *d'Argental*, à *d'Alembert*, troublée rarement par des nuages passagers, ne se termina que par la mort. On voit dans ses ouvrages que peu d'hommes sensibles ont conservé aussi long-temps que lui le souvenir des amis qu'ils ont perdus dans la jeunesse.

On lui a reproché ses nombreuses querelles ; mais dans aucune, il n'a été l'agresseur ; mais ses ennemis, ceux du moins pour lesquels il fut irréconciliable, ceux qu'il dévoua au mépris public, ne s'étaient point bornés à des attaques personnelles ; ils s'étaient rendus ses délateurs auprès des fanatiques et avaient voulu appeler sur sa tête le glaive de la persécution. Il est affligeant sans doute d'être obligé de placer dans cette liste des hommes d'un mérite réel : le poète *Rousseau*, les deux *Pompignan* (*), *Larcher*, et même *Rousseau de*

(*) L'un deux vient d'effacer, par une conduite noble

Genève. Mais n'est-il pas plus excusable de porter trop loin, dans sa vengeance, les droits de la défense naturelle, et d'être injuste en cédant à une colère dont le motif est légitime, que de violer les lois de l'humanité en compromettant les droits, la liberté, la sûreté d'un citoyen pour satisfaire son orgueil, ses projets d'hypocrisie, ou son attachement opiniâtre à ses opinions.

On a reproché à *Voltaire* son acharnement contre *Maupertuis*; mais cet acharnement ne se borna-t-il pas à couvrir de ridicule un homme qui, par de basses intrigues, avait cherché à le déshonorer et à le perdre, et qui pour se venger de quelques plaisanteries avait appelé à son secours la puissance d'un roi irrité par ses infidieuses délations.

On a prétendu que *Voltaire* était jaloux, et on y a répondu par ce vers de *Tancrede* :

De qui dans l'univers peut-il être jaloux ?

et patriotique, les taches que ses délations épiscopales avaient répandues sur sa vie. On le voit adopter aujourd'hui, avec courage, les mêmes principes de liberté que dans ses ouvrages il reprochait avec amertume aux philosophes, et contre lesquels il invoquait la vengeance du despotisme. On se tromperait si, d'après cette contradiction, on l'accusait de mauvaise foi. Rien n'est plus commun que des hommes qui joignant à une âme honnête et à un sens droit, un esprit timide, n'osent examiner certains principes, ni penter d'après eux-mêmes, sur certains objets, avant de se sentir appuyés par l'opinion.

Mais, dit-on, *il l'était de Buffon*. Quoi? l'homme dont la main puissante ébranlait les antiques colonnes du temple de la superstition, et qui aspirait à changer en hommes ces vils troupeaux qui gémissaient depuis si long-temps sous la verge sacerdotale, eût-il été jaloux de la peinture heureuse et brillante des mœurs de quelques animaux, ou de la combinaison plus ou moins adroite de quelques vains systèmes démentis par les faits.

Il l'était de J. J. Rousseau : il est vrai que sa hardiesse excita celle de *Voltaire*, mais le philosophe qui voyait le progrès des lumières adoucir, affranchir et perfectionner l'espèce humaine, et qui jouissait de cette révolution comme de son ouvrage, était-il jaloux de l'écrivain éloquent qui eût voulu condamner l'esprit humain à une ignorance éternelle? L'ennemi de la superstition était-il jaloux de celui qui, ne trouvant plus assez de gloire à détruire les autels, essayait vainement de les relever?

Voltaire ne rendit pas justice aux talens de *Rousseau*, parce que son esprit juste et naturel avait une répugnance involontaire pour les opinions exagérées; que le ton de l'austérité lui présentait une teinte d'hypocrisie dont la moindre nuance devait révolter son ame indépendante et franche; qu'enfin, accoutumé à

répandre la plaisanterie sur tous les objets , la gravité dans les petits détails des passions , ou de la vie humaine , lui paraissait toujours un peu ridicule. Il fut injuste , parce que *Rousseau* l'avait irrité en répondant , par des injures , à des offres de service ; parce que *Rousseau* , en l'accusant de le persécuter , lorsqu'il prenait sa défense , se permettait de le dénoncer lui-même aux persécuteurs.

Il était jaloux de Montesquieu : mais il avait à se plaindre de l'auteur de l'esprit des lois qui affectait pour lui de l'indifférence , et presque du mépris , moitié par une morgue mal-adroite , moitié par une politique timide ; et cependant ce mot célèbre de *Voltaire* : *L'humanité avait perdu ses titres , Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus* , est encore le plus bel éloge de l'Esprit des lois ; et ce mot passe même les bornes de la justice. Il n'est vrai du moins que pour la France , puisque , sans parler des ouvrages d'*Althusius* (*) et de quelques autres , les droits de l'humanité sont réclamés avec plus de force et de franchise dans *Locke* et dans *Sidnei* que dans *Montesquieu*.

Voltaire a souvent critiqué l'Esprit des lois , mais presque toujours avec justice. Et ce

(*) Jurisconsulte allemand , du XVI siècle. Il soutenait , dès ce temps-là , que la souveraineté des Etats appartient au peuple.

qui

qui prouve qu'il a eu raison de combattre *Montesquieu*, c'est que nous voyons aujourd'hui les préjugés les plus absurdes et les plus funestes s'appuyer de l'autorité de cet homme célèbre, et que, si le progrès des lumières n'avait enfin brisé le joug de toute espèce d'autorité dans les questions qui ne doivent être soumises qu'à la raison, l'ouvrage de *Montesquieu* ferait aujourd'hui plus de mal à la France qu'il n'a pu faire de bien à l'Europe. L'enthousiasme de ses partisans a été porté jusqu'à dire que *Voltaire* n'était pas en état de le juger, ni même de l'entendre. Irrité du ton de ces critiques, il a pu mêler quelque teinte d'humeur à ses justes observations. N'est-elle pas justifiée par une hauteur si ridicule ?

La mode d'accuser *Voltaire* de jalousie était même parvenue au point que l'on attribuait à ce sentiment, et ses sages observations sur l'ouvrage d'*Helvétius*, que par respect pour un philosophe persécuté, il avait eu la délicatesse de ne publier qu'après sa mort, et jusqu'à sa colère contre le succès éphémère de quelques mauvaises tragédies : comme si on ne pouvait être blessé, sans aucun retour sur soi-même, de ces réputations usurpées, souvent si funestes aux progrès des arts et de la philosophie. Combien, dans un autre

genre , les louanges prodiguées à *Richelieu* , à *Colbert* et quelques autres ministres , n'ont-elles pas arrêté la marche de la raison dans les sciences politiques ?

En lisant les ouvrages de *Voltaire* , on voit que personne n'a possédé peut-être la justesse d'esprit à un plus haut degré. Il la conserve au milieu de l'enthousiasme poétique , comme dans l'ivresse de la gaieté ; par-tout elle dirige son goût et règle ses opinions : et c'est une des principales causes du charme inexprimable que ses ouvrages ont pour tous les bons esprits. Aucun esprit n'a pu , peut-être , embrasser plus d'idées à la fois , n'a pénétré avec plus de sagacité tout ce qu'un seul instant peut saisir , n'a montré même plus de profondeur dans tout ce qui n'exige pas ou une longue analyse , ou une forte méditation. Son coup d'œil d'aigle a plus d'une fois étonné ceux mêmes qui devaient à ces moyens des idées plus approfondies , des combinaisons plus vastes et plus précises. Souvent , dans la conversation , on le voyait en un instant choisir entre plusieurs idées , les ordonner à la fois , et pour la clarté et pour l'effet , les revêtir d'une expression heureuse et brillante.

De là ce précieux avantage d'être toujours clair et simple , sans jamais être insipide , et d'être lu avec un égal plaisir , et par le peuple

des lecteurs et par l'élite des philosophes. En le lisant avec réflexion, on trouve dans ses ouvrages une foule de maximes d'une philosophie profonde et vraie qui échappent aux lecteurs superficiels, parce qu'elles ne commandent point l'attention, et qu'elles n'exigent aucun effort pour être entendues.

Si on le considère comme poëte, on verra que dans tous les genres où il s'est essayé, l'ode et la comédie sont les seuls où il n'ait pas mérité d'être placé au premier rang. Il ne réussit point dans la comédie, parce qu'il avait, comme on l'a déjà remarqué, le talent de saisir le ridicule des opinions, et non celui des caractères, qui, pouvant être mis en action, est seul propre à la comédie. Ce n'est pas que dans un pays où la raison humaine serait affranchie de toutes ses lisières, où la philosophie serait populaire, on ne pût mettre avec succès sur le théâtre des opinions à la fois dangereuses et absurdes; mais ce genre de liberté n'existe encore pour aucun peuple.

La poësie lui doit la liberté de pouvoir s'exercer dans un champ plus vaste; et il a montré comment elle peut s'unir avec la philosophie; de manière que la poësie, sans rien perdre de ses grâces, s'élève à de nouvelles beautés, et que la philosophie, sans fêche-

resse et sans enflure , conserve son exactitude et sa profondeur.

On ne peut lire son théâtre sans observer que l'art tragique lui doit les seuls progrès qu'il ait faits depuis *Racine* ; et ceux mêmes qui lui refuseraient la supériorité ou l'égalité du talent de la poésie , ne pourraient sans aveuglement ou sans injustice , méconnaître ces progrès. Ses dernières tragédies prouvent qu'il était bien éloigné de croire avoir atteint le but de cet art si difficile. Il sentait que l'on pouvait encore rapprocher davantage la tragédie de la nature , sans lui rien ôter de sa pompe et de sa noblesse ; qu'elle peignait encore trop souvent des mœurs de convention , que les femmes y parlaient trop de leur amour , qu'il fallait les offrir sur le théâtre comme elles sont dans la société , ne montrant d'abord leur passion que par les efforts qu'elles font pour les cacher , et ne s'y abandonnant que dans les momens où l'excès du danger et du malheur ne permet plus de rien ménager. Il croyait que des hommes simples ; grands par leur seul caractère , étrangers à l'intérêt et à l'ambition , pouvaient offrir une source de beautés nouvelles , donner à la tragédie plus de variété et de vérité. Mais il était trop faible pour exécuter ce qu'il avait conçu ; et si l'on excepte le rôle du père d'Irène , ses

dernières tragédies font plutôt des leçons que des modèles.

Si donc un homme de génie dans les arts est, surtout, celui qui en les enrichissant de nouveaux chefs-d'œuvre en a reculé les bornes, quel homme a plus mérité que *Voltaire* ce titre qui lui a été cependant refusé par des écrivains, la plupart trop éloignés d'avoir du génie pour sentir ce qui en est le vrai caractère.

C'est à *Voltaire* que nous devons d'avoir conçu l'histoire sous un point de vue plus vaste, plus utile que les anciens. C'est dans ses écrits qu'elle est devenue, non le récit des événemens, le tableau des révolutions d'un peuple, mais celui de la nature humaine, tracé d'après les faits; mais le résultat philosophique de l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations. C'est lui qui le premier a introduit dans l'histoire la véritable critique, qui a montré le premier que la probabilité naturelle des événemens, devait entrer dans la balance avec la probabilité des témoignages; et que l'historien philosophe doit non-seulement rejeter les faits miraculeux, mais peser avec scrupule les motifs de croire ceux qui s'écartent de l'ordre commun de la nature.

Peut-être a-t-il abusé quelquefois de cette règle si sage qu'il avait donnée, et dont le

calcul peut rigoureusement démontrer la vérité. Mais on lui devra toujours d'avoir débarrassé l'histoire de cette foule de faits extraordinaires, adoptés sans preuves, qui frappant davantage les esprits, étouffaient les événemens les plus naturels et les mieux constatés ; et avant lui la plupart des hommes ne savaient de l'histoire que les fables qui la défigurent. Il a prouvé que les absurdités du polythéisme n'avaient jamais été chez les grandes nations que la religion du vulgaire, et que la croyance d'un DIEU unique, commune à tous les peuples, n'avait pas eu besoin d'être révélée par des moyens surnaturels. Il a montré que tous les peuples ont reconnu les grands principes de la morale, toujours d'autant plus pure que les hommes ont été plus civilisés et plus éclairés. Il nous a fait voir que souvent l'influence des religions a corrompu la morale, et que jamais elle ne l'a perfectionnée.

Comme philosophe, c'est lui qui le premier a présenté le modèle d'un simple citoyen embrassant dans ses vœux et dans ses travaux, tous les intérêts de l'homme dans tous les pays et dans tous les siècles, s'élevant contre toutes les erreurs, contre toutes les oppressions, défendant, répandant toutes les vérités utiles.

L'histoire de ce qui s'est fait en Europe en faveur de la raison et de l'humanité, est celle

de ses travaux et de ses bienfaits. Si l'usage absurde et dangereux d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes, et même dans les temples, a été aboli dans quelques contrées; si dans quelques parties du continent de l'Europe, les hommes échappent par l'inoculation à un fléau qui menace la vie et souvent détruit le bonheur; si le clergé des pays soumis à la religion romaine, a perdu sa dangereuse puissance, et va perdre ses scandaleuses richesses; si la liberté de la presse y a fait quelques progrès; si la Suède, la Russie, la Pologne, la Prusse, les Etats de la maison d'Autriche ont vu disparaître une intolérance tyrannique; si, même en France, et dans quelques Etats d'Italie, on a osé lui porter quelques atteintes; si les restes honteux de la servitude féodale ont été ébranlés en Russie, en Danemarck, en Bohême et en France; si la Pologne même en sent aujourd'hui l'injustice et le danger; si les lois absurdes et barbares de presque tous les peuples ont été abolies, ou sont menacées d'une destruction prochaine; si par-tout on a senti la nécessité de réformer les lois et les tribunaux; si dans le continent de l'Europe les hommes ont senti qu'ils avaient le droit de se servir de leur raison; si les préjugés religieux ont été détruits dans les premières classes de la société, affaiblis dans les cours

et dans le peuple ; si leurs défenseurs ont été réduits à la honteuse nécessité d'en soutenir l'utilité politique ; si l'amour de l'humanité est devenu le langage commun de tous les gouvernemens ; si les guerres sont devenues moins fréquentes ; si on n'ose plus leur donner pour prétexte l'orgueil des souverains , ou des prétentions que la rouille des temps a couvertes ; si l'on a vu tomber tous les masques imposteurs sous lesquels des castes privilégiées étaient en possession de tromper les hommes ; si pour la première fois la raison commence à répandre sur tous les peuples de l'Europe , un jour égal et pur : par-tout dans l'histoire de ces changemens on trouvera le nom de *Voltaire*, presque par-tout on le verra ou commencer le combat ou décider la victoire.

Mais obligé presque toujours de cacher ses intentions , de masquer ses attaques , si ses ouvrages sont dans toutes les mains , les principes de sa philosophie sont peu connus.

L'erreur et l'ignorance sont la cause unique des malheurs du genre humain , et les erreurs superstitieuses sont les plus funestes , parce qu'elles corrompent toutes les sources de la raison , et que leur fatal enthousiasme instruit à commettre le crime sans remords. La douceur des mœurs , compatible avec toutes les formes du gouvernement , diminue les maux

que

que la raison doit un jour guérir , et en rend les progrès plus faciles. L'oppression prend elle-même le caractère des mœurs chez un peuple humain ; elle conduit plus rarement à de grandes barbaries ; et dans un pays où l'on aime les arts , et surtout les lettres , on tolère par respect pour elles la liberté de penser qu'on n'a point encore le courage d'aimer pour elle-même.

Il faut donc chercher à inspirer ces vertus douces qui consolent , qui conduisent à la raison , qui sont à la portée de tous les hommes , qui conviennent à tous les âges de l'humanité , et dont l'hypocrisie même fait encore quelque bien. Il faut surtout les préférer à ces vertus austères qui dans les ames ordinaires ne subsistent guère sans un mélange de dureté dont l'hypocrisie est à la fois si facile et si dangereuse ; qui souvent effraient des tyrans , mais qui rarement consolent les hommes , dont enfin la nécessité prouve le malheur des nations de qui elles embellissent l'histoire.

C'est en éclairant les hommes , c'est en les adoucissant qu'on peut espérer de les conduire à la liberté par un chemin sûr et facile. Mais on ne peut espérer ni de répandre les lumières ni d'adoucir les mœurs , si des guerres fréquentes accoutument à verser le sang sans remords , et à mépriser la gloire des talens

paifibles; fi , toujours occupés d'opprimer ou de fe défendre , les hommes mefurent leur vertu par le mal qu'ils ont pu faire , et font de l'art de détruire le premier des arts utiles.

Plus les hommes feront éclairés , plus ils feront libres ()* , et il leur en coûtera moins pour y parvenir. Mais n'avertiffons point les opprefseurs de former une ligue contre la raifon , cachons leur l'étroite et néceffaire union des lumières et de la liberté , ne leur apprenons point d'avance qu'un peuple fans préjugés , eft bientôt un peuple libre.

Tous les gouvernemens , fi on en excepte les théocraties , ont un intérêt préfent de régner fur un peuple doux , et de commander à des hommes éclairés. Ne les avertiffons pas qu'ils peuvent avoir un intérêt plus éloigné à laiffer les hommes dans l'abrutiffement. Ne les obligeons pas à choifir entre l'intérêt de leur orgueil , et celui de leur repos et de leur gloire. Pour leur faire aimer la raifon , il faut qu'elle fe montre à eux toujours douce , toujours paifible ; qu'en demandant leur appui , elle leur offre le fien , loin de les effrayer par des menaces imprudentes. En attaquant les opprefseurs avant d'avoir éclairé les citoyens , on rifquera de perdre la liberté et d'étouffer la raifon. L'hiftoire offre la preuve de cette

(*) Questions fur les Miracles.

vérité. Combien de fois , malgré les généreux efforts des amis de la liberté , une seule bataille n'a-t-elle pas réduit des nations à une servitude de plusieurs siècles ?

De quelle liberté même ont joui les nations qui l'ont recouvrée par la violence des armes , et non par la force de la raison ? d'une liberté passagère , et tellement troublée par des orages , qu'on peut presque douter qu'elle ait été pour elles un véritable avantage. Presque toutes n'ont-elles pas confondu les formes républicaines avec la jouissance de leurs droits , et la tyrannie de plusieurs avec la liberté ? Combien de lois injustes , et contraires aux droits de la nature , ont déshonoré le code de toutes les nations qui ont recouvré leur liberté dans les siècles où la raison était encore dans l'enfance ?

Pourquoi ne pas profiter de cette expérience funeste , et savoir attendre des progrès des lumières une liberté plus réelle , plus durable et plus paisible ? pourquoi acheter par des torrens de sang , par des bouleversemens inévitables , et livrer au hasard ce que le temps doit amener sûrement et sans sacrifice ? C'est pour être plus libre , c'est pour l'être toujours qu'il faut attendre le moment où les hommes , affranchis de leurs préjugés , guidés par la raison , feront enfin dignes de l'être , parce

qu'ils connaîtront les véritables droits de la liberté.

Quel fera donc le devoir d'un philosophe ? Il attaquera la superstition , il montrera aux gouvernemens la paix , la richesse , la puissance , comme l'infailible récompense des lois qui assurent la liberté religieuse ; il les éclairera sur tout ce qu'ils ont à craindre des prêtres dont la secrète influence menacera toujours le repos des nations où la liberté d'écrire n'est pas entière : car peut-être avant l'invention de l'imprimerie était-il impossible de se soustraire à ce joug aussi honteux que funeste ; et tant que l'autorité sacerdotale n'est pas anéantie par la raison , il ne reste point de milieu entre un abrutissement absolu et des troubles dangereux.

Il fera voir que sans la liberté de penser le même esprit , dans le clergé , ramènerait les mêmes assassinats , les mêmes supplices , les mêmes proscriptions , les mêmes guerres civiles ; que c'est seulement en éclairant les peuples qu'on peut mettre les citoyens et les princes à l'abri de ces attentats sacrés. Il montrera que des hommes qui veulent se rendre les arbitres de la morale , substituer leur autorité à la raison , leurs oracles à la conscience , loin de donner à la morale une base plus solide en l'unissant à des croyances

religieuses , la corrompent et la détruisent , et cherchent non à rendre les hommes vertueux , mais à en faire les instrumens aveugles de leur ambition et de leur avarice ; et si on lui demande ce qui remplacera les préjugés qu'il a détruits , il répondra : *Je vous ai délivrés d'une bête féroce qui vous dévorait , et vous demandez ce que je mets à la place !* (*)

Et si on lui reproche de revenir trop souvent sur les mêmes objets , d'attaquer avec acharnement des erreurs trop méprisables , il répondra qu'elles sont dangereuses tant que le peuple n'est pas défabusé , et que s'il est moins glorieux de combattre les erreurs populaires que d'enseigner aux sages des vérités nouvelles , il faut , lorsqu'il s'agit de briser les fers de la raison , d'ouvrir un chemin libre à la vérité , savoir préférer l'utilité à la gloire.

Au lieu de montrer que la superstition est l'appui du despotisme , s'il écrit pour des peuples soumis à un gouvernement arbitraire , il prouvera qu'elle est l'ennemie des rois ; et entre ces deux vérités , il insistera sur celle qui peut servir la cause de l'humanité , et non sur celle qui peut y nuire , parce qu'elle peut être mal entendue.

Au lieu de déclarer la guerre au despotisme ,

(*) Examen important , &c.

avant que la raison ait rassemblé assez de force , et d'appeler à la liberté des peuples qui ne savent encore ni la connaître ni l'aimer , il dénoncera aux nations , et à leurs chefs , toutes ces oppressions de détail , communes à toutes les constitutions , et que dans toutes ceux qui commandent comme ceux qui obéissent , ont également intérêt de détruire. Il parlera d'adoucir et de simplifier les lois , de réprimer les vexations des traitans , de détruire les entraves dans lesquelles une fausse politique enchaîne la liberté et l'activité des citoyens , afin que du moins il ne manque au bonheur des hommes que d'être libres , et que bientôt on puisse présenter à la liberté des peuples plus dignes d'elle.

Tel est le résultat de la philosophie de *Voltaire* , et tel est l'esprit de tous ses ouvrages.

Que des hommes qui , s'il n'avait pas écrit , seraient encore les esclaves des préjugés , ou trembleraient d'avouer qu'ils en ont secoué le joug , accusent *Voltaire* d'avoir trahi la cause de la liberté , parce qu'il l'a défendue sans fanatisme et sans imprudence ; qu'ils le jugent d'après une disposition des esprits postérieure de dix ans à sa mort , et d'un demi siècle à sa philosophie , d'après des opinions qui sans lui n'auraient jamais été qu'un secret entre les sages ; qu'ils le condamnent pour avoir

distingué le bien qui peut exister sans la liberté, du bonheur qui naît de la liberté même ; qu'ils ne voyent pas que si *Voltaire* eût mis dans ses premiers ouvrages philosophiques les principes du vieux *Brutus*, c'est-à-dire ceux de l'acte d'indépendance des Américains, ni *Montesquieu*, ni *Rousseau* n'auraient pu écrire leurs ouvrages ; que si, comme l'auteur du *Système de la nature*, il eût invité les rois de l'Europe à maintenir le crédit des prêtres, l'Europe serait encore superstitieuse, et resterait long-temps esclave ; qu'ils ne sentent pas que dans les écrits, comme dans la conduite, il ne faut déployer que le courage qui peut être utile : peu importe à la gloire de *Voltaire*. C'est par les hommes éclairés qu'il doit être jugé, par ceux qui savent distinguer, dans une suite d'ouvrages différens, par leur forme, par leur style, par leurs principes même, le plan secret d'un philosophe qui fait aux préjugés une guerre courageuse, mais adroite ; plus occupé de les vaincre que de montrer son génie, trop grand pour tirer vanité de ses opinions, trop ami des hommes pour ne pas mettre sa première gloire à leur être utile.

Voltaire a été accusé d'aimer trop le gouvernement d'un seul, et cette accusation ne peut en imposer qu'à ceux qui n'ont pas lu

ses ouvrages. Il est vrai qu'il haïssait davantage le despotisme aristocratique qui joint l'austérité à l'hypocrisie, et une tyrannie plus dure à une morale plus perverse; il est vrai qu'il n'a jamais été la dupe des corps de magistrature de France, des nobles Suédois et Polonais qui appelaient *liberté* le joug sous lequel ils voulaient écraser le peuple : et cette opinion de *Voltaire* a été celle de tous les philosophes qui ont cherché, la définition d'un Etat libre, dans leur cœur et dans leur raison, et non, comme le pédant *Mabli*, dans les exemples des anarchies tyranniques de l'Italie et de la Grèce.

On l'accuse d'avoir trop loué le faste de la cour de *Louis XIV* : cette accusation est fondée. C'est le seul préjugé de sa jeunesse qu'il ait conservé. Il y a bien peu d'hommes qui puissent se flatter de les avoir secoués tous. On l'accuse d'avoir cru qu'il suffisait au honneur d'un peuple d'avoir des artistes célèbres, des orateurs et des poètes : jamais il n'a pu le penser. Mais il croyait que les arts et les lettres adoucissent les mœurs, préparent à la raison une route plus facile et plus sûre ; il pensait que le goût des arts et des lettres dans ceux qui gouvernent, en amollissant leur cœur, leur épargne souvent des actes de violence et des crimes, et que dans des circonstances semblables, le peuple le plus ingénieux et

le plus poli sera toujours le moins malheureux.

Ses pieux ennemis l'ont accusé d'avoir attaqué, de mauvaise foi, la religion de son pays, et de porter l'incrédulité jusqu'à l'athéisme : ces deux inculpations sont également fausses. Dans une foule d'objections fondées sur des faits, sur des passages tirés de livres regardés comme inspirés par DIEU même, à peine a-t-on pu lui reprocher, avec justice, un petit nombre d'erreurs qu'on ne pouvait imputer à la mauvaise foi, puisqu'en les comparant au nombre des citations justes, des faits rapportés avec exactitude, rien n'était plus inutile à sa cause. Dans sa dispute avec ses adversaires, il a toujours dit : On ne doit croire que ce qui est prouvé, on doit rejeter ce qui blesse la raison, ce qui manque de vraisemblance ; et ils lui ont toujours répondu : On doit adopter et adorer tout ce qui n'est pas démontré impossible.

Il a paru constamment persuadé de l'existence d'un Être suprême, sans se dissimuler la force des objections qu'on oppose à cette opinion. Il croyait voir dans la nature un ordre régulier, mais sans s'aveugler sur des irrégularités frappantes qu'il ne pouvait expliquer.

Il était persuadé, quoiqu'il fût encore éloigné

de cette certitude absolue devant laquelle se taient toutes les difficultés ; et l'ouvrage intitulé : *Il faut prendre un parti , ou le principe d'action*, &c. (*) renferme peut-être les preuves les plus fortes de l'existence d'un Etre suprême, qu'il ait été possible jusqu'ici aux hommes de rassembler.

Il croyait à la liberté dans le sens où un homme raisonnable peut y croire , c'est-à-dire qu'il croyait au pouvoir de résister à nos penchans , et de peser les motifs de nos actions.

Il resta dans une incertitude presque absolue sur la spiritualité . et même sur la permanence de l'ame après le corps ; mais comme il croyait cette dernière opinion utile , de même que celle de l'existence de DIEU , il s'est permis rarement de montrer ses doutes , et a presque toujours plus insisté sur les preuves que sur les objections.

Tel fut *Voltaire* dans sa philosophie : et l'on trouvera peut-être , en lisant sa vie , qu'il a été plus admiré que connu ; que malgré le fiel répandu dans quelques-uns de ses ouvrages polémiques , le sentiment d'une bonté active le dominait toujours ; qu'il aimait les malheureux plus qu'il ne haïssait ses ennemis ; que l'amour de la gloire ne fut jamais en lui qu'une passion subordonnée à la passion plus

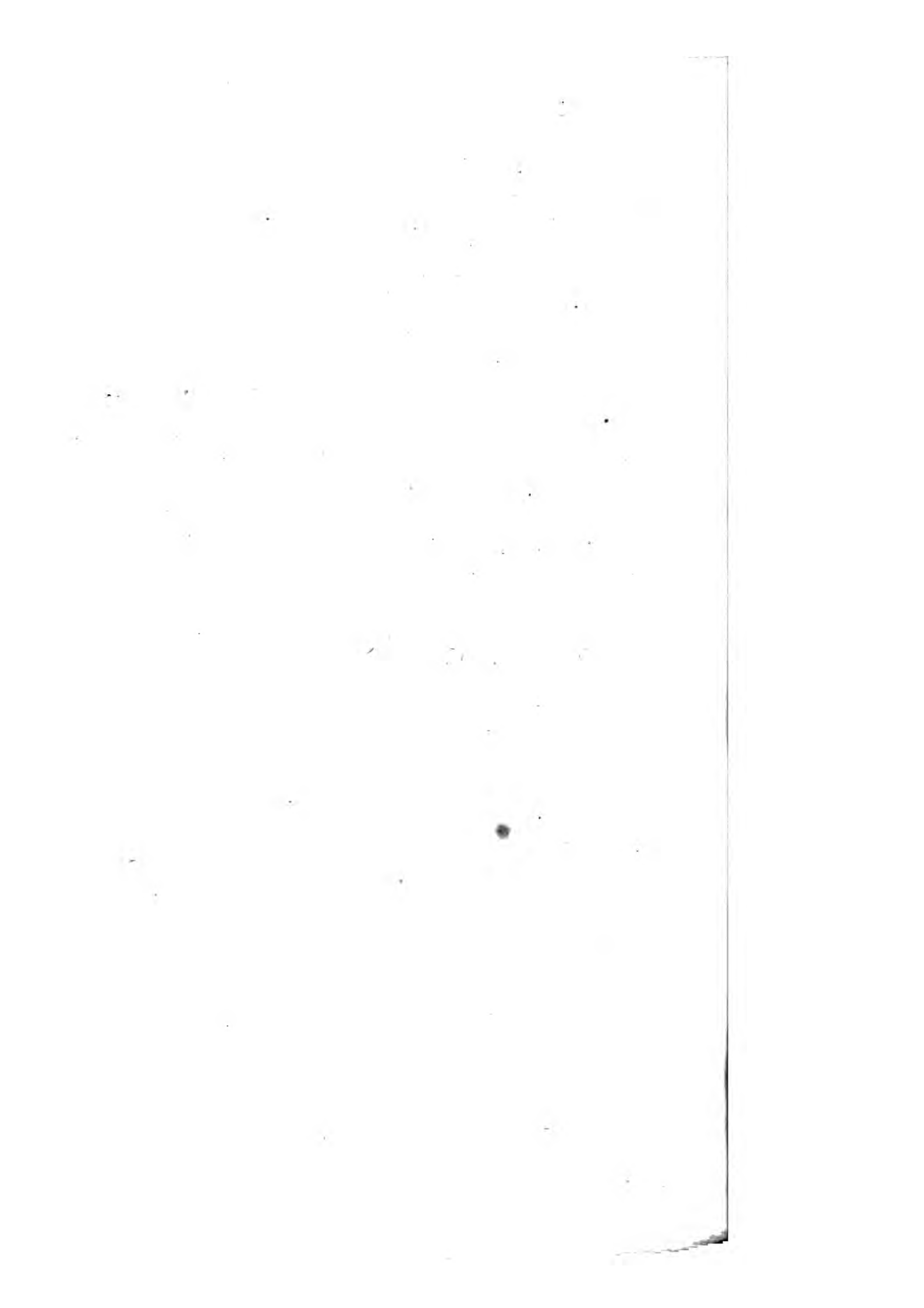
(*) Philosophie , tome I.

noble de l'humanité. Sans faîte dans ses vertus et sans diffimulation dans ses erreurs, dont l'aveu lui échappait avec franchise, mais qu'il ne publiait pas avec orgueil, il a existé peu d'hommes qui aient honoré leur vie par plus de bonnes actions, et qui l'aient souillée par moins d'hypocrisie. Enfin, on se souviendra qu'au milieu de sa gloire, après avoir illustré la scène française par tant de chefs-d'œuvre, lorsqu'il exerçait en Europe, sur les esprits, un empire qu'aucun homme n'avait jamais exercé sur les hommes, ce vers si touchant :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

était l'expression naïve du sentiment habituel qui remplissait son âme.

Fin de la Vie de Voltaire.

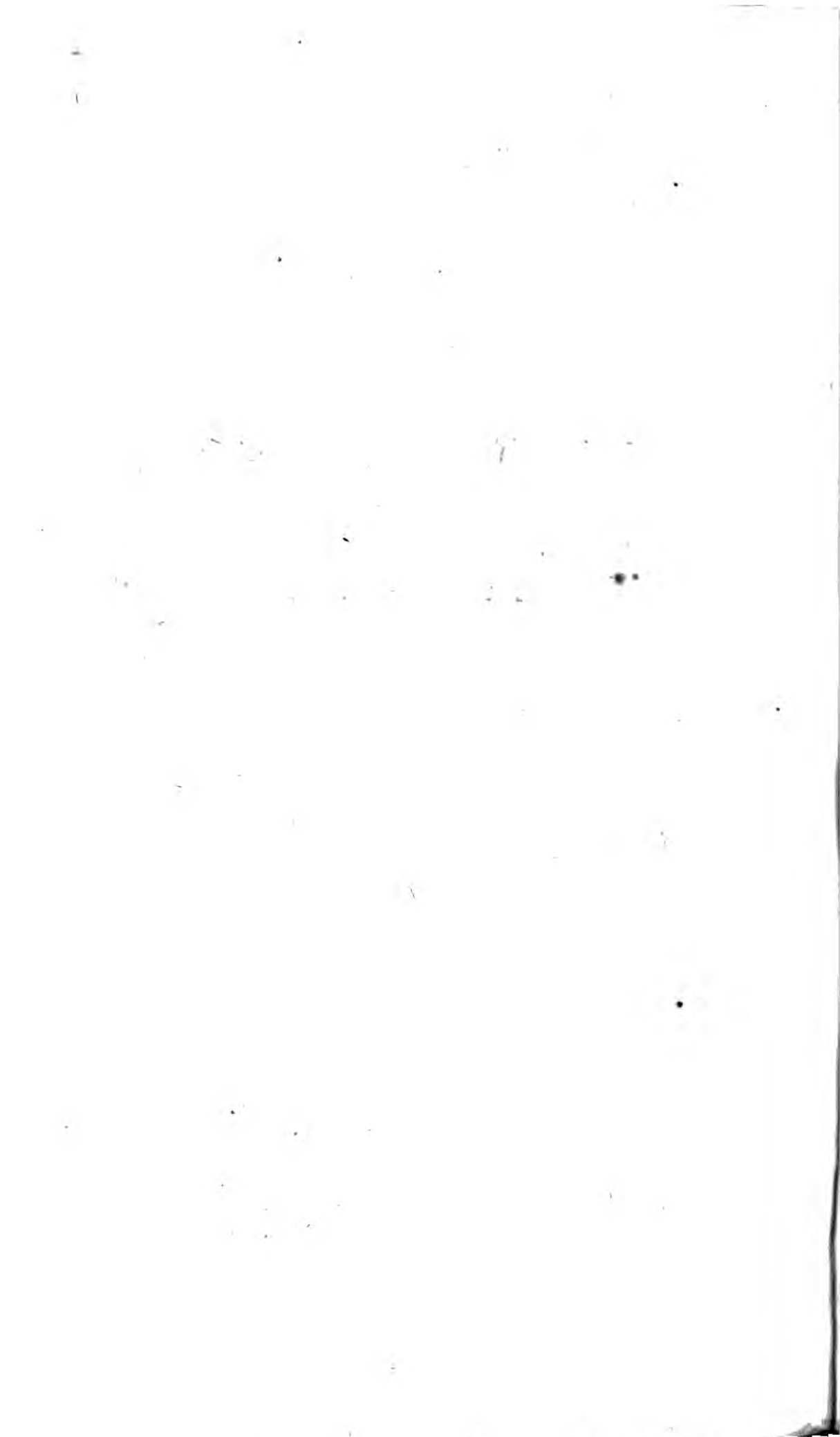


MEMOIRES

POUR SERVIR A LA VIE

DE M. DE VOLTAIRE,

ECRITS PAR LUI-MEME.



AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Nous imprimons ici ces mémoires singuliers dont une partie seulement a été refondue dans les *commentaires sur la vie et les ouvrages de l'auteur de la Henriade*. (*)

Voltaire les commença peu de temps après l'aventure de Francfort, et ensuite les abandonna. Il est même très-vraisemblable qu'il les avait oubliés, et que même long-temps avant de mourir il n'avait plus l'idée de les laisser après lui.

Une copie trouvée dans ses papiers, fut imprimée quelque temps après sa mort; elle fut lue par *Frédéric* qui parut insensible à ce qu'elle renfermait d'injurieux, sans doute parce que sa raison lui fit apercevoir que les traits lancés contre son avarice, sa dureté, et ses prétentions poétiques, paraissant renfermer tout ce qu'un sentiment de vengeance avait pu rassembler contre lui,

(*) *Mélanges littéraires*, tome II.

donnaient plus de poids à ce qu'on disait, dans le même ouvrage, de son génie et de son courage.

Ces mémoires assurent en effet au roi de Prusse tout ce qu'ils ne lui ôtent point; et dans ce sens, les satires dont les auteurs sont instruits, et respectent les vraisemblances, fervent souvent plus la renommée de ceux qui en sont l'objet, qu'un silence qui permet quelquefois aux imputations du vulgaire de s'accréditer, et expose les historiens à devenir l'écho des calomnies populaires.

MEMOIRES

POUR SERVIR A LA VIE

DE M. DE VOLTAIRE,

ECRITS PAR LUI-MEME.

J'ETAIS las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-mâtres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à peu-près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit, loin du tumulte du monde : c'était madame la marquise du *Châtelet*, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de *Breteuil*, lui avait fait apprendre le latin qu'elle possédait comme madame *Dacier*; elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'*Horace*, de *Virgile* et de *Lucrèce*; tous les ouvrages philosophiques de *Cicéron* lui étaient familiers. Son goût domi-

Vie de Voltaire.

* V

nant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit, et plus de goût, avec plus d'ardeur de s'instruire; elle n'aimait pas moins le monde, et tous les amusemens de son âge et de son sexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'enfvelir dans un château délabré sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très-ingrat et très-vilain. Elle embellit ce château qu'elle orna de jardins assez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un très-beau cabinet de physique. Nous eûmes une bibliothèque nombreuse. Quelques savans vinrent philosopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célèbre *Kœnig*, qui est mort professeur à la Haie, et bibliothécaire de madame la princesse d'Orange. *Maupertuis* vint avec *Jean Bernouilli*; et dès-lors *Maupertuis*, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette passion qui lui a été toujours très-chère.

J'enseignai l'anglais à madame *du Châtelet*, qui au bout de trois mois le fut aussi bien que moi, et qui lisait également *Locke*, *Newton* et *Pope*. Elle apprit l'italien aussi vite; nous lûmes ensemble tout *le Tasse* et tout *l'Arioste*. De sorte que quand *Algarotti* vint à Cirey où il acheva son *Neutonianismo per le dame*, il la

trouva assez savante dans sa langue pour lui donner de très-bons avis dont il profita. *Algarotti* était un vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il voyageait dans toute l'Europe, savait un peu de tout, et donnait à tout de la grâce.

Nous ne cherchions qu'à nous instruire dans cette délicieuse retraite, sans nous informer de ce qui se passait dans le reste du monde. Notre plus grande attention se tourna long-temps du côté de *Leibnitz* et de *Newton*. Madame *du Châtelet* s'attacha d'abord à *Leibnitz*, et développa une partie de son système dans un livre très-bien écrit, intitulé : *Institutions de physique*. Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornemens étrangers : cette affecterie n'entraîna point dans son caractère mâle et vrai. La clarté, la précision et l'élégance composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de *Leibnitz*, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarasser de ce que *Leibnitz* a pensé.

Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systèmes, et s'attacha aux découvertes du grand *Newton*. Elle traduisit en français tout le livre des principes mathématiques; et depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre que si peu de

gens entendent, un commentaire algébrique qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. *Clairault*, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai *Alzire*, *Méropé*, *l'Enfant prodige*, *Mahomet*. Je travaillai pour elle à un essai sur l'Histoire générale depuis *Charlemagne* jusqu'à nos jours : je choisis cette époque de *Charlemagne*, parce que c'est celle où *Bossuet* s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand-homme. Cependant elle n'était pas contente de l'Histoire universelle de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de *Bossuet* roulât sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs.

Après avoir passé six années dans cette retraite, au milieu des sciences et des arts, il fallut que nous allassions à Bruxelles, où la maison du *Châtelet* avait depuis long-temps un procès considérable contre la maison de *Honsbrouk*. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illustre et infortuné grand-pensionnaire de *Witt*, qui était premier président de la chambre des comptes. Il avait une des

plus belles bibliothèques de l'Europe, qui me servit beaucoup pour l'Histoire générale; mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare et qui me fut plus sensible : j'accommodai le procès pour lequel les deux maisons se ruinaient en frais depuis soixante ans. Je fis avoir à M. le marquis *du Châtelet* deux cents vingt mille livres, argent comptant, moyennant quoi tout fut terminé.

Lorsque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Prusse *Frédéric Guillaume*, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblassent moins que ces deux monarques. Le père était un véritable vandale, qui dans tout son règne n'avait songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré; et la moitié de cet

argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges ; de façon que quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé , ce fermier prenait son habit de juge , et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que quand ce même juge ne payait pas le roi , le dernier du mois , il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un lièvre , ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi , ou avait-il commis quelque autre faute , il fallait payer une amende. Une fille se faisait un enfant , il fallait que la mère , ou le père , ou les parens donnassent de l'argent au roi pour la façon.

Madame la baronne de *Knipausen* , la plus riche veuve de Berlin , c'est-à-dire qui possédait sept à huit mille livres de rente , fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage : le roi lui écrivit de sa main que , pour sauver son honneur , elle envoyât sur le champ trente mille livres à son trésor ; elle fut obligée de les emprunter , et fut ruinée.

Il avait un ministre à la Haie nommé

Luicius : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé ; ce pauvre homme pour se chauffer fit couper quelques arbres dans le jardin d'Hons-lardik, appartenant pour lors à la maison de Prusse ; il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître qui lui retenaient une année d'appointemens. *Luicius* désespéré se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût : un vieux valet vint à son secours, et lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis son Excellence à la Haie, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *la vieille cour* ; palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par *Frédéric-Guillaume*. C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à la reine sa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles et pincettes, et jusqu'aux cafetières.

Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses; et quand il achetait un habit neuf, il faisait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que sa majesté, armée d'une grosse canne de sergent, faisait tous les jours la revue de son régiment de géans. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les faisait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Asie. J'en vis encore quelques-uns après sa mort. Le roi son fils qui aimait les beaux hommes et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'édukes. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de *Beauvau* qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi *Frédéric Guillaume* qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les édukes qui étaient aux portières pour le soutenir, en cas qu'il tombât, se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand *Frédéric Guillaume* avait fait sa revue, il allait se promener par la ville; tout le monde

monde s'enfuyait au plus vite : s'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : *Va-t-en chez toi, gueuse; une honnête femme doit être dans son ménage.* Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire, et qui faisait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu : le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait son Altesse royale comme il traitait les dames et les prédicans à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, *Kat* et *Vie de Voltaire.*

Keit, devaient l'accompagner. *Kat* était le fils unique d'un brave officier général. *Keit* était gendre de cette même baronne de *Knipausen* à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfans. Le jour et l'heure étaient déterminés; le père fut informé de tout; on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princesse *Guillemine* sa fille, qui depuis a épousé le prince margrave de *Bareith*, était du complot; et comme il était expéditif en fait de justice, il la jeta, à coups de pieds, par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine mère qui se trouva à cette expédition dans le temps que *Guillemine* allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il en resta à la princesse une contusion au-dessous du tétou gauche, qu'elle a conservée toute sa vie comme une marque des sentimens paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espèce de maîtresse, fille d'un maître d'école de la ville de *Brandebourg*, établie à *Potsdam*. Elle jouait du clavecin assez mal; le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait; sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à

cette demoiselle le tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régalé de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrin, située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestiques, dans une espèce de cachot; et au bout de six mois on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat, jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans sa chambre, fondant en larmes. *Frédéric* ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami *Kat* sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à *Kat*, et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle, comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à *Keit*, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément *Frédéric Guillaume*.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne faisait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarowitz fils aîné du czar *Pierre I*.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines, qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur *Charles VI*, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de *Sekendorff* au père pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de *Sekendorff*, que j'ai vu depuis en Saxe où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'est ce même *Sekendorff*

qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de Prusse, fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des *Mémoires de Brandebourg* (*). Après cela, servez les princes, et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait *Leibnitz*, et même *Wolf* qu'il appelait un compilateur de fatras, et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à la fois.

Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux gens de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'était des lettres en vers; c'était des traités de métaphysique, d'histoire, de politique. Il me traitait d'homme divin : je le traitais de *Salomon*. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques-unes de ces fadaïses dans le recueil de mes

(*) J'ai donné à l'électeur Palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent.

œuvres ; et heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très-belle écritoire de *Martin* ; il eut la bonté de me faire présent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent avec horreur que ma fortune était faite.

Un jeune courlandais nommé *Keyserling*, qui faisait aussi des vers français, tant bien que mal, et qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cirey des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières dessinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette devise : *L'espérance du genre-humain*. Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en étais très en droit, car on m'écrivait *mon cher ami*, et on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône. Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles ; et il commença par envoyer en France en ambassade extraordinaire un manchot nommé *Camas*, ci-devant français réfugié, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de

France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. *Camas* en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme, qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. Courez vite, dit madame *du Châtelet*; on vous envoie furement les diamans de la couronne. Je courus, je trouvai l'ambassadeur qui pour toute valise avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance sur les marques liquides des bontés de sa majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec *Camas*.

Mon *Salomon* était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits états qui allaient depuis *Gueldres* jusqu'à la mer Baltique, de voir incognito les frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg sous le nom du comte *du Four*, riche seigneur de Bohême. Son frère le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre; et *Algarotti*, qui s'était déjà

attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage, moitié prose et moitié vers, dans un goût approchant de *Bachaumont* et de *Chapelle*, c'est-à-dire, autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre :

„ Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore.

Car des hôtes intéressés,
De la faim nous voyant pressés,
D'une façon plus que frugale,
Dans une chaumière infernale,

En nous empoisonnant, nous volaient nos écus.
O siècle différent du temps de Lucullus !

Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés ; ce n'était pas tout : nous essuyâmes encore bien des accidens ; et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'en chaque endroit où nous passâmes, on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois ;
D'autres pour des filous courtois ;

D'autres pour gens de connaissance.
Parfois le peuple s'attroupaît,
Entre les yeux nous regardait
En badauds curieux remplis d'impertinence.

Le maître de la poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passeport, et voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet nous secondèrent merveilleusement.

Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corfaire de la douane et le visiteur parurent contents de nos preuves.

Ces scélérats nous épiaient ;
D'un œil le passe-port lisaient,
De l'autre lorgnaient notre bourse.
L'or, qui toujours fut de ressource,
Par lequel Jupin jouissait
De Danaé qu'il caressait ;
L'or, par qui César gouvernait
Le monde, heureux sous son empire ;
L'or, plus Dieu que Mars et l'Amour ;
Ce même or fut nous introduire
Le soir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poètes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg il alla voir ses Etats de la basse Allemagne, et me manda qu'il viendrait *incognito* me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison ; mais étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. *Maupertuis* qui avait déjà ses vues, et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même, et logeait avec *Algarotti* et *Keyserling* dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé *Rambonet*, ministre d'Etat, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile, sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat dont un côté entraît dans une de ses poches, et l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'Etat importante ; et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de sa

Majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat, de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla, et se mit à table. *Algarotti*, *Keyserling*, *Maupertuis*, et le ministre du roi auprès des Etats-Généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté, et des androgynes de *Platon*.

Le conseiller *Rambonet* était pendant ce temps-là monté sur un cheval de louage : il alla toute la nuit, et le lendemain arriva aux portes de Liège, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Vêsel mettaient la ville de Liège à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un, tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je soupais et qui m'appelait son ami, ne dût avoir

toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit, des grâces; et de plus il était roi, ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête, tandis que l'abbé *Desfontaines* et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de *Machiavel*. Si *Machiavel* avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père ne lui faisait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice; et dans son enthousiasme il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles

pour le corriger et le faire imprimer ; et j'en avais déjà fait présent à un libraire d'Hollande , nommé *Van Duren* , le plus infigne fripon de son espèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer l'*Anti-Machiavel* , tandis que le roi de Prusse , qui avait cent millions dans ses coffres , en prenait un aux pauvres Liégeois par la main du conseiller *Rambonet*. Je jugeai que mon *Salomon* ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante et six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes ; il les augmentait , et paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion.

Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service ; mais le libraire demanda tant d'argent que le roi , qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé , aima mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorsque j'étais en Hollande , occupé de cette besogne , l'empereur *Charles VI* mourut , au mois d'octobre 1740 , d'une indigestion de champignons qui lui causa une apoplexie ;

et ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que *Frédéric II*, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de *Machiavel* que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans sa tête le projet de son invasion en Silésie, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déjà signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à madame *du Châtelet*, et que philosophe pour philosophe j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre. Le cardinal de *Fleury* m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour l'*Anti-Machiavel*, et pour l'auteur; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de *Beauvau*, envoyé auprès de lui pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de *Marie-Thérèse*, reine de Hongrie et de Bohême, fille de *Charles VI*; qu'il voulait appuyer l'élection à l'Empire de *François de Lorraine*, grand duc de Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que personne qu'en effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et la déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans sa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait; non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattans, bien pourvus de tout, et bien disciplinés; il dit au marquis de Beauvau, en montant à cheval : *Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons.*

Il a écrit depuis l'histoire de cette conquête; il me l'a montrée toute entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales; j'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument unique.

Que l'on joigne à ces considérations, des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, et la vivacité de mon caractère; c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohême et d'Hongrie. Et

quelques lignes ensuite, il y avait ces propres mots : *L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi, l'emportèrent; et la guerre fut résolue.*

Depuis qu'il y a des conquérans, ou des esprits ardens qui ont voulu l'être; je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, et n'a plus écouté ses passions. Ces assemblages de philosophie et de dérèglemens d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aye fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages : un aveu si rare devait passer à la postérité, et servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poètes, historiens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : et voilà un roi qui les fait, et qui les condamne.

Ses troupes étaient déjà en Silésie quand le baron de *Gotter*, son ministre à Vienne, fit à *Marie-Thérèse* la proposition incivile de céder de bonne grâce au roi électeur son maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Prusse lui prêterait trois millions d'écus, et ferait son mari empereur.

Marie-

Marie-Thérèse n'avait alors ni troupes , ni argent , ni crédit ; et cependant elle fut inflexible. Elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres , et à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux rassemblèrent à peine vingt mille hommes ; son maréchal *Neuperg* , qui les commandait , força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neifs , à Molwitz. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne ; et , dès le premier choc , le roi qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles , s'enfuit jusqu'à Opeleim , à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. *Maupertuis* , qui avait cru faire une grande fortune , s'était mis à sa suite dans cette campagne , s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. *Maupertuis* acheta un âne deux ducats , le jour de l'action , et se mit à suivre sa Majesté sur son âne du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir sa course ; il fut pris et dépouillé par les hussards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor , sur les confins de la Pologne. Il était défes-

péré, et se croyait réduit à traverser la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ses Etats, lorsqu'un de ses chasseurs arriva du camp de Molwitz, et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide de camp. La nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'*Anhalt*. Le maréchal de *Shwerin* qui la commandait, était un élève de *Charles XII*; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu-près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Cirey. Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis; car m'étant avisé d'écrire, long-temps auparavant, l'Histoire de *Charles XII*, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poëme épique, j'avais comme de raison pour persécuteurs tous ceux qui se mêlaient de vers et de prose. Et comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle *dévots*, me traitassent d'athée, selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer

à ma nation les découvertes de *Newton*, en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient succédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés, que le chancelier d'*Aguesseau* regardait comme un homme ennemi de la raison et de l'Etat quiconque adoptait des découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilège pour l'impression des *Elémens* de la philosophie de *Newton*.

J'étais grand admirateur de *Locke* : je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable ; je louai surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps, et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que DIEU ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé *matière*.

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance, on se déchaîna contre moi sur cet article. Le sentiment de *Locke* n'avait point fait de bruit en France auparavant, parce que les docteurs lisaient *S^t Thomas* et *Quesnel*, et que le gros du monde lisait des romans. Lorsque j'eus loué *Locke*, on cria contre lui et contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute, ne savaient sûrement ni

ce que c'est que la *matière*, ni ce que c'est que l'*esprit*. Le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment et la pensée, sans savoir comment; que les élémens de la matière nous sont aussi inconnus que le reste; que nous sommes des aveugles qui marchons et raisonnons à tâtons; et que *Locke* a été très-sage en avouant que ce n'est pas à nous à décider de ce que le Tout-puissant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques succès de mes pièces de théâtre, m'attira une bibliothèque immense de brochures dans lesquelles on prouvait que j'étais un mauvais poète, athée, et fils d'un payfan.

On imprima l'histoire de ma vie dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un Allemand n'a pas manqué de ramasser tous les contes de cette espèce, dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des personnes que je n'avais jamais connues, et avec d'autres qui n'avaient jamais existé.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de *Richelieu*, qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que sa femme m'avait donné un beau carrosse, et quelque autre chose, dans le temps qu'il

n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaisir de faire un recueil de ces calomnies ; mais elles se multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était-là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en consolais aisément, tantôt dans la retraite de Cirey, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excréments de la littérature me faisaient ainsi la guerre, la France la faisait à la reine d'Hongrie ; et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juste ; car après avoir solennellement stipulé, garanti, juré la pragmatique sanction de l'empereur *Charles VI*, et la succession de *Marie-Thérèse* à l'héritage de son père ; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promesses, il ne paraissait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de *Fleuri* hors de ses mesures. Il ne pouvait pas dire comme le roi de Prusse, que c'était la vivacité de son tempérament qui lui faisait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-six ans, et tenait les rênes de l'Etat d'une main très-faible. On s'était uni avec le roi de Prusse dans le temps qu'il prenait la Silésie ; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que *Marie-Thérèse* n'en avait point. L'une de ces armées

avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis : on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Prusse ayant pendant ce temps-là mûri son courage et gagné des batailles, faisait sa paix avec les Autrichiens. *Marie* lui abandonna, à son très-grand regret, le comté de Glatz avec la Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre : il s'y était enrichi.

Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire

venir des artistes en tout genre ; car il voulait aller à la gloire par tous les chemins , et au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potsdam dans une vilaine maison ; il en fit un palais. Potsdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandissait ; on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très-négligées : quelques personnes avaient des meubles ; la plupart même portaient des chemises ; car sous le règne précédent on ne connaissait guère que des devants de chemise qu'on attachait avec des cordons ; et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déserts furent défrichés , cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en faisait pas moins de la musique et des livres : ainsi il ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le *Salomon* du Nord. Je lui donnais dans mes lettres ce sobriquet qui lui demeura longtemps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors si bonnes que les siennes. Il jouissait du plaisir secret de voir les Français périr en Allemagne , après que leur diversion lui avait valu la Silésie. La cour de France perdait ses troupes , son argent , sa gloire et son crédit , pour avoir

fait *Charles VII* empereur ; et cet empereur perdait tout , pour avoir cru que les Français le soutiendraient.

Le cardinal de *Fleuri* mourut le 29 de janvier 1743 , âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère , et jamais ministre n'avait gardé sa place plus long-temps. Il commença sa fortune , à l'âge de soixante-treize ans , par être roi de France , et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction ; affectant toujours la plus grande modestie , n'amassant aucun bien , n'ayant aucun faste , et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable plutôt que d'un génie , et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez madame la maréchale de *Villars* , quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de *Fréjus* , dont il s'était toujours intitulé évêque par l'indignation divine , comme on le voit dans quelques-unes de ses lettres. *Fréjus* était une très-laide femme qu'il avait répudiée le plutôt qu'il avait pu. Le maréchal de *Villeroi* , qui ne savait pas que l'évêque avait été long-temps l'amant de la maréchale sa femme , le fit nommer par *Louis XIV* précepteur de *Louis XV* ; de précepteur il devint premier ministre , et ne manqua pas de contribuer

buer à l'exil du maréchal son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon homme. Mais comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que j'eusse fa place à l'académie française. On demanda, au souper du roi, qui prononcerait l'oraïson funèbre du cardinal à l'académie. Le roi répondit que ce serait moi. Sa maîtresse, la duchesse de *Châteauroux*, le voulait; mais le comte de *Maurepas*, secrétaire d'Etat, ne le voulut point: il avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, et il s'en est trouvé mal.

Un vieil imbécille, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, se chargea par principe de conscience de seconder le caprice de M. de *Maurepas*. Ce *Boyer* avait la feuille des bénéfices, le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé: il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique. Il représenta que c'était offenser DIEU qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de *Maurepas* le faisait agir; j'allai trouver ce ministre; je lui dis: Une place à l'académie n'est pas une dignité bien importante, mais après avoir été nommé, il est triste d'être

exclus. Vous êtes brouillé avec madame de *Châteauroux* que le roi aime, et avec M. le duc de *Richelieu* qui la gouverne, quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'académie française? Je vous conjure de me répondre franchement : en cas que madame de *Châteauroux* l'emporte sur M. l'évêque de *Mirepoix*, vous y opposerez-vous? . . . Il se recueillit un moment et me dit : *Oui, et je vous écraserai.*

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse. Et je n'eus point une place dont je ne me souciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petitesesses de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrètement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir

les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui , après avoir tombé sur nous , et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes , dans l'occasion , pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de *Richelieu* et de madame de *Châteauroux*. Le roi l'adopta ; et M. *Amelot*, ministre des affaires étrangères , mais ministre très-subalterne , fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours, l'*anc. évêq. de Mirepoix*, en abrégé ; et que son écriture était assez incorrecte , on lisait : *L'âne de Mirepoix*, au lieu de l'ancien : ce fut un sujet de plaisanteries ; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse , qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de *Mirepoix*, et me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres et les réponses. L'évêque en fut informé. Il alla se plaindre

à *Louis XV* de ce que je le faisais , disait-il , passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu , et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.

Cette réponse de *Louis XV*, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à la fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'académie , celui de faire un voyage très-agréable , et celui d'être à portée de rendre service au roi et à l'Etat. M. de *Maurepas* entra même avec chaleur dans cette aventure , parce qu'alors il gouvernait M. *Amelot*, et qu'il croyait être le ministre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il fallut mettre madame *du Châtelet* de la confiance. Elle ne voulait point , à quelque prix que ce fût , que je la quittasse pour le roi de Prusse ; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint , pour l'apaiser , qu'elle entrerait dans le mystère , et que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage , sur mes simples reçus , de M. de

Montmartel. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses Etats pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à la Haie. Je logeai dans le palais de la vieille cour qui appartenait alors au roi de Prusse, par ses partages avec la maison d'*Orange*. Son envoyé, le jeune comte de *Podewils*, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'Etat, attrapait par les bontés de cette dame des copies de toutes les résolutions secrètes de leurs Hautes-puissances très-mal intentionnées contre nous. J'envoyais ces copies à la cour; et mon service était très-agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui, comme il avait fait dans mes précédens voyages. Il menait à Potsdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avènement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il se levait à cinq heures du matin en été, et à six en hiver. Si vous voulez favoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand aumônier, de son grand chambellan, de son premier gentilhomme de la chambre, de ses huiffiers; je vous répondrai qu'un laquais

venait allumer son feu , l'habiller , et le raser ; encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle ; une riche balustrade d'argent , ornée de petits amours très-bien sculptés , semblait fermer l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux ; mais derrière les rideaux était , au lieu de lit , une bibliothèque : et quant au lit du roi , c'était un grabat de fangles avec un matelas mince , caché par un paravent. *Marc-Aurèle* et *Julien*, les deux apôtres , et les plus grands-hommes du stoïcisme , n'étaient pas plus mal couchés.

Quand sa Majesté était habillée et bottée , le stoïque donnait quelques momens à la secte d'*Epicure* : il faisait venir deux ou trois favoris , soit lieutenans de son régiment , soit pages , soit édukes , ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir , restait demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités , attendu que le prince , du vivant de son père , avait été fort maltraité dans ses amours de passade , et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle : il fallait se contenter des seconds.

Ces amusemens d'écoliers étant finis , les affaires d'Etat prenaient la place. Son premier ministre arrivait par un escalier dérobé , avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce

premier ministre était un commis qui logeait au second étage dans la maison de *Federzdoff*, ce soldat devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois servi le roi prisonnier dans le château de Custrin. Les secrétaires d'Etat envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi faisait mettre les réponses à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'Etat, les ministres en charge l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi en bottes faisait dans son jardin la revue de son régiment des gardes : et à la même heure, tous les colonels en faisaient autant dans toutes les provinces. Dans l'intervalle de la parade et du dîner, les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, et se faisait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé d'*Arget*, ci-devant secrétaire de *Valori*, envoyé de France, qui se faisait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures : le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertans exécutaient souvent de ses compositions ; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut *Epaminondas* d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

On soupa dans une petite salle dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessin à *Péne* son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des fatyres, des Amours qui jouaient au jeu des Encolpes, et des Gitons : quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui se baïsaient, des boucs sautant sur des chèvres, et des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel. Jamais on ne parla en aucun lieu du monde

avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes ; et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaifanterie et de mépris, DIEU était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom, n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot *Frédéric* vivait sans cour, sans conseil, et sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne fais quel pauvre payfan accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse : on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très-humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays ; *Frédéric* écrivit au bas de la sentence, qu'il donnait dans ses Etats *liberté de conscience et de v...*

Un prêtre d'auprès de Stettin, très-scandalisé de cette indulgence, glissa dans un sermon sur *Hérode* quelques traits qui pouvaient regarder le roi son maître : il fit venir ce ministre de village à Potsdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant ; d'*Argens*, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de *Polnitzs* qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se

revêtirent du même habit; on mit un tome du *Dictionnaire* de Bayle sur une table, en guise d'évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. *Mon frère*, lui dit le roi, *je vous demande au nom de DIEU sur quel Hérode vous avez prêché..... Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfans*, répondit le bon homme. *Je vous demande*, ajouta le roi, *si c'était Hérode premier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs*. Le prêtre de village ne fut que répondre. *Comment!* dit le roi, *vous osez prêcher sur un Hérode, et vous ignorez quelle était sa famille! vous êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardonnons cette fois, mais sachez que nous vous excommunierons si jamais vous prêchez quelqu'un sans le connaître*. Alors on lui délivra sa sentence et son pardon. On signa trois noms ridicules, inventés à plaisir. *Nous allons demain à Berlin*, ajouta le roi, *nous demanderons grâce pour vous à nos frères: ne manquez pas de nous venir parler*. Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres: on se moqua de lui; et le roi qui était plus plaifant que libéral, ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Eglise aussi despotiquement que l'Etat. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui

cita un jour l'ancien Testament , au sujet d'un de ces divorces : *Moïse*, lui dit-il , *menait ses Juifs comme il voulait , et moi je gouverne mes Prussiens comme je l'entends.*

Ce gouvernement singulier , ces mœurs encore plus étranges , ce contraste de stoïcisme et d'épicuréisme , de sévérité dans la discipline militaire , et de mollesse dans l'intérieur du palais , des pages avec lesquels on s'amusaient dans son cabinet , et des soldats qu'on faisait passer trente-six fois par les baguettes sous les fenêtres du monarque qui les regardait , des discours de morale , et une licence effrénée , tout cela composait un tableau bizarre , que peu de personnes connaissaient alors , et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potsdam à tous ses goûts. Sa table , et celle de ses officiers et de ses domestiques , étaient réglées à trente-trois écus par jour , indépendamment du vin. Et au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense , c'était son valet de chambre *Federdoff* qui était à la fois son grand-maître d'hôtel , son grand échançon , et son grand panetier.

Soit économie , soit politique , il n'accordait pas la moindre grâce à ses anciens favoris , et surtout à ceux qui avaient risqué leur vie

pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors : et comme *Louis XII* ne vengeait pas les injures du duc d'*Orléans*, le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, était alors mariée à Berlin au commis du bureau des fiacres ; car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin ; et son amant lui faisait une pension de soixante et dix écus qui lui a toujours été très-bien payée. Elle s'appelait madame *Shommers*, grande femme, maigre, qui ressemblait à une sybille, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très-beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire, pour presque tout le monde, de le voir à table entouré de vingt princes de l'Empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, et trente beaux pages et autant de jeunes édukes superbement parés, portant de grands plats d'or massif. Les grands officiers paraissaient alors, mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande salle de trois cents pieds de long qu'un de ses chambellans, nommé *Knobersdorf* avait

bâtie sans architecte. Les plus belles voix , les meilleurs danseurs étaient à ses gages. La *Barbarini* danfait alors sur son théâtre : c'est elle qui depuis époufa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Venise cette danseuse par des soldats qui l'emmenèrent par Vienne même jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux , parce qu'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhensible , c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointemens.

Son poëte italien , à qui il se fait mettre en vers les opéra dont lui-même se fait toujours le plan , n'avait que douze cents livres de gages ; mais aussi il faut considérer qu'il était fort laid , et qu'il ne danfait pas. En un mot , la *Barbarini* touchait à elle seule plus que trois ministres d'Etat ensemble. Pour le poëte italien , il se paya un jour par ses mains. Il découfut dans une chapelle du premier roi de Prusse de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi qui jamais ne fréquenta de chapelle , dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une dissertation en faveur des voleurs , qui est imprimée dans les recueils de son académie : et il ne jugea pas à propos , cette fois-là , de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandau

un vieux gentilhomme de Franche-Comté , haut de six pieds , que le feu roi avait fait enlever pour sa belle taille ; on lui avait promis une place de chambellan , et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades ; il fut saisi , et ramené devant le feu roi auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa , pour réponse , le nez et les oreilles ; il passa par les baguettes trente-six fois ; après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore quand M. de Valori , notre envoyé , me pressa de demander la grâce au très-clément fils du très-dur *Frédéric-Guillaume*. Sa Majesté se plaifait à dire que c'était pour moi qu'il se faisait jouer *la Clemenza di Tito* , opéra plein de beautés , du célèbre *Metastasio* , mis en musique par le roi lui-même , aidé de son compositeur. Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre franc-comtois sans oreilles et sans nez , et je lui détachai cette semonce.

Génie universel , ame sensible et ferme ,
 Quoi ! lorsque vous rénez il est des malheureux !
 Aux tourmens d'un coupable , il vous faut mettre
 un terme ,
 Et n'en mettre jamais à vos soins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes ,
Filles du repentir, maîtresses des grands cœurs ,
S'étonner d'arroser de larmes impuissantes
Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah ! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce spectacle brillant où triomphe Titus !
Pour achever la fête , égalez sa clémence ,
Et l'imitiez en tout , ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte ; mais on a le privilège de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adoucissement ; et même plusieurs mois après , il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital , à six sous par jour. Il avait refusé cette grâce à la reine sa mère qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Au milieu des fêtes , des opéra , des soupers , ma négociation secrète avançait. Le roi trouvait bon que je lui parlasse de tout , et j'entremêlais souvent des questions sur la France et sur l'Autriche à propos de l'*Enéide* et de *Tite-Live*. La conversation s'animait quelquefois : le roi s'échauffait , et me disait que tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix , il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à son appartement mes réflexions sur un papier à mi-marge. Il répondait sur une

colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais : *Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande la Silésie à la première occasion ?* Voici sa réponse en marge :

*Ils seront reçus , biribi ,
A la façon de barbari , mon ami.*

Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait : *George est l'oncle de Frédéric , mais George ne l'est pas du roi de Prusse.* Enfin il me dit : *Que la France déclare la guerre à l'Angleterre , et je marche.*

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vite à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse : et le printemps suivant le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon parisien mon aventure et le service que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je ne fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense.

La

La duchesse de *Châteauroux* fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle ; il lui avait pris envie de chasser M. *Amelot*, parce qu'il était bégue, et que ce petit défaut lui déplaisait ; elle haïssait de plus cet *Amelot*, parce qu'il était gouverné par M. de *Maurepas* ; il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa disgrâce.

Il arriva quelque temps après que *Louis XV* fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz ; M. de *Maurepas* et sa cabale prirent ce temps pour perdre madame de *Châteauroux*. L'évêque de Soissons, *Fitz-James*, fils du bâtard de *Jacques II*, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion, s'il ne chassait sa maîtresse et sa sœur la duchesse de *Lauraguais*, et leurs amis. Les deux sœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à *Louis XV* le surnom de *Bien-aimé*. Un polisson, nommé *Vadé*, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien aimé de sa maîtresse. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère ; elle

allait partir de Paris pour Versailles , quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle *Poisson*, fille d'une femme entretenue et d'un payfan de la Ferté-sous-Jouarre, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation. On avait marié sa fille au sous-fermier *le Normand*, seigneur d'Etiole, neveu du fermier général *le Normand de Tournehem*, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talens, née avec du bon sens et un bon cœur. Je la connaissais assez : je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi ; et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans trop la démêler.

Cette idée qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que faisait le roi dans la forêt de Sénar. *Tournehem*, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait madame d'Etiole dans une jolie calèche. Le

roi la remarquait , et lui envoyait souvent des chevreuils. Sa mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que madame de Châteauroux ; et le bon homme *Tournehem* s'écriait souvent : *Il faut avouer que la fille de madame Poisson est un morceau de roi.* Enfin quand elle eut tenu le roi entre ses bras , elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée ; et elle avait raison. Je passai quelques mois avec elle à Etiole , pendant que le roi faisait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie. Je fus nommé historiographe de France : et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que pour faire la plus petite fortune , il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux , tous mes confrères les beaux-esprits de Paris se déchaînèrent contre moi avec toute l'animosité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenses qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquise du Châtelet par l'amitié la plus inaltérable et par

le goût de l'étude. Nous demeurions ensemble à Paris et à la campagne. Cirey est sur les confins de la Lorraine : le roi *Stanislas* tenait alors sa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse : c'était madame la marquise de *Boufflers*. Il partageait son ame entre elle et un jésuite nommé *Menou*, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aye jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi *Stanislas*, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maison pour lui et pour quelques jésuites, dans la ville de Nanci. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente : dont douze pour la table de *Menou*, et douze pour donner à qui il voudrait.

La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes ; et cependant le jésuite enviait sa portion, et était furieusement jaloux de la marquise. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur.

Enfin notre jésuite ayant entendu parler de madame *du Châtelet*, qui était très-bien

faite et encore assez belle , imagina de la substituer à madame de *Boufflers*. *Stanislas* se mêlait quelquefois de faire d'assez mauvais petits ouvrages : *Menou* crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame : il cajole madame du *Châtelet* , et nous dit que le roi *Stanislas* fera enchanté de nous voir : il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour. *Stanislas* recommande à madame de *Boufflers* de nous amener.

Et en effet , nous allâmes passer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à madame de *Boufflers*. Et le jésuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable , quoiqu'il y eût , comme ailleurs , des intrigues et des tracasseries. *Poncet* , évêque de Troyes , perdu de dettes et de réputation , voulut sur la fin de l'année augmenter notre cour et nos tracasseries : quand je dis qu'il était perdu de réputation , entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres et de ses sermons. Il obtint par nos dames d'être grand aumônier du roi , qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages , et à de très-petits gages.

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta

par être amoureux de madame de *Boufflers*, et fut chassé. Sa colère retomba sur *Louis XV*, gendre de *Stanislas* : car étant retourné à *Troyes*, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession, inventés par l'archevêque de Paris, *Beaumont* ; il tint tête au parlement, et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ses dettes ; mais c'était celui de se faire enfermer. Le roi de France l'envoya prisonnier en *Alsace*, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

Madame *du Châtelet* mourut dans le palais de *Stanislas*, après deux jours de maladie. Nous étions tous si troublés, que personne de nous ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrement. Elle n'eut point les horreurs de la mort : il n'y eut que nous qui les sentîmes. Je fus saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi *Stanislas* vint dans ma chambre me consoler, et pleurer avec moi. Peu de ses confrères en font autant en de pareilles occasions. Il voulut me retenir : je ne pouvais plus supporter *Lunéville*, et je retournai à Paris.

Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Prusse, à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais madame *du Châtelet*

pour lui , voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, et son loisir était toujours employé à faire des vers , ou à écrire l'histoire de son pays , et de ses campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers , quant au fonds des choses ; mais il croyait que , pour la forme , je pouvais en qualité d'académicien donner quelque tournure à ses écrits ; il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux , poète , musicien et philosophe , et qui faisait semblant de m'aimer ! je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Potsdam au mois de juin 1750. *Astolphe* ne fut pas mieux reçu dans le palais d'*Alcine*. Etre logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de *Saxe* , avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi , et les cochers quand je voulais me promener , c'étaient les moindres faveurs qu'on me faisait. Les soupers étaient très-agréables. Je ne fais si je me trompe , il me semble qu'il y avait bien de l'esprit ; le roi en avait et en faisait avoir ; et ce qu'il y a de plus extraordinaire , c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres.

Je travaillais deux heures par jour avec sa Majesté ; je corrigeai tous ses ouvrages , ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon , lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout ; ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage ; il en profita , et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire , nulle visite à rendre , nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre , et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric , qui me voyait déjà la tête un peu tournée , redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout-à-fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement ; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère : elle portait ces mots singuliers :

Comment pourrais-je jamais causer l'infortune d'un homme que j'estime , que j'aime et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher ? ... Je vous respecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage , quel malheur , quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie , et chez

un

un ami qui a un cœur reconnaissant ? J'ai respecté l'amitié qui vous liait à madame du Châtelet , mais après elle j'étais un de vos plus anciens amis. Je vous promets que vous serez heureux ici autant que je vivrai.

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouche furent encore plus fortes quē celles par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières avec des favoris plus jeunes que moi ; et oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge , et que je n'avais pas la main belle , il me la prit pour la baiser. Je lui baifai la sienne , et je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Prusse se chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginai pas qu'on fût choqué à Versailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre , qui est l'espèce la plus inutile de la cour , devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission. Mais on fut très-piqué ; et on ne me le pardonna point. Je déplu fort au roi de France , sans plaire davantage à celui de Prusse , qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré

Vie de Voltaire.

* B b

pendue à mon habit , une croix au cou , et vingt mille francs de pension. *Maupertuis* en fut malade , et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin , nommé *la Métrie* , le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe : homme d'ailleurs gai , plaisant , étourdi , tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères , et sans contredit le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique ; aussi , grâce à Dieu , ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la faculté à Paris , et avait même écrit contre les médecins beaucoup de personnalités qu'ils ne pardonnèrent point ; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. *La Métrie* s'était donc retiré à Berlin , où il amusait assez par sa gaieté ; écrivant d'ailleurs , et faisant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale. Ses livres plurent au roi qui le fit , non pas son médecin , mais son lecteur.

Un jour , après la lecture , *la Métrie* qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête , lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma fortune. Laissez faire , lui dit le roi , on presse l'orange , et on la jette quand on a avalé le jus. *La Métrie* ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme , digne de *Denis* de Syracuse.

Je résolus dès-lors de mettre en fureté les pelures de l'orange. J'avais environ trois cents mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les Etats de mon *Alcine* ; je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de *Virtemberg* possède en France. Le roi qui ouvrait toutes mes lettres se douta bien que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme *Denis*. Il fallait que je rabaissasse continuellement, et que je revisse encore son histoire de Brandebourg, et tout ce qu'il composait.

La Métrie mourut après avoir mangé chez milord *Tirconel*, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes, après un très-long dîner. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir ; le roi en fut indigné ; il s'informa exactement si la chose était vraie ; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que *la Métrie* était mort comme il avait vécu, en reniant DIEU et les médecins. Sa Majesté satisfaite composa sur le champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'académie, par d'*Arget* son secrétaire, et il donna six cents livres de pension à une fille de joie que *la Métrie* avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses enfans.

Maupertuis qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas ; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais , et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais ; on me donnait moins de vers à corriger ; ma disgrâce était complète.

Algarotti, d'*Arget*, et un autre français nommé *Chafot*, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à la fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que *Maupertuis* venait d'imprimer. L'occasion était belle ; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bon homme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles, de disséquer des têtes de géans, pour connaître la nature de l'ame par leurs cervelles ; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin, de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre, de guérir les maladies en enduisant les malades de poix résine, et enfin de prédire l'avenir en exaltant son ame.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il se passait alors une scène plus

férieufe , à propos de je ne fais quelle fadaife de mathématique , que *Maupertuis* voulait ériger en découverte. Un géomètre plus favant, nommé *Kænig*, bibliothécaire de la princesse d'*Orange*, à la Haie , lui fit apercevoir qu'il fe trompait, et que *Leibnitz*, qui avait autrefois examiné cette vieille idée , en avait démontré la fauffeté dans plufieurs de fes lettres , dont il lui montra des copies.

Maupertuis, préfident de l'académie de Berlin , indigné qu'un affocié étranger lui prouvât fes bévues , perfuada d'abord au roi, que *Kænig*, en qualité d'homme établi en Hollande, était fon ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la profe et de la poëfie de fa Majesté à la princesse d'*Orange*.

Cette première précaution prife , il apofa quelques pauvres penfionnaires de l'académie qui dépendaient de lui , et fit condamner *Kænig*, comme fauffaire , à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre d'Hollande avait pris les devants , et avait renvoyé fa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent auffi indignés des manœuvres de *Maupertuis* qu'ennuyés de fon livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui fe piquaient de philofophie et de ceux qui n'y entendaient rien. On fe contentait à Berlin de lever les

épaules , car le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire , personne n'osait parler ; je fus le seul qui élevai la voix. *Kænig* était mon ami ; j'avais à la fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cause d'un ami , et celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à Berlin ; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi. La plupart sont pauvres ; la pauvreté énerve le courage ; et tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le grand turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison , il le faut avouer. Il protégeait *Maupertuis* , et se moquait de lui plus que de personne. Il se mit à écrire contre lui , et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets , nommé *Marvits* ; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre , sa méthode de guérir avec un enduit de poix résine , le voyage au pôle austral , la ville latine , et la lâcheté de son académie qui avait souffert la tyrannie exercée sur le pauvre *Kænig*. Mais comme sa devise était : point de bruit si je ne le fais , il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière , excepté son ouvrage.

Je lui renvoyai son ordre , sa clef de chambellan , ses pensions ; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder , et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef , il voulut que je soupasse avec lui ; je fis donc encore un souper de *Damoclès* ; après quoi je partis avec promesse de revenir , et avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps , *Chafot* , d'*Arget* , *Algarotti* et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On fait bien qu'il faut souffrir auprès des rois ; mais *Frédéric* abusait un peu trop de sa prérogative. La société a ses lois , à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre. *Frédéric* manquait toujours à la première loi de la société , de ne rien dire de défobligeant à personne. Il demandait souvent à son chambellan *Polnitz* , s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois , et il offrait de payer cent écus comptant pour sa conversion. Eh mon Dieu , mon cher *Polnitz* , lui disait-il , j'ai oublié le nom de cet homme que vous volâtes à la Haie , en lui vendant de l'argent faux pour du fin ; aidez un peu ma mémoire , je vous prie. Il traitait à peu-près de même ce pauvre d'*Argens*. Cependant ces deux victimes

restèrent. *Polnitz* ayant mangé tout son bien , était obligé d'avaler ces coulevres pour vivre ; il n'avait pas d'autre pain ; et d'*Argens* n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives* , et sa femme nommée *Cochois* , mauvaise comédienne de province , si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier , quoiqu'elle en fit plusieurs. Pour *Maupertuis* qui avait été assez mal avisé pour placer son bien à Berlin , ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre , que mille dans un pays despotique , il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'*Alcine* , j'allai passer un mois auprès de madame la duchesse de *Saxe-Gotha* , la meilleure princesse de la terre , la plus douce , la plus sage , la plus égale , et qui , Dieu merci , ne faisait point de vers. De là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse , qui était beaucoup plus éloigné de la poésie que la princesse de *Gotha*. Je respirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très-bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort ; une de mes nièces , veuve d'un capitaine au régiment de Champagne , femme très-aimable , remplie de talens , et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie , eut le courage de

quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein ; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comme cette belle aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé *Freitag* banni de Dresde , après y avoir été mis au carcan et condamné à la brouette , devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse , qui se servait volontiers de tels ministres , parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans.

Cet ambassadeur et un marchand nommé *Smith* , condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie , me signifièrent de la part de sa Majesté le roi de Prusse , que j'eusse à ne point sortir de Francfort , jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à sa Majesté. Hélas ! Messieurs , je n'emporte rien de ce pays-là , je vous jure , pas même les moindres regrets. Quels sont donc les bijoux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez ? *c'être , monsieur* , répondit *Freitag* , *l'œuvre de poésie du roi mon gracieux maître*. Oh ! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur , lui répliquai-je , quoiqu'après tout j'aye plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipfick avec mes autres effets. Alors *Freitag* me proposa de

rester à Francfort jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipfick fût arrivé ; et il me signa ce beau billet.

„ Monfir , fitôt le gros ballot de Leipfick
„ fera ici , où est l'œuvre de *poëshie* du roi
„ mon maître , que sa Majesté demande , et
„ l'œuvre de *poëshie* rendu à moi , vous
„ pourrez partir où vous paraîtra bon. A
„ Francfort , 1 de juin 1753. *Freitag* , résident
„ du roi mon maître. „ J'écrivis au bas du
billet , *bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre*
maître : de quoi le résident fut très-fatisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de *Poëshie*. Je remis fidèlement ce sacré dépôt , et je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée : mais dans l'instant que je partais , on m'arrête , moi , mon secrétaire et mes gens ; on arrête ma nièce ; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand *Smith* , qui avait je ne fais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse. Ce marchand de Francfort se croyait alors un général prussien : il commandait douze soldats de la ville dans cette grande affaire , avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un passe-port du roi de France , et de plus , elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre ; mais

le conseiller *Smith* et le résident *Freitag*, en agissant pour *Frédéric*, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les boues.

On nous fourra tous deux dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats : on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur de la paille. Ma nièce avait à la vérité un petit lit ; mais les quatre soldats avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appellions à *César*, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était florentin, et sujet de sa Majesté impériale, que ma nièce et moi nous étions sujets du roi très-chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg ; on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort, que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand *Smith* s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chère-

ment l'*œuvre de poësie du roi de Prusse*. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui , et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complète, un certain *Van Duren*, libraire à la Haie, fripon de profession , et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent , treize ans auparavant , du manuscrit de l'*Anti-Machiavel* de *Frédéric*. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que sa Majesté lui redevait une vingtaine de ducats , et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt , et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur *Fichard*, bourgmestre de Francfort , qui était même le bourgmestre régnant , comme cela se dit , trouva en qualité de bourgmestre le compte très-juste , et en qualité de régnant , il me fit déboursfer trente ducats , en prit vingt-fix pour lui , et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'ostrogoths et de vandales étant finie , j'embrassai mes hôtes , et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après , j'allai prendre les eaux de Plombières ; je bus surtout celles du Léthé , bien persuadé que les malheurs , de quelque espèce qu'ils soient , ne sont bons qu'à oublier. Ma nièce , madame *Denis* , qui

se fait la consolation de ma vie , et qui s'était attachée à moi par son goût pour les lettres , et par la plus tendre amitié , m'accompagna de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville , et assez mal par le cardinal de *Tençin*, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune en rendant catholique ce *Law* ou *Lafs*, auteur du système qui bouleversa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de *Law* avait commencée. Le système le rendit si riche qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'Etat ; et en qualité de ministre il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public , parce que le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Prusse. Je lui dis que je ne dînais jamais , et qu'à l'égard des rois , j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aisément mon parti , aussi-bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conseillé les eaux d'Aix en Savoie ; quoiqu'elles fussent sous la domination d'un roi , je pris ma route pour aller en boire. Il fallait passer par Genève : le fameux médecin *Tronchin* , établi à Genève depuis peu , me déclara que les eaux d'Aix me tueraient , et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me proposait. Il

n'est permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons Suisses protestans. Il me parut plaifant d'acquérir des domaines dans les feuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai par un marché fingulier, et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ foixante arpens, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris : mais le plaifir n'est jamais trop cher ; la maifon est jolie et commode ; l'aspect en est charmant ; il étonne et ne lasse point. C'est d'un côté le lac de Genève, c'est la ville de l'autre ; le Rhône en fort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin ; la rivière d'Arve qui descend de la Savoie se précipite dans le Rhône ; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maifons de campagne, cent jardins rians, ornent les bords du lac et des rivières ; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maifon, et une vue plus étendue à Laufané ; mais ma maifon auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté ; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois,

et que je ne tiens pas d'eux ; je mets en pratique ce que j'ai dit dans le Mondain.

Oh , le bon temps que ce siècle de fer !

Toutes les commodités de la vie en ameublemens , en équipages , en bonne chère , se trouvent dans mes deux maisons ; une société douce et de gens d'esprit remplit les momens que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres : cependant je ne suis pas né riche , il s'en faut de beaucoup. On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier général ; il est bon de le dire , afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés , que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être en France enclume ou marteau : j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court , parce que tout augmente de prix à la longue , et que souvent le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère toujours obéré et toujours inconstant fait dans les finances de l'Etat. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter , sans avoir obligation

à personne ; et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même : le premier pas coûte quelques peines ; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse ; on se trouve dans sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire, c'est celui où je jouis ; et après avoir vécu chez des rois , je me suis fait roi chez moi , malgré des pertes immenses.

Depuis que je vis dans cette opulence paisible et dans la plus extrême indépendance , le roi de Prusse est revenu à moi ; il m'envoya , en 1755 , un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de *Méropé* : c'était sans contredit ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire ; j'ai toujours été en commerce de lettres avec sa sœur la margrave de *Bareith* qui m'a conservé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouissais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer , j'eus le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité , et de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques , comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France , pour quelques arpens de neige ,

en

en 1756 : dans le même temps l'impératrice reine d'Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie, et avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'électeur de Saxe ; car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France de son côté voulait se venger sur les Etats d'Hanovre, du mal que l'électeur d'Hanovre, roi d'Angleterre, lui faisait sur mer. *Frédéric* qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maison d'Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, et de l'autre les Français de venir en Allemagne ; il se trompa dans ces deux idées : mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point ; ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice reine d'Hongrie avec l'argent qu'il pillait chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de *Nivernois*, homme d'esprit et qui

se fait de très-jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poète semblait devoir flatter la vanité et le goût de *Frédéric* ; il se moqua du roi de France , et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin ; joua très-poliment le duc et pair , et fit une épigramme contre le poète.

C'était alors le privilège de la poésie de gouverner les Etats. Il y avait un autre poète à Paris , homme de condition , fort pauvre , mais très-aimable , en un mot l'abbé de *Bernis*, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi , et ensuite était devenu mon ami , ce qui ne lui servait à rien ; mais il était devenu celui de madame de *Pompadour*, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise ; il était alors à Paris avec un très-grand crédit.

Le roi de Prusse dans ce beau livre de *poëshies* , que ce M. *Freitag* redemandait à Francfort avec tant d'instance , avait glissé un vers contre l'abbé de *Bernis*.

Evitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé : mais comme DIEU est juste , DIEU se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut un traité offensif et défensif avec M. de *Staremberg*,

ambassadeur d'autriche , en dépit de *Rouillé*, alors ministre des affaires étrangères. Madame de *Pompadour* présida à cette négociation : *Rouillé* fut obligé de signer le traité conjointement avec l'abbé de *Bernis*, ce qui était sans exemple. Ce ministre *Rouillé*, il faut l'avouer, était le plus inepte secrétaire d'Etat que jamais roi de France ait eu , et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuses à traiter , on le souffrit : mais dès qu'on eut de grands objets , on sentit son insuffisance , on le renvoya , et l'abbé de *Bernis* eut sa place.

Mademoiselle *Poiffon*, dame le *Normand*, marquise de *Pompadour*, était réellement premier ministre d'Etat. Certains termes outrageans , lâchés contre elle par *Frédéric* qui n'épargnait ni les femmes ni les poètes, avaient blessé le cœur de la marquise , et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires, qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France qui avait prétendu en 1741 écraser l'Autriche , la soutint en 1756 , et enfin l'on vit la France, la Russie , la Suède , la Hongrie , la moitié de l'Allemagne , et le

fiscal de l'Empire , déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince , dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes , avait une armée de cent mille fantassins , et de quarante mille cavaliers , bien composée , encore mieux exercée , pourvue de tout ; mais enfin il y avait plus de quatre cents mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva , dans cette guerre , que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. *Frédéric* prit la Saxe , la France prit les Etats de *Frédéric* depuis la ville de Gueldre jusqu'à Minden sur le Véser , et s'empara pour un temps de tout l'électorat d'Hanovre , et de la Hesse , alliée de *Frédéric* : l'impératrice de Russie prit toute la Prusse : ce roi , battu d'abord par les Russes , battit les Autrichiens , et ensuite en fut battu dans la Bohême , le 18 de juin 1757.

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque ; pressé de tous côtés par les Russes , par les Autrichiens et par la France , lui-même se crut perdu. Le maréchal de *Richelieu* venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens et les Hessois , qui ressemblait à celui des Fourches Caudines. Leur armée ne devait plus servir ; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante

mille hommes ; le prince de *Soubise* allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille , et était secondé de l'armée des Cercles de l'Empire ; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat , et étaient déjà dans Breslau ; un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin , et l'avait mis à contribution : le trésor du roi de Prusse était presque épuisé , et bientôt il ne devait plus lui rester un village ; on allait le mettre au ban de l'Empire ; son procès était commencé ; il était déclaré rebelle ; et s'il était pris , l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités , il lui passa dans l'esprit de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur , madame la margrave de *Bareith* qu'il allait terminer sa vie : il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers ; la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'*Argens* une longue épître en vers , dans laquelle il lui faisait part de sa résolution , et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître par le sujet , et par celui qui l'a écrite , et par le personnage à qui elle est adressée , il n'y a pas moyen de la transcrire ici toute entière , tant il y a de répétitions ; mais on y trouve quelques morceaux assez

bien tournés pour un roi du Nord ; en voici plusieurs passages :

Ami , le fort en est jeté ;
 Las de plier dans l'infortune ,
 Sous le joug de l'adversité ,
 J'accourcis le temps arrêté
 Que la nature notre mère ,
 A mes jours remplis de misère
 A daigné prodiguer par libéralité.
 D'un cœur assuré , d'un œil ferme
 Je m'approche de l'heureux terme
 Qui va me garantir contre les coups du fort ,
 Sans timidité , sans effort.
 Adieu grandeurs ; adieu chimères ;
 De vos bluettes passagères
 Mes yeux ne font plus éblouis.
 Si votre faux éclat de ma naissante aurore
 Fit trop imprudemment éclore
 Des désirs indiscrets , long-temps évanouis ,
 Au sein de la philosophie ,
 Ecole de la vérité ,
 Zénon me détrompa de la frivolité
 Qui produit les erreurs du songe de la vie.
 Adieu , divine volupté ,
 Adieu , plaisirs charmans , qui flattez la mollesse ,
 Et dont la troupe enchanteresse ,
 Par des liens de fleurs enchaîne la gaité.

Mais que fais-je , grand Dieu ! courbé sous la tristesse,
Est-ce à moi de nommer les plaisirs , l'allégresse ?

Et sous la griffe du vautour

Voit-on la tendre tourterelle

Et la plaintive Philomèle

Chanter ou respirer l'amour ?

Depuis long-temps pour moi l'astre de la lumière

N'éclaira que des jours signalés par mes maux ;

Depuis long-temps Morphée avare de pavots ,

N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.

Je disais ce matin , les yeux couverts de pleurs ,

Le jour qui dans peu va paraître

M'annonce de nouveaux malheurs ;

Je disais à la nuit : tu vas bientôt renaître

Pour éterniser mes douleurs.

Vous , de la liberté héros que je révère ,

O manes de Caton , ô manes de Brutus !

Votre illustre exemple m'éclaire

Parmi l'erreur et les abus ;

C'est votre flambeau funéraire

Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire

Que nous avaient tracé vos antiques vertus.

J'écarte les romans et les pompeux fantômes

Qu'engendra de ses flancs la Superstition ;

Et pour approfondir la nature des hommes ,

Pour connaître ce que nous sommes ,

Je ne m'adresse point à la Religion.

J'apprends de mon maître Epicure
Que du temps la cruelle injure
Dissout les êtres composés ;
Que ce souffle , cette étincelle ,
Ce feu vivifiant des corps organisés ,
N'est point de nature immortelle.
Il naît avec le corps , s'accroît dans les enfans ,
Souffre de la douleur cruelle ,
Il s'égare , il s'éclipse , il baisse avec les ans.
Sans doute il périra quand la nuit éternelle
Viendra nous arracher du nombre des vivans ,
Vaincu , persécuté , fugitif dans le monde ,
Trahi par des amis pervers ,
Je souffre , en ma douleur profonde ,
Plus de maux dans cet univers ,
Que dans les fictions de la fable féconde
N'en a jamais souffert Prométhée aux Enfers.
Ainsi , pour terminer mes peines ,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots ,
Las d'un destin cruel et trompant leurs bourreaux ,
D'un noble effort brisent leurs chaînes ;
Sans m'embarrasser des moyens
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop long-temps attacha mon ame.
Tu vois dans ce cruel tableau

De

De mon trépas la juste cause.

Au moins ne pense pas du néant du caveau

Que j'aspire à l'apothéose.

Mais lorsque le printemps paraissant de nouveau ,

De son sein abondant t'offre des fleurs écloses ,

Chaque fois d'un bouquet de myrthes et de roses

Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de sa main. Il y a plusieurs hémistiches pillés de l'abbé de *Chaulieu* et de moi. Les idées sont incohérentes , les vers en général mal faits , mais il y en a de bons ; et c'est beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dît, qu'il avait conservé toute la présence et toute la liberté de son esprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes sentimens ; mais il y avait moins de myrthes et de roses , et d'*ixions* et de douleur profonde. Je combattis en prose la résolution qu'il disait avoir prise de mourir ; et je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conseillai d'entamer une négociation avec le maréchal de *Richelieu* , d'imiter le duc de *Cumberland* ; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poëte désespéré , qui était tout près de n'être plus roi. Il

écrivit en effet au maréchal de *Richelieu* ; mais n'ayant pas de réponse , il résolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de *Soubise* ; sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation , de sa dignité , de son courage et de son esprit.

Quand on est voisin du naufrage ,
Il faut , en affrontant l'orage ,
Penser , vivre et mourir en roi.

En marchant aux Français et aux Impériaux , il écrivit à madame la margrave de *Bareith* , sa sœur , qu'il se ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le disait , et qu'il ne le croyait. Il attendit , le 5 de novembre 1757 , l'armée française et impériale dans un poste assez avantageux , à Rosbac , sur les frontières de la Saxe ; et comme il avait toujours parlé de se faire tuer , il voulut que son frère le prince *Henri* acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons Prussiens qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies , tandis que son artillerie les foudroyerait , et que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet le prince *Henri* fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil ; et ce fut , je crois , le seul prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à

la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouïe et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbac fera long-temps célèbre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Azincour, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres Etats ; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens ; on avait même changé les manœuvres en France presque à chaque revue, de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux, et tous différens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens tout fut en déroute, et la fortune fit passer *Frédéric*, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très-passager ; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France , de la Russie , et de l'Autriche , et il aurait bien voulu détacher *Louis XV* de *Marie-Thérèse*.

La funeste journée de Rosbac faisait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de *Bernis* avec la cour de Vienne. Le cardinal de *Tencin*, archevêque de Lyon , avait toujours conservé son rang de ministre d'Etat , et une correspondance particulière avec le roi de France ; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour Autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu satisfait : cependant l'envie de se mêler d'intrigues , qui le suivait dans sa retraite , et qui , à ce qu'on prétend , n'abandonne jamais les hommes en place , le porta à se lier avec moi pour engager madame la margrave de *Bareith* à s'en remettre à lui , et à lui confier les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France , et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter madame de *Bareith* et le roi son frère à cette négociation ; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaisir que je voyais très-bien qu'elle ne réussirait pas.

Madame la margrave de *Bareith* écrivit de la part du roi son frère. C'était par moi que passaient les lettres de cette princesse et du cardinal : j'avais en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que mon cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave ; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît assez sèchement que le secrétaire d'Etat des affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet l'abbé de *Bernis* dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire : cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de *Bernis* ; il m'envoya cette triste lettre qui finissait tout ; et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'ame si dure, ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût : mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi

de Prusse , après avoir été battu et humilié par lui ; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche : ces vertus furent long-temps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens , les Brunfwikois , les Hessois furent moins fidèles à leurs traités , et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de *Richelieu* qu'ils ne serviraient plus contre nous ; qu'ils repasseraient l'Elbe , au-delà duquel on les avait renvoyés ; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines , dès qu'ils furent que nous avions été battus à Rosbac. L'indiscipline , la désertion , les maladies détruisirent notre armée , et le résultat de toutes nos opérations fut , au printemps de 1758 , d'avoir perdu trois cents millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour *Marie-Thérèse* , comme nous avions fait dans la guerre de 1741 , en combattant contre elle.

Le roi de Prusse qui avait battu notre armée dans la Turinge à Rosbac , s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe , les vainqueurs marchaient ailleurs ; rien n'aurait arrêté les Français ; mais ils avaient jeté leurs armes , perdu leur canon , leurs munitions , leurs vivres , et surtout la tête. Ils

s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. *Frédéric*, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Bresslau; il reprend Bresslau, il y fait quinze mille prisonniers; le reste de la Silésie rentre sous ses lois: *Gustave-Adolphe* n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, et même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

Aux Délices, 6 de novembre 1759.

J'avais laissé là mes mémoires, les croyant aussi inutiles que les lettres de *Bayle* à madame sa chère mère, et que la vie de *Saint-Evremont* écrite par *des Maisieux*, et que celle de l'abbé de *Mongon* écrite par lui-même: mais bien des choses qui me paraissent ou neuves ou plaisantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait *Jean Chauvin*, le picard, dit *Calvin*, et la place où il fit brûler *Servet* pour le bien de son ame. Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme *Servet*,

et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout *Jésus-Christ* DIEU; et ces Messieurs qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux ames qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne feront point éternelles, que *Thésée* ne fera pas toujours dans son fauteuil, que *Sisyphé* ne roulera pas toujours son rocher: ainsi, de l'enfer auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des buchers, faire des Saint-Barthelemi; cependant on ne s'est pas même dit d'injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicans en ait dit, parce que j'avais osé avancer que le picard *Calvin* était un esprit dur qui avait fait brûler *Servet* fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de *Servet*, et qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que *Calvin* l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que *Calvin* était un bon homme; ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de *Servet*: le conseil, plus

sage qu'eux, les a refusées; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raison dans ce siècle.

La philosophie a remporté encore une plus grande victoire sur ses ennemis à Laufane. Quelques ministres s'étaient avisés dans ce pays-là de compiler je ne fais quel mauvais livre contre moi, pour l'honneur, disaient-ils, de la religion chrétienne. J'ai trouvé sans peine le moyen de faire saisir les exemplaires, et de les supprimer par autorité du magistrat : c'est peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à se taire, et à respecter un philosophe. Jugez si je ne dois pas aimer passionnément ce pays-ci. Etes pensans, je vous avertis qu'il est très-agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : Venez demain dîner chez moi. Cependant je ne me suis pas encore trouvé assez libre; et ce qui est, à mon gré, digne de quelque attention, c'est que, pour l'être parfaitement, j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bienfaisance à une lieue de Genève, qui avaient joui autrefois de tous les privilèges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces privilèges

me sont conservés. Enfin j'ai tellement arrangé ma destinée que je me trouve indépendant à la fois en Suisse, sur le territoire de Genève et en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris. On y était alors aussi fou et aussi acharné dans des querelles puérides que du temps de la fronde; il n'y manquait que la guerre civile; mais comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de *Beaufort*, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracasseries civiles: elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris *Beaumont*, homme opiniâtre, faisant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de *Thomas* de Cantorbéri. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place sacrée, dépendante uniquement de l'Eglise.

Tout Paris prit parti ; les petites factions janséniste et moliniste ne s'épargnèrent pas ; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui se battent dans la rue ; on leur jette des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis , comme de raison ; mais ils n'en furent que plus envenimés : il exila l'archevêque , il exila le parlement ; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer ; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement , parce qu'une chambre nommée royale , composée de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes , érigée pour juger les procès , n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés , et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement , dans une de leurs remontrances , qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois son parlement , attendu , disaient-ils , *que cela était de mauvais exemple*. Enfin ils en firent tant que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres , et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission , excepté la grand'chambre ;

les murmures éclatèrent : on déclamaît publiquement au palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais, nommé *Damiens*, qui allait souvent dans la grand-salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe, qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuisinier au collège des jésuites, collège où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuisiniers leur en rendre. *Damiens* alla donc à Versailles dans cette résolution, et blessa le roi au milieu de ses gardes et de ses courtisans avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites qui étaient, disait-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre d'un père *Griffet* dans laquelle il disait : *Cette fois-ci ce n'est pas nous, c'est à présent le tour de messieurs.* C'était naturellement au grand prévôt de la cour à juger l'affassin, puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes : il n'y

avait qu'à laisser subsister cette accusation , et exécuter le criminel ; par-là le roi rendait le parlement à jamais odieux , et se donnait sur lui un avantage aussi durable que la monarchie. On croit que M. d'*Argenson* porta le roi à donner à son parlement la permission de juger l'affaire : il en fut bien récompensé , car huit jours après il fut dépossédé et exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de *Damiens*, comme s'ils avaient rendu quelque service signalé et difficile. Cette conduite acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes une confiance nouvelle ; ils se crurent des personnages importants ; et leurs chimères de représenter la nation et d'être les tuteurs des rois se réveillèrent : cette scène passée , et n'ayant plus rien à faire , ils s'amusèrent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleuri, avocat général du parlement de Paris , étala devant les chambres assemblées le triomphe le plus complet que l'ignorance , la mauvaise foi et l'hypocrisie aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres très-estimables par leur science et par leur conduite , s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain : c'était un très-grand objet de commerce pour la librairie de France :

le chancelier, les ministres encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru; on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais; et ce trésor ouvert à toutes les nations par les Français pouvait être regardé comme ce qui nous faisait alors le plus d'honneur, tant les excellens articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de déclamations puériles, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage; mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà *Omer Joly de Fleuri* qui, le 23 de février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, &c. *Omer*, pour prouver ces accusations, cite *S^t Paul*, le procès de *Théophile*, et *Abraham Chaumeix*. (*) Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla, ou s'il l'avait lu, *Omer* était un étrange imbécille. Il demande justice à la cour contre l'article *ame*, qui selon lui est le

(*) *Abraham Chaumeix*, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de paris. *Omer Fleuri* le cita comme un père de l'Eglise. *Chaumeix* a été depuis maître d'école à Moscou.

matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *ame*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de forbonne qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'*Omer Joly de Fleuri* fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu ; et tout le parlement, sur la réquisition d'*Omer*, condamne l'ouvrage, non-seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page. Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de *Bridoye*, car au moins *Bridoye* pouvait rencontrer juste.

Les Editeurs avaient un privilège du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les privilèges accordés par sa Majesté ; il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie : cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé ; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement comme très-incompétent : le chancelier de *Lamoignon* se contenta de révoquer le privilège, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait

revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père *Garaffe*, et des arrêts contre l'émétique; cependant elle est arrivée dans le seul siècle éclairé qu'ait eu la France, tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation. On avouera sans peine que dans de telles circonstances Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, et qu'*Aristote* fut très-sage de se retirer à Calcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui d'un bateleur: l'état de gentilhomme ordinaire de sa Majesté, que le roi m'avait conservé, n'est pas grand-chose. Les hommes sont bien sots, et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie et y faire bonne chère que d'être levraudé à Paris, comme *Helvétius*, par les gens tenant la cour de parlement, et par les gens tenant l'écurie de la sorbonne. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je suis quasi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages: je vois l'Allemagne inondée de sang, la France
ruinée

ruinée de fond en comble , nos armées , nos flottes battues , nos ministres renvoyés l'un après l'autre , sans que nos affaires en aillent mieux , le roi de Portugal assassiné , non pas par un laquais , mais par les grands du pays , et cette fois-ci les jésuites ne peuvent pas dire : *Ce n'est pas nous*. Ils avaient conservé leur droit , et il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient faiblement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguay , et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure aussi singulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poètes sur la terre : *Frédéric* ayant passé un temps assez long à garder les frontières de la Silésie dans un camp inexpugnable , s'y est ennuyé , et pour passer le temps , il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya , au commencement de mai 1759 , son ode signée *Frédéric* , et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de prose. J'ouvre le paquet et je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ait ouvert : il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes :

Vie de Voltaire.

* E e

O nation folle et vaine ,
Quoi , font-ce là ces guerriers
Sous Luxembourg , sous Turenne ,
Couverts d'immortels lauriers ?
Qui , vrais amans de la gloire ,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas.
Je vois leur vil affemblage
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Quoi , votre faible monarque
Jouet de la Pompadour ,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour ,
Lui qui détestant les peines
Au hafard remet les rênes
De fon empire aux abois ,
Cet efclave parle en maître ,
Ce Céladon fous un hêtre
Croit dicter le fort des rois.

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi
lesquels il y en a de très-bons , ou du moins
qui passeront pour tels. J'ai malheureusement
la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé
les vers du roi de Prusse. Le paquet a été
ouvert en chemin , les vers transpireront dans
le public , le roi de France les croira de moi ,

et me voilà criminel de lèse-Majesté, et, qui pis est, coupable envers madame de *Pompadour*.

Dans cette perplexité, je priai le résident de France à Genève de venir chez moi; je lui montre le paquet; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de *Choiseul*, ministre en France: en toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine, je faisais connaître à la cour tout le fonds du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de *Choiseul* n'en abuserait pas, et qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait. Le duc de *Choiseul* ne se borna pas là; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des vers, il a des amis qui en font, il paya le roi de Prusse en même monnaie, et m'envoya une ode contre *Frédéric* aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de *Frédéric* contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie

Dévoit allumer le flambeau ,
Epoux , fils , et frère coupable ,
C'est celui qu'un père équitable
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'est lui dont l'audace
Des neufs sœurs et du Dieu de Thrace
Croit réunir les attributs ,
Lui qui chez Mars comme au Parnasse
N'a jamais occupé de place
Qu'entre Zoïle et Mévius.

Vois , malgré la garde romaine ,
Néron pourfuivi sur la scène
Par les mépris des légions ;
Vois l'oppresser de Syracuse
Sans fruit profitant sa muse
Aux insultes des nations.

Jusque-là , censeur moins sauvage ,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.
Peux-tu condamner la tendresse ,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours ?

Le duc de *Choiseul* , en me faisant parvenir
cette réponse , m'assura qu'il allait la faire

imprimer , si le roi de Prusse publiait son ouvrage , et qu'on battrait *Frédéric* à coups de plume comme on espérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi , si j'avais voulu me réjouir , de voir le roi de France et le roi de Prusse faire la guerre en vers : c'était une scène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir , celui d'être plus sage que *Frédéric* : je lui écrivis que son ode était fort belle , mais qu'il ne devait pas la rendre publique , qu'il n'avait pas besoin de cette gloire , qu'il ne devait pas se fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France , l'aigrir sans retour , et le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juste vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé son ode , dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut , me remercia , non sans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en sa vie. Le duc de *Choiseul* de son côté tint parole et fut discret.

Pour rendre la plaifanterie complète j'imaginai de poser les premiers fondemens de la paix de l'Europe sur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à ce que *Frédéric* fût écrasé. Ma correspondance avec le duc de *Choiseul* me fit naître cette idée ; elle me parut si ridicule , si digne de tout ce

qui se passait alors , que je l'embrassai ; et je me donnai la satisfaction de prouver par moi-même sur quels petits et faibles pivots roulent les destinées des royaumes. M. de *Choiseul* m'écrivit plusieurs lettres offensibles , tellement conçues que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix , sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France , et *Frédéric* m'en écrivit de pareilles dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très-délicat dure encore ; il ressemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté patte de velours , et des griffes de l'autre. Le roi de Prusse battu par les Russes et ayant perdu Dresde , a besoin de la paix ; la France , battue sur terre par les Hanovriens , et sur mer par les Anglais , ayant perdu son argent très-mal à propos , est forcée de finir cette guerre ruineuse.

Voilà , belle Emilie , à quel point nous en sommes.

Aux Délices , ce 27 de novembre 1759.

JE continue , et ce sont toujours des choses singulières. Le roi de Prusse m'écrit du 17 de décembre : *Je vous en manderai davantage de Dresde où je serai dans trois jours ; et le troi-*

sième jour il est battu par le maréchal *Daun*, et il perd dix-huit mille hommes. Il me semble que tout ce que je vois est la fable du *Pot au lait*. Notre grand marin *Berrier*, ci-devant lieutenant de Police à Paris, et qui a passé de ce poste à celui de secrétaire d'Etat et de ministre des mers, sans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiotte de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre, notre *Berrier*, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une descente en Angleterre : à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Brest qu'elle a été battue par les Anglais, brisée par les rochers, détruite par les vents ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur général des finances un *Silhouette* que nous ne connaissions que pour avoir traduit en prose quelques vers de *Pope* : il passait pour un aigle ; mais en moins de quatre mois l'aigle s'est changé en oison. Il a trouvé le secret d'anéantir le crédit au point que l'Etat a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer sa vaisselle à la monnaie ; une bonne partie du royaume a suivi cet exemple.

12 de février 1760.

ENFIN , après quelques perfidies du roi de Prusse , comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées , d'avoir voulu semer la zizanie entre nous et nos alliés , toutes perfidies très-permises à un grand roi , surtout en temps de guerre , je reçois des propositions de paix de la main du roi de Prusse , non sans quelques vers ; il faut toujours qu'il en fasse. Je les envoie à Versailles ; je doute qu'on les accepte : il ne veut rien céder , et il propose pour dédommager l'électeur de Saxe qu'on lui donne Erford qui appartient à l'électeur de Maïence : il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un ; c'est sa façon. Nous verrons ce qui résultera de ces idées , et surtout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie est toujours mêlée de comique , on vient d'imprimer à Paris les *poëshies du roi mon maître* , comme disait *Freitag* ; il y a une épître au maréchal *Keit* dans laquelle il se moque beaucoup de l'immortalité de l'ame et des chrétiens. Les dévots n'en sont pas contents , les prêtres calvinistes murmurent , ces pédans le regardaient comme le foutien
de

de la bonne cause, ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipfick, et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'est avifé de traduire quelques passages de *Sénèque*, de *Lucrece* et de *Cicéron*, ils le regardent comme un monstre. Les prêtres canoniseraient *Cartouche* dévot.

Fin des Mémoires.

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible.

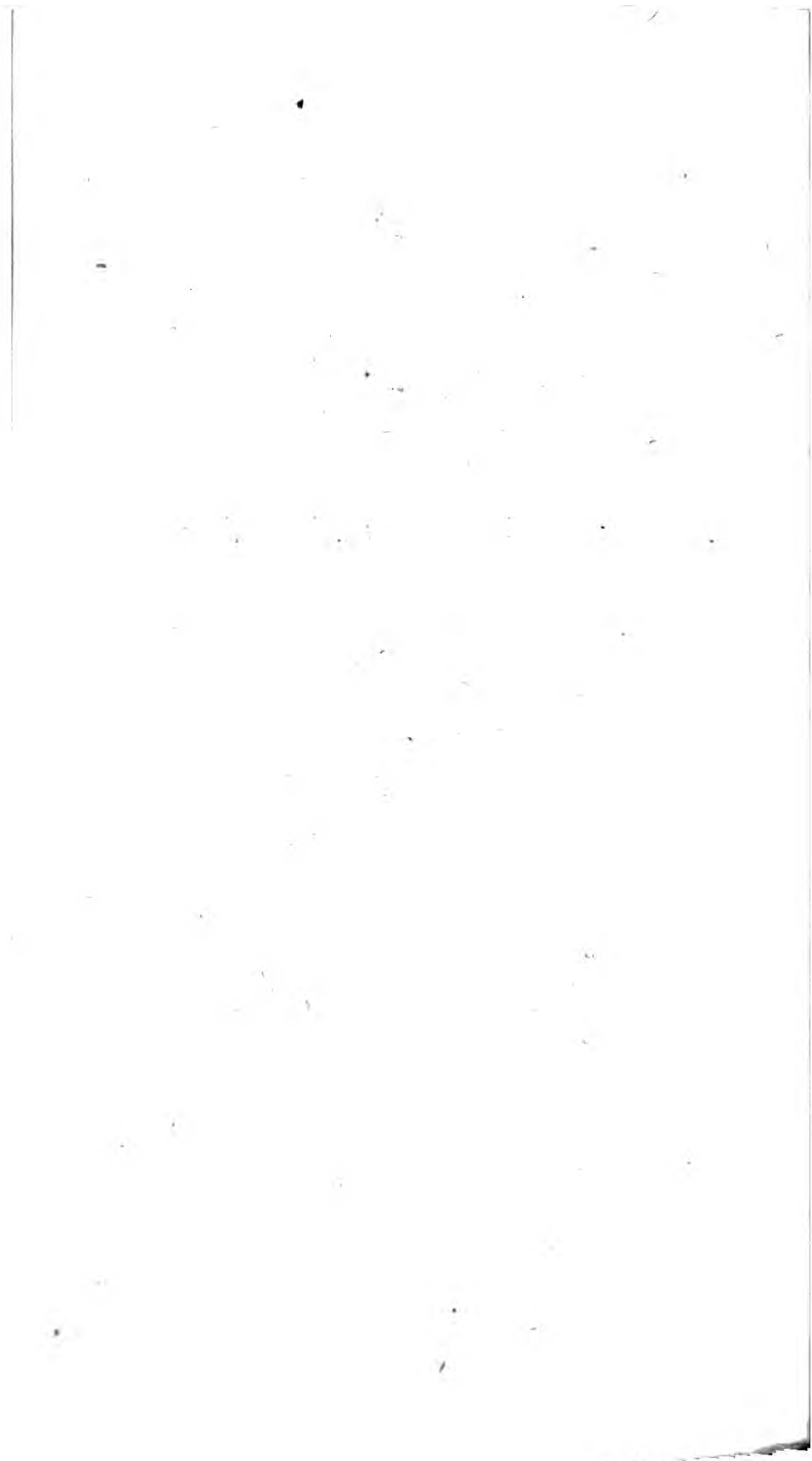
C H O I X

DE PIÈCES JUSTIFICATIVES

POUR LA VIE

DE VOLTAIRE.

Ff 2



AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Nous avons joint ici quelques lettres qui peuvent servir à faire mieux connaître M. de *Voltaire* et ses ennemis.

Un hommage rendu par un prince du sang à un jeune homme que son état éloignait de lui, et que la gloire n'en rapprochait pas encore, nous a paru mériter d'être conservé.

La note qui a été remise par le célèbre *le Kain*, doit intéresser les gens de lettres; le grand acteur y peint naïvement l'enthousiasme de *Voltaire* pour l'art dramatique, et pour le talent du théâtre; et on y voit en même temps comment, malgré cet enthousiasme et l'intérêt d'avoir des acteurs dignes de ses ouvrages, il cherchait à détourner ce jeune homme d'un état

342 AVERTISSEMENT, &c.

trop avili par le préjugé, et joignait noblement à ses conseils les moyens d'en embrasser un autre. Ce trait est un de ceux qui prouvent le mieux que la bonté était le sentiment dominant de l'ame de *Voltaire*.

C H O I X

DE PIÈCES JUSTIFICATIVES.

V E R S

DE S. A. S. LE PRINCE DE CONTI,

A M. D E V O L T A I R E.

1718.

PLUTON ayant fait choix d'une jeune pucelle,
Et voulant donner à sa belle
Une marque de son amour,
Commanda qu'une fête et superbe et galante
Réparât les horreurs de son triste séjour.
Pour satisfaire son attente,
Il fait assembler à sa cour
Tous ceux dont le bon goût et la délicatesse
Pouvaient contribuer au spectacle pompeux
Qu'il préparait à sa maîtresse.
Parmi tous ces hommes fameux,
Il choisit ceux dont le génie

344 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

S'était signalé dans tous lieux
Par la plus noble poésie.
Chacun à réussir travailla de son mieux.
Pour remporter le prix et Corneille et Racine
Unirent leur veine divine :
Chaque auteur en vain disputa,
Et voulut gagner le suffrage
Du Dieu qui demandait l'ouvrage ;
Bien que des deux esprits la pièce l'emportât,
L'on ignorait encor qu'elle eût eu l'avantage.
Enfin le jour venu de cet événement,
De tant d'auteurs la cohorte nombreuse
Recherchait la gloire flatteuse
De remporter l'honneur de l'applaudissement.
Tandis qu'à faire cette brigade,
Toute la troupe se fatigue,
Sans se donner du mouvement
Racine avec Corneille au sein de l'Elysée
Rappelaient l'histoire passée
Du temps où de la France ils étaient l'ornement.
Ils avaient vu par ceux qui venaient de la Terre,
Du théâtre français le funeste abandon,
Que depuis leur décès le délicat parterre
Ne pouvait rien trouver de bon.
Ce malheur leur causait une tristesse extrême.
Ils connaissaient que dans Paris l'on aime
D'un spectacle nouveau les doux amusemens ;

Qu'abandonnés par Melpomène,
 Les auteurs n'avaient plus ces nobles sentimens
 Qui font la grâce de la scène.
 Depuis leur séjour en ces lieux,
 Ils avaient fait la connaissance
 D'un démon sans expérience,
 Mais dont l'esprit vif, gracieux,
 Surpassait déjà les plus vieux
 Par ses talens et sa science.
 Pour réparer les maux du théâtre obscurci,
 Ce démon fut par eux choisi.
 Ils lui font prendre forme humaine;
 Des règles de leur art à fond l'ayant instruit,
 Sur bords fameux de la Seine
 Sous le nom d'Arouet cet esprit fut conduit.
 Ayant puisé ses vers aux eaux de l'Aganipe,
 Pour son premier projet il fait le choix d'Oedipe:
 Et quoique dès long-temps ce sujet fût connu,
 Par un style plus beau cette pièce changée,
 Fit croire des Enfers Racine revenu,
 Ou que Corneille avait la sienne corrigée. (*)

(*) Ces vers font autant d'honneur au prince de Conti
 qu'en a fait à la Motte son approbation d'Oedipe. Ils annon-
 cèrent tous deux à la France un digne successeur de Corneille
 et de Racine, et jamais prophétie ne fut mieux accomplie.

L E T T R E

DE L'ABBÉ DESFONTAINES,

A M. DE VOLTAIRE.

Ce 31 de mai 1724.

JE n'oublierai jamais, Monsieur, les obligations infinies que je vous ai. Votre bon cœur est encore bien au-dessus de votre esprit, et vous êtes l'ami le plus essentiel qui ait jamais été. Le zèle avec lequel vous m'avez servi, me fait en quelque sorte plus d'honneur que la malice et la noirceur de mes ennemis ne m'a causé d'affront par l'indigne traitement qu'ils m'ont fait souffrir. Il faut se retirer pendant quelque temps. *Fallax infamia terret.*

J'ai une lettre de cachet qui m'exile à trente lieues de Paris. C'est avec plaisir que je vais chercher la solitude; mais je suis bien fâché que cette retraite me soit ordonnée. C'est un reste de triomphe pour les malheureux auteurs de ma disgrâce. Je consens d'aller en province, et j'y vais très-volontiers. Mais tâchez, Monsieur, de faire en sorte que l'ordre du roi soit levé par une autre lettre de cachet en cette forme :

Le roi, informé de la fausseté de l'accusation

intentée contre le sieur abbé Desfontaines , consent qu'il demeure à Paris.

Si vous obtenez cet ordre de M. de *Maurepas* , c'est un coup essentiel. Au surplus je promets , *parole d'honneur* , à M. de *Maurepas* , de m'en aller incessamment , et de ne point revenir à Paris qu'après lui en avoir demandé la permission secrètement.

Voilà , mon cher ami , ce que je vous prie à présent d'obtenir pour moi. Je vous aurai encore une obligation infinie de ce nouveau service. C'est , à mon gré , ce qu'on peut faire de plus simple pour réparer le scandale et l'injustice , en attendant que je puisse faire mieux et que j'aye les lumières nécessaires pour découvrir les ressorts cachés de l'horrible intrigue de mes ennemis. Malgré la noirceur de l'accusation et le penchant du public à croire tous les accusés coupables , j'ai la satisfaction de voir les personnes même indifférentes prendre mon parti. Les *Nadal* , les *Danchet* , les *de Pons* , les *Freret* font les seuls , dit-on , qui traitent ma personne comme toute ma vie je traiterai leurs infames ouvrages et leur indigne caractère. *Genus irritabile vatum.*

J'ai un plan d'apologie qui fera beau et curieux , et que je travaillerai à la campagne. Je suis trop connu dans le monde pour qu'il convienne à un homme comme moi de me taire après un si exécrable affront ; et je le ferai de façon que j'aurai l'honneur de le présenter à M. de *Maurepas* pour le prier de me permettre de le faire paraître. On y verra tout.

348 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

ce qui m'est arrivé de malheureux , et mes malheurs toujours causés par des gens de lettres , surtout l'histoire de ma sortie des jésuites.

Adieu , mon cher ami , je me recommande à vous.

Desfontaines.

L E T T R E

D U S I E U R D E M O U L I N ,

A M. D E V O L T A I R E.

A Paris, le 12 d'auguste 1738.

MONSIEUR,

NOUS vous remercions très-humblement de toutes vos bontés, et des facilités que vous voulez bien nous accorder pour vous payer. Nous en conserverons un précieux souvenir, et nous vous en marquerons notre vive reconnaissance dans toutes les occasions. Votre créance est bien assurée, et nous vous prions d'être persuadé que nous l'acquitterons le plutôt qu'il nous sera possible. Je suis en avance dans plusieurs bonnes affaires, et notre zèle à obliger est cause que nous ne sommes pas à notre aise.

Vous me rendez justice, Monsieur, en ne me croyant point coupable d'aucune mauvaise intention. J'ose même vous protester que jamais je n'en ai eu, et que jamais amant n'a aimé plus tendrement une maîtresse, que je vous ai toujours aimé, malgré tout ce qui est arrivé. J'ai des vivacités, il est vrai; vous me les avez souvent reprochées avec raison, mais je ne le cède à personne pour la droiture de cœur, la pureté des intentions et la fidelle exécution, quand il s'agit de rendre service.

Je fais qu'on m'a fort calomnié, et je fais encore que les personnes qui déclamaient le plus contre moi, en vous quittant venaient au logis pour m'animer contre vous. Depuis ce temps-là j'ai rendu à une de ces personnes des services assez considérables; et si les occasions se présentaient d'obliger les autres, je le ferais volontiers. C'est la seule vengeance que je prétends en tirer.

Si vous me croyez utile à quelque chose, et même dans ce qui peut exiger de la discrétion, honorez-moi de vos commissions, et soyez, je vous supplie, assuré d'une prompte et secrète expédition.

Mà femme vous assure de ses très-humbles respects.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

Demoulin.

Billet du même.

JE souffigné reconnais que M. de *Voltaire* ayant prêté à ma femme et à moi la somme de *vingt-sept mille livres*, et vu le mauvais état de nos affaires, ayant bien voulu se restreindre à la somme de *trois mille livres* par contrat obligatoire, passé entre nous chez *Ballot*, notaire, le 12 de juin 1736, il nous a remis et accordé 750 livres restant des trois mille livres à payer, et m'en a donné une rétrocession pleine et entière. Ce 19 de janvier 1743.

Demoulin. ()*

(*) Voyez dans la Correspondance générale une lettre de M. de *Voltaire* à la dame *Demoulin*, du mois de décembre 1738. On y trouvera aussi plusieurs lettres relatives à celles qui suivent ici. Les tables des noms et des dates en faciliteront la recherche.

L E T T R E S

D U L I B R A I R E J O R E ,

A M. D E V O L T A I R E .

L E T T R E P R E M I E R E .

A Paris , ce 20 de décembre 1738.

MONSIEUR ,

JE vous supplie d'excuser le mauvais état de ma fortune , et la soustraction de tous mes papiers qui m'a empêché jusqu'ici de reconnaître le mauvais procédé de ceux qui ont abusé de mon malheur , pour me forcer à vous faire un procès injuste , et à laisser imprimer un factum odieux. Je les désavoue tous deux entièrement. La malice de vos ennemis n'a servi qu'à me faire connaître la bonté de votre caractère. Vous avez la bonté de me pardonner d'avoir écouté de mauvais conseils. Je vous jure que je m'en suis repenti au moment même que j'ai eu le malheur d'agir contre vous. J'ai bien reconnu combien on m'avait trompé. Vous n'ignorez pas la jalousie des gens de lettres ; voilà à quoi elle s'est portée. On m'a aigri , on s'est servi de moi pour vous nuire ; j'en suis si fâché que je vous promets

352 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

de ne jamais voir ceux qui m'ont forcé à vous manquer à ce point ; et je réparerai le tort extrême que j'ai eu , par l'attachement constant que je veux vous vouer toute ma vie.

Je vous prie , Monsieur , de me rendre votre amitié , et de croire que mon cœur n'a jamais eu de part à la malice de vos ennemis , et que c'est mon cœur seul qui m'engage à vous le dire.

J'ai l'honneur d'être avec respect ,
Monsieur ,

Votre très-humble , &c.

Jore.

LETTRE II.

A Paris , le 30 de décembre 1738.

MONSIEUR ,

J'AI déjà eu l'honneur de vous écrire , le 20 du présent mois , dans l'amertume de mon cœur , pour vous demander pardon , et pour vous marquer le sincère repentir que j'éprouve du procès injuste que votre ennemi (que vous connaissez) m'avait engagé de vous intenter. Je vous ai déjà marqué mon regret , et l'horreur que j'ai d'avoir attaqué si cruellement celui qui était mon bienfaiteur. Je vous disais que j'avais reconnu l'erreur où l'on m'avait mis. Soyez sûr , Monsieur , que mon affliction

tion

tion est égale à ma faute. Daignez, Monsieur, pouffer votre générosité jusqu'à m'accorder le pardon que j'ose vous demander. Je défavoue le factum injuste et calomnieux que l'on a mis sous mon nom, et que j'ai eu le malheur de signer. J'étais aveuglé; on m'a séduit. Je vous le répète encore, j'en suis au désespoir. J'en ai tombé malade. Il n'y a rien que je ne fasse, le reste de ma vie, pour réparer ma faute. Enfin, Monsieur, si vous étiez témoin de mon affliction d'avoir été trompé par de mauvais conseils, vous auriez pitié de mon état. Ayez la bonté au moins de me faire dire que vous avez celle de me pardonner, si vous ne daignez m'écrire de votre main. Je payerais tous les frais du procès, si j'avais de l'argent; et il n'y a rien que je ne fasse, tout le reste de ma vie, pour vous témoigner en particulier et en public le repentir, l'admiration pour votre caractère, et le très-profond respect avec lequel je suis,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.
Jore.

L E T T R E I I I.

Paris, le 3 de juin 1742.

J'AI reçu, Monsieur, les 300 livres que vous avez eu encore la bonté de me faire donner. Cette nouvelle manière de vous venger d'un homme infortuné, dont le plus grand malheur a été de s'oublier avec vous, et qui en est au désespoir depuis si long-temps, ne sortira jamais de mon cœur. Vos bontés augmentent le sincère repentir que j'en ai; elles m'étonnent, elles m'inspirent le respect et l'attachement le plus tendre. Il faut que ceux qui m'avaient séduit, soient des monstres. Ils ne vous connaissent pas comme je vous connais. Ma vie doit être employée à vous marquer mon dévouement. Je n'ai point de termes pour vous dire ce que vous m'inspirez. Permettez-moi seulement de me présenter devant vous, et de venir vous remercier. C'est la grâce que je vous prie d'ajouter à vos générosités.

Je suis avec respect et la plus tendre reconnaissance,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

L E T T R E I V.

A Milan , ce 20 d'octobre 1768.

MONSIEUR ,

GRACE à la pension que vous avez la bonté de me faire , je me suis trouvé en état de subsister à Milan , joint à quelques écoliers que j'avais , auxquels j'aidais à se perfectionner dans la langue française , et qui , malheureusement pour moi , quittent cette ville pour voyager. Dans quel état vais-je me trouver , grand Dieu ! privé de ce secours. Je vous fus autrefois utile pour écrire sous votre dictée ; ne pourrai-je plus vous être d'aucune utilité ? Si Milan était un endroit où l'on imprimât en français , je pourrais m'y occuper à corriger des épreuves , et par cette occupation me garantir de la misère qui me menace , et que vous pourriez me faire éviter , Monsieur , en m'appelant auprès de vous où je me persuade que vous devez avoir quelqu'un qui peut vous être moins nécessaire que je pourrais vous l'être.

J'espère , Monsieur , que réfléchissant sur mon état présent , et combien il est différent de celui dans lequel vous m'avez vu , vous vous porterez à le soulager , d'autant que ce changement ne m'est arrivé ni par libertinage ni par mauvaise conduite.

Lorsque M. de *Cideville* me procura l'honneur

356 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

de vous connaître, il n'envisageait, ainsi que moi, que d'augmenter ma fortune; aurait-il pu prévoir l'injustice que l'on m'a faite, et que ma ruine totale devait s'enfuir?

Je me flatte que touché de mon triste sort, vous m'honorerez d'une réponse qui dissipera cet avenir affreux que j'envisage, et que je ne puis éviter sans vos bontés. Dans cette confiance, permettez que je me dise avec respect,

Monfieur,

Votre très-humble, &c.

Fore.

Chez M. le comte *Alari.*

L E T T R E V.

A Milan, ce 23 d'avril 1769.

MONSIEUR,

A mon retour des îles Boromé, où son excellence M. le comte *Frédéric* m'a gardé trois semaines, pour y prendre l'air, et me remettre de la maladie que j'ai eue, MM. *Origoni* et *Parraviccini* m'ont remis 25 sequins de Florence par votre ordre, dont je leur ai donné reçu au compte de MM. *François* et *Louis Bontems* de Genève.

Je ne puis assez vous en marquer ma reconnaissance, et vous ne pouviez, Monsieur, m'envoyer plus à propos ce secours, manquant de linge et

d'habits. Quoique votre générosité portât l'ordre de me compter ce que j'aurais besoin, sans en limiter la somme, j'ai cru ne devoir pas abuser de vos bontés; et j'ai, sur l'instant même, employé ces 25 sequins en un habit que j'ai trouvé fait sur ma taille, et en quatre chemises que je fais faire: ce qui me mettra au moins en état de paraître décemment dans les maisons de condition où l'on a la bonté de m'admettre. J'y ai fait part de vos bontés, et l'on m'a loué de n'avoir exigé que cette somme, quoique votre générosité ne l'eût pas bornée.

Que je finirais avec tranquillité ma carrière, au cas que j'eusse le malheur de vous survivre, si vous vouliez bien m'assurer de quoi supporter l'état affreux de ma situation! état que j'ai si peu mérité! Je l'espère de vos bontés, Monsieur. Je n'aurais alors plus à désirer que de me procurer l'occasion de vous en aller marquer ma vive reconnaissance. J'en attends l'heureux moment avec impatience, et vous supplie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

Fore.

Chez M. le comte *Alari*, où mes lettres me viennent franches de port.

L E T T R E V I.

A Milan, le 25 de septembre 1773.

MONSIEUR,

VIVEMENT pénétré de gratitude et transporté de joie, je vous remercie de la consolante promesse que vous me faites de me tirer de ma misère, et des 8 louis que vous m'avez envoyés. Ils ne pouvaient m'arriver plus à propos pour me tirer du plus grand embarras. Je ne vous dis point, crainte de vous accabler, tout ce qui se passe dans mon ame, me flattant que les dispositions de la vôtre ont changé à mon avantage, vous assurant que je le mérite par les sentimens de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être avec respect,

Monfieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

L E T T R E

DE M. SAINT-HYACINTHE,

A M. D E B U R I G N Y.

A Belleville, le 2 de mai 1739.

JE vous renvoie , Monsieur, le manuscrit que vous m'avez fait la grâce de me confier. Vous croyez peut-être que je l'ai lu avec plaisir , vous ne vous trompez pas ; mais si vous concluez que j'ai été content après l'avoir lu, vous vous trompez. Charmé de ce que j'avais vu , je n'ai que mieux senti le besoin que j'avais du reste ; au plaisir de la lecture a succédé beaucoup de colère contre l'auteur.

Votre indolence , Monsieur , ou pour parler plus franchement , votre paresse doit exciter contre vous tous ceux qui savent juger de ce que vous êtes capable de faire. Si vous êtes assez indifférent à la gloire pour dédaigner les applaudissemens qui vous reviendraient de la perfection de cet ouvrage , la justice que le public vous a rendue sur ce que vous lui avez donné , vous engage à lui donner encore une chose qu'il attend et qu'il souhaite avec impatience. Personne n'a remonté avec plus de justesse ni avec plus de finesse jusqu'aux sources ,

personne ne les a expliquées avec plus de délicatesse et d'exactitude. Je vais ameuter tous vos amis pour vous persécuter jusqu'à ce que vous ayez donné l'ouvrage complet. Je mettrai à la tête cette comtesse sur les lèvres de laquelle les Grâces ont mis la persuasion ; après quoi nous verrons si nous vous laisserons être , à votre aise , paresseux pour quelque temps.

Vous m'avez rendu justice , Monsieur , lorsque vous avez assuré que je n'étais en nulle liaison avec l'auteur de la *Voltairemanie*, quel qu'il soit ; et je vous proteste encore à présent que je n'ai point lu cette pièce en son entier. J'y jetai simplement les yeux , parce qu'on me dit que l'auteur m'y avait cité au sujet de M. de *Voltaire* : ce que je ne vis pas sans indignation. Je voudrais bien savoir de quel droit on cite le nom de M. de *Voltaire* et le mien , lorsque ni l'un ni l'autre ne se trouve dans l'ouvrage qu'on cite ? On fait plus ; eh ! qu'en avez-vous pensé , Monsieur ? on y décide de mon intention. La déification dont on parle , n'est qu'un ouvrage d'imagination , un tissu de fictions qu'on a liées ensemble pour en faire un récit suivi. On y a eu en vue de marquer en général les défauts où tombent les savans de divers genres et de diverses nations. On y a donc été obligé d'imaginer des choses qui, quoique rapportées comme des choses particulières , ne doivent être regardées que comme des généralités applicables à tous les savans qui peuvent tomber dans ces défauts. On ne peut faire une allégorie ni un caractère , que l'imagination d'un lecteur ne puisse

puisse appliquer à quelqu'un que l'auteur même n'aura jamais connu. Ainsi ce qui n'aura dans un ouvrage de fiction qu'un objet général, en devient un particulier par la malignité d'une fausse interprétation. Si cela est permis, Monsieur, il ne faut plus songer à écrire, à moins que le public, plus réservé, ne juge de l'intention d'un auteur conformément au but général de l'ouvrage, et qu'il ne fasse retomber sur l'interprète, la malignité de l'interprétation.

Quand je vis de quelle manière l'écrivain de la *Voltairemanie* décidait de mon intention, je vous avoue, Monsieur, que je fus extrêmement surpris que celui qu'on en disait l'auteur pût ainsi manquer à tous les égards. Ma surprise égala mon indignation et sa témérité, pour ne pas me servir d'un terme plus dur. Il est vrai que par la nature de l'ouvrage, on doit s'attendre à tout.

J'appris que M. de *Voltaire* méprisait cette pièce au point de n'y pas répondre. Il fait à merveille; le sort de ces sortes d'ouvrages est de périr en naissant. C'est les conserver que d'en parler. M. de *Voltaire* a quelque chose de mieux à faire. Cultivant à présent les *Musas severiores*, il apprend d'elles à s'élever dans les régions tranquilles où les vapeurs de la terre ne s'élèvent point: *Sapientum templa serena*.

Voici, Monsieur, les deux madrigaux de M. de *Bignicourt* que je ne pus vous dire qu'imparfaitement la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir à Paris.

Vie de Voltaire.

* H h

362 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Des traits d'une injuste colère
Vous payez mes feux en ce jour :
Iris, pourquoi voulez-vous faire
La Haine fille de l'Amour ?

Autre.

Iris, vous dédaignez les feux
Qu'en moi vos charmes ont fait naître :
Mon destin n'est pas d'être heureux ,
Mais mon cœur méritait de l'être.

Faites-moi faveur , je vous prie , si vous connaissez
Le manuscrit sur les tournois que M. de Rieux a
acheté ; et quand le temps sera conforme à la saison ,
n'oubliez point , Monsieur , que vous avez à Belle-
ville un très-humble et très-obéissant serviteur ,

Saint-Hyacinthe.

L E T T R E

DE M. D'ARGENSON, *l'aîné*,

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 7 de février 1739.

C'EST un vilain homme que l'abbé *Desfontaines*, Monsieur; son ingratitude est assurément pire encore que ses crimes qui vous avaient donné lieu de l'obliger. N'apprehendez point de n'avoir pas les puissances pour vous. Une fois il m'arriva, en dînant chez monsieur le cardinal, d'avancer la proposition qu'il était curé d'une grosse cure en Normandie; je révoltai toute l'assistance contre moi. Son Eminence me le fit répéter trois fois. Je me voyais perdu d'estime et de fortune sans le prévôt des marchands qui me témoigna ce fait. Monsieur le chancelier pense de même sur le compte de ce . . . de police. M. *Hérault* doit penser de même, ou il serait justiciable de ceux qu'il justicie. Monsieur le chancelier estime vos ouvrages; il m'en a parlé plusieurs fois dans des promenades à Frefne. Mais de tous les chevaliers, le plus prévenu contre votre ennemi, c'est mon frère. J'ai été le voir à la réception de votre lettre; il m'a dit que l'affaire en était à ce que monsieur le chancelier avait ordonné que l'abbé

Desfontaines serait mandé pour déclarer si les libelles en question étaient de lui , et pour signer l'affirmatif ou le négatif , sinon contraint. Je vous assure que cela fera bien mené. Je solliciterai monsieur le chancelier en mon particulier ces jours-ci.

J'embrasse vos intérêts avec chaleur et avec plaisir. La chose est bien juste. Je vous ai toujours connu ennemi de la satire ; vous vous indignez contre les fripons , vous riez des fots : j'en compte en faire tout autant , tout de mon mieux , et je me crois honnête homme. Ce n'est là que juger ; faire part de son jugement à ses amis , c'est médire : la religion le défend ainsi que le bon sens , et même l'instinct. Ainsi vous m'avez toujours paru éloigné d'un si mauvais penchant ; vos écrits avoués , et dignes de vous , et vos discours m'y ont toujours confirmé. Travaillez en repos , Monsieur , vingt-cinq autres ans , mais faites des vers malgré votre serment qui est dans la préface de *Newton*. Avec quelque clarté , quelque beauté , quelque dignité que vous ayez entendu et rendu le système philosophique de cet anglais , ne méprisez pas pour cela les poèmes , les tragédies , et les épîtres en vers : nous serons toujours éclairés et nourris dans la scène physique , mais nous ne lirons bientôt plus pour nous amuser , et nous n'irons plus à la comédie , faute de bons auteurs en vers et en prose.

Adieu , Monsieur ; pourquoi allez-vous parler de protection et de respect à un ancien ami , et qui le fera toujours ?

L E T T R E

DU SIEUR DE BONNEVAL, (*)

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, ce 27 de février 1737.

J'AI été chez vous hier matin, Monsieur, pour avoir l'honneur de vous voir; on m'a dit que vous étiez à la cour. Vous eussiez fans doute été surpris de ma visite, mais vous l'eussiez été davantage du motif qui l'occasionnait. Cependant je m'étais rassuré par les réflexions qui viennent naturellement à un esprit du premier ordre; et je me disais: Il est vrai que depuis 1725 je n'ai presque jamais eu l'honneur de voir M. de *Voltaire*, mais il n'ignore pas qu'il est dans une sphère qui ne permet pas à tout le monde de le voir; il ne peut ignorer l'admiration que je lui ai vouée, et il ne pourrait en douter fans faire tort à mon discernement. Personne n'est plus en état aujourd'hui que moi de lui rendre justice, par l'habitude où j'ai été pendant un an de le voir dans ces sociétés où l'esprit et le cœur peuvent se montrer ce qu'ils font, fans danger.

(*) Ce *Bonneval* est un fripon qui m'a volé autrefois dix louis, qui a été chassé de chez *Montmartel*, et qui a fait un libelle contre moi.

(*Apostille de M. de Voltaire sur l'original de cette lettre.*)

C'est de-là que j'en ai jugé assez favorablement pour être persuadé qu'il aime à obliger.

Cette manière de penser, Monsieur, m'a conduit chez vous pour vous prier de me prêter dix pistoles dont j'ai un besoin instant, et de vous offrir pour la restitution une délégation de la même somme sur les arrérages d'une rente que m'a laissée une dame de votre connaissance, et qui ne vit plus depuis plusieurs années. Si les morts avaient quelque crédit, j'emploierais sa médiation auprès de vous. Vous ne l'auriez pas refusée vivante : peut-être vit-elle encore dans votre mémoire ; du moins elle le méritait par ses sentimens pour vous. Je les ai connus jusqu'à sa mort, dont j'ai été le triste témoin.

Cette prière que je vous aurais faite chez vous, Monsieur, je vous la fais aujourd'hui par écrit ; et si vous voulez y faire droit, vous le pouvez en m'adressant à qui il vous plaira, de votre part, et je lui remettrai la délégation. Je croirais offenser la délicatesse de vos sentimens, si j'employais ici ces tours d'une éloquence usée pour vous disposer à me rendre le service que je vous demande. Exposer un besoin à une personne qui pense noblement, c'est avoir tout dit ; j'ajouterai seulement que ma reconnaissance fera aussi vive que durable.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble, &c.

De Bonneval.

Rue Saint-Anne, chez M. Dionis.

L E T T R E

DE M. PRAULT, *fils , libraire à Paris ,*

A MADAME DE CHAMPBONIN , à *Vassy.*

Paris , le 24 de janvier 1739.

M A D A M E ,

VOUS savez que c'est à un magistrat , connu par sa vertu et son mérite , que j'ai l'obligation de connaître *M. de Voltaire* dont il est ami. J'ai souhaité pendant long-temps illustrer mon commerce des ouvrages d'un homme que je ne connaissais encore que par les talens de son esprit , et qui depuis m'a si fort attaché à lui par les qualités de son cœur. Ma jeunesse , ma bonne volonté , ma sincérité , titres qui valent toujours auprès de lui , ont achevé ce que la recommandation avait commencé. Depuis ce temps , sa confiance m'a rendu l'instrument de tant d'actions de générosité , qu'autant par justice pour lui que par reconnaissance pour celles dont je me suis particulièrement ressenti , je me crois obligé d'en rendre par-tout un témoignage authentique , et de répondre à l'injuste accusation du libelle intitulé *la Voltairomanie* , que tous les honnêtes gens ne voient qu'avec indignation.

Voici l'histoire des ouvrages de *M. de Voltaire*

depuis que je le connais , et je suis en état de la prouver par des pièces justificatives.

J'ai commencé par imprimer la *Henriade* avec des corrections considérables ; et M. de *Voltaire* , en me la donnant , en abandonna le profit à un jeune homme que ses talens lui ont attaché , et à qui il a fait encore présent de sa tragédie de la *Mort de César*. Il permit , dans le même temps , à un autre libraire de réimprimer *Zaire* dont le privilège était expiré. Il m'a donné , à moi , ses tragédies d'*Oedipe* , *Mariamne* , et *Brutus*. J'ai imprimé l'*Enfant prodigue* : celui qui fut chargé d'en faire le marché m'en demanda un prix si honnête que bien loin de contester avec lui , je lui donnai cent francs au-dessus du prix qu'il m'en avait demandé. Quelques jours après , M. de *Voltaire* m'écrivit qu'il n'exigerait jamais d'argent (*) pour le prix de ses pièces , ni pour aucun autre de ses ouvrages , mais seulement des livres. Enfin il a fait présent de ses *Elémens de Newton* à ses libraires de Hollande. Peu de temps après , on en a fait une édition sous le titre de Londres ; et je fais que le libraire qui l'avait faite à l'insu de M. de *Voltaire* , crut cependant avant de la faire paraître , lui devoir l'attention de la lui communiquer , et de se soumettre à ses corrections. L'édition en état de paraître , M. de *Voltaire* en a acheté cent cinquante exemplaires pour faire des présens à Paris , qu'il a payés , et qui lui reviennent , avec la reliûre , à près de cent pistoles.

(*) C'est-à-dire pour lui-même.

PIECES JUSTIFICATIVES. 369

Voilà , Madame , ce que les ouvrages de M. de *Voltaire* lui ont produit , voilà plutôt de quoi confondre le calomniateur ; et vous voyez quelle foi on peut ajouter aux impostures dont son ouvrage est tiffu.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect , &c.

Prault fils.

Déclaration de l'abbé Guyot Desfontaines , à la Police.

JE déclare que je ne suis point l'auteur d'un libelle imprimé , qui a pour titre *la Voltairomanie* , et que je le désavoue en son entier , regardant comme calomnieux tous les faits qui sont imputés à M. de *Voltaire* dans ce libelle , et que je me croirais déshonoré si j'avais eu la moindre part à cet écrit , ayant pour lui tous les sentimens d'estime due à ses talens , et que le public lui accorde si justement. Fait à Paris , ce 4 d'avril 1739.

Desfontaines.

N. B. *L'original est entre les mains de M. Hérault.*

L E T T R E

D E M. D E C H A M P B O N I N ,

A S O N F I L S ,

Au bureau des fortifications , à Paris.

A Champbonin , ce 15 de mai 1739.

C'EST n'est pas à Cirey , mon fils , qu'il faut que vous écriviez à M. de *Voltaire* ; il vient de partir pour Bruxelles avec M. et madame *du Châtelet*. Vous vous imaginez assez dans quelle douleur son absence nous laisse. Jamais il ne fut d'ami plus tendre et plus respectable, Nous regrettons sensiblement les quatre années qu'il a passées en Champagne. Ce temps heureux où nous avons vécu avec lui , doit vous rappeler comme à nous , mon fils , les marques d'amitié dont il nous a comblés ; elles font telles pour vous en particulier , que je n'aurais pu faire que les mêmes choses pour votre fortune , si elles eussent été en mon pouvoir. Eh ! que ne lui devez-vous point de reconnaissance ! Rien ne l'engageait à vous donner des marques si singulières d'attachement , et j'espère que vous n'oublierez jamais l'excès de ses bontés. Ce n'est pas assez de les partager avec nous , il faut que vous nous surpassiez en reconnaif-

fance. Aimez-le comme votre père : vous lui devez tous les sentimens dont vous êtes capable , et j'en ferai plus touché que de ceux que vous avez pour moi.

— Votre mère est pénétrée de regrets aussi-bien que moi ; vous connaissez notre amitié pour lui , et tous deux nous pleurons la douceur qu'il attachait à la sienne pour nous.

M. et madame la comtesse de *la Neuville* , de qui vous me demandez des nouvelles , regrettent aussi infiniment la société de M. de *Voltaire*. Il part adoré de tout le canton , et nous gémissons tous de son absence. M. et madame *du Châtelet* nous flattent de leur retour à *Cirey* , dès que leurs affaires seront finies.

Ecrivez bien régulièrement à *Bruxelles* , et comptez , mon fils , sur mon amitié et celle de votre mère qui vous embrasse.

Champonin.

L E T T R E

DE M. L'ABBÉ PREVOST,

A M. DE VOLTAIRE.

Le 15 de janvier 1740.

JE fouhaiterais extrêmement , Monsieur , de vous devenir utile en quelque chose ; c'est un ancien sentiment que j'ai fait éclater plusieurs fois dans mes écrits , que j'ai communiqué à M. *Thiriot* dans plus d'une occasion , et qui s'est renouvelé fort vivement depuis l'affaire de *Prault*. Je ne puis soutenir qu'une infinité de misérables , s'acharnant contre un homme tel que vous , les uns par malignité pure , les autres par un faux air de probité et de justice , s'efforcent de communiquer le poison de leur cœur aux plus honnêtes gens.

Il m'est venu à l'esprit que le goût du public , qui s'est assez soutenu jusqu'à présent pour ma façon d'écrire , me rend plus propre qu'un autre à vous rendre quelque service. L'admiration que j'ai pour vos talens , et l'attachement particulier dont je fais profession pour votre personne , suffiraient bien pour m'y porter avec beaucoup de zèle ; mais mon propre intérêt s'y joint : et si je puis servir , dans quelque mesure , à votre réputation , vous pouvez être aussi utile pour le moins à ma fortune.

Voilà deux points, Monsieur, qui demandent un peu d'explication ; elle fera courte, car je n'ai que le fait à exposer.

1°. J'ai pensé qu'une *Défense de M. de Voltaire et de ses ouvrages*, composée avec soin, force, simplicité, &c. pourrait être un fort bon livre, et forcerait peut-être, une fois pour toutes, la malignité à se taire : je la diviserais en deux ; l'une, regarderait sa personne ; l'autre, ses écrits. J'y emploierais tout ce que l'habitude d'écrire pourrait donner de lustre à mes petits talens, et je ne demanderais d'être aidé que de quelques mémoires pour les faits. L'ouvrage paraîtrait avant la fin de l'hiver.

2°. Le dérangement de mes affaires est tel que si le ciel, ou quelqu'un inspiré de lui, n'y met ordre, je suis à la veille de repasser en Angleterre. Je ne m'en plaindrais pas si c'était ma faute ; mais depuis cinq ans que je suis en France, avec autant d'amis qu'il y a d'honnêtes gens à Paris, avec la protection d'un prince du sang qui me loge dans son hôtel, (*) je suis encore sans un bénéfice de cinq fous. Je dois environ cinquante louis pour lesquels mes créanciers réunis m'ont fait assigner, &c. ; et le cas est si pressant, qu'étant convenu avec eux d'un terme qui expire le premier du mois prochain, je suis menacé d'un décret de prise de corps, si je ne les satisfais dans ce temps. De mille personnes opulentes avec lesquelles ma vie se passe, je veux mourir si j'en connais une à qui j'aye la hardiesse de demander

(*) Le prince de Conti.

cette somme , et de qui je me croye sûr de l'obtenir.

Il est question de favoir si M. de *Voltaire*, moitié engagé par sa générosité, et par son zèle pour les gens de lettres, moitié par le dessein que j'ai de m'employer à son service, voudrait me délivrer du plus cruel embarras où je me fois trouvé de ma vie. L'entreprise est digne de lui ; et la seule nouveauté de rétablir dans ses affaires un homme qui ne peut s'aider de la protection d'un prince du sang, et j'ose dire de l'amitié de tout Paris, me paraît une amorce singulière.

Au reste, j'ai deux manières de restituer ; l'une en sentimens de reconnaissance, et je serais réduit à celle-là si la mort me surprenait, car je ne possède pas un sou de revenu, mais je suis dans un âge, je jouis d'une santé qui me promettent une longue vie ; l'autre voie de restitution, est de donner à prendre sur mes libraires ; elle pourrait me servir avec mes créanciers, s'ils entendaient raison : mais des tapissiers, des tailleurs, qu'on a un peu différé de payer, n'y trouvent point assez de sûreté. Un homme de lettres conçoit mieux la solidité de cette ressource.

Je finis, Monsieur, car voilà en vérité une lettre fort extraordinaire. Je me flatte qu'autant je trouverai de plaisir à me vanter du bienfait, si vous me l'accordez, autant vous voudrez bien prendre soin d'ensevelir ma prière si quelque raison, que je ne chercherai pas même à pénétrer, ne vous permet pas de la recevoir aussi favorablement que je l'espère. Mais dans l'un ou l'autre cas, vous regarderez, s'il

vous plaît, Monsieur, comme un de vos plus dévoués serviteurs et de vos admirateurs les plus passionnés.

L'abbé Prévost.

P. S. Vous vous imaginerez bien que c'est le récit que *Prault* m'a fait de vos générosités, qui m'a fait naître les deux idées que je viens de vous proposer.

R A P P O R T

Fait à l'académie des sciences par MM. Pitot et Clairaut, le 26 d'avril 1741, sur le mémoire de M. de Voltaire, touchant les forces vives.

NOUS avons examiné par ordre de l'académie, un mémoire de M. de Voltaire intitulé : *Doutes sur la mesure des forces motrices et sur leur nature.* Ce mémoire contient deux parties; la première est une exposition abrégée des principales raisons qui ont été données pour prouver que les forces des corps, en mouvement, sont comme leurs quantités de mouvement, c'est-à-dire, comme les masses multipliées par leurs simples vitesses, et non par les quarrés, ainsi que le prétendent ceux qui reçoivent la théorie des *forces vives*. Les raisons que M. de Voltaire rapporte, ne sont pas avancées comme des démonstrations, ce sont simplement des doutes qu'il propose;

mais les doutes d'un homme éclairé, qui ressemblent beaucoup à une décision.

Nous n'entrerons point dans l'examen de cette première partie, parce que l'auteur ne paraît y avoir eu en vue que de rendre les plus fortes raisons qui ont été données contre les forces vives, d'une manière assez claire et assez abrégée pour que les lecteurs puissent se les rappeler promptement.

Dans la seconde partie, M. de *Voltaire* considère la nature de la force. Comme il a conclu que la force motrice n'est autre chose que le produit de la masse par la simple vitesse, il n'admet point de distinction entre les forces mortes et les forces vives. Lorsque l'on dit que la force d'un corps en mouvement diffère infiniment de celle d'un corps en repos, c'est, suivant lui, comme si l'on disait qu'un liquide est infiniment plus liquide quand il coule que quand il ne coule pas.

Il dit ensuite que si la force n'est autre chose que le produit de la masse par la vitesse, elle n'est précisément que le corps lui-même agissant, ou prêt à agir : et il rejette ainsi l'opinion des philosophes qui ont cru que la force était un être à part, une substance qui anime les corps, et qui en est distinguée, que la force doit se trouver dans les êtres simples, appelés *monades*, &c.

M. de *Voltaire* remarquant, comme plusieurs l'ont déjà fait, que la quantité de mouvement augmente dans plusieurs cas, et étant toujours convaincu que la force n'est autre chose que la quantité de mouvement, il demande si les philosophes qui ont soutenu

la conservation d'une même quantité de force dans la nature , ont plus de raison que ceux qui voudraient la conservation d'une même quantité d'espèces d'individus , de figures , &c.

Il demande ensuite , si de ce qu'un corps élastique qui en choque un plus grand , lui communique plus de quantité de mouvement , et par conséquent , selon lui , plus de force qu'il n'en avait , il ne s'en suit pas évidemment que les corps ne communiquent point de force : en sorte que la masse et le mouvement ne suffisant pas pour la communication du mouvement , il faut encore l'inertie sans laquelle la matière ne résisterait pas , et sans laquelle il n'y aurait nulle action.

M. de *Voltaire* croit encore que l'inertie , la masse et le mouvement ne suffisent pas. Il pense qu'il faut un principe qui tienne tous les corps de la nature en mouvement , et leur communique incessamment une force agissante , ou prête d'agir ; et ce principe doit être , selon lui , la gravitation , soit qu'elle ait une cause mécanique , soit qu'elle n'en ait pas.

La gravitation , continue-t-il , ne peut pas non plus satisfaire à tous les effets de la nature ; elle est très-loin d'expliquer la force des corps organisés ; il leur faut encore un principe interne , comme celui du ressort.

M. de *Voltaire* termine son mémoire en disant que puisque la force active du ressort produit les mêmes effets que toute force quelconque , on en peut conclure que la nature qui va souvent à diffé-

378 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

rens buts par la même voie , va aussi au même but par différens chemins : et qu'ainsi la véritable physique consiste à tenir registre des opérations de la nature , avant que de vouloir tout asservir à une loi générale.

De toutes les questions , difficiles à approfondir , que renferment les deux parties de ce mémoire , il paraît que M. de *Voltaire* est très au fait de ce qui a été donné en physique , et qu'il a lui-même beaucoup médité sur cette science.

A Paris le 26 avril 1741.

Pitot , Clairaut.

Je certifie la copie ci-dessus être conforme à l'original. A Paris , le 27 avril 1741.

Dontous de Mairan , secrétaire perpétuel
de l'académie royale des sciences.

L E T T R E

DE L'AVOCAT MANNORY, (*)

A M. D E V O L T A I R E.

Ce 10 de mai 1744.

IL y a long-temps, Monsieur, que vous n'avez entendu parler de moi, et il est bien fâcheux que je ne rappelle vos idées à mon sujet que pour vous entretenir de mes malheurs; mais je connais trop les sentimens de votre cœur pour manquer de confiance. Mon père vit toujours, il a 80 ans; il est extrêmement cassé et affaibli. J'aurai plus de cent mille francs de bien, et je n'en ai jamais reçu un écu. Ma profession est difficile; il y faut des secours sur lesquels j'avais compté, et qui m'ont manqué. J'ai essuyé des maladies longues et considérables; j'ai enfin rétabli ma santé. Mais pendant ce temps mon cabinet s'est trouvé vide. J'avais à faire alors, Monsieur, à une propriétaire riche et dévote, j'avais extrêmement dépensé dans sa maison pour m'ajuster; elle m'a inhumainement mis dehors, et j'ai perdu toutes mes dépenses et mes arrangemens. Enfin, Monsieur, le pauvre M. de *Fimarçon* s'est adressé à

(*) Il a reçu de moi l'aumône, et a fait contre moi un libelle.

(*Apostille de M. de Voltaire.*)

moi ; j'ai cru ses affaires bonnes , je m'y suis livré tout entier. Mes maladies m'avaient affaibli mon cabinet de la moitié. J'ai perdu l'autre moitié pour ne penser qu'à M. de *Fimarçon*.

Je me flattais qu'en le tirant d'affaire , je me ferais honneur , et que sa reconnaissance me dédommagerait suffisamment. Rien n'a réussi , Monsieur. Pendant ce temps j'ai été trois mois à trouver une maison. J'en ai loué une le 23 de décembre. Depuis cet instant les ouvriers y font. Voilà donc six mois que je suis sans maison , sans cabinet , et par conséquent sans travail.

Jugez , Monsieur , de ma situation. Je ne tirerais pas un écu de mon père. Quand on a été dur toute sa vie , on ne devient pas bon et généreux à 80 ans. M. *Dodun* , l'ancien receveur général , de qui j'ai loué , dans l'île , m'a fait attendre , mais il a dépensé quatre mille francs pour m'ajuster , et je ferai au mieux. J'ai des meubles qui , en les faisant aller aux lieux , me suffiront. Il ne me manque donc , Monsieur , que de pouvoir satisfaire à la dépense de mon emménagement qui ne laissera pas que d'être un objet , de payer quelques petites dettes que j'ai depuis six mois , et d'avoir une faible somme devant moi pour ouvrir mon cabinet , et vivre en attendant la pratique qui viendra sûrement.

J'ai toujours entendu dire , Monsieur , qu'il était permis aux malheureux de se vanter un peu. En profitant de ce privilège que je n'ai que trop acquis par ma situation qui est cruelle , je puis me vanter de ne craindre aucun des avocats qui ont actuel-

lement de l'emploi. Si j'ai du secours, je vais reprendre dans l'instant; mon cabinet a sa valeur. Dans un an, mon emploi peut être considérable; et mon père me laissera enfin ce qu'il ne pourra pas emporter. Si je n'ai point de secours, ma maison me devient inutile. Je ne pourrai plus reparaitre au palais, et je suis perdu sans ressource, car je ne suis bon à aucune autre chose. Je donnerai toutes les sûretés que je pourrai; je m'engagerai solidairement avec ma femme; je ferai même des lettres de change, pourvu que l'on me donne des délais suffisans.

M'abandonnerez-vous, Monsieur? oublierez-vous l'ancienne amitié que vous avez eue pour moi? je suis un de vos plus vieux serviteurs, et l'apologiste d'Oedipe ne doit pas périr dans la misère au milieu de si belles espérances; il ne s'agit que de l'aider un peu. Ce sera un avocat que vous ferez; et s'il devient bon, l'opération n'est pas indigne de vous. Jusqu'à présent, Monsieur, vous avez fait tant de choses différentes, et dans tous les genres, que celle-là vous manquait peut-être. J'attends tout de vous, Monsieur; les temps sont affreux, puisque personne n'est sensible aux talens. Vous seul les connaissez tous, vous les protégez; et si vous pensez que je puisse faire quelque chose, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Ma fortune dépend donc du jugement que vous porterez de moi. J'attends votre décision avec confiance. Je demeure, rue de la comédie française, chez M. *Dubois*, au palais royal. En attendant que vous me mettiez en état

382 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

de gagner l'île , je compte que vous m'honorerez d'une réponse. Je suis avec le plus tendre respect, Monsieur , votre très-humble , &c.

Mannory.

AUTRE DU MEME.

Ce jeudi matin.

Vous m'avez permis , Monsieur , de vous importuner encore , après votre retour de la campagne. Je suis honnête en robe , mais je manque totalement d'habit , et je ne puis me présenter devant personne. Cela dérange toutes mes affaires. Avez-vous pensé à M. *Thriot* ? je vous prie , Monsieur , de me le marquer. Je suis depuis six jours avec quatre sous dans ma poche. Vous m'avez promis quelques légers secours ; ne me les refusez pas aujourd'hui , Monsieur. Dès que je serai habillé , je serai en état de suivre mes affaires , et ma situation changera. On m'annonce beaucoup d'affaires au palais , mais elles ne sont pas encore arrivées. Nous touchons aux vacances ; le temps n'est pas favorable. Souffrirez-vous , Monsieur , que je meure de faim ; je n'ai mangé hier et avant hier que du pain. C'était fête ; je n'ai pu décemment sortir en robe , et mon habit n'est pas mettable. Je n'ai osé aller chez personne , et je n'avais pas d'argent pour avoir quelque chose chez moi. L'état est affreux. De grâce , Monsieur , donnez au porteur de cette lettre ce que vous pouvez

pour mon soulagement présent; il est sûr. Mandez-moi si M. *Thriot* fait quelque chose. Laissez-vous périr de misère un ancien serviteur, un homme qui, j'ose le dire, a quelques talens, et qui est actuellement à la vue du port? son vaisseau est un peu délabré; mais il ne s'agit que de le secourir pour entrer dans le port.

Je suis avec la plus vive reconnaissance, Monsieur, votre &c.

Mannory.

L E T T R E

DE M. J. J. ROUSSEAU,

A M. DE VOLT A I R E.

Paris, le 11 de décembre 1745.

MONSIEUR,

IL y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. Mais pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne fais comment, métamorphosé en musicien. C'est, Monsieur, en cette qualité que M. le duc de *Richelieu* m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissemens de la Princesse de

384 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Navarre. Il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changemens nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations; monsieur le duc a insisté, j'ai obéi. C'est le seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. *Ballot* s'est chargé de vous communiquer ces changemens. Je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était possible. C'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir les examiner, ou plutôt d'en substituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'espère aussi, Monsieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me ferai écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire de votre pensée. Quel que soit pour moi le succès de ces faibles essais, ils me feront toujours glorieux s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

J. J. Rousseau, citoyen de Genève.

AUTRE

A U T R E D U M E M E .

A Paris, le 30 de janvier 1750.

M O N S I E U R ,

U N *Rousseau* (*) se déclara autrefois votre ennemi, de peur de se reconnaître votre inférieur : un autre *Rousseau*, ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux, mais n'ayant ni les talens de l'un ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré; et je croirais l'être si j'avais manqué au respect que vous doivent tous les gens de lettres, et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre sur ce sujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face. Mais, Monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien, en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez usé envers lui au sujet des fêtes de *Ramire* (**). Je n'ai

(*) *Jean-Baptiste*. On ne connaît point l'autre *Rousseau*; ce n'est pas celui de Toulouse, auteur du *Journal encyclopédique*, ni celui de Gotha.

(**) La Princesse de Navarre.

point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion ; elle a achevé de me convaincre que , malgré de vaines calomnies , vous êtes véritablement le protecteur des talens naissans qui en ont besoin. C'est en faveur de ceux dont je fe fais l'essai que vous daignâtes me promettre de l'amitié. Leur sort fut malheureux , et j'aurais dû m'y attendre. Un solitaire qui ne fait point parler , un homme timide , découragé , n'osa se présenter à vous. Quel eût été mon titre ? Ce ne fut point le zèle qui me manqua , mais l'orgueil ; et n'osant m'offrir à vos yeux , j'attendis du temps quelque occasion favorable pour vous témoigner mon respect et ma reconnaissance.

Depuis ce jour j'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation ; et désespérant d'y arriver comme vous , à force de génie , j'ai dédaigné de tenter , comme les hommes vulgaires , d'y parvenir à force de manège ; mais je ne renoncerais jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connaît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie , j'ai méprisé ses clameurs , et j'ai dit sans crainte de me tromper : ces écrits qui m'élèvent l'ame et m'enflamment le courage , ne sont point les productions d'un homme indifférent pour la vertu.

Vous n'avez pas , non plus , bien jugé d'un républicain , puisque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté ; je déteste également la domination et la servitude , et ne veux en imposer à personne. De tels sentimens sympathisent mal avec

l'insolence ; elle est plus propre à des esclaves , ou à des hommes plus vils encore , à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous proteste donc , Monsieur , que non-seulement *Rousseau* de Genève n'a point tenu les discours que vous lui avez attribués , mais qu'il est incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de mériter l'honneur d'être connu de vous , mais si jamais ce bonheur m'arrive , ce ne sera , j'espère , que par des endroits dignes de votre estime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect ,
Monsieur ,

Votre très-humble , &c.
J. J. Rousseau , citoyen de Genève.

L E T T R E

DE M. LE MARQUIS D'ADHEMAR.

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris , le 25 de novembre 1750.

J'AVAIS été instruit dans le temps , Monsieur , de l'ingratitude et de l'insolence du petit d'*Arnaud* envers vous , et j'en avais marqué mon indignation. Je priai même M. d'*Argental* de remonter à l'origine de la *lettre à Fréron* , et d'en prendre copie. Cette lettre était sue de tout le monde , et se débitait

d'une manière si défavantageuse, que je voulus voir la préface dont on se plaignait, et qu'on accusait d'être tronquée. Elle me parut aussi simple que je pouvais le désirer, et je n'y retrouvai à redire que le nom de l'auteur et son style. Enfin, Monsieur, je ne doute point que le grand roi que vous servez, ne vous rende promptement justice. On est heureux d'avoir à défendre la vérité devant le monarque qui l'éclaire et qui la protège.

Cependant, malgré cette assurance, je vous exhorte encore, Monsieur, au plus grand courage. Les grandes réputations et la parfaite tranquillité ne vont guère de compagnie.

Mais pour revenir à notre petit homme, on me dit dans le moment qu'il vient d'écrire une nouvelle lettre à *Fréron* où il assure que tout est raccommodé. Au nom de Dieu, Monsieur, en soutenant les vrais talens, gardez-vous de ces lourds frélons; ils ne se souviennent de ce qu'ils vous doivent que pour en punir leur bienfaiteur. Je me rappelle à ce propos qu'une personne (*) me disait un jour qu'étant placé à l'amphithéâtre auprès de l'abbé *Desfontaines* et de *d'Arnaud*, il entendit le premier reprocher à l'autre quelque attachement pour vous. Mais, Monsieur, répondit *d'Arnaud*, vous ne faites pas attention qu'il m'oblige, et que je lui dois de la reconnaissance : Eh bien, reprit l'abbé, on peut prendre de lui lorsqu'on a des besoins, mais il faut en dire du mal.

Vous voyez que l'homme s'est souvenu de la

(*) M. *Dutartres*.

morale , et qu'il n'a pas tardé de la mettre en pratique.

Adieu , Monsieur , méprifez cette vile engeance , et tâchez de vous armer de philosophie fur les événemens. La vérité triomphe toujours à la longue , et l'envie fe trouve abattue fous le poids des grandes réputations.

L E T T R E

DU SIEUR GUYOT DE MERVILLE , (*)

A M. D E V O L T A I R E .

A Lyon , le 15 d'avril 1755.

Vous ne pouvez pas ignorer , Monsieur , que je fuis établi à Genève depuis deux ans. Dans l'espèce de néceffité où les mauvais procédés des comédiens françois de Paris m'ont mis de fuir leur présence , il n'y avait point de retraite qui convînt mieux au penchant naturel que j'ai pour le repos et pour la liberté. Je fuis d'autant plus content de mon choix , que d'autres raifons vous ont déterminé pour le même afile. Mais ce n'est pas affez que nos goûts s'accordent , il faut encore que nos sentimens fe

(*) La réponse de M. de *Voltaire* fe trouve au tome quatrième de la Correspondance générale , placée par erreur dans l'année 1754 , ainfi qu'un extrait de cette lettre.

concilient. Quel désagrément pour l'un et pour l'autre si, habitant les mêmes lieux et fréquentant les mêmes maisons, nous ne pouvions ni nous voir ni nous parler qu'avec contrainte, et peut-être avec aigreur! Je fais que je vous ai offensé. Mais je ne l'ai fait par aucune de ces passions qui déshonorent autant l'humanité que la littérature.

Mon attachement à *Rousseau*, ma complaisance pour l'abbé *Desfontaines* sont les seules causes du mal que j'ai voulu vous faire, et que je ne vous ai point fait. Leur mort vous a vengé de leurs inspirations, et le peu de fruit des sacrifices que je leur ai faits, m'a consolé de leur mort.

Mille gens pourraient vous dire, Monsieur, que je vous estime plus que vos partisans les plus zélés, parce que je vous estime moins légèrement et moins aveuglément qu'eux. La preuve en est incontestable. *D'Auberval*, comédien à Lyon, dont vous avez goûté les talens, et dont vous adoreriez le caractère, si vous le connaissiez comme moi, peut vous certifier que je le chargeai trois jours avant votre départ subit et imprévu, des vers que je vous envoie. Je profitais du passage que vous faisiez en cette ville, où je n'étais aussi qu'en passant. Ces vers sont encore plus de saison que jamais, puisque je serai à Genève le 22 de ce mois, et que nous y voilà fixés tous les deux. Je n'ai rien à y ajouter que les offres suivantes.

J'ai fait, en quatre volumes manuscrits, la critique de vos ouvrages. Je vous la remettrai. Il y a à la tête de ma première comédie une lettre dont *Rouffet* m'écrivit autrefois que vous aviez été choqué, je la

supprimerai dans l'édition que je prépare de mes œuvres. L'abbé *Desfontaines* a fait imprimer deux pièces de vers qu'il m'avait suggérées contre vous, je les supprimerai aussi. C'est à ce prix que je veux mériter votre amitié.

Je ferai plus. Mes *Oeuvres diverses* en deux volumes sont dédiées à un gentilhomme du pays de Vaud qui brûle de vous voir, et que vous ferez bien aise de connaître; pour convaincre le public de la sincérité de mes intentions et de ma conduite à votre égard, je suis prêt, si vous le permettez, à vous dédier mon théâtre en quatre volumes. Je ne crois pas que vous puissiez rien exiger de plus.

Mais à propos d'édition, il est bien temps, Monsieur, que vous pensiez, ainsi que moi, à en faire paraître une de vos ouvrages, sous vos yeux et de votre aveu. Le public l'attend avec impatience, parce qu'il ne croira jamais vous tenir que vous ne vous donniez vous-même. Vous êtes à Genève en place pour cela; et je me charge, si vous voulez, d'une partie du matériel de cette impression, comme vous m'avez chargé à la Haie, il y a plus de trente ans, de la correction des épreuves de la *Henriade*.

J'envoie copie de cette lettre et des vers qui l'accompagnent, à M. de *Montpérroux* qui m'honore de son estime et de son affection. Je me flatte qu'il voudra bien appuyer le tout. Mais est-il besoin que monsieur le résident joigne sa recommandation à ma démarche? Ne savez-vous pas, Monsieur, qu'il est plus grand de reconnaître ses fautes que de n'en jamais faire, et plus glorieux de pardonner que de

se venger ? Je parle à *Voltaire*, et c'est *Merville* qui lui parle. Vous voyez que je finis en poète; mais ce n'est pas en poète, c'est en ami, c'est en admirateur, c'est en homme qui pense, que je vous assure de l'estime singulière et du dévouement parfait avec lequel je suis, Monsieur, &c.

Guyot de Merville.

L E T T R E

D E M. J. J. R O U S S E A U, (*)

A M. D E V O L T A I R E.

10 de septembre 1755.

C'EST à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, et vous rendre un hommage que nous vous devons tous, comme à notre chef. Sensible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes citoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner.

(*) Voyez la lettre de M. de *Voltaire* à M. *Rousseau*, du 30 d'août 1755; tome quatrième de la *Correspondance générale*.

Embellissez l'afîle que vous avez choifi , éclairez un peuple digne de vos leçons : et vous qui savez fi bien peindre les vertus et la liberté , apprenez-nous à les chérir dans nos mœurs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire et de l'immortalité.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise , quoique je regrette beaucoup pour ma part le peu que j'en ai perdu. A votre égard , Monsieur , ce retour ferait un miracle fi grand , qu'il n'appartient qu'à DIEU de le faire ; et fi pernicieux , qu'il n'appartient qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes ; personne au monde n'y réuffirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien fur nos deux pieds , pour cesser de vous tenir fur les vôtres. Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans la littérature , je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité , qui paraissent indépendans de nos vaines connaissances : les hommes ont ouvert fur eux-mêmes tant de sources de misères , que quand le hafard en détourne quelque-une , ils n'en font guère plus heureux. D'ailleurs il y a dans le progrès des choses , des liaifons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas , mais qui n'échapperont point à l'œil du philosophe , quand il y voudra réfléchir.

● Ce n'est ni *Térence* , ni *Cicéron* , ni *Virgile* , ni *Sénèque* , ni *Tacite* qui ont produit les crimes des Romains et les malheurs de Rome. Mais fans le poison lent et secret qui corrompait insensiblement

le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention. *Cicéron*, ni *Lucrece*, ni *Salluste* ni tous les autres, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de *Lélius* et de *Térence* amenait de loin le siècle brillant d'*Auguste* et d'*Horace*, et enfin les siècles horribles de *Sénèque* et de *Néron*, de *Tacite* et de *Domitien*. Le goût des sciences et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente bientôt à son tour : et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égaremens, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où elles sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter : c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais été sans doute plus heureux. Cependant si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé de l'unique plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux ; c'est parmi leurs illustres enfans que je goûte les douceurs de l'amitié, que j'apprends à jouir de la vie et à mépriser la mort. Je leur dois le peu que je suis, je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires, et la vérité dans nos écrits ; quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, et de vrais savans pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitans, si le sage *Memnon* m'a dit vrai, je ne connais rien de

fi fou qu'un peuple de fages. Convenez-en , Monsieur ; s'il est bon que de grands génies instruisent les hommes , il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions. Si chacun se mêle d'en donner , où seront ceux qui les voudront recevoir ? Les boiteux , dit *Montaigne* , sont mal propres aux exercices du corps ; et aux exercices de l'esprit , les ames boiteuses. Mais en ce siècle savant on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des fages pour les juger , et non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de dandins ; le théâtre en fourmille , les cafés retentissent de leurs sentences , les quais regorgent de leurs écrits , et j'entends critiquer l'*Orphelin* , parce qu'on l'applaudit , à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source de tous les défords de la société , nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent plus de l'erreur que de l'ignorance , et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons favoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de favoir tout ? Si l'on n'eût pas prétendu favoir que la terre ne tournait pas , on n'eût point puni *Galilée* pour avoir dit qu'elle tournait ; si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre , l'*Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs ; si cent mirmidons n'aspiraient point à la gloire , vous jouiriez paisiblement de la vôtre , ou du moins vous n'auriez que des adversaires dignes de vous. Ne soyez donc point surpris de

sentir quelques épines inféparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les cortéges de votre gloire , comme les acclamations fatiriques étaient ceux dont on accablait les triomphateurs. C'est l'empressement que le public a pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez ; mais les falsifications n'y sont pas faciles , car ni le fer ni le plomb ne s'allient avec l'or.

Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : méprifez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera , plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à de mauvaises injures. Eh , qui oferait vous attribuer des écrits que vous n'aurez point faits , tant que vous ne continuerez qu'à en faire d'inimitables. Je suis sensible à votre invitation ; et si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie , j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aime encore mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches ; et quant aux herbes de votre verger , je crains bien de n'y trouver que le *lotos* qui n'est que la pâture des bêtes , ou le *moli* qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur , avec respect , &c.

J. J. Rousseau , citoyen de Genève.

L E T T R E

D E M. L' A B B É A U B E R T ,

A M. D E V O L T A I R E .

En lui envoyant le recueil de ses fables.

A Paris, le 10 de janvier 1758.

O toi dont les sublimes chants
Imitent les sons fiers de clairons, des trompettes,
Daigne écouter mes chanfonnettes,
Daigne favoriser mes timides accens.
Des cœurs ambitieux admirable interprète,
Ta muse fait parler les princes, les héros;
La mienne fait jafer le serin, la fauvette;
Par l'organe de l'âne, elle enseigne les fots.

Si quelquefois, dans d'heureuses images,
J'ai peint avec succès le vice ou la vertu,
Voltaire, c'est à toi que l'hommage en est du:
J'ai relu cent fois tes ouvrages.

J'ai toujours pensé, Monsieur, que le premier
devoir d'un homme qui voulait se faire un nom,
dans quelque genre de poésie que ce fût, était de
se former sur vos ouvrages; et le second, de vous

offrir ses essais. Je m'acquitte de ce dernier en comptant beaucoup sur votre indulgence et sur vos avis. Jusqu'à présent les personnes que j'ai consultées m'ont toutes donné des conseils si opposés que je ne fais quel parti prendre. L'un me reproche d'imiter trop *la Fontaine*, et l'autre de ne pas l'imiter assez; celui-ci se plaint que mes morales sont trop longues, celui-là qu'elles sont trop courtes; un troisième voudrait m'obliger à les supprimer toutes, alléguant pour raison, malgré l'exemple de tous les fabulistes, que le but d'une fable doit se faire sentir assez de soi-même, pour se passer de cette espèce de commentaire que l'on appelle morale. Il y en a qui voudraient que mes fables fussent toutes aussi simples que celle de *la cigale et la fourmi*, comme si un fabuliste était condamné à n'être lu que par des enfans.

Cette variété d'opinions sur mon recueil m'a mis souvent dans le cas de m'appliquer la fable du *meunier, son fils et l'âne*.

Parbleu, dit le meunier, est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Vous voyez, Monsieur, combien j'ai besoin d'être fixé par des avis sûrs, et dont on ne puisse appeler. Je me déciderai, Monsieur, d'après les vôtres, si je vaux la peine que l'auteur de la *Henriade* sacrifie quelques momens à la lecture d'une cinquantaine de fables, et qu'il daigne m'écrire ce qu'il en pense. J'attends, Monsieur, cette faveur de votre attention

à encourager les talens naiffans ; et je me ferai , en tout temps , l'honneur de prendre des leçons du plus beau génie de la France. •

Je fuis , &c.

E P I T R E D U M E M E. (*)

MA muse n'est pas assez vaine
 Pour espérer , par ses effais ,
 Egaler les brillans succès
 De l'ingénieur la Fontaine.
 Elle connaît tout le danger
 Du goût décidé qui l'entraîne ;
 Mais tu daignas l'encourager :
 Et si son vol est téméraire ,
 Dès qu'elle t'a déjà su plaire ,
 Que risque-t-elle à s'y livrer ?
 Depuis qu'au pays de la feinte
 Un vif penchant me fait errer ,
 Sans cesse une importune crainte
 Devant moi venait se montrer.
 Aujourd'hui la douce espérance
 Y guide , y ranime mes pas ;
 Je cède au séduisant appas

(*) A l'occasion de la lettre de M. de *Voltaire* à l'auteur des fables , du 22 de mars 1758 , tome cinquième de la Correspondance générale.

400 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

D'une trop flatteuse indulgence.
Eh, comment ne s'enivrer pas
D'un encens que ta main dispense ?

Je n'ai pas les charmans pinceaux
De l'ami de la Sablière ;
Mais sur l'homme et sur ses défauts,
Je puis dans de rians tableaux ,
Répandre à mon tour la lumière ,
Et du sceptre jusqu'au rabot ,
Prouver à l'homme qu'il est un sot.
Tous les animaux, dans mes fables ,
Lions , fourmis , aigles , moineaux ,
Peuvent , par quelques traits nouveaux ,
Trahir l'orgueil de mes semblables.
Ta voix a chanté des héros ;
Mais qu'il soit d'Athènes ou de Rome ,
De Pétersbourg ou de Paris ,
Tes philosophiques écrits
Font voir que tout héros est homme.
Écoutons ce rustre hébété
Que fait raisonner la Fontaine :
Il voudrait, plein de vanité ,
Que celui qui créa le chêne
Dans ses œuvres l'eût consulté.
L'homme est plus ou moins entêté
De quelque orgueilleuse faiblesse.
L'apologue fut inventé

Pour

Pour corriger avec adresse
 Des grands l'insolente fierté,
 Des flatteurs l'indigne bassesse,
 Des petits l'indocilité.
 Heureux si plein d'un zèle extrême,
 Sur les ridicules d'autrui,
 Un auteur corrigeait lui-même
 Les défauts qu'on remarque en lui.
 Mais quoi que l'on en puisse dire,
 Fier d'un si glorieux accueil,
 On verra croître mon orgueil
 Si mes fables te font fourire.

OBSERVATIONS

De M. de Chauvelin, l'ambassadeur, sur une lettre de M. de Voltaire au roi de Prusse, écrite par ordre du ministère, 1759. ()*

LA lettre est très-bien, le fonds et le ton en font à merveille; je n'y ferai que deux observations.

1°. Je ne fais si je lui présenterais aussi décifivement l'idée de restitution; je crois qu'elle lui fera toujours amère, et je ne fais si elle ne blesserait pas sa gloire autant que son intérêt. Peut-être faudrait-il adoucir ce passage.

(*) On n'a point trouvé cette lettre au roi; voyez celle qu'il écrit à *Voltaire*, du 22 de septembre 1759, tome second de sa Correspondance.

2°. Je crois qu'il conviendrait de lui expliquer davantage le fond d'un système de pacification fondé sur les idées propres à lui, qu'il développe dans sa dernière lettre. En conséquence je lui dirais, ce me semble :

Vous ne voulez pas faire la paix sans les Anglais, vous avez raison, votre honneur y est intéressé ; mais pourquoi ne feriez-vous pas faire la paix aux Anglais en même temps qu'à vous ? n'avez-vous pas acquis assez de droits sur leur estime, assez d'ascendant sur eux pour qu'ils sacrifient quelques-uns de leurs avantages à l'honneur de vous assurer les vôtres ? Alors les Français, en compensation d'un tel bienfait, ne seront-ils pas excités et autorisés à déterminer leurs alliés à des sacrifices équivalens à ceux que les Anglais auront faits pour eux en votre faveur ? alors ne serez-vous pas l'auteur et le mobile de cette condescendance réciproque qui ramènera tout à un équilibre désirable et utile à tout l'univers ? En un mot, si vous déterminez les Anglais à ne pas envahir l'empire des mers, la propriété de toutes les colonies, et le commerce universel, doutez-vous que les Français n'engagent vos ennemis à renoncer aux prétentions qui vous seraient nuisibles ?

Il me semble que cette tirade, maniée par le génie de M. de *Voltaire*, embellie des grâces nerveuses de son style, et ajoutée aux notions qu'il a des prises du roi de Prusse, et des objets les plus propres à l'émouvoir, peut mettre dans tout son jour l'idée d'un plan qu'il ferait très-heureux que ce prince fît, adoptât, et conduisît à sa maturité.

L E T T R E

DE M. LE COMTE DE TRESSAN,

A M. DE VOLTAIRE.

A Commerci, ce 29 de juillet 1759.

Sa Majesté polonoise, Monsieur, veut que je supplée à sa vue pour répondre à la lettre charmante qu'elle vient de recevoir de vous. Ce prince m'ordonne de vous assurer de son amitié pour vous, et de sa haute estime pour vos ouvrages.

Sa Majesté confirme de nouveau l'attestation qu'elle m'avait ordonné de vous envoyer au sujet de l'exacte vérité de tous les faits contenus dans votre Histoire de *Charles XII*. Elle apprend par vous, Monsieur, avec un plaisir sensible que le roi son gendre, en renouvelant les anciens privilèges de vos terres, vous donne une marque distinguée de sa bienveillance et de son estime. Mais je sens, Monsieur, tout ce que vous perdriez si vous ne voyiez pas du moins les caractères d'une main que vous baiseriez avec tant de plaisir; un seul mot de ce prince adoré, qui exécute sans cesse tout ce que vous aimez à célébrer dans les grands rois, fera mille fois plus précieux pour vous, que tout ce que le plus fidèle de vos serviteurs et amis pourrait vous dire.

Tressan.

404 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

P. S. Du roi Stanislas , à peine lisible.

Je vous réponds de cœur , au défaut de vue , pour vous affurer que je conserve toujours les sentimens d'une parfaite estime et amitié pour vous.

P. S. De M. de Tressan.

Votre cœur vous fera deviner que mon cher et aimable maître vous écrit : *Je vous réponds de cœur , au défaut vue , &c.* Plaignez une ame active , (et celle des rois le font si rarement.) *Eheu !* plaignez la d'être privée du bonheur de revoir ses ouvrages , de ne pouvoir plus lire , écrire , peindre , jouer des instrumens , et voir votre ancienne amie chez qui le roi vient d'écrire ce petit mot.

L E T T R E S

D U S I E U R C L E M E N T , *de Dijon ,*

A M. D E V O L T A I R E .

L E T T R E P R E M I E R E .

A Dijon , ce 6 de décembre 1759.

M O N S I E U R ,

SI je ne savais pas que votre sagesse vous fait assez mépriser les petiteffes des grands , pour n'en pas être susceptible , je ne serais pas surpris que vous eussiez dédaigné de répondre à la lettre que j'ai osé vous

écrire , et où mon cœur vous a peint tout ce qu'il ressentait. J'étais convaincu , quand ma main vous a tracé des caractères fidèles interprètes de mes sentimens , que la noblesse des vôtres ne vous permettait pas d'être insensible à la douleur d'un malheureux , et que vous saviez effuyer des pleurs que l'infortune a fait couler : j'étais persuadé que l'on n'implore pas en vain votre bonté , que vos bras s'ouvriraient facilement pour y donner un asile à l'innocence , que votre cœur enfin était encore plus grand que votre esprit. Voilà ce dont j'étais persuadé , dont je le suis encore , et ce qui m'a enhardi à vous exposer ma triste situation dans ma première lettre. Jugez à présent , Monsieur , si votre silence peut ne pas m'affliger. Peut-être , hélas , vous êtes-vous imaginé que vous me verriez payer votre amitié , vos bienfaits par la plus noire ingratitude ; que je serais assez lâche , assez criminel pour n'en être pas plus reconnaissant. Ah ! Monsieur , n'ayez pas , si vous le voulez , égard à mes autres prières , mais ne me faites pas l'injure de soupçonner ainsi ma probité ! C'est le seul bien qui me reste ; c'est ce bien précieux que je voudrais délivrer de la contagion générale. Vos soupçons le flétriraient ; votre générosité , votre grandeur d'ame peuvent en conserver , en relever l'éclat. Ma tendresse , mon zèle , mon respect , voilà mes seuls biens ; ils sont à vous , ils y feront toujours. Quand même vous me refuseriez ce que je vous demande avec tant d'ardeur , mais que vous n'êtes pas en droit de m'accorder , quand , dis-je , vous me le refuseriez , je ferais

406 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

toujours convaincu que votre vertu le permet , que des raisons qui me font inconnues vous y engagent , et je ne foupirerais alors qu'après le bonheur de les connaître. Enfin , Monsieur , quelles que soient vos bontés , faites-les favoir à un jeune homme que l'incertitude met dans l'état le plus triste , et qui ne vous en aimera pas moins quand vous ne recevriez pas les vœux qu'il vous adresse.

Peut-être , Monsieur , n'avez-vous pas reçu ma première lettre. Si cela était , et que vous désirassiez la voir , vous pourriez me le dire.

Voici mon adresse : *A Clément fils , chez son père , procureur à Dijon , derrière les Minimes.*

L E T T R E I I.

Dijon , 17 de mai 1762.

MONSIEUR , permettez qu'un de ceux qui aime le plus les belles-lettres , sans pouvoir les cultiver , et les génies qui les cultivent avec succès , vous renouvelle aujourd'hui des hommages sincères qui le flattent plus que vous. Les sentimens que mon ingénuité vous a découverts ont paru vous toucher , je suis assez payé de ma tendresse , si vous l'avez sentie comme moi.

La bonté que vous m'avez témoignée m'engage à vous demander une grâce. Dans quelques momens que de tristes occupations laissent à mon goût pour la poésie , j'ai eu le dessein téméraire d'entreprendre une tragédie sur le sujet le plus singulier et le plus

intéressant qui soit peut-être dans notre histoire moderne. C'est la mort de *Charles I* et l'usurpation de *Cromwel*. Les difficultés de traiter ce sujet étaient grandes, et un an de travail ne les a pas encore surmontées. Je n'ai fait jusqu'ici que le plan de ma pièce, après l'avoir changé plusieurs fois, et brûlé impitoyablement un acte entier et plus qui ne répondaient pas à l'idée que je m'étais formée de la beauté de mon sujet. Je ne me suis cependant pas découragé, et j'ai recommencé de nouveau. Ce qui a cependant ralenti mon ardeur, c'est que j'ai appris que vous travaillez, depuis quelque temps, sur le même fonds, et que vous donneriez tôt ou tard cette pièce au public.

Vous devez bien penser, Monsieur, que ma témérité n'irait pas jusqu'à me donner un concurrent tel que vous. Il n'appartient qu'à peu de génies d'entrer dans la même lice que ses maîtres, et de les vaincre. J'abandonnerais bientôt mon dessein, si j'étais sûr qu'il fût le vôtre, d'autant plus que ce serait peut-être le seul ouvrage que je puisse faire pendant ma vie obscure, relegué dans le fond d'une ville où il y a des gens d'esprit qui ne s'en servent pas, et qui haïssent ou méprisent ceux qui s'en servent. Mes jours seront abrégés par le travail, seul bien, seul plaisir que la fortune n'a pu m'ôter; et *Cromwel*, seul à qui je donnerai tout ce que j'ai encore à vivre, conservera la mémoire d'un jeune homme qui fut vieux trop tôt, parce qu'il pensa de trop bonne heure.

Oui, Monsieur, j'ai tâché de cultiver les Muses

dès l'âge de sept ans ; et vous pouvez juger combien une étude assidue use la fanté d'un enfant. Mais excusez-moi si je vous entretiens si long-temps de choses si peu intéressantes. Apprenez-moi donc, je vous prie, si je dois continuer mon projet, et si vous ne l'avez pas vous-même exécuté. Daignez m'éclairer de vos leçons ; j'en ai trop besoin, et mon zèle est trop vif pour que vous ne m'en donniez pas. Vos lumières pourront me découvrir des obstacles que je n'ai pas prévus, ou des beautés que je ne pouvais imaginer. Vous m'animerez dans un travail difficile, vous me montrerez les écueils. Je m'y précipiterais sans vous, et votre génie m'aidera à les franchir. Ne refusez pas, de grâce, un jeune homme qui cherche à s'instruire et qui respecte ses maîtres, qui vous aime parce qu'il aime vos ouvrages et que votre ame y est, qui vous doit tout parce que vos écrits lui ont appris à penser.

Je suis, Monsieur, avec toute l'estime du cœur, &c.

Clément.

L E T T R E I I I.

Paris, le 5 de décembre 1768.

J'AI brisé mes entraves, Monsieur; j'ai secoué la poussière classique. Me voici libre, et à peu-près heureux à Paris, dans le centre des arts, où j'ai depuis si long-temps désiré de cultiver les lettres. Mais, Monsieur, que les arts, les lettres et le bon goût ont étrangement dépéri dans ce pays! que tout ce que j'y vois s'accorde peu avec les idées que je m'étais formées d'après la lecture de nos modèles! Je me trouve ici comme tombé des nues. Je n'y entends personne, et l'on ne m'y entend point. On me parle de comédies qui font pleurer, et je vois des tragédies qui me font rire. On me dit de travailler dans ce goût-là, et je ne fais ce que c'est que ce goût-là. Cependant il faudra bien m'y faire, et je commence à entrevoir que cela n'est pas si difficile.

En vérité, Monsieur, je ne fais ce qu'on pensera un jour de notre siècle; mais je fais bien moi qu'il ressemble furieusement à celui de *Sénèque* et de *Silius italicus*. C'est vous qui avez vu finir les beaux jours de notre littérature, et qui nous en avez si long-temps consolés: et vous avez la douleur de ne laisser après vous aucun espoir de nous consoler de votre absence.

Pardonnez, Monsieur, cette plainte à un triste partisan du vieux goût, à un admirateur de vos ouvrages. Il n'est pas possible que je m'accoutume

jamais à trouver beau ce qui ne le fera jamais qu'à condition que *Molière*, *Racine*, *Boileau* et vous ferez détestables.

Mais je viens enfin au principal objet de ma lettre, qui est de vous remercier de la connaissance que vous m'avez procurée de M. de *la Harpe*. Je n'ai qu'à me louer de sa politesse et de ses conseils, et surtout de la vénération qu'il témoigne pour vous. Il jure par votre nom, comme *Philoctète* jurait par *Hercule*; et je ne doute point qu'il ne remplisse glorieusement le rôle de *Philoctète*. Il serait certainement bien en état de s'opposer au torrent et de combattre les monstres de notre littérature, mais le mal est trop invétéré; son exemple vient trop tard, et il ne fera que se sauver du naufrage général.

Je n'ai pas trouvé les esprits fort prévenus en faveur de ma *Médée* non-magicienne. On me fait mauvais gré d'avoir ôté cette brillante décoration qui fait un si bel effet aux yeux des clercs et du peuple. On me dit aussi que ces évocations magiques de *Longepierre* ne sont pas sans agrément, et qu'après tout ses vers redeviennent assez bons pour nos oreilles. J'ai eu beau dire, après vous, qu'une femme forcère ne peut nous toucher ni nous intéresser, que la magie détruit tout l'effet, et rend tout autre personnage que *Médée* ridicule devant elle, que c'est un monstre dégoûtant de tuer ses enfans sans raison, puisqu'elle peut les emmener dans son char: j'ai dit mille autres choses semblables, mais on ne m'en a tenu compte; et dans ce siècle philosophe, j'ai trouvé qu'on aimait encore assez les forcères, sans y croire.

Enfin, Monsieur, j'ai remis ma pièce entre les mains de M. le Kain, et j'attends son avis pour la lire à messieurs les comédiens assemblés. Je n'en augure pas un grand succès, mais je m'en consolerais en faisant mieux.

Comme mes revenus ne sont pas assez considérables pour vivre ici en simple seigneur de vers, je cherche à m'y placer un peu honnêtement, ou comme secrétaire ou comme instituteur dans quelque maison considérable. Si par vos connaissances, Monsieur, vous pouviez m'aider dans mes vues, je joindrais cette bonté à celles que vous avez déjà eues pour moi, et ma reconnaissance vivrait autant que moi-même.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec l'admiration et l'attachement le plus sincère, &c.

Clément.

L E T T R E
DE L'EX-JESUITE PAULIAN,

A M. DE VOLTAIRE.

A Avignon, ce 4 de décembre 1765.

MONSIEUR,

IL est bien flatteur pour moi que le plus beau génie de ce siècle veuille bien jeter les yeux sur quelqu'un de mes ouvrages. Je suis fâché que la troisième édition du dictionnaire que vous demandez ne soit pas encore finie. Dès que ce dictionnaire, augmenté d'un volume, paraîtra, j'aurai l'honneur de vous en faire hommage : j'espère qu'il fera moins indigne que celui-ci de vous être présenté. En attendant, je vous prie d'accepter un exemplaire de mon *Traité de paix entre Descartes et Newton*. S'il mérite votre approbation, je suis assuré qu'il méritera par-là même l'immortalité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

Paulian, ancien professeur de physique du collège d'Avignon, de la compagnie de *Jésus*.

L E T T R E

D E M. T H I R I O T,

A M. D E V O L T A I R E.

A Paris, ce vendredi 13 de janvier 1769.

Nec si plura velim, tu dare deneges.

IL n'y a que vous au monde, mon ancien ami, mon honneur et mon soutien, avec qui je puisse prendre l'air et le ton dont je vous écris.

Frontis ad urbanæ descendo præmia.

Il y a deux ans que je paye habituellement les tributs que la vieillesse doit à la nature. L'asthme était mon incommodité dominante et familière; mais un régime austère et une plante que j'ignore et dont je n'use plus, mais dont j'ai heureusement une bonne provision, en a fait disparaître tous les symptômes à la fin de l'été. Ma santé est donc aussi bonne que je pouvais le souhaiter; mais ma petite fortune et mes affaires sont dans le plus grand dérangement. J'ai payé trois années, de 600 livres chacune, pour remplir les engagements que j'avais pris pour le mariage de ma fille.

Voici mes revenus: 1200 livres du roi de Prusse, dont il ne me reste que 1000 livres, les 200 livres

414 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

payant tous les papiers littéraires dont je lève mes extraits , payant aussi des copies des pièces et autres ouvrages qu'il faut y joindre. Ces 1000 livres du roi de Prusse , avec 2600 livres viagères sur l'hôtel de ville , et 400 livres par an sur M. le comte de *Lauraguais* , me donnaient l'espérance de me tirer d'affaire , en payant même mon engagement de 600 livres. Mais une nouvelle charge perpétuelle m'est survenue par la nécessité de prendre une seconde femme pour me servir et me secourir dans mes infirmités.

Vous me fîtes l'amitié de m'écrire , au commencement de 1766 , lorsque je vous demandais d'être inscrit sur la feuille de vos bienfaits , que j'avais attendu trop tard , que j'en ferais puni , que j'attendrais ; qu'il aurait fallu vous parler de mon grenier dans le temps de la moisson , que tout le monde avait glané , hors moi , parce que je ne m'étais pas présenté. Vous me promettiez de réparer ma négligence ; vous ajoutiez , de la manière la plus agréable et la plus consolante , que vous m'aimiez comme on aime dans la jeunesse.

Cela m'a rappelé avec quelle vivacité vous entreprîtes et vous poursuivîtes , sur la fin de la régence , de faire mettre sur ma tête la moitié de votre pension , et comme , par vos instances , M. le duc de *Melun* s'intéressa au succès de ce projet sous le ministère de M. le duc. Mais les tristes événemens qui se succédèrent coup sur coup , renversèrent une si rare marque d'amitié et de bienfaisance dont la gazette de Hollande fit une mention particulière.

C'est ce qui m'a toujours encouragé de vous dire, s'il en était besoin, comme *Horace* le dit à *Mécène* en lui rappelant ses bienfaits : *Nec si plura velim, tu dare deneges* ; et c'est ce qui me faisait dire dernièrement à table, chez M. le lieutenant civil, qu'il n'y avait que M. de *Voltaire* à qui je pusse demander avec plaisir, et de qui je pusse recevoir de même.

Je ne vous écrirai point de nouvelles de littérature, parce que je suis trop plein de petits chagrins domestiques.

N O T E

Sur M. de Voltaire, et faits particuliers concernant ce grand-homme, recueillis par moi () pour servir à son histoire, par M. l'abbé du Vernet.*

L'amitié d'un grand-homme est un bienfait des Dieux.

OEDIPE, acte I^{er}, scène I^{re}.

PUIS-JE ne pas me glorifier d'un titre qui a fait à la fois mon état, ma fortune et le bonheur de ma vie ? L'extrait que j'en vais donner justifiera l'épigraphe que j'ai choisie, et qui pourrait paraître un peu trop orgueilleuse.

La paix de 1748, en rappelant les plaisirs de tout genre dans la ville de Paris, devint l'époque mémorable d'une nouvelle institution de quelques

(*) *Le Kain.*

416 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

sociétés bourgeoises qui se réunirent pour le seul plaisir de jouer la comédie.

La première fut établie à l'hôtel de *Soyecourt*, au faubourg Saint-Honoré ; la seconde , à l'hôtel de *Clermont-Tonnerre*, au Marais ; la troisième , à l'hôtel de *Jabac*, rue Saint-Méri. C'est de ce dernier théâtre dont je suis le fondateur.

De tous les jeunes gens qui jouissaient alors de quelque célébrité sur ces différens théâtres, et dont quelques-uns se font fixés dans nos provinces, je suis le seul qui soit resté à Paris ; et c'est une faveur que je dois plus à ma bonne étoile qu'à la supériorité de mon talent. Voici comment la chose est arrivée.

Le propriétaire de l'hôtel de *Jabac*, forcé de faire des réparations urgentes dans l'intérieur de la salle que nous occupions, nous mit dans la nécessité de demander à messieurs les comédiens de *Clermont-Tonnerre*, la permission de jouer alternativement avec eux sur leur théâtre ; traité qui fut stipulé entre eux et nous au mois de juillet 1749, en payant la moitié des frais. Nous y débutâmes par Sidney et George-Dandin.

Il n'est pas difficile de se figurer que la concurrence de ces deux sociétés excita dans le public quelques contestations dont le résultat ne pouvait être favorable aux uns sans diminuer de la considération dont les autres avaient joui jusqu'alors. On était partagé sur les talens de messieurs *tels et tels*, sur ceux des demoiselles *telles et telles*. Les unes étaient plus jolies, plus décentes que les autres ;

mais ces dernières avaient plus d'usage du théâtre , plus de grâce , plus de finesse , &c. C'est ainsi que le public s'amufait et prenait parti , soit pour messieurs de *Tonnerre* , soit pour messieurs de *Jabac*. Mais qui pourra jamais croire qu'une société de jeunes gens , qui réunissait le plaisir et la décence , pût exciter la jalousie et les plaintes des grands chantres de *Melpomène* ?

Le crédit de ces derniers nous fit fermer notre théâtre ; et ce fut un prêtre janséniste qui en obtint la réhabilitation. M. l'abbé de *Chauvelin* , conseiller-clerc au parlement de Paris , daigna s'intéresser pour des élèves contre leurs maîtres , et nous fit jouer le *Mauvais riche* , comédie nouvelle en cinq actes et en vers , de M. d'*Arnaud*. La pièce eut peu de succès au jugement de la plus brillante assemblée qu'il y eût alors à Paris. C'était au mois de février 1750.

M. de *Voltaire* y fut invité par l'auteur ; et soit indulgence pour M. d'*Arnaud* , soit pure bonté pour les acteurs qui s'étaient donné toute la peine imaginable pour faire valoir un ouvrage faible et sans intérêt , ce grand-homme parut assez content , et s'informa scrupuleusement qui était celui qui avait joué le rôle de l'*amoureux*. On lui répondit que c'était le fils d'un marchand orfèvre de Paris , lequel jouait la comédie pour son plaisir , mais qui aspirait réellement à en faire son état. Il témoigna à M. d'*Arnaud* le désir de me connaître , et le pria de m'engager à l'aller voir le surlendemain.

Le plaisir que me causa cette invitation fut encore

plus grand que ma surprise ; mais ce que je ne pourrais peindre , c'est ce qui se passa dans mon ame à la vue de cet homme dont les yeux étincelaient de feu , d'imagination et de génie. En lui adressant la parole , je me sentis pénétré de respect , d'enthousiasme , d'admiration et de crainte ; j'éprouvais à la fois toutes ces sensations , lorsque M. de *Voltaire* eut la bonté de mettre fin à mon embarras , en m'ouvrant ses deux bras , et en *remerciant DIEU d'avoir créé un être qui l'avait ému et attendri en proférant d'assez mauvais vers.*

Il me fit ensuite plusieurs questions sur mon état , sur celui de mon père , sur la manière dont j'avais été élevé , et sur mes idées de fortune. Après l'avoir satisfait sur tous ces points , et après ma part d'une douzaine de tasses de chocolat mélangé avec du café , seule nourriture de M. de *Voltaire* depuis cinq heures du matin jusqu'à trois heures après midi , je lui répondis , avec une fermeté intrépide , que je ne connaissais d'autre bonheur sur la terre que de jouer la comédie ; qu'un hasard cruel et douloureux me laissant le maître de mes actions , et jouissant d'un petit patrimoine d'environ sept cents cinquante livres de rente , j'avais lieu d'espérer qu'en abandonnant le commerce et le talent de mon père , je ne perdrais rien au change si je pouvais un jour être admis dans la troupe des comédiens du roi.

„ Ah ! mon ami , s'écria M. de *Voltaire* , ne prenez jamais ce parti-là ; croyez-moi , jouez la comédie pour votre plaisir , mais n'en faites jamais votre état. C'est le plus beau , le plus rare , le plus

difficile des talens ; mais il est avili par des barbares et proscrit par des hypocrites. Un jour la France estimera votre art , mais alors il n'y aura plus de *Baron* , plus de *le Couvreur* , plus de *Dangeville*. Si vous voulez renoncer à votre projet , je vous prêterai dix mille francs pour commencer votre commerce , et vous me les rendrez quand vous pourrez. Allez , mon ami , revenez me voir vers la fin de la semaine ; faites bien vos réflexions , et donnez-moi une réponse positive. »

Etourdi , confus , et pénétré jusqu'aux larmes des bontés et des offres généreuses de ce grand-homme que l'on disait avare , dur et sans pitié , je voulus m'épancher en remerciemens. Je commençai quatre phrases sans pouvoir en terminer une seule. Enfin , je pris le parti de lui faire ma révérence en balbutiant ; et j'allais me retirer lorsqu'il me rappela pour me prier de lui réciter quelques lambeaux des rôles que j'avais déjà joués. Sans trop examiner la question , je lui proposai , assez mal-adroitement , de lui déclamer le grand couplet de *Gustave* , au second acte. *Point , point de Piron* , me dit-il avec une voix tonnante et terrible , *je n'aime pas les mauvais vers ; dites-moi tout ce que vous savez de Racine.*

Je me souvins heureusement qu'étant au collège de Mazarin , j'avais appris la tragédie entière d'*Athalie* , après avoir entendu répéter nombre de fois cette pièce aux écoliers qui devaient la jouer. Je commençai donc la première scène , en jouant alternativement *Abner* et *Joad*. Mais je n'avais pas encore tout-à-fait rempli ma tâche , que M. de *Voltaire*

s'écria aussitôt avec un enthousiasme divin : *Ah ! mon Dieu ! les beaux vers ! Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que toute la pièce est écrite avec la même chaleur, la même pureté, depuis la première scène jusqu'à la dernière, c'est que la poésie en est par-tout inimitable. Adieu, mon cher enfant, ajouta-t-il en m'embrassant, je vous prédis que vous aurez la voix déchirante, que vous ferez un jour les plaisirs de Paris ; mais ne montez jamais sur un théâtre public.*

Voilà le précis le plus vrai de ma première entrevue avec M. de *Voltaire*. La seconde fut plus décisive, puisqu'il consentit, après les plus vives instances de ma part, à me recueillir chez lui comme son pensionnaire, et à faire bâtir au-dessus de son logement un petit théâtre où il eut la bonté de me faire jouer avec ses nièces et toute ma société. Il ne voyait qu'avec un déplaisir horrible qu'il nous en avait coûté jusqu'alors beaucoup d'argent pour amuser le public et nos amis.

La dépense que cet établissement momentané causa à M. de *Voltaire*, et l'offre désintéressée qu'il m'avait faite quelques jours auparavant me prouva, d'une manière bien sensible, qu'il était aussi généreux et aussi noble dans ses procédés que ses ennemis étaient injustes, en lui prêtant le vice de la sordide économie. Ce sont des faits dont j'ai été le témoin. Je dois encore un autre aveu à la vérité : c'est que M. de *Voltaire* m'a non-seulement aidé de ses conseils pendant plus de six mois, mais qu'il m'a défrayé pendant ce temps ; et que depuis que je suis au théâtre, je puis prouver avoir été gratifié par lui

de plus de deux mille écus. Il me nomme aujourd'hui son *grand acteur*, son *Garrick*, son *enfant chéri* : ce sont des titres que je ne dois qu'à ses bontés pour moi ; mais ceux que j'adopte au fond de mon cœur , sont ceux d'un *élève respectueux et pénétré de reconnaissance*.

Pourrais-je n'être pas affecté d'un sentiment aussi respectable , puisque c'est à M. de *Voltaire* seul que je dois les premières notions de mon art, et que c'est à sa seule considération que M. le duc d'*Aumont* a bien voulu m'accorder mon ordre de début au mois de septembre 1750.

Il est résulté de ces premières démarches que , par une persévérance à toute épreuve , je suis enfin , au bout de dix-sept mois , parvenu à surmonter tous les obstacles de la ville et de la cour , et à me faire inscrire sur le tableau de messieurs les comédiens du roi , au mois de février 1752.

Quiconque voudra bien lire tous ces détails , en observer la filiation , reconnaîtra que je suis loin de ressembler à ces cœurs ingrats qui rougissent d'un bienfait ; et qui , pour consommer leur scélératesse , calomnient indignement leurs bienfaiteurs. J'en ai connu plus d'un de cette espèce à l'égard de M. de *Voltaire*. J'ai été témoin des vols qui lui ont été faits par des gens de toutes sortes d'états. Il a plaint les uns , méprisé tacitement les autres , mais jamais il n'a tiré vengeance d'aucun. Les libraires , qu'il a prodigieusement enrichis par les différentes éditions de ses ouvrages , l'ont toujours déchiré publiquement ; mais il n'y en a pas un seul qui ait osé l'attaquer en justice , parce que tous avaient tort.

M. de *Voltaire* est toujours resté fidelle à ses amis. Son caractère est impétueux ; son cœur est bon : son ame est compatissante et sensible. Modeste au suprême degré sur les louanges que lui ont prodigué les rois , les gens de lettres , et le peuple réuni pour l'entendre et l'admirer. Profond et juste dans ses jugemens sur les ouvrages d'autrui , rempli d'aménité , de politesse et de grâces dans le commerce civil ; inflexible sur les gens qui l'ont offensé ; voilà son caractère dessiné d'après nature.

On ne pourra jamais lui reprocher d'avoir attaqué le premier ses adversaires ; mais après les premières hostilités commises , il s'est montré comme un lion sorti de son repaire , et fatigué de l'aboyement des roquets qu'il a fait taire par le seul aspect de sa crinière hérissée. Il y en a quelques-uns qu'il a écrasés en les courbant sous sa patte majestueuse ; les autres ont pris la fuite.

Je lui ai entendu dire mille fois qu'il était au désespoir de n'avoir pu être l'ami de *Crébillon* ; qu'il avait toujours estimé son talent plus que sa personne , mais qu'il ne lui pardonnerait jamais d'avoir refusé d'approuver Mahomet.

Je ne dirai rien de la sublimité de ses talens en tout genre. Il n'en est aucun où il n'ait répandu beaucoup d'érudition , de grâce , de goût et de philosophie. Du reste , c'est à l'Europe entière à faire son éloge. Ses ouvrages répandus d'un pôle à l'autre , sont des matériaux suffisans pour l'entreprendre. Heureux celui qui saura les apprécier , et parler dignement d'un homme aussi célèbre et

aussi rare. Tout le monde connaît sa facilité pour écrire, mais personne n'a vu ce dont mes yeux ont été les témoins pour sa tragédie de *Zulime*.

Son secrétaire avait égaré, ou brûlé comme brouillon inutile, le cinquième acte de cette tragédie. M. de *Voltaire* le refit de nouveau en très-peu de temps, et fut de nouvelles idées qui lui furent suscitées par les circonstances.

Je lui ai vu faire un nouveau rôle de *Cicéron* dans le quatrième acte de *Rome sauvée*, lorsque nous jouâmes cette pièce au mois d'août 1750, sur le théâtre de madame la duchesse du *Maine*, au château de Sceaux. Je ne crois pas qu'il soit possible de rien entendre de plus vrai, de plus pathétique et de plus enthousiaste que M. de *Voltaire* dans ce rôle. C'était, en vérité, *Cicéron* lui-même tonnante de la tribune aux harangues sur le destructeur de la patrie, des lois, des mœurs et de la religion. Je me souviendrai toujours que madame la duchesse du *Maine*, après lui avoir témoigné son étonnement et son admiration sur ce nouveau rôle qu'il venait de composer, lui demanda quel était celui qui avait joué le rôle de *Lentulus Sura*, et que M. de *Voltaire* lui répondit : *Madame, c'est le meilleur de tous. Ce pauvre hère qu'il traitait avec tant de bonté, c'était moi-même; et ce n'était pas ce qui flatte le plus les marquis, les comtes et les chevaliers dont j'étais alors le camarade.*

Je ne finirai point cet article sans citer encore quelques anecdotes qui font à ma connaissance, et qui serviront peut-être à donner encore quelques idées particulières du caractère de M. de *Voltaire*.

Personne n'ignore qu'à la mort du célèbre *Baron*, ainsi qu'à la retraite de *Beaubourg*, l'emploi tragique et comique de ces deux grands comédiens fut donné à *Sarrafin* qui ne suivait alors que de bien loin les traces de ses maîtres. C'est ce qui lui attira une assez bonne plaisanterie de M. de *Voltaire*, lorsque ce dernier le chargea du rôle du Brutus dans la tragédie de ce nom. On répétait la pièce au théâtre, et la mollesse de *Sarrafin* dans son invocation au dieu *Mars*, le peu de fermeté, de grandeur et de majesté qu'il mettait dans le premier acte, impatienta tellement M. de *Voltaire* qu'il lui dit avec une ironie fanglante ; *Monsieur, songez donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les consuls Romains, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme si vous disiez : Ah ! bonne Vierge, faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie.*

Il résulta de ce nouveau genre de donner des leçons, que *Sarrafin* n'en fut ni plus vigoureux ni plus mâle, parce que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étaient en lui, et qu'il ne fut vraiment bon acteur que dans les choses pathétiques. Il ignorait l'art de peindre les passions avec énergie. On ne lui vit jamais l'ame de *Mithridate* ni la noblesse d'*Auguste*.

L'on connaît la célébrité que mademoiselle *Dumesnil* s'était acquise dans le rôle de *Mérope*, et qu'elle a constamment soutenue pendant vingt ans ; cette même célébrité ne fut cependant pas à l'abri du sarcasme de M. de *Voltaire*. Lorsqu'il fit répéter *Mérope* pour la première fois, il trouvait que

cette

cette fameuse actrice ne mettait ni assez de force ni assez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle invective *Polifonte*. Il faudrait, lui dit mademoiselle *Dumesnil*, avoir le diable au corps pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre. Eh, vraiment oui, Mademoiselle, lui répondit M. de *Voltaire*, c'est le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts. Je crois que M. de *Voltaire* disait alors une grande vérité.

Il était un jour questionné sur la préférence que les uns accordaient à mademoiselle *Dumesnil* sur mademoiselle *Clairon*, et sur l'enthousiasme que cette dernière excitait, au grand regret de celle qui lui avait servi de modèle. Ceux qui tenaient encore au vieux goût, prétendaient que pour attacher l'ame, la remuer et la déchirer, il fallait avoir, comme mademoiselle *Dumesnil*, de la machine à *Corneille*, et que mademoiselle *Clairon* n'en avait point. Elle l'a dans la gorge, s'écria M. de *Voltaire* : et la question fut jugée.

Une très-jeune et jolie demoiselle, fille d'un procureur au parlement, jouait avec moi le rôle de *Palmire* dans *Mahomet*, sur le théâtre de M. de *Voltaire*. Cette aimable enfant, qui n'avait que quinze ans, était fort éloignée de pouvoir débiter avec force et énergie les imprécations qu'elle vomit contre son tyran. Elle n'était que jeune, jolie et intéressante ; aussi M. de *Voltaire* s'y prit-il à son égard avec plus de douceur, et pour lui remontrer combien elle était éloignée de la situation de son rôle, il lui dit : „ Mademoiselle, figurez-vous que *Mahomet*

est un imposteur , un fourbe , un scélérat qui a fait poignarder votre père , qui vient d'empoisonner votre frère , et qui , pour couronner ses bonnes œuvres , veut absolument coucher avec vous. Si tout ce petit manège vous fait un certain plaisir , ah , vous avez raison de le ménager comme vous faites ; mais pour le peu que cela vous répugne , voici, Mademoiselle, comme il faut vous y prendre. »

Alors M. de *Voltaire* répétant lui-même cette imprécation , donna à cette pauvre innocente , rouge de honte et tremblante de peur , une leçon d'autant plus précieuse qu'elle joignait le précepte à l'exemple. Elle devint par la suite une actrice très-agréable.

En 1755 , étant aux Délices , près de Genève , dans la maison que M. de *Voltaire* venait d'acquérir du procureur général *Tronchin* , je devins le dépositaire de l'Orphelin de la Chine que l'auteur avait fait d'abord en trois actes , et qu'il nommait ses *magots*. C'est en conférant avec lui sur cet ouvrage d'un caractère noble et d'un genre aussi neuf , qu'il me dit : » Mon ami , vous avez les inflexions de la voix naturellement douces , gardez-vous bien d'en laisser échapper quelques-unes dans le rôle de *Gengis*. Il faut bien vous mettre dans la tête que j'ai voulu peindre un tigre qui , en careffant sa femelle , lui enfonce ses griffes dans les reins. Si vos camarades trouvent quelques longueurs dans le cours de l'ouvrage , je leur permets de faire des coupures ; ce sont des citoyens qu'il faut quelquefois sacrifier au salut de la république ; mais faites en forte que l'on en use modérément , car les faux

connaisseurs font souvent plus à craindre, pour ces fortes de changemens, que ceux qui font bonnement ignorans. »

Après mon départ de Ferney, au mois d'avril 1762, M. de *Voltaire* eut la fantaisie de faire jouer sur son petit théâtre sa tragédie de l'Orphelin de la Chine. Le libraire *Cramer* s'était exercé avec M. le duc de *Villars* sur le rôle de *Gengis*. Il n'y a personne qui ne soit instruit de la prétention de ce grand seigneur pour bien enseigner à jouer la comédie. Aussi fit-il de son élève *Cramer* un froid et plat déclamateur; et c'est ce dont M. de *Voltaire* ne tarda pas à s'apercevoir. Dès la première répétition, il sentit plus que jamais que l'on pouvait être en même temps duc, bel esprit, et le fils d'un grand-homme, mais que ni l'un ni l'autre de ces titres ne donnait du talent pour exercer les beaux arts; des connaissances pour les approfondir, et du goût pour les bien juger.

M. de *Voltaire* se mit à persifler son *Cramer*, et promit de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût changé sa diction. Le fidelle genevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que son maître lui avait appris, et revint au bout de quinze jours à Ferney pour répéter de nouveau son rôle avec M. de *Voltaire*, qui s'apercevant d'un grand changement, s'écria avec joie à madame *Denis*: *Ma nièce, Dieu soit loué! Cramer a dégorgé son duc.*

Depuis plus de trente ans l'on n'avait pas encore vu de cabale aussi forte que celle qui s'éleva contre M. de *Voltaire* à la première représentation de la

428. PIÈCES JUSTIFICATIVES.

tragédie d'Oreste (si toutefois on en excepte celle qui fut faite contre Adélaïde du Guesclin) sifflée depuis trois heures jusqu'à huit. Cependant la plus saine partie du public , celle dont le jugement seul demeure , parce qu'il est impartial , l'emportait de temps en temps sur les fanatiques de *Crébillon* , et témoignait alors sa satisfaction par les acclamations les moins suspectes. C'est dans ces momens de transport et d'ivresse que M. de *Voltaire* s'élançant à mi-corps de sa loge , se mit à crier de toutes ses forces : *Applaudissez , applaudissez , braves Athéniens , c'est du Sophocle tout pur.*

Cette franchise et cette admirable présence d'esprit caractérisaient à chaque heure du jour l'homme unique dont nous avons recueilli quelques anecdotes. En voici une qui le montre tel que la nature l'avait formé , c'est-à-dire vif , éloquent et toujours philosophe. • •

En 1743 , à la troisième ou quatrième représentation de *Méropé* , M. de *Voltaire* fut frappé d'un défaut de dialogue dans les rôles de *Polifonte* et d'*Erox*. De retour de chez madame la marquise du *Châtelet* où il avait soupé , il rectifia ce qui lui avait paru vicieux dans cette scène du premier acte , fit un paquet de ses corrections , et donna ordre à son domestique de les porter chez le sieur *Paulin* , homme très-estimable , mais acteur très-médiocre , et qu'il élevait , disait-il , à la brochette , pour jouer les tyrans. Le domestique observa à son maître qu'il était plus de minuit , et qu'à cette heure il lui était impossible de réveiller M. *Paulin*. *Va, va*, lui répliqua l'auteur de *Méropé* , *les tyrans ne dorment jamais.*

D E C L A R A T I O N

*De M. de Voltaire au roi de Prusse , remise de sa main
au ministre de sa Majesté à Francfort, 1753.*

JE suis mourant ; je proteste devant DIEU et devant les hommes que n'étant plus au service de sa Majesté le roi de Prusse , je ne lui suis pas moins attaché , ni moins soumis à ses volontés pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Il m'arrête à Francfort pour le livre de ses poésies dont il m'avait fait présent. Je reste en prison jusqu'à ce que le livre revienne de Hambourg. J'ai rendu au ministre de sa Majesté prussienne à Francfort toutes les lettres que j'avais conservées de sa Majesté , comme des marques chères des bontés dont elle m'avait honoré. Je rendrai à Paris toutes les autres lettres qu'il pourra me redemander.

Sa Majesté veut ravoit un contrat qu'elle avait daigné faire avec moi , je suis assurément prêt à le rendre comme tout le reste , et dès qu'il sera retrouvé , je le rendrai ou le ferai rendre. Cet écrit , qui n'était point un contrat , mais un pur effet de la bonté du roi , ne tirant à aucune conséquence , était sur un papier de la moitié plus petit que celui que d'Arget porta de ma chambre à l'appartement du roi à Potsdam. Il ne contenait autre chose que des remercimens de ma part , de la pension dont sa Majesté me gratifiait avec la permission du roi mon

maître, de celle qu'il accordait à ma nièce après ma mort, et de la croix et de la clef de chambellan.

Le roi de Prusse avait daigné mettre au bas de ce petit feuillet, autant qu'il m'en souvient : *Je signe de grand cœur le marché que j'avais envie de faire il y a plus de quinze ans.* Ce papier, absolument inutile à sa majesté, à moi, au public, fera certainement rendu dès qu'il sera retrouvé parmi mes autres papiers. Je ne peux, ni ne veux en faire le moindre usage. Pour lever tout soupçon, je me déclare criminel de lèse-majesté envers le roi de France mon maître, et le roi de Prusse, si je ne rends le papier à l'instant qu'il sera entre mes mains.

Ma nièce, qui est auprès de moi dans ma maladie, s'engage sous le même serment à le rendre si elle le retrouve. En attendant que je puisse avoir communication de mes papiers à Paris, j'annule entièrement ledit écrit; je déclare ne prétendre rien de sa Majesté le roi de Prusse, et je n'attends rien dans l'état cruel où je suis que la compassion que doit sa grandeur d'ame à un homme mourant, qui avait tout sacrifié et qui a tout perdu pour s'attacher à lui, qui l'a servi avec zèle, qui lui a été utile, qui n'a jamais manqué à sa personne, et qui comptait sur la bonté de son cœur. Je suis obligé de dicter, ne pouvant écrire. Je signe avec le plus profond respect, la plus pure innocence, et la douleur la plus vive.

Voltaire.

LES J'AI VU,

Attribués faussement à M. de Voltaire, et qui le firent mettre à la Bastille, sous la régence, en 1716.

TRISTES et lugubres objets ,
 J'ai vu la Bastille et Vincennes ,
 Le Châtelet , Bicêtre , et mille prisons pleines
 De braves citoyens , de fidèles sujets :
 J'ai vu la liberté ravie ,
 De la droite raison la règle poursuivie :
 J'ai vu le peuple gémissant
 Sous un rigoureux esclavage :
 J'ai vu le soldat rugissant
 Crever de faim , de soif , de dépit et de rage :
 J'ai vu les sages contredits ,
 Leurs remontrances inutiles :
 J'ai vu des magistrats vexer toutes les villes
 Par des impôts crians et d'injustes édits :
 J'ai vu sous l'habit d'une femme (*)
 Un démon nous donner la loi ,
 Sacrifier son Dieu , sa religion , son ame
 Pour séduire l'esprit d'un trop crédule roi :
 J'ai vu un homme épouvantable , (**)
 Ce barbare ennemi de tout le genre-humain ,
 Exercer dans Paris , les armes à la main ,
 Une police abominable :
 J'ai vu les tyrans impunis :
 J'ai vu les gens d'honneur persécutés , bannis :

(*) Madame de *Maintenon*.

(**) M. d'*Argenson*.

432 PIÈCES JUSTIFICATIVES.

J'ai vu même l'erreur en tous lieux triomphante ,
La vérité trahie , et la foi chancelante :
 J'ai vu le lieu saint avili ;
 J'ai vu Port-royal aboli ;
 J'ai vu l'action la plus noire
 Qui puisse jamais arriver ;
L'eau de tout l'Océan ne pourrait la laver ,
Et nos derniers neveux auront peine à la croire :
J'ai vu dans ce séjour par la grâce habité ,
 Des sacrilèges , des profanes
 Remuer et tourmenter les mânes
Des corps marqués au sceau de l'immortalité.
Ce n'est pas tout encor ; j'ai vu la prélature
Se vendre , ou devenir le prix de l'imposture :
J'ai vu les dignités en proie aux ignorans :
J'ai vu les gens de rien tenir les premiers rangs :
J'ai vu de saints prélats devenir la victime
 Du feu divin qui les anime.
O temps ! ô mœurs ! j'ai vu dans ce siècle maudit
 Ce cardinal , l'ornement de la France
 Plus grand encor , plus saint qu'on ne le dit ,
Reffentir les effets d'une horrible vengeance :
 J'ai vu l'hypocrite honoré :
J'ai vu , c'est tout dire , le jésuite adoré :
 J'ai vu ces maux sous le règne funeste
D'un prince que jadis la colère céleste
Accorda , par vengeance , à nos désirs ardents :
 J'ai vu ces maux , et je n'ai pas vingt ans.

Fin des Pièces justificatives.

ORDRE

O R D R E

D E S V O L U M E S .

Vie de Voltaire.

* O o

ORDRE

DES VOLUMES

*De la nouvelle édition des œuvres de Voltaire ,
et division des matières , en 92 tomes in-12.*

PREMIÈRE DIVISION.

POÉSIE.

Poësie dramatique.

Tomes de la collection
générale.

Tomes des divisions
particulières.

1 THEATRE.

Tome I.

2 *idem*,

II.

3 *idem*,

III.

4 *idem*,

IV.

5 *idem*,

V.

6 *idem*,

VI.

7 *idem*,

VII.

8 *idem*,

VIII.

9 *idem*,

IX.

436 ORDRE DES VOLUMES, &c.

Poësie épique , héroïque , lyrique , &c.

Tomes de la collection
générale.

Tomes des divisions
particulières.

10 LA HENRIADE.

11 LA PUCELLE.

12 POEMES.

13 EPITRES , STANCES , ODES.

14 CONTES , SATIRES , POESIES MELÉES.

15 LETTRES EN VERS ET EN PROSE.

S E C O N D E D I V I S I O N .

P R O S E .

H I S T O I R E .

Histoire générale.

16 ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES
NATIONS. Tome I.

17 *idem* , II.

18 *idem* , III.

19 *idem* , IV.

20 *idem* , V.

21 *idem* , VI.

ORDRE DES VOLUMES, &c. 437

Tomes de la collection générale.	Tomes des divisions particulières.
22 SIECLE DE LOUIS XIV.	Tome I.
23 <i>idem</i> ,	II.
24 <i>idem</i> ,	III.
25 PRECIS DU SIECLE DE LOUIS XV.	

Histoires particulières.

26 HISTOIRE DE CHARLES XII.	
27 HISTOIRE DE RUSSIE SOUS PIERRE I.	
28 ANNALES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.	
	Tome I.
29 <i>idem</i> ,	II.
30 HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS.	
31 MELANGES HISTORIQUES.	Tome I.
32 <i>idem</i> ,	II.
33 <i>idem</i> ,	III.

Politique, Législation, &c.

34 POLITIQUE ET LEGISLATION.	Tome I.
35 <i>idem</i> ,	II.
36 <i>idem</i> ,	III.
37 <i>idem</i> ,	IV.

438 ORDRE DES VOLUMES, &c.

PHILOSOPHIE.

Physique, Histoire naturelle, &c.

Tomes de la collection générale.	Tomes des divisions particulières.
-------------------------------------	---------------------------------------

38 PHILOSOPHIE DE NEWTON, &c.	Tome I.
39 <i>idem</i> ,	II.

Métaphysique, Morale et Théologie.

40 PHILOSOPHIE GENERALE,	Tome I.
41 <i>idem</i> ,	II.
42 <i>idem</i> ,	III.
43 <i>idem</i> ,	IV.
44 <i>idem</i> ,	V.
45 DIALOGUES.	Tome I.
46 <i>idem</i> ,	II.
47 DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, A.	Tome I.
48 <i>idem</i> , A-B.	II.
49 <i>idem</i> , B-C.	III.
50 <i>idem</i> , C-E.	IV.
51 <i>idem</i> , E-G.	V.
52 <i>idem</i> , G-I.	VI.
53 <i>idem</i> , I-N.	VII.
54 <i>idem</i> , N-R.	VIII.
55 <i>idem</i> , S-Z.	IX.

ORDRE DES VOLUMES, &c. 439

L I T T E R A T U R E.

Tomes de la collection générale.	Tomes des divisions particulières.
56 ROMANS.	Tome I.
57 <i>idem</i> ,	II.
58 <i>idem</i> ,	III.
59 FACETIES.	Tome I.
60 <i>idem</i> ,	II.
61 MELANGES LITTERAIRES.	Tome I.
62 <i>idem</i> ,	II.
63 <i>idem</i> ,	III.
64 <i>idem</i> ,	IV.
65 COMMENTAIRES SUR CORNEILLE.	Tome I.
66 <i>idem</i> ,	II.
67 <i>idem</i> ,	III.

Correspondance générale.

68 CORRESPONDANCE GENERALE, 1715- 1736.	Tome I.
69 <i>idem</i> , 1736-1739.	II.
70 <i>idem</i> , 1740-1748.	III.
71 <i>idem</i> , 1749-1753.	IV.
72 <i>idem</i> , 1754-1757.	V.
73 <i>idem</i> , 1757-1760.	VI.

440 ORDRE DES VOLUMES, &c.

Tomes de la collection
générale.

Tomes des divisions
particulières.

74 <i>idem</i> , 1760-1761.	VII.
75 <i>idem</i> , 1761-1763.	VIII.
76 <i>idem</i> , 1763-1764.	IX.
77 <i>idem</i> , 1765-1766.	X.
78 <i>idem</i> , 1766-1767.	XI.
79 <i>idem</i> , 1767-1768.	XII.
80 <i>idem</i> , 1769-1770.	XIII.
81 <i>idem</i> , 1770-1773.	XIV.
82 <i>idem</i> , 1773-1775.	XV.
83 <i>idem</i> , 1775-1778.	XVI.

Correspondances particulières.

84 CORRESPONDANCE DU ROI DE PRUSSE, 1736-1738.	Tome I.
85 <i>idem</i> , 1739-1743.	II.
86 <i>idem</i> , 1744-1772.	III.
87 <i>idem</i> , 1773-1774.	IV.
88 CORRESP. DE L'IMPERATRICE DE RUSSIE, 1763-1777.	
89 CORRESPONDANCE DE D'ALEMBERT, 1746-1764.	Tome I.
90 <i>idem</i> , 1765-1772.	II.
91 <i>idem</i> , 1773-1778.	III.
92 VIE DE VOLTAIRE, &c. ET TABLES.	

T A B L E

GENERALE ALPHABETIQUE

D E S O E U V R E S

D E V O L T A I R E ,

EN 92 VOLUMES IN-12.

AVERTISSEMENT

DES REDACTEURS.

DANS les anciennes éditions des Oeuvres de *Voltaire*, on trouve deux sortes de table. L'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, et le Siècle de *Louis XIV* sont suivis d'une liste alphabétique de noms propres; et les Histoires de *Charles XII* et de *Russie*, de tables indicatives des faits.

Cette liste et ces tables ont été conservées et réimprimées dans cette nouvelle édition. Mais leur utilité n'est pas sans doute comparable à une *table générale alphabétique* dans laquelle sont indiquées toutes les Oeuvres, et jusqu'aux plus petites pièces de vers ou de prose qui n'ont pu être placées avec celles de même genre dans la division générale des matières. Cette table suffit à l'homme de lettres et à l'homme du monde pour y trouver facilement les pièces qu'ils voudront chercher dans cette nombreuse collection.

On trouvera à la suite, une autre *table*

des Oeuvres présentées dans l'ordre *chronologique*. Elle fera connaître la marche de l'esprit de *Voltaire*, son influence sur les opinions de son siècle , et les progrès qu'il a fait faire à la philosophie ou à la raison. Cette dernière table est suivie d'additions , d'éclaircissemens et de corrections.

Une opération de librairie aussi considérable que celle-ci , exécutée hors du royaume , à cent vingt lieues des rédacteurs et des éditeurs , ne pouvait être exempte de fautes. Et si l'on considère que dix années de travaux de toute espèce , ont à peine suffi pour la terminer ; que les ennemis de l'auteur et des éditeurs , ou plutôt ceux des lumières et de la philosophie , ont opposé des obstacles sans nombre à sa réussite , en soulevant à la fois l'autorité royale , le clergé , les corps de magistrature , dès les premières livraisons , sans parler d'une foule de libelles obscurs par lesquels on espérait renverser l'entreprise , en lui ôtant la faveur du public ; si l'on

fait attention aux accidens de tout genre qui arrivent dans des établissemens considérables , tels que ceux-ci qu'il a fallu créer à très-grands frais dans des lieux où tous les secours manquaient , on sera surpris sans doute que cette collection de *soixante-dix volumes in-8°*, et de *quatre-vingt-douze volumes in-12* , n'offre pas un plus grand nombre de fautes , et qu'on ait atteint , dans l'exécution typographique , une perfection peu commune , même dans les petits ouvrages exécutés en France.

Nous devons rendre ici cette justice aux éditeurs , qu'ils n'ont épargné ni soins ni dépenses pour remplir l'attente du public. Ils ont sacrifié des volumes entiers , déjà imprimés , plutôt que d'ajouter par forme de supplément aux matières anciennes , les nouvelles qui survenaient trop tard pour le recueil des Epîtres , des Lettres , et de plusieurs autres parties de cette immense collection. Le noble motif de rendre à l'auteur un hommage digne de

lui , les a seul soutenus dans le cours de cette longue et très-épineuse carrière ; et ce n'est pas là faire *une opération de finance*, comme quelques libellistes les en ont accusés lâchement !

Quelle spéculation en effet que le courage d'imprimer à ses frais la collection complète des Oeuvres de *Voltaire*, hors de la France et sans appui , et de l'y faire entrer à travers des persécutions de tous genres ! Lorsque les Editeurs ont avancé , pendant dix ans , *trois millions* que cette entreprise leur coûte , et dont ils perdent les intérêts ; lorsqu'ils ont formé une loterie gratuite de *deux cents mille livres* destinées à cinq mille souscripteurs , et qu'ils ont eu la générosité de tirer , quoiqu'ils n'en eussent pas obtenu dix-huit cents ; lorsqu'ils ont répandu gratuitement plus de trois cents exemplaires du prix de vingt louis , pour applanir tous les obstacles qui s'élevaient à chaque pas ; lorsqu'ils ont formé dans Paris , à grands frais , un établissement

pour donner à cette édition la perfection du fatinage, inconnu jusqu'à ce jour, et nécessaire à la délicate beauté des caractères de *Baskerville* qu'ils ont enlevés aux Anglais; lorsqu'ils ont enfin perdu dans cette orangeuse entreprise plus de six cents mille francs de leurs fonds; (et qui sont perdus sans retour) lorsque ces éditeurs ont été dix fois sur le point d'y voir leur fortune engloutie, et feront peut-être dix autres années à en rassembler les malheureux débris, et cela pour le seul honneur de tenir l'engagement courageux qu'ils avaient contracté envers l'Europe entière, de lui présenter dignement les Oeuvres d'un grand homme : qu'importe que de lâches ennemis les accusent d'avoir spéculé en finance, sans attacher d'autre idée à ce mot que celle d'une injure gratuite ! Qu'importe qu'on ait ajouté beaucoup d'outrages à cet outrage ; qu'importe enfin que tel ennemi de la philosophie, outré de n'avoir pas été choisi pour diriger cette édition, se venge

448 AVERTISSEMENT, &c.

en essayant de la décrier , en osant imprimer qu'il faut regarder ce monument comme un outrage à la mémoire de *Voltaire*. (*) Et il n'a pas honte de proposer au public une édition de *Voltaire* , tronquée et mutilée , et d'en offrir la dédicace à l'*Assemblée Nationale* , qui a répondu qu'elle n'accepterait aucune dédicace.

Le public éclairé qui fait très-bien quels obstacles il a fallu vaincre , quels monceaux d'or il a fallu sacrifier , appréciera mieux sans doute la superbe édition qu'il a entre les mains , et la postérité rendra plus de justice à ceux qui lui ont fait un si magnifique présent , au détriment de leur fortune et du repos de leur vie entière ; et l'on pourra leur appliquer , même avec raison , cette devise :

De humano genere benè meritis.

(*) *Charles Palissot* , dans la dernière édition de ses œuvres.

TABLE

T A B L E

GENERALE ALPHABETIQUE.

N. B. *Le premier chiffre suivi d'une virgule, désigne le tome de la collection, et celui qui est au bout de la ligne indique la page.*

A B B R E V I A T I O N S.

Trag. *tragédie* : com. *comédie* : op. *opéra* : ép. *épître* : fat. *satire* : dial. *dialogue* : hist. *histoire* : mél. *mélanges* : litt. *littéraire* : histor. *historique* : dict. *dictionnaire* : rom. *romans* : voy. *voyez* : tab. part. *table particulière*, &c. &c.

A.

ADELAIDE du Guesclin, trag. tome 2,	p. 131.
ADORATEURS (les) ou les Louanges de Dieu,	
dial. 46,	72.
AGATHOCLE, trag. 6,	373.
AH, AH! (les) 59,	157.
ALZIRE ou les Américains, trag. 2,	401.
AME, (de l') par Soranus, 40,	283.
AMELIE, trag. Voy. DUC DE FOIX.	
AMERICAINS, (les) trag. Voy. ALZIRE.	

Vie de Voltaire.

* P p

AMOURS (les) de <i>Robert Covelle</i> , poëme, voy. GUERRE civile de Genève.	
ANECDOTES sur le czar <i>Pierre le grand</i> , tome 27, p. 481.	
Sur <i>Bélifaire</i> , 60,	3-19.
ANNALES de l'Empire depuis <i>Charlemagne</i> , 28,	29.
APOLOGIE de la Fable, poëme, 12,	444.
ANTI-GITON, (l') conte, 14,	12.
ANTI-MACHIAVEL (sur l') 62,	187.
ARTEMIRE, (Fragmens d') trag. 1,	191.
ATRÉE ET THIESTE, trag. Voy. PELOPIDES.	
AU R. P. EN DIEU, messire <i>Jean de Beauvais</i> , créé par le feu roi <i>Louis XV</i> , évêque de Senez, 60,	136.
AU ROI en son conseil, pour les sujets du roi qui réclament la liberté en France, 35,	139.
AVENTURE de la Mémoire, rom. 58,	323.
Indienne, rom. <i>idem</i> ,	332.
AVERTISSEMENS de l'auteur et des éditeurs. (Voy. au commencement de chaque ouvrage.)	
AVEUGLES (les) juges des couleurs, rom. 45,	330.
AVIS au lecteur sur plusieurs éditions des tragédies de l'auteur, 6,	431.
Important sur l'hist. de <i>Charles XII</i> , 26,	29.
Au public sur les parricides imputés aux <i>Calas</i> et aux <i>Sirven</i> , 36,	185.
A tous les Orientaux, 59,	223.
A WARBURTON, <i>idem</i> ,	232.
AZOLAN ou le Bénéficiaire, conte, 14,	80.

B.

BABABEC et les Faquirs, rom. tome 58,	p. 318.
BALANCE égale, 59,	126.
BARON D'OTRANTE, (le) op. bouffon, 9,	293.
BASTILLE, (la) poëme, 12,	426.
BEGUEULE, (la) conte, 14,	85.
BIBLE (la) enfin expliquée par les aumôniers du roi de Prusse, 43. 44.	
BLANC, (le) et le Noir, rom. 57,	353.
BRUTUS, trag. 1,	337.

C.

CABALES, (les) fat. 14,	266.
CADENAS, (le) conte, <i>idem</i> ,	7.
CAMPAGNE d'Italie de 1734, (sur la) poëme, 12,	441.
CANDIDE ou l'Optimisme, rom. 56,	227.
CANONISATION de saint <i>Cucufin</i> , 59,	237.
CANTIQUE DES CANTIQUES, (précis du) poëme, 12,	289.
CAR, (les) 59,	154.
CATILINA, trag. Voy. ROME SAUVÉE.	
CE QUI PLAÎT AUX DAMES, conte, 14,	33.
CE QU'ON NE FAIT PAS et ce qu'on pourrait faire, 35,	237.
CHARLOT ou la Comtesse de Givri, rom. 8,	247.
CHEVAUX (les) et les Anes, fat. 14,	196.
COCUAGE, (le) conte, <i>idem</i> ,	15.
COLIMAÇONS (les) du R. P. l' <i>Escarbotier</i> , 39,	281.
COLLECTION d'anciens évangiles, 44,	63.
COMEDIE ANGLAISE (sur la) 61,	340.

COMEDIE FAMEUSE :(la) Dans cette vie tout est vérité et tout menfonge. Voy. HERACLIUS.	
COMMENTAIRE sur le livre des délits et des peines , tome 34 ,	259.
Sur l'Esprit des lois , 35 ,	3.
Historique sur les œuvres de l'auteur de la Hen- riade , 63 ,	3.
COMMENTAIRES sur <i>Corneille</i> , 65. 66. 67. Voy. les tab. part.	
COMTESSE (la) de Givri , com. Voy. CHARLOT.	
CONFORMEZ-VOUS au temps , 59 ,	75.
CONNAISSANCE des beautés et des défauts de la poësie et de l'éloquence dans la langue française , 63 ,	241.
CONSEILS à un journaliste sur la philosophie , l'histoire , le théâtre , &c. 62 ,	112.
A M. <i>Racine</i> , sur son poëme de la Religion , <i>idem</i> ,	156.
Raisonnables à M. <i>Bergier</i> , pour la défense du christianisme , 42 ,	275.
CONSPIRATIONS (des) contre les peuples , 33 ,	355.
CONTES de <i>Guillaume Vadé</i> , 14 ,	21.
Voy. la tab. part.	
CORRESPONDANCES générale et particulières. Voyez LETTRES et RECUEIL DES LETTRES.	
OSI SANCTA , un petit mal pour un grand bien , rom. 58 ,	299.
COURTE REPOSE aux longs discours d'un docteur allemand , 62 ,	255.
CREPINADE , (la) fat. 14 ,	117.
CRI (le) des nations , 34 ,	157.
Du fang innocent , 36 ,	272.

GENERALE ALPHABETIQUE. 453

CROCHETEUR BORGNE , (le) rom. tome 58 ,	p. 287.
COUTUME de Franche-Comté , sur l'esclavage imposé à des citoyens , &c. 35 ,	168.

D.

DECLARATION de <i>Pierre Calas</i> , 36 ,	138.
Juridique de la fervante de madame <i>Calas</i> , <i>idem</i> ,	167.
De M. de <i>Voltaire</i> , sur le procès de M. de <i>Morangiès</i> , <i>idem</i> ,	358.
DEFENSE du Mondain , fat. 14 ,	137.
De mon Oncle , 31 ,	227.
Du newtonianisme , 38 ,	297.
De milord <i>Bolingbrocke</i> , 42 ,	3.
DEPOSITAIRE , (le) com. 8 ,	317.
DESASTRE (le) de Lisbonne , poëme , 12 ,	119.
DEUX (les) Tonneaux , op. comique , 9 ,	323.
Siècles , fat. 14 ,	237.
Consolés , rom. 56 ,	166.
DIALOGUE de Pégase et du Vieillard , fat. 14 ,	230.
DIALOGUES ET ENTRETIENS PHILOSOPHIQUES.	
Entre <i>Platon</i> et <i>Madetès</i> , 31 ,	312.
Le sénateur et le chrétien , 34 ,	56.
Un mourant et un homme qui se porte bien , 36 ,	48.
Tout le vol. 45. Voy. la tab. part.	
Entre A , B , C , 45 ,	277.
D' <i>Euhemère</i> , <i>idem</i> ,	218.
<i>Bartholomé</i> et <i>Geronimo</i> , 49 ,	444.
<i>Ariston</i> et <i>Téotime</i> , 50 ,	101.
<i>Logomagos</i> et <i>Dondindac</i> , <i>idem</i> ,	240.
Un <i>Druide</i> , <i>Calchas</i> , et les <i>Furies</i> , &c. <i>idem</i> ,	363.

Un ex-jésuite et un conseiller, tome 50,	p. 408.
<i>Bambabef</i> et <i>Ouang</i> , 51,	499.
Le maître et le disciple, 52,	76.
<i>Bolmind</i> et <i>Medroso</i> , 53,	207.
A et B, <i>idem</i> ,	252.
Une princesse et un médecin, <i>idem</i> ,	335.
Un énergumène et un philosophe, <i>idem</i> ,	383.
M. <i>Auddrais</i> et un jésuite, <i>idem</i> ,	468.
Un philosophe et la Nature, <i>idem</i> ,	512.
<i>Ofmin</i> et <i>Selim</i> , <i>idem</i> ,	516.
Le papiste et le trésorier, 54,	103.
Sœur <i>Fessue</i> , et un métaphysicien, <i>idem</i> ,	464.
Le père <i>Bouvet</i> jésuite, et l'empereur de la Chine, <i>Cam-hi</i> , <i>idem</i> ,	382.
Un page du duc de <i>Sully</i> , et maître <i>Filefac</i> , con- fesseur de <i>Ravaillac</i> , <i>idem</i> ,	464.
L'honnête homme et l'excrément de théologie, 55,	372.
<i>Goudman</i> et <i>Sidrac</i> , 58,	201.
DIALOGUES EN VERS.	
Entre madame <i>du Tour</i> et M. de <i>Voltaire</i> , 7,	171.
Fête de <i>Bellébat</i> , 12,	399.
Divertissement, <i>idem</i> ,	430.
L'Hôte et l'Hôtesse, <i>idem</i> ,	449.
Le Ruffe à Paris, 14,	175.
Le père <i>Nicodème</i> et <i>Jeannot</i> , <i>idem</i> ,	246.
<i>Pégase</i> et le Vieillard, <i>idem</i> ,	290.
<i>Dernin</i> et <i>Hernand</i> , 50,	476.
DIATRIBE à l'auteur des <i>Ephémérides</i> , 35,	110.
Du docteur <i>Akakia</i> , 59,	17.
DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, 47-55. Voyez les tab. part.	

GENERALE ALPHABETIQUE. 455

DIEU ET LES HOMMES , tome 42 ,	p. 15.
DIMANCHE (le) ou les Filles de <i>Minée</i> , conte , 14 ,	100.
DINER (le) du comte de <i>Boulainvilliers</i> , dial. 46 ,	105.
DISCOURS sur l'art dramatique , au fujet d'Oedipe , 1 ,	89.
Sur la tragédie , à milord <i>Bolingbrocke</i> , 1 ,	339.
Sur la tragédie d'Alzire , 2 ,	411.
Historique et critique sur la tragédie des Guèbres ,	
5 ,	342.
Sur celle de Don Pèdre , 6 ,	121.
De M. d' <i>Alembert</i> , prononcé avant la représentation	
d'Agathocle , <i>idem</i> ,	377.
Sur le poème de Fontenoi , 12 ,	245.
Sur l'histoire de <i>Charles XII</i> , 26 ,	3.
Du conseiller <i>Anne du Bourg</i> à ses juges , 35 ,	219.
Aux confédérés catholiques de <i>Kaminiek</i> en Pologne ,	
<i>idem</i> ,	248.
De maître <i>Belleguier</i> , ancien avocat , 41 ,	213.
Aux <i>Velches</i> , par <i>Antoine Vadé</i> , 59 ,	268.
De l'auteur , à sa réception à l'académie française ,	
61 ,	3.
DISCOURS EN VERS prononcé au théâtre avant la repré-	
sentation d'Eryphile , 1 ,	446.
Sur l'homme , 12 ,	3-68.
Sur les disputes , par M. de <i>Rulhières</i> , 50 ,	270.
DISSERTATION sur la tragédie ancienne et moderne ,	
3 ,	359.
Sur les tragédies d'Electre et d'Oreste , 4 ,	127.
Sur l'Héraclius de <i>Caldeon</i> , 9 ,	517.
Sur la mort d' <i>Henri IV</i> , 10 ,	339.
Sur les changemens arrivés dans notre globe , 39 ,	155.
DIVERS (des) changemens arrivés à l'art tragique , 61 ,	309.

DIVERTISSEMENT , mis en musique , tome 12 ,	p. 430.
DON PEDRE , trag. 6 ,	107.
DROIT DU SEIGNEUR , (le) com. 8 ,	125.
DROITS (les) des hommes et les usurpations des autres , (ou des papes) 34 ,	91.
DOUTES sur la mesure des forces motrices et sur leur nature , 39 ,	89.
Sur quelques points de l'histoire de l'Empire , 29 ,	387.
DUC DE FOIX , (le) trag. 2 ,	253.

E.

ECLAIRCISSEMENT historique à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs, &c. 32 ,	157.
ECCLESIASTE , (précis de l') poëme , 12 ,	289.
ECOSSAISE , (l') com. 8 ,	1.
ECRITS pour les habitans du mont Jura et du pays de Gex , 35 ,	131.
EDITS (les) de S. M. Louis XVI pendant l'adminiftra- tion de M. Turgot , 37 ,	161.
EDUCATION (l') d'un prince , conte , 14 ,	48.
EGLOGUE allemande , 50 ,	476.
ELEMENS de philosophie de Newton , 38 ,	25.
ELOGE funèbre des officiers qui font morts dans la guerre de 1741 , 61 ,	61.
Historique de madame la marquise du Châtelet , <i>idem</i> ,	85.
De M. de Crébillon , <i>idem</i> ,	97.
Funèbre de Louis XV , <i>idem</i> ,	129.
De Voltaire par le roi de Prusse , 91 ,	235.
De Voltaire par M. de la Harpe , <i>idem</i> ,	371.

—
EMBELLISSEMENS ,

GENERALE ALPHABETIQUE. 457

EMBELLISSEMENS (des) de Paris , tome 34 ,	p. 201.
(les) De la ville de Cachemire , dial. 45 ,	3.
EMPEREUR (l') de la Chine et frère <i>Rigolet</i> , dial. 46 ,	160.
ENFANT PRODIGE , (l') com. 7 ,	51.
EPIGRAMMES , 14 Voy. la tab. part. des Poësies mêlées.	
Imitées de l'anthologie , 51 ,	53.
EPILOGUE de la Guerre civile de Genève , 12 ,	394.
EPITRE aux Romains , 42 ,	340.
Ecritte de Constantinople aux frères , 60 ,	27.
EPITRES DEDICATOIRES.	
A madame la duchesse d'Orléans , 1 ,	20.
A milord <i>Bolingbrocke</i> , <i>idem</i> ,	339.
A M. <i>Falkener</i> , 2 ,	5.
A madame la marquise du Châtelet , <i>idem</i> ,	403.
A mademoiselle <i>Clairon</i> , 3 ,	10.
Au roi de Prusse , <i>idem</i> ,	139.
A M. le marquis de <i>Maffei</i> , <i>idem</i> ,	245.
Au cardinal <i>Quirini</i> , <i>idem</i> ,	359.
A madame la duchesse du Maine , 4 ,	9.
Au maréchal de <i>Richelieu</i> , <i>idem</i> ,	309.
A madame de <i>Pompadour</i> , <i>idem</i> ,	403.
Aux ducs de <i>Choiseul</i> et de <i>Praslin</i> , 5 ,	235.
Au duc de la Vallière , <i>idem</i> ,	461.
Au maréchal de <i>Richelieu</i> , 6 ,	5.
A M. d' <i>Alembert</i> , <i>idem</i> ,	110.
A l'académie française , <i>idem</i> ,	284.
A madame la marquise de <i>Prie</i> , 7 ,	5.
Au comte de <i>Lauraguais</i> , 8 ,	5.
A la reine d'Angleterre , 10 ,	19.
Au roi <i>Louis XV</i> , 12 ,	244.
A madame la marquise du Châtelet , 38 ,	22.
A Messieurs de l'académie française , 65 ,	4.

Vie de Voltaire.

* Q q

ÉPITRES EN VERS.

A mademoiselle <i>Gauffin</i> , tome 2,	p. 17.
A madame la marquise de <i>Prie</i> , 7,	5.
A diverses personnes, 13, (Voy. la tab. part.)	1-322.
ÉRYPHILE, trag. 1,	443.
ESSAI sur les guerres civiles de France, 10,	305.
Sur la poésie épique, <i>idem</i> ,	355.
Sur les mœurs et l'esprit des nations, et sur les principaux faits de l'histoire depuis <i>Charlemagne</i> jusqu'à <i>Louis XIII</i> , 16-21.	
Sur les probabilités en fait de justice, 37,	3.
Sur la nature du feu et sur sa propagation, 39,	3.
ÉVÈNEMENS de 1744, (les) poèmes, 12,	235.
EXAMEN de quelques objections contre plusieurs faits rapportés dans l'Essai sur les mœurs, &c. 33,	130.
Du testament du cardinal <i>Alberoni</i> , <i>idem</i> ,	344.
important de milord <i>Bolingbroche</i> , 41,	255.
EXPOSITION du livre des institutions physiques, 39,	107.
EXTRAIT du procès de <i>Ravaillac</i> , 10,	349.
D'un mémoire pour l'entière abolition de la servi- tude en France, 35,	190.
Du décret de la sacrée faculté de l'inquisition de Rome à l'encontre d'un libelle intitulé : <i>Lettres</i> <i>sur le vingtième</i> , 59,	66.
De la gazette de Londres, du 20 de février 1762, <i>idem</i> ,	99.
Des nouvelles à la main de la ville de Montauban, le premier de juillet 1760, <i>idem</i> ,	159.
D'un écrit périodique intitulé : <i>Nouvelle bibliothèque</i> , 63,	164.

F.

FANATISME, (le) trag. Voy. MAHOMET.	
FEMME (la) QUI A RAISON, com. tome 7,	p. 401.
FEMMES foyez fouxifés à vos maris, 59,	68.
FETE DE BELLEBAT, (la) 12,	399.
FILLES DE MINÉE, (les) conte. Voy. DIMANCHE.	
FINANCES, (les) conte ; 14,	93.
FONTENOI, poëme, 12,	243.
FRAGMENT des instructions pour le prince royal de ***,	
34,	137.
D'une lettre fur un ufage très-utile établi en	
Hollande, 35,	216,
Sur le procès criminel de <i>Montbailli</i> , 36,	320.
Sur la juftice, <i>idem</i> ,	327.
D'une lettre fur Didon, tragédie, 59,	174.
D'une lettre écrite fous le nom du lord <i>Bolingbrocke</i> ,	
64,	128.
FRAGMENS hifloriques fur l'Inde, fur le général <i>Lalli</i> , &c.	
37,	167.
Sur l'hiftoire, 32,	224.
(Voy. la tab. part.)	

G.

GERTRUDE ou l'Education d'une fille, conte, 14, p. 56.	
GUEBRES (les) ou la Tolérance, trag. 5,	334.
GUERRE CIVILE (la) de Genève, poëme héroïque, 12,	327.

H.

HENRIADE , (la) poëme , tome 10 ,	p. 1-304.
HERACLIUS (l') espagnol , trad. de <i>Calderon</i> , 9 ,	441.
HISTOIRE abrégée des événemens sur lesquels est fondée la fable de la Henriade , 10 ,	47.
De <i>Charles XII</i> , 26.	
De l'Empire de Ruffie sous <i>Pierre le grand</i> , 27.	
Du parlement de Paris , 30.	
D' <i>Elisabeth Canning</i> et des <i>Calas</i> , 36 ,	149.
De l'établissement du christianisme , 44 ,	301.
Des voyages de <i>Scarmentado</i> , rom. 56 ,	169.
D'un bon bramin , <i>idem</i> ,	219.
De <i>Jenni</i> ou l'athée et le sage , rom. 58 ,	87.
HOMELIE du pasteur <i>Bourn</i> , 41 ,	199.
HOMELIES prononcées à Londres en 1763 , <i>idem</i> ,	88.
HOMME (l') aux quarante écus , rom. 57 ,	117.
HONNETetés LITTÉRAIRES , (les) 62 ,	289.
HORRIBLE DANGER (de l') de la lecture , 59 ,	82.
HOTE (l') ET L'HOTESSE , divertissement , 12 ,	449.
HYMNE chantée au village de Pompignan , 59 ,	171.
<i>Idem</i> avec la musique , 89 ,	195.
HYPOCRISIE , (l') fat. 14 ,	202.

I.

IDÉE de la Henriade , 10 ,	41.
IDÉES de <i>la Mothe le Vayer</i> , 34 ,	21.
Républicaines , <i>idem</i> ,	229.
JEAN QUI PLEURE ET QUI RIT , poëme , 12 ,	446.

GENERALE ALPHABETIQUE. 461

JEANNOT ET COLIN, rom. tome 57,	377,
IL FAUT PRENDRE UN PARTI, ou le principe d'ac- tion, 40,	193.
INDISCRET, (l') com. 7,	3.
INGENU, (l') rom. 57,	3.
INSTRUCTION PASTORALE de l'humble évêque d'Aléto- polis, à l'occasion de l'Instruction pastorale de <i>Jean-George</i> , humble évêque du Puy, 59,	218.
INSTRUCTIONS du gardien des capucins de Ragufe à frère <i>Pêdiculofo</i> , partant pour la terre sainte, 60,	33.
INSTRUCTIONS à <i>Antoine-Jacques Rustan</i> , 42,	264.
IRENE, trag. 6,	281.
JULES CESAR, trag. traduite de <i>Shakespeare</i> , 9,	361.
JUSQU'A QUEL POINT on doit tromper le peuple, 35,	225.

L.

LETTRE à M. <i>Falkener</i> sur <i>Zaïre</i> , 2,	18.
A M. de <i>la Roque</i> , <i>idem</i> ,	30.
De M. <i>Algarotti</i> à M. l'abbé <i>Franchini</i> sur la Mort de César, <i>idem</i> ,	331.
A madame la marquise <i>du Châtelet</i> , en lui dédiant <i>Alzire</i> , <i>idem</i> ,	403.
Sur <i>Zulime</i> , 3,	8.
A mademoiselle <i>Clairon</i> , <i>idem</i> ,	10.
Au pape <i>Benoît XIV</i> , à l'occasion de Mahomet, <i>idem</i> ,	148.
Du père <i>Tournemine</i> au père <i>Brumoi</i> , sur <i>Méropé</i> , <i>idem</i> ,	241.
A M. le marquis <i>Maffei</i> , <i>idem</i> ,	245.
De M. de <i>la Lindelle</i> , <i>idem</i> ,	265.

A M. de la <i>Lindelle</i> , tome 3 ,	p. 273.
Sur les <i>Pélopidés</i> , 6 ,	205.
A messieurs les Parisiens , sur l' <i>Ecoffaife</i> , 8 ,	10.
De M. <i>Cocchi</i> , sur la <i>Henriade</i> , 10. ,	34.
A M. de <i>Cideville</i> , sur le Temple du goût , 12 ,	147.
Sur le Cantique des Cantiques , <i>idem</i> ,	310.
A M. de <i>Cromot</i> , sur le divertissement de l'Hôte et l'Hôteffe , <i>idem</i> ,	451.
A M. de la <i>Condamine</i> , sur la <i>Beaumelle</i> , 13 ,	300.
De M. <i>Melon</i> à madame la comtesse de <i>Verrue</i> , sur l'apologie du luxe , 14 ,	133.
Au maréchal de <i>Schullembourg</i> , sur l'Histoire de <i>Charles XII</i> , 26 ,	11.
A M. <i>Norberg</i> , <i>idem</i> ,	19.
A madame la duchesse de <i>Saxe-Gotha</i> , sur les Annales de l'Empire , 28 ,	47.
<i>Idem</i> , 29 ,	396.
A M. <i>Roques</i> , sur la <i>Beaumelle</i> , 31 ,	131.
A M. <i>T.</i> sur l'ouvrage de MM. <i>Melon</i> et <i>Dutot</i> , 34 ,	179.
A M. <i>Chardon</i> , sur les <i>Sirven</i> , 35 ,	275.
De la veuve <i>Calas</i> , 36 ,	99.
De <i>Donat Calas</i> à sa mère , <i>idem</i> ,	105.
A M. <i>Damilaville</i> , (et non d' <i>Alembert</i>) sur les <i>Calas</i> et les <i>Sirven</i> , <i>idem</i> ,	174.
Du marquis d' <i>Argence de Dirac</i> , à M. de <i>Voltaire</i> , sur les <i>Calas</i> , <i>idem</i> ,	223.
Réponse de M. de <i>Voltaire</i> au marquis d' <i>Argence</i> de <i>Dirac</i> , <i>idem</i> ,	228.
A M. <i>Elie de Beaumont</i> , sur les <i>Sirven</i> , <i>idem</i> ,	230.
D'un ecclésiastique , sur le rétablissement des jésuites dans Paris , 37 ,	144.
De milord <i>Cornsburi</i> à milord <i>Bolingbrocke</i> , 41 ,	434.

GENERALE ALPHABETIQUE. 463

Sur Alger , tome 47 ,	p. 213.
A M. <i>Damilaville</i> , sur plusieurs anecdotes , <i>idem</i> ,	385.
D'un ouvrier de Lyon , sur les moines et les fêtes ,	
51 ,	340.
A M. le marquis <i>Beccaria</i> , sur le procès de M. de	
<i>Moranziès</i> , 52 ,	443.
Aux auteurs de la <i>Gazette littéraire</i> , sur les songes ,	
55 ,	107.
De <i>Charles Gouju</i> à ses frères , 59 ,	120.
De M. de l' <i>Ecluse</i> à M. son curé , <i>idem</i> ,	166.
De Paris , du 28 de février 1763 , sur <i>Pompignan</i> ,	
<i>idem</i> ,	172.
D'un quaker à <i>Jean-Georges le Franc de Pompignan</i> ,	
évêque du Puy en Vélai , <i>idem</i> ,	199-217.
Pastorale à M. l'archevêque d'Auch <i>J. F. de</i>	
<i>Montillet</i> , <i>idem</i> ,	226.
De l'archevêque de Cantorbéri à l'archevêque de	
Paris , 60 ,	20.
A l'auteur des honnêtetés littéraires , sur les	
mémoires de madame de <i>Maintenon</i> , publiés par	
la <i>Beaumelle</i> , 62 ,	377.
Du marquis d' <i>Argenson</i> à M. de <i>Voltaire</i> , sur la	
bataille de <i>Fontenoi</i> , 63 ,	60.
De madame la margrave de <i>Bareilh</i> à M. de <i>Voltaire</i> ,	
<i>idem</i> ,	110.
Du roi de Prusse et de M. d' <i>Alembert</i> , à l'occasion	
de la statue de M. de <i>Voltaire</i> , <i>idem</i> ,	137.
Aux auteurs du <i>Journal encyclopédique</i> , sur une nou-	
velle épître de <i>Boileau</i> à M. de <i>Voltaire</i> , <i>idem</i> ,	219.
Sur la considération qu'on doit aux gens de	
lettres , <i>idem</i> ,	436.

De consolation à M. *** , tome 63 ,	441.
A M. *** , sur l'Angleterre et les Anglais , <i>idem</i> ,	445.
Aux auteurs du Nouvelliste du Parnasse , 64 ,	3.
A M. le Fèvre , sur les inconvéniens attachés à la littérature , <i>idem</i> ,	17.
Aux auteurs de la Bibliothèque raisonnée , sur l'in- cendie de la ville d'Altena , <i>idem</i> ,	24.
A un premier commis , <i>idem</i> ,	29.
Au père <i>Tournemine</i> , sur l'ame , &c. <i>idem</i> ,	34. 39. 49.
A M. de <i>Formont</i> , sur la matérialité de l'ame , <i>id.</i>	68.
A M. *** , sur la physique , <i>idem</i> ,	75.
Au père de la <i>Tour</i> , <i>idem</i> ,	89.
A un membre de l'académie de Berlin , <i>idem</i> ,	101.
A M. <i>Kanig</i> , <i>idem</i> ,	113.
D'un académicien de Berlin à un académicien de Paris , <i>idem</i> ,	125.
Sous le nom du lord <i>Bolingbrocke</i> , <i>idem</i> ,	128.
A <i>Martin Kahle</i> , sur des questions métaphysiques , <i>idem</i> ,	132.
A M. de *** , professeur en histoire , <i>idem</i> ,	134.
Au fleur <i>Jean Néaulme</i> , libraire , <i>idem</i> ,	143.
Sous le nom de M. <i>Cubstorf</i> à M. <i>Kirkef</i> , <i>idem</i> ,	145.
Du secrétaire de M. de <i>Voltaire</i> au secrétaire de M. le <i>Franc de Pompignan</i> , <i>idem</i> ,	150.
A M. le duc de la <i>Vallière</i> , sur <i>Urceus Codrus</i> , <i>idem</i> ,	153.
A l'auteur du <i>Mercure</i> , sur une édition de <i>Zulime</i> , <i>idem</i> ,	168.
A l'abbé d' <i>Olivet</i> , <i>idem</i> , \	171.
Ecrité sous le nom de M. <i>Formei</i> , <i>idem</i> ,	180.
Ecrité sous le nom de M. <i>Clopictré</i> à M. <i>Eratou</i> , Sur la question si les Juifs mangeaient de la chair humaine , <i>idem</i> ,	185.

GENERALE ALPHABETIQUE. 465

Aux auteurs de la <i>gazette littéraire</i> , tome 64, p.	190.
	196. 201. 206.
A un journaliste, sur la trag. anglaise, <i>idem</i> ,	210.
A M. l'abbé d'Olivet, sur sa profodie, <i>idem</i> ,	217.
Curieuse de M. Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet, professeur en théologie dans ladite ville, <i>idem</i> ,	231.
Sur les panégyriques par Irénée Alethès, <i>idem</i> ,	239.
D'un avocat de Befançon au nommé Nonotte, <i>idem</i> ,	253.
Au gazetier d'Avignon, <i>idem</i> ,	258.
D'un parent de M. de Voltaire à l'évêque d'An- necy, <i>idem</i> ,	261.
A M. du * * *, sur plusieurs anecdotes, <i>idem</i> ,	271.
A M. * * *, <i>idem</i> ,	277.
A M. * * *, sur mademoiselle de l'Enclos, <i>idem</i> ,	280.
Sur les dictionnaires satiriques, <i>idem</i> ,	291.
Sur un écrit anonyme, <i>idem</i> ,	298.
A un académicien, <i>idem</i> ,	308.
Sous le nom de M. de Morza, <i>idem</i> ,	312.
A M. de la Harpe, <i>idem</i> ,	315. 324.
Sur la prétendue comète, <i>idem</i> ,	328.
A M. * * *, sur les anecdotes, <i>idem</i> ,	335.
A M. Rossiet, <i>idem</i> ,	339.
A Messieurs les éditeurs de la Bibliothèque des romans, <i>idem</i> ,	344.
A M. le comte de Tressan, <i>idem</i> ,	349.
A M. * * *, sur les prétendues lettres du pape Ganganelli Clément XIV, <i>idem</i> ,	355.
A l'académie française, sur <i>Shakespeare</i> , <i>idem</i> ,	365.
Ecrit sous le nom de M. de la Visclède, sur la <i>Fontaine</i> , &c. <i>idem</i> ,	399.

Du R. P. <i>Polycarpe</i> à M. l'avocat général <i>Séguier</i> ,	
tome 64 ,	p. 425.
D'un bénédictin de Franche-Comté au même	
magistrat, <i>idem</i> ,	435.
A l'auteur des <i>Vrais principes du gouvernement français</i> ,	
<i>idem</i> ,	438.
Aux auteurs de la Bibliothèque française sur <i>J. B.</i>	
<i>Rousseau</i> , <i>idem</i> ,	441.
A M. <i>Dupont</i> , auteur des <i>Ephémérides du citoyen</i> ,	
sur le poëme des faisons , <i>idem</i> ,	478.

N. B. Cet article comprend toutes les lettres éparées dans les différens volumes de cette collection, excepté celles de la correspondance générale. (Voyez les tables particulières des tomes 68-83.) Et celles des correspondances particulières, (voyez les tomes 84-91.)

LETTRES

A M. de <i>Génonville</i> , sur la tragédie d'Oedipe , 1 ,	22-80.
A Messieurs de la noblesse du Gévaudan , sur le	
procès de M. de <i>Moranglès</i> , 37 ,	72-108.
De <i>Memmius</i> à <i>Cicéron</i> , 40 ,	309.
A MM. <i>Joseph Ben Jonathan</i> , <i>Aaron Mathathah</i> , et	
<i>David Vincker</i> , sur les juifs , 52 ,	391-420.
D' <i>Amabel</i> , roman , 58 ,	3.
Indiennes , chinoises et tartares à M. de <i>Paw</i> , 61 ,	221.
A son altesse monseigneur le prince de * * * , sur	
<i>Rabelais</i> et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal	
parlé de la religion chrétienne , 62 ,	3.
Du roi de Prusse <i>Frédéric II</i> et de M. de <i>Voltaire</i> ,	
84-87.	
De l'impératrice de Russie , <i>Catherine II</i> , et de M. de	
<i>Voltaire</i> , 83.	

GENERALE ALPHABETIQUE. 467

De plusieurs princes souverains et de M. de <i>Voltaire</i> ,	
tome 87,	p. 297.
<i>Idem</i> , 88,	385.
De M. d' <i>Alembert</i> et de M. de <i>Voltaire</i> ,	89. 91.

LETTRES MELÉES DE VERS.

Au père <i>Porée</i> ,	1,	84.
A M. <i>Falkener</i> ,	2,	5.
A M. le comte de <i>Saxe</i> ,	14,	135.
A diverses personnes,	15. Voy. la tab. part.	
A M. le <i>Fèvre</i> ,	64,	17.
Au père de <i>la Tour</i> ,	<i>idem</i> ,	89.
A M. de * * *	professeur en histoire, <i>idem</i> ,	134.
A un journaliste,	<i>idem</i> ,	210.
A M. l'abbé d' <i>Olivet</i> ,	<i>idem</i> ,	217.
Sur un écrit anonyme,	<i>idem</i> ,	298.
Aux auteurs de la Bibliothèque française,	<i>idem</i> ,	441.
A madame la marquise de <i>Mimeure</i> ,	68,	3.
A M. l'abbé de <i>Chaulieu</i> ,	<i>idem</i> ,	8.
A madame la présidente de <i>Bernières</i> ,	<i>idem</i> ,	55.
A M. <i>Thiriot</i> ,	t. 68, p. 76. 92. 93. 339. 349. 404.	
	420. 453. 456. t. 69, p. 124.	
A M. de <i>Cideville</i> ,	t. 68, p. 93. 109. 120. 123. 128.	
	139. 142. 178. 241. 334. 408. t. 70, p. 130. 343.	
A M. de <i>Formont</i> ,	t. 68, p. 102. 103. 285. 377.	
A M. le duc de <i>Richelieu</i> ,	52,	293.
A M. <i>Pallu</i> ,	68,	425.
A M. . . .	69,	336.
A M. d' <i>Argental</i> ,	t. 69, p. 372. t. 70, p. 104. 106.	
	272. t. 71, p. 159. 442. t. 72, p. 120. t. 73, p. 290.	
	t. 74, p. 8. t. 75, p. 22. t. 77, p. 85. t. 78, p. 115.	
	t. 81, p. 383. t. 82, p. 61. t. 83, p. 124.	
A M. de <i>Maupertuis</i> ,	70,	40.

A M. <i>Loc Maria</i> , tome 70,	p. 153.
Au président <i>Hénault</i> , <i>idem</i> ,	303. 325.
A M. le comte <i>Algarotti</i> , t. 70, p. 423. t. 73, p. 151. 338.	
A madame <i>Denis</i> , 71,	136. 139.
A M. <i>Linant</i> , 73,	99.
A M. le baron de <i>Zurlauben</i> , <i>idem</i> ,	102.
A M. <i>Helvétius</i> , <i>idem</i> ,	182.
A M. le duc de <i>la Vallière</i> , <i>idem</i> ,	225.
A M. <i>Marmontel</i> , 74,	29.
A M. le comte de <i>Schouvalof</i> , <i>idem</i> ,	229.
A M. le marquis de <i>Chauvelin</i> , 75,	322.
Au même, 76,	87.
A madame la princesse de <i>Ligne</i> , <i>idem</i> ,	332.
A madame la duchesse de <i>Choiseul</i> , t. 80, p. 215. 288. 449. t. 81, p. 90.	
A madame de <i>Saint-Julien</i> , 83,	226.
Au roi de Prusse. Voyez les tomes 84, 85, 86 et 87.	
A l'impératrice de Russie. Voyez le tome 88.	
A M. d' <i>Alembert</i> . Voyez les tomes 89, 90 et 91.	
LOI NATURELLE, (la) poëme, 12,	79.
LOIS DE MINOS, (les) trag. 6,	2.

M.

MAHOMET le prophète, trag. 3,	129.
MANDARIN (le) et le jésuite, dial. 46,	188.
MANDEMENT du R. P. en DIEU, <i>Alexis</i> , archevêque de Novogorod la grande, 59,	257.
MANIFESTE du roi de France en faveur du prince <i>Charles Edouard</i> , 63,	67.

GENERALE ALPHABETIQUE. 469

MARIAMNE, trag. tome 1,	p. 223.
MARSEILLOIS (le) et le lion, fat. 14,	207.
MEMNON ou la Sageffe humaine, rom. 56,	155.
MEMOIRE de <i>Donat Calas</i> pour fon père, fa mère et fon frère, 36,	119.
Sur un ouvrage de physique de madame la marquife <i>du Châtelet</i> , 39,	143.
Sur la fatire, à l'occafion d'un libelle de l'abbé <i>Desfontaines</i> , 62,	196.
MEMOIRES des états du pays de Gex, 35,	204-215.
Pour fervir à la vie de l'auteur, écrits par lui- même, 92.	229--337.
MENSONGES (des) imprimés et du testament politique du cardinal de <i>Richelieu</i> , 33,	205.
MEPRISE D'ARRAS, (la) 36,	300.
MEROPE, trag. 3,	239.
MICROMEGAS, hiftoire philofophique, rom. 56,	183.
MONDAIN, (le) fat. 14,	119.
MONDE, (le) comme il va, vifion de <i>Babouc</i> , rom. 56,	127.
MORT (la) de <i>Céfar</i> , trag. 2,	325.
De mademoifelle <i>le Couvreur</i> , poëme, 12,	433.
MULE (la) du pape, conte, 14,	18.

N.

NANINE, com. tome 7,	p. 303.
NOTES. (Voyez à la suite de chaque ouvrage en vers, et au bas des pages pour ceux en prose.)	
NOTICES de M. de <i>la Harpe</i> , sur le couronnement de <i>Voltaire</i> , 14,	452.
Sur M. le comte d' <i>Argental</i> , 83,	443.
NOUVELLES PROBABILITÉS en fait de justice, 37,	46.

O.

OBSERVATIONS sur le Jules-César de <i>Shakespeare</i> , 9,	435.
Sur MM. <i>Jean Law</i> , <i>Melon</i> et <i>Dutot</i> , sur le com- merce, le luxe, les monnaies et les impôts, 34,	177.
Sur le livre intitulé, <i>de l'Homme</i> , &c. par monsieur <i>Marat</i> , 63,	172.
Sur le livre de la <i>Félicité publique</i> , <i>idem</i> ,	182.
Sur le livre intitulé : <i>La vie et les opinions de Tristram</i> <i>Shandy</i> , <i>idem</i> ,	185.
Sur l'histoire véritable des temps fabuleux, &c. <i>idem</i> ,	190.
Sur les <i>Mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles</i> , &c. <i>idem</i> ,	196.
Sur une nouvelle épître de <i>Boileau</i> à M. de <i>Voltaire</i> , <i>idem</i> ,	219.
Sur une satire en vers intitulée : <i>Mon dernier mot</i> , <i>idem</i> ,	229.

GENERALE ALPHABETIQUE. 471

Ou avertissement sur une édition des *Pensées de Pascal*, donnée par M. de *Voltaire* en 1778,
 tome 63, p. 232.
 ODES, 13, 363-460.
 (Voyez la tab. part.)
 OEDIPE, trag. 1, 111.
 OLYMPIE, trag. 5, 3.
 OMER DE FLEURI étant entré, ont dit, 59, 229.
 OPINION EN ALPHABET. Voy. DICTIONNAIRE PHILO-
 SOPHIQUE.
 OPTIMISME. (l') Voy. CANDIDE.
 OREILLES (les) du comte de *Chesterfield* et le chapelain
Goudman, rom. 58, 193.
 ORESTE, trag. 4, 3.
 ORIGINE (l') des métiers, conte, 14, 83.
 ORPHELIN (l') de la Chine, trag. 4, 307.

P.

PAIX PERPETUELLE, (de la) par le docteur *Goodheart*,
 34, 41.
 PANDORE, op. 9, 211.
 PANEGYRIQUE de *Louis XV*, 61, 27.
 De saint *Louis*, 63, 411.
 PARALLELE d'*Horace*, de *Boileau* et de *Pope*, 61, 383.
 PAUVRE DIABLE, (le) fat. 14, 145.
 PAYENS (les) et les fous fermiers, 35, 233.
 PELOPIDES, (les) trag. 6, 203.
 PENSÉES sur l'administration publique, 29, 26.
 Détachées de M. l'abbé de *Saint-Pierre*, 46, 155.
 PERE NICODEME (le) et *Jeannot*, fat. 14, 246.

PETIT AVIS à un jésuite , tome 59 ,	p. 132.
PETIT COMMENTAIRE sur l'éloge du dauphin de France , par M. <i>Thomas</i> , 62 ,	262.
PETIT ECRIT sur l'arrêt du conseil , du 13 de septembre 1774 , 37 ,	153.
PIECES ORIGINALES concernant la mort des <i>Calas</i> , et le jugement rendu à Toulouse , 36 ,	99.
PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE. (la) Voy. l'introduction de l'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.	
PHILOSOPHE ignorant , (le) 32 ,	77.
PLAIDOYER de <i>Ramponeau</i> contre <i>Gaudon</i> , 46 ,	73.
POESIES MELÉES , 14 ,	311.
(Voy. la tab. part.)	
POESIES , (autres petites pièces de) détachées et rapportées dans divers ouvrages de cette collection.	
Quatrain sur <i>Montillet</i> , 12 ,	395.
Vers au comte de <i>Clermont</i> , <i>idem</i> ,	420.
A M. de <i>Bylli</i> , <i>ibid.</i>	
A M. <i>Duchy</i> , <i>ibid.</i>	
A M. et madame de <i>Montchène</i> , <i>idem</i> ,	421.
A madame de <i>Prie</i> , <i>ibid.</i>	
A M. de <i>Baye</i> , <i>idem</i> ,	422.
A M. de <i>la Feuillade</i> , <i>ibid.</i>	
A M. de <i>Bonneval</i> , <i>ibid.</i>	
A M. le président <i>Hénault</i> , <i>idem</i> ,	423.
A MM. de <i>Lyvri</i> , <i>ibid.</i>	
A M. de <i>Laiſtre</i> , <i>idem</i> ,	424.
Quatrain pour le portrait de la reine , <i>idem</i> ,	457.
A mademoiselle <i>Gauſſin</i> , 15 ,	42.
Epigramme sur <i>Deſtouches</i> , <i>idem</i> ,	50.
	Hymne

GENERALE ALPHABETIQUE. 473

Hymne à l'Harmonie , tome 15 ,	p. 114.
Epigramme et conte sur l'abbé <i>Desfontaines</i> , <i>idem</i> ,	146.
Vers à mademoiselle de <i>T...</i> de Rouen , <i>idem</i> ,	154.
Pour le portrait de dom <i>Calmet</i> , <i>idem</i> ,	283.
Pour la statue de <i>Louis XV</i> , à Rheims , <i>idem</i> ,	328.
Pour une statue de <i>Pigmalion</i> , <i>idem</i> ,	331.
Epigramme sur le <i>Tacite</i> de la <i>Bletterie</i> , <i>idem</i> ,	364.
Inscriptions pour <i>Louis XV</i> , <i>idem</i> ,	368. 369.
Vers à mademoiselle de <i>Vaudeuil</i> , <i>idem</i> ,	390.
Inscription pour un portrait de <i>Catherine II</i> , <i>idem</i> ,	399.
Pour une école de chirurgie , <i>idem</i> ,	413.
Noëls à madame <i>du Deffant</i> , <i>idem</i> ,	419 et suiv.
Epitaphe de l'abbé de <i>Voisenon</i> , <i>idem</i> ,	429.
Distique latin sur le feu , 39 ,	3.
Quatrain à madame <i>du Châtelet</i> , 40 ,	3.
Sur <i>Bayle</i> , 47 ,	132.
Inscription pour <i>Guillaume I</i> , <i>idem</i> ,	361.
Epigramme sur la mort d'un homme d'Eglise , <i>idem</i> ,	362.
Sur <i>la Motte</i> , <i>idem</i> ,	408.
Sur l'Ecoffe , 49 ,	68.
Sur deux amans qui se font tués à Lyon , <i>idem</i> ,	106.
Pour le portrait de <i>Confucius</i> , <i>idem</i> ,	271.
Vers sur l'égalité chez les animaux , 50 ,	413.
Eglogue allemande , <i>idem</i> ,	476.
Epigrammes traduites de l'anthologie , 51 ,	54. 55.
Quatrain sur les arts , <i>idem</i> ,	257.
Sur les prophètes , <i>idem</i> ,	275.
Distique latin sur le feu , <i>idem</i> ,	345.
Vers sur l'hémistiche , 52 ,	213 et suiv.
Inscription d'une estampe de <i>Jésus-Christ</i> , habillé en jésuite , 55 ,	124.

Vie de Voltaire.

* R r

Sur un vieillard qui épousait mademoiselle de <i>la Montagne</i> , tome 55,	p. 220.
Sur l'instabilité de nos projets, 56,	156.
Sur <i>Pompignan</i> , 59,	150. 163. 171.
Prophétie de la Sorbonne, 60,	25.
Epigramme contre <i>J. J. Rousseau</i> , 62,	315.
Epître au dauphin, fils de <i>Louis XIV</i> , 63,	6.
A M. de <i>Formont</i> , <i>idem</i> ,	32.
Stances au roi de Prusse, <i>idem</i> ,	47.
Vers sur sa faveur à la cour, <i>idem</i> ,	59.
Sur son éloge de <i>Louis XV</i> , <i>idem</i> ,	71.
Epître au roi de Prusse, <i>idem</i> ,	77.
Vers au même, <i>idem</i> ,	81.
Stances sur <i>Servet</i> , <i>idem</i> ,	90.
Vers sur une opération de finances, <i>idem</i> ,	134.
Sur un buste de porcelaine, <i>idem</i> ,	142.
Epître à M. <i>Pigal</i> , <i>ibid.</i>	
Sur un recueil de lettres, <i>idem</i> ,	162.
Épitaphe d'un homme de lettres, 64,	23.
Epigramme sur <i>J. B. Rousseau</i> , <i>idem</i> ,	447.
Quatrain à l'abbé <i>Couet</i> , sur un mandement, 68,	66.
Sur la mort de M. de <i>la Faye</i> , <i>idem</i> ,	98.
Vers pour un menuet de l'opéra de <i>Samfon</i> , <i>id.</i>	113.
Quatrain sur les Epithalames, <i>idem</i> ,	242.
Sur un opéra de M. de <i>Cideville</i> , <i>idem</i> ,	335.
Sur le <i>Végile</i> de M. de <i>Formont</i> , <i>idem</i> ,	377.
Épitaphe de <i>Voltaire</i> par lui-même, <i>idem</i> ,	408.
Quatrain à mademoiselle <i>Gauffin</i> sur le rôle d' <i>Alzire</i> ,	
<i>idem</i> ,	421.
Sur <i>Cirey</i> , <i>idem</i> ,	424.
Madrigal sur <i>Pope</i> , <i>idem</i> ,	426.
A M. de <i>la Chaussée</i> , <i>idem</i> ,	457.

GENERALE ALPHABETIQUE. 475

Vers à M. de Verrières, tome 68,	p. 457.
Sur madame de la Poplinière, 69,	125.
Epigrammes sur l'abbé Desfontaines, <i>idem</i> ,	368.
Quatrain sur l'académie : <i>Quand il s'agit de prouver</i> Dieu, &c. 70,	41.
Pour le portrait de M. de Maupertuis, <i>idem</i> ,	154.
Inscription pour la galerie de Cirey, <i>idem</i> ,	273.
Vers à madame de Pompadour, <i>idem</i> ,	326.
Vers latins au cardinal Quirini, <i>idem</i> ,	378.
Quatrain sur Benjamin de Rohan, 73,	102.
Pour le portrait du czar Pierre le grand, 74,	229.
Quatrain pour le portrait de madame la comtesse de Brionne, 76,	332.
Etrennes à madame la duchesse de Choiseul, 80,	288.
Quatrain à madame du Boccage, 81,	383.
A M. de Thibouville sur la gloire, <i>idem</i> ,	454.
Vers sur l'évêque de Noyon qui était à Lau- fanne, 82,	62.
Quatrain pour le buste de la reine, 83,	229.
Vers sur la mort de la margrave de Bareith, 86,	102.
Rondeau à M. d'Alembert, 89,	178.
Hymne en musique, <i>idem</i> ,	195.
Vers latins sur le feu, 90,	91.
Epigramme sur le Tacite de la Bletterie, <i>idem</i> ,	190.
POESIES (petites pièces de) de divers auteurs, citées par M. de Voltaire ou par les Editeurs.	
Vers de M. de Saint-Marc, prononcés au théâtre français en présence de M. de Voltaire, 14,	455.
Rondeau d'Adam Billaut, 22,	75.
Epitaphe de Boudier, <i>idem</i> ,	82.
Vers de d'Affonci, <i>idem</i> ,	97.
Impromptu de Chapelle, <i>idem</i> ,	98.

<i>Chaulieu</i> , tome 22,	p. 101. 102.
Le marquis de <i>la Fare</i> , <i>idem</i> ,	120.
<i>Ferrand</i> , <i>idem</i> ,	122.
<i>Lainez</i> , <i>idem</i> ,	149.
<i>Mainard</i> , <i>idem</i> ,	157.
<i>Maucroix</i> , <i>idem</i> ,	163.
J. B. <i>Rouffseau</i> , <i>idem</i> ,	178 et suiv.
<i>Lériget de la Faye</i> , <i>idem</i> ,	185.
Le duc de <i>Nevers</i> , <i>idem</i> ,	189.
Fragment de <i>Lucrèce</i> , traduit par <i>Louis Racine</i> ,	
<i>idem</i> ,	207.
<i>Saint-Aulaire</i> , <i>idem</i> ,	222.
Építaphe de <i>Saint-Pavin</i> , par <i>Fieubet</i> , <i>idem</i> ,	225.
Építaphe de <i>Tristan l'hermite</i> , <i>idem</i> ,	247.
Sonnet d' <i>Hénaut</i> contre <i>Colbert</i> , 24,	22.
Vers de <i>Benferade</i> , <i>idem</i> ,	37.
Chanfon attribuée à <i>Buffy</i> , <i>idem</i> ,	45.
Vers de <i>Louis XIV</i> , <i>idem</i> ,	125.
De madame <i>Guyon</i> , <i>idem</i> ,	378.
De <i>Fénelon</i> , <i>idem</i> ,	388.
De <i>Louis XIV</i> , 33,	171.
Quatrain d'un curé mourant, 42,	258.
D'un géomètre, 49,	135.
Vers de <i>Charles IX</i> , <i>idem</i> ,	255. 256.
De madame la duchesse <i>du Maine</i> , 50,	3.
Vers sur les janféniſtes et les jéſuites, <i>idem</i> ,	3. 4.
Discours sur les diſputes, par M. de <i>Rulhières</i> ,	
<i>idem</i> ,	270.
Épigrammes de <i>Marot</i> , 51,	56.
Madrigal de M. de <i>la Sablière</i> , <i>idem</i> ,	157.
Autre, <i>ibid.</i>	
Autre de <i>Bertaud</i> , <i>ibid.</i>	

GENERALE ALPHABETIQUE. 477

Lettre de <i>Voltaire</i> au grand <i>Condé</i> , tome 52, p.	103.
Vers de l' <i>Etoile</i> , <i>idem</i> ,	104.
De <i>Reminiac</i> sur <i>Brouffin</i> , 55,	176.
Epigramme de <i>Crébillon</i> contre <i>J. B. Rousseau</i> , 61,	108.
Epitaphe de <i>Molière</i> , par le père <i>Bouhours</i> , <i>idem</i> ,	159.
Chanfon du double veuvage, 62,	130.
Epigramme de <i>J. B. Rousseau</i> , <i>idem</i> ,	212.
Rondeau de <i>P. Corneille</i> contre <i>Scudéry</i> , <i>idem</i> ,	289. 290.
Vers de <i>M. Rival</i> sur <i>Servet</i> , 63,	88.
Chanfons, <i>idem</i> ,	293 et suiv.
Epigramme de <i>J. B. Rousseau</i> , <i>idem</i> ,	328.
Autres, <i>ibid.</i> et suiv.	
Chanfon, 64,	202.
D' <i>Huyghens</i> sur <i>Ninon l'Enclos</i> , <i>idem</i> ,	282.
De <i>Saint-Evremond</i> pour le portrait de <i>Ninon</i> , <i>idem</i> ,	283.
Chanfon de <i>Chapelle</i> , <i>idem</i> ,	287.
Autre de <i>Périgni</i> , <i>idem</i> ,	288.
Autre d' <i>Henri IV</i> , <i>idem</i> ,	316.
Conte de <i>la Fontaine</i> , <i>idem</i> ,	400.
Epigramme sur <i>la Motte</i> , <i>idem</i> ,	443.
Épître à <i>Ariste</i> , de <i>P. Corneille</i> , 65,	242.
Rondeau du même, <i>idem</i> ,	247.
Sonnet du même sur le cardinal de <i>Richelieu</i> ,	
<i>idem</i> ,	356.
Autre sur la mort de demoiselle <i>Ranguet</i> , 67,	111.
Vers du même à <i>M. Fouquet</i> , <i>idem</i> ,	112.
De <i>Linant</i> sur <i>Cirey</i> , 68,	424.
Epigramme de <i>Piron</i> sur <i>Desfontaines</i> , 69,	368.
Epitaphe de <i>la Thuillerie</i> , <i>idem</i> ,	396.
Vers de <i>M. Tindis</i> à <i>M. de Voltaire</i> sur sa tragédie	
de <i>Catilina</i> , 71,	50.
Couplet de <i>Chaulieu</i> sur le président de <i>Mefmes</i> , 73,	9.

Vers sur le père <i>Tourne mine</i> , tome 75,	p. 253.
D'un ancien militaire, <i>idem</i> ,	335.
De <i>Clément</i> à M. de <i>Voltaire</i> , 81,	458.
Quatrain sur l'incendie du collège des jésuites, 83,	124.
Chançon d' <i>Henri IV</i> , 84,	82.
POÏCE (la) sous <i>Louis XIV</i> , poëme, 12,	436.
POT-POURRI, 60,	50.
POUR, (les) <i>idem</i> ,	150.
POUR ET CONTRE, (le) poëme, 12,	69.
PRECIS de l'Ecclésiaste, poëme, <i>idem</i> ,	289.
Du siècle de <i>Louis XV</i> , 25.	
Du procès de M. le comte de <i>Morangiés</i> , 36,	337.
PREFACE générale des éditeurs, 1,	1.
De la <i>Henriade</i> par le roi de Prusse, 10,	3.
<i>Idem</i> par M. <i>Marmontel</i> , <i>idem</i> ,	18.
Historique et critique de l'histoire de <i>Ruffie</i> , 27,	3.
PREFACES particulières de l'auteur et des éditeurs.	
(Voy. au commencement de chaque ouvrage.)	
PREJUGÉ VAINCU, (le) com. Voy. <i>NANINE</i> .	
PRESERVATIF (le) 62,	227.
PRIERE UNIVERSELLE, (la) traduite de <i>Pope</i> , par	
<i>Pompignan</i> , 59,	177.
PRINCESSE (la) de <i>Babylone</i> , rom. 57,	235.
De <i>Navarre</i> , com. hallet, 9,	53.
PRINCIPE D'ACTION. (le) Voy. IL FAUT PRENDRE	
UN PARTI.	
PRIX DE LA JUSTICE et de l'humanité, 34,	329.
PROCÈS (sur le) de mademoiselle <i>Camp</i> , 37,	109.
De <i>Claustre</i> , <i>idem</i> ,	118.
PROFESSION DE FOI des théistes, 41,	3.
PROLOGUES en vers de la <i>Prude</i> , 7,	171-177.
De la princesse de <i>Navarre</i> , 9,	59-63.

GENERALE ALPHABETIQUE. 479

De la guerre civile de Genève, tome 12,	p. 333.
PROPHETIE (la) de la Sorbonne, 60,	25.
PRUDE, (la) com. 7,	167.
PUCELLE, (la) poëme, 11.	
PYRRHONISME (le) de l'histoire, 31,	9.

Q.

QUAND, (les) 59,	141.
QUE, (les) <i>idem</i> ,	151.
QUELQUES PETITES HARDIESSES de M. <i>Clair</i> , à l'oc- casion d'un panégyrique de saint <i>Louis</i> , 62,	269.
QUESTIONS (les) de <i>Zapata</i> , 42,	308.
Sur l'Encyclopédie. Voy. DICTIONNAIRE PHILO- SOPHIQUE.	
Sur les miracles, 60,	142.
QUI, (les) 59,	152.
QUOI, (les) <i>idem</i> ,	153.

R.

RECUEIL DES LETTRES de M. de <i>Voltaire</i> , 68-83. (Voy. les tab. part.) 84-91.	
REFLEXIONS pour les fots, 59,	61.
REFUTATION d'un écrit anonyme contre la mémoire de M. <i>Saurin</i> , 62,	282.
RELATION de la mort du chevalier de <i>la Barre</i> , 36,	241.
Touchant un maure blanc amené d'Afrique à Paris en 1744, 39,	176.
De la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite <i>Berthier</i> , 59,	102.

Du voyage de M. le marquis <i>le Franc de Pompignan</i> , depuis Pompignan jusqu'à Fontainebleau, tome 59,	p. 162.
REMARQUES pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, 21,	255.
Sur les pensées de <i>Pascal</i> , 40,	363.
REMERCIEMENT sincère à un homme charitable, 59,	7.
REMONSTRANCES du pays de Gex au roi, 35,	198.
Du corps des pasteurs du Gévaudan à <i>Antoine- Jacques Rustan</i> , 42,	248.
REPONSE à <i>la Beaumelle</i> , 31,	3.
A l'écrit d'un avocat sur l'affaire de M. de <i>Morangiès</i> , 37,	64.
Aux objections principales qu'on a faites en France contre la Philosophie de <i>Newton</i> . Voy. DEFENSE du newtonianisme.	
A un détracteur de <i>Corneille</i> , 65,	10.
A un académicien sur <i>Corneille</i> , <i>idem</i> ,	12.
REQUETE à tous les magistrats du royaume, 34,	217.
Au roi pour les serfs de Saint-Claude, 35,	484.
RESCRIT de l'empereur de la Chine, 59,	86.
ROIS PASTEURS, (les) trag. lyr. Voy. TANIS ET ZELIDE.	
ROME SAUVÉE, trag. 4,	191.
RUSSE A PARIS, (le) fat. 14,	175.

S.

SAMSON, op. 9,	3.
SAUL, drame, 60,	75.
SCYTHES, (les) trag. 5,	233.
SEMIRAMIS, trag. 3,	357.

SENTIMENT

GENERALE ALPHABETIQUE. 481

SENTIMENT d'un académicien de Lyon sur quelques endroits des Commentaires sur <i>Corneille</i> , tome 65, p. 21.	
SERMON du papa <i>Nicolas Chariteski</i> , 35,	241.
Des Cinquante, 41,	43.
Du rabbin <i>Akib</i> , <i>idem</i> ,	74.
Prêché à Bâle, par <i>Jofias Rofette</i> , <i>idem</i> ;	181.
SESOSTRIS, conte, 14,	97.
SI, (les) 59,	144.
SIECLE DE LOUIS XIV, 22, 23, 24. (Voy. les tab. part.)	
SINGULARITÉS (des) de la nature, 39,	183.
SOCRATE, ouvrage dramatique, 8,	439.
SONGE CREUX, (le) conte, 14,	111.
SONGE DE PLATON, 58,	312.
SOPHONISBE, trag. 5,	459.
STANCES, 13,	323-362.
(Voy. la tab. part.)	
STANCES (autres) sur le bonheur, 12,	463.
A M. de <i>Cideville</i> , 15,	107. 195.
A M. le comte de <i>Treffan</i> , <i>idem</i> ,	127.
Sur la princesse de <i>Saxe</i> , <i>idem</i> ,	245.
A madame du <i>Bocage</i> , <i>idem</i> ,	293.
Sur M. <i>Goldoni</i> , <i>idem</i> ,	304.
A monseigneur l'électeur Palatin, 15,	309. 311.
Les <i>Pour</i> , les <i>Que</i> , les <i>Qui</i> , les <i>Quoi</i> ,	150-153.
Hymne chantée au village de <i>Pompignan</i> , <i>idem</i> ,	171.
A M. <i>Rival</i> , à l'occasion de <i>Servet</i> , 63,	90.
Au roi de <i>Prusse</i> , 85,	34.
Du roi à <i>Voltaire</i> , <i>idem</i> ,	113.
<i>Idem</i> , <i>idem</i> ,	264.
De <i>Voltaire</i> au roi, <i>idem</i> , 289. 304. 313. t. 86, 48.	
Du roi à <i>Voltaire</i> , <i>idem</i> ,	300. t. 86, p. 57.
Stances irregulieres du roi à <i>Voltaire</i> , 87,	134.
<i>Vie de Voltaire.</i>	* S s

L'hymne ci-deffus en mufique, tome 89,	p. 195.
A M. d' <i>Alembert</i> , 90,	301.
SUPPLEMENT au fiècle de <i>Louis XIV</i> , 31,	143.
Aux caufes célèbres ou procès de <i>Claufire</i> , 37,	118.
Au discours aux Velches, 59,	301.
SUPPLIQUE des ferfs de Saint-Claude à monfieur le chancelier, 35,	183.
SUR L'ENCYCLOPEDIE, 60,	306.
SUR LES PANEGYRIQUES, par <i>Irenée Aléthès</i> , 64,	239.
SYSTEMES, (les) fat. 14,	252.

T.

TABLE générale alphabétique des ouvrages contenus dans cette édition, 92,	441.
TABLES PARTICULIERES. (Voy. à la fin de chaque vol.)	
TACTIQUE, (la) fat. 14,	280.
TANCREDE, trag. 4,	401.
TANIS ET ZELIDE, ou les Rois pafteurs, trag. lyri- que, 9,	249.
TAUREAU BLANC, (le) rom. 58,	227.
TEMPLE (le) de la Gloire, op. 9,	157.
Du Goût, poëme, 12,	143.
De l'Amitié, poëme, <i>idem</i> ,	225.
TEMPS PRESENT, (le) fat. 14,	307.
THEATRE ANGLAIS, (du) par <i>Jérôme Carré</i> , 61,	350.
THELEME ET MACARE, conte, 14,	75.
TIMON, ou fur le paradoxe que les fciences ont nui aux mœurs, 35,	229.
TOLERANCE, (la) trag. Voy. GUEBRES, TRAITÉ.	
TOMBEAU (le) de la Sorbonne, 64,	45.

GENERALE ALPHABETIQUE. 483

TOUT EN DIEU, commentaire sur <i>Mallebranche</i> , par l'abbé de <i>Tilladet</i> , tome 40,	p. 259.
TOCSIN (le) des rois, 34,	129.
TRADUCTION de l'Homélie du pasteur <i>Bourn</i> , 41,	199.
D'une lettre de milord <i>Bolingbrocke</i> à milord <i>Cornsburi</i> , <i>idem</i> ,	426.
Du poëme de <i>Jean Plokof</i> , 61,	215.

TRADUCTIONS EN PROSE de divers passages d'auteurs
anciens ou étrangers.

<i>Ablavius</i> , 41,	382.
<i>Abubeker</i> , 16,	397.
<i>Aboufèda</i> , 48,	178.
<i>Achmet</i> , (lettre à <i>Charles XII</i> ,) 26,	280.
Au bacha de <i>Bender</i> , <i>idem</i> ,	290. 295.
Acte (ancien) d'affranchissement, 30,	17.
Actes des apôtres, t. 35, p. 325. t. 36, p. 6. t. 41, p. 200 et suiv. t. 42, p. 165 et suiv. t. 50, p. 396. 397. 425. t. 54, p. 147 et suiv. t. 54, p. 515 et suiv.	
<i>Adiffon</i> , 1,	346.
<i>Adrien I</i> , 54,	546.
<i>Adrien IV</i> , t. 17, p. 66. 331. t. 34, p. 171. t. 51, p. 451.	
Alcoran, (l') t. 16, p. 388. 393. 412. 413. t. 31, p. 244. t. 47, p. 180 et suiv.	
<i>Alonzo d'Ercilla</i> , t. 10, p. 438 et suiv.	
<i>Ambroise</i> , (faint) t. 32, p. 85. t. 36, p. 31. t. 47, p. 248.	
<i>Ammien Marcellin</i> , 51,	446.
<i>Anastase</i> , 31,	79. 80.

<i>Anaxagore</i> , tome 40,	p. 307.
Apocalypse, 48,	473.
Apocryphes, (livres) t. 16,	p. 437 et suiv.
t. 42, p. 364 et suiv. t. 48, p. 9 et suiv.	
<i>Apulée</i> , t. 16, p. 131. t. 42, p. 57.	
<i>Aristote</i> , 48,	164. 428.
<i>Arnobé</i> , 48,	330.
<i>Athanase</i> , (faint) t. 41, p. 290. t. 50, p. 38.	
<i>Avalchedi</i> , 47,	235.
<i>Auguste</i> , roi de Pologne, 33,	100.
<i>Augustin</i> , (faint) t. 14, p. 216. t. 17, p. 285.	
t. 37, p. 363. t. 32, p. 78. 86. t. 41, p. 305.	
t. 44, p. 341. t. 45, p. 263. 323. t. 46, p. 133.	
t. 47, p. 112. 261. 499. t. 50, p. 205. 401. 450.	
t. 51, p. 381. t. 52, p. 48. 300. t. 54, p. 82.	
t. 60, p. 5. 6. t. 77, p. 381.	
<i>Bacon</i> , (François) 48,	432. 447.
<i>Bacon</i> , (Roger) 48,	430.
<i>Baronius</i> , 49,	393.
<i>Baruch</i> , 31,	241.
<i>Beccai</i> , 62,	94.
<i>Bellarmin</i> , 31,	78.
<i>Benjamin de Tudèle</i> , 43,	413.
<i>Benoît XIV</i> , 3,	152.
<i>Berenger</i> , 17,	288.
<i>Bernard</i> , (faint) <i>idem</i> ,	325.
<i>Bérofe</i> , t. 37,	p. 207. 208. t. 42, p. 131.
t. 46, p. 319. 320. t. 48, p. 103.	
Bible, t. 6, p. 90. t. 31, p. 335 et suiv. t. 34, p. 67	
et suiv. 280. t. 36, p. 11 et suiv. t. 41, p. 6.	

GENERALE ALPHABETIQUE. 485

- 248 et suiv. t. 42, p. 80 et suiv. t. 47, p. 513.
 514. t. 52, p. 336 et suiv.
- Boërhaave*, 51, 354.
Boisvain, 63, 157.
Boniface VIII, t. 18, p. 72. t. 28, p. 345.
 t. 49, p. 124 et suiv.
Bulle In cena Domini, 25, 447.
De la Cruzade, 19, 15.
Bussembaüm, 35, 357.
- Caldéron*, 9, 445-516.
Calvin, 19, 291. 293.
Cam-hi, t. 37, p. 325. t. 46, p. 161.
 t. 61, p. 261. 262.
Camoëns, 10, 411.
Cantique des Cantiques, t. 12, p. 310 et suiv.
 t. 50, p. 504.
Catéchisme indien, 37, 351 et suiv.
Celse, 16, 130.
Cerrati, 66, 185.
César, 37, 345.
Charlemagne, t. 17, p. 75 et suiv. t. 28, p. 86.
 t. 29, p. 394.
Charles II, 50, 461.
Chronique de Metz, 64, 379.
Chrysofôme, t. 32, p. 173. t. 49, p. 342. 417.
 t. 53, p. 92. 451.
Cicéron, t. 2, p. 408. t. 12, p. 140. t. 31, p. 27.
 t. 32, p. 92. 93. t. 35, p. 323. t. 36, p. 217.
 t. 40, p. 295. t. 48, p. 343. 361. t. 50, p. 208.
 t. 51, p. 274. 388.

<i>Clarke</i> , tome 40,	p. 30 et suiv.
<i>Clément VI</i> , 28,	389.
<i>Clément d'Alexandrie</i> , t. 16, p. 171, t. 54, p. 79. t. 55, p. 309.	
<i>Cocchi</i> , lettre sur la Henriade, 10,	34.
Concile de Mâcon, 49,	383.
<i>Confucius</i> , t. 16, p. 334. 340. t. 45, p. 139. 140. t. 46, p. 6. t. 54, p. 164. 165. t. 61, p. 156.	
<i>Constantin</i> , (sa prétendue donation) t. 17, p. 10. t. 44, p. 402. t. 48, p. 135. t. 49, p. 389. 460.	
<i>Cyprien</i> , (saint) t. 41, p. 368. t. 44, p. 373. 374. t. 48, p. 475. t. 50, p. 456.	
<i>Cyrille</i> , (saint) 48,	475.
<i>Dante</i> , (le) 19,	388.
<i>Delrio</i> , 34,	368. 369.
<i>Denis d'Alexandrie</i> , 50,	437. 438.
<i>Denis l'aréopagite</i> , <i>idem</i> ,	368.
<i>Descartes</i> , t. 49, p. 147 et suiv. t. 51, p. 53. t. 52, p. 327.	
<i>Desvignes</i> , (Pierre) 17,	384.
<i>Deutéronome</i> , t. 31, p. 278. t. 32, p. 40. t. 50, p. 448. t. 51, p. 25.	
<i>Dominique</i> , (saint) 53,	131.
<i>Dryden</i> , 2,	26.
<i>Ducas</i> , 18,	355.
<i>Ecclésiaste</i> , t. 12, p. 295 et suiv. t. 49, p. 107. t. 50, p. 503.	
<i>Echard</i> , (Laurent) t. 49, p. 115. t. 51, p. 7.	

GENERALE ALPHABETIQUE. 487

<i>Eginhard</i> , tome 31,	p. 36.
<i>Elisabeth</i> , reine, 20,	151. 157.
<i>Enoch</i> , 47,	448.
<i>Epictète</i> , t. 45, p. 229. 276. t. 52, p. 500.	
<i>Epiphane</i> , (saint) 44,	362. 363.
<i>Esdra</i> s, 54,	70.
Evangélistes, t. 16, p. 174 et suiv. t. 31, p. 103. 104. t. 41, p. 317. et suiv. t. 46, p. 107 et suiv. t. 51, p. 26. 27. 28. 389.	
Evangiles, (les cinquante) t. 44,	p. 63-300.
t. 51, p. 36.	
<i>Euclide</i> , 52,	74.
Evêque de Bitonto, 20,	200.
Evêque de Lyon sur les miracles, 17,	191.
<i>Euripide</i> , t. 3, p. 390, t. 4, p. 128, t. 47, p. 414 et suiv. t. 48, p. 226.	
<i>Eusèbe</i> , 17,	4.
<i>Eusèbe</i> de Césarée, t. 38, p. 345. t. 51, p. 37. t. 55, p. 184. 394.	
Exode, 32,	16 et suiv.
<i>Ezéchiel</i> , t. 16, p. 240. t. 41, p. 277. t. 42, p. 269. t. 47, p. 508. t. 48, p. 473. t. 50, p. 508 et suiv. t. 51, p. 237. t. 53, p. 412. t. 60, p. 41 et suiv.	
<i>Fabricius</i> , 64,	274.
<i>Fingal</i> , 47,	424.
Formule Franc-Salienne, 35,	101.
Formule des prières d' <i>Isis</i> et d' <i>Orphée</i> , 54,	68. 69.
<i>Frédéric II</i> , empereur, 28,	302.

<i>Garaffe</i> , tome 62,	p: 27.
<i>Gassendi</i> , t. 45, p. 150. t. 47, p. 281. t. 62, p. 31.	
<i>Gélasse</i> , 59,	258.
<i>Genève</i> , (la) t. 32, p. 100. t. 37, p. 335.	
t. 41, p. 134 et suiv. t. 47, p. 54 et suiv.	
t. 52, p. 19 et suiv. t. 55, p. 383. 384.	
t. 60, p. 280.	
<i>Goldftad</i> , 40,	189.
<i>Grégoire II</i> , t. 19, p. 274. t. 51, p. 313.	
<i>Grégoire IV</i> , 17,	121.
<i>Grégoire VII</i> , 28,	195.
<i>Grégoire IX</i> , t. 17, p. 379. t. 28, p. 297.	
<i>Grégoire de Naziance</i> , (faint) 49,	396.
<i>Grégoire de Niffe</i> , 17,	91.
<i>Grotius</i> , 48,	182.
<i>Henri IV</i> , 28,	209.
<i>Hermas</i> , 42,	290.
<i>Hérodote</i> , t. 32, p. 224. t. 49, p. 343. t. 50, p. 257.	
t. 53, p. 87.	
<i>Hésiode</i> , t. 6, p. 8. t. 51, p. 51.	
<i>Hilaire</i> , (faint) t. 32, p. 86. t. 36, p. 31.	
t. 47, p. 248.	
<i>Histoire de la mort de Moïse</i> , 42,	124.
<i>Holwell</i> , t. 37, p. 397. t. 61, p. 281. 286.	
<i>Homère</i> , t. 10, p. 383. 442. t. 52, p. 165.	
t. 55, p. 53 et suiv.	
<i>Honorius I</i> , 17,	40.
<i>Horace</i> , t. 5, p. 8. t. 16, p. 161. t. 53, p. 171.	
172. t. 55, p. 44 et suiv. 293. t. 81, p. 269.	

GENERALE ALPHABETIQUE. 489

- Hoved*, tome 18, p. 139.
Hume, 54, 368.
Hus, (*Jean*) 29, 27.
- Jansenius*, 24, 335.
Jean, (saint) t. 42, p. 242. t. 52, p. 241.
t. 54, p. 399. t. 55, p. 311. 348.
Jean XXII, 28, 372.
Jean sans terre, 50, 311.
Jérémie, t. 31, p. 240. t. 50, p. 506. t. 55, p. 296.
Jérôme, (saint) t. 32, p. 8. 62. 89. t. 43, p. 129.
130. 203. t. 47, p. 519. t. 49, p. 32. t. 50, p. 398.
403. t. 52, p. 418. t. 53, p. 228.
Ignace, (saint) 48, 57.
Innocent III, t. 18, p. 55. t. 28, p. 274.
t. 49, p. 426.
Innocent VIII, Bulle contre les Vaudois, 33, 375.
Inscription d'un tableau à Rome, 28, 235.
Sur l'expulsion des jésuites, t. 32, p. 123.
t. 33, p. 19.
Job, t. 41, p. 253. t. 48, p. 96.
Joséph I, 29, 359.
Josèphe, t. 16, p. 274. t. 32, p. 70. 71. t. 42, p. 126.
t. 44, p. 306. t. 47, p. 97. t. 48, p. 426.
t. 50, p. 421.
Josué, t. 32, p. 13. t. 36, p. 11.
Irénée, (saint) t. 16, p. 176. t. 32, p. 85.
t. 36, p. 31.
Isaïe, t. 16, p. 238. t. 32, p. 79. t. 41, p. 62.
315. t. 42, p. 36. t. 48, p. 517. t. 49, p. 351.
380. t. 50, p. 505. t. 52, p. 323. t. 54, p. 354.
t. 61, p. 280.

<i>Jude</i> , (faint) t. 16, p. 268. 269. t. 37, p. 337. t. 48, p. 516. t. 61, p. 278.	
<i>Julien</i> , t. 16, p. 149. t. 32, p. 260. t. 34, p. 77. t. 41, p. 309. 398. t. 42, p. 293. t. 48, p. 50. 53. t. 52, p. 422.	
<i>Justin</i> , (faint) t. 16, p. 175. 411. t. 35, p. 298.	
<i>Justin</i> , t. 41, p. 335. t. 47, p. 523.	
<i>Juvenal</i> , 35,	91.
<i>Kien-long</i> , 61,	227. 241.
<i>Kirker</i> , 61,	249 et suiv.
<i>Lactance</i> , t. 41, p. 352. t. 44, p. 388 et suiv. t. 49, p. 22. 306. 335. 342. t. 50, p. 434. t. 55, p. 310.	
<i>Lamberti</i> , 27,	382.
<i>Las Casas</i> , t. 19, p. 471. t. 33, p. 366.	
<i>Légende d'Autun</i> , 53,	365.
<i>Lettre prétendue de Pilate à Tibère</i> , 41,	323.
<i>Lévitique</i> , t. 31, p. 255. t. 32, p. 146. t. 53, p. 276.	
<i>Litteræ obscurorum virorum</i> , 62,	17.
<i>Livre des choses omises par Moïse</i> , 43,	179.
<i>Locke</i> , t. 40, p. 30 et suiv. 168. t. 53, p. 243 et suiv. t. 54, p. 179.	
<i>Lois juives</i> , 53,	468.
<i>Louis V</i> , 28,	387.
<i>Louis de Paramo</i> , t. 48, p. 101. t. 53, p. 131.	
<i>Louis d'Outremer</i> , 17,	200.
<i>Luc</i> , (faint) t. 17, p. 95, t. 40, p. 390. t. 42, p. 187. 272. t. 46, p. 125. t. 53, p. 99.	

GENERALE ALPHABETIQUE. 491

Lucien, tome 53, p. 228.
Lucrece, t. 39, p. 224. 228 et suiv. t. 45, p. 64.
Luther, 29, 109.

Machabees, 54, 389 et suiv.
Macrobe, 44, 333.
Maffei, (sa Mérope) 3, 256.
Mahomet, 33, 148.
 (Voyez Alcoran.)

Maillard, 49, 40.
Marc-Aurèle, t. 34, p. 312. t. 51, p. 23. t. 52, p. 500.
Matthieu Paris, 28, 297. 298.
Matthieu, (saint) t. 41, p. 165. t. 50, p. 448.
 t. 53, p. 98. t. 60, p. 242.
Maxime de Madaure, t. 45, p. 262. t. 50, p. 204.
 t. 52, p. 500.
Maxime de Tyr, 50, 203.
Méliton, 53, 366.
Ménage, 30, 327.
Mérope, tragédie anglaise, 3, 253.
Milton, t. 10, p. 368. 454. t. 51, p. 97 et suiv.
Minutius Félix, t. 6, p. 100. t. 48, p. 391.
Montaigne, (madame) 33, 121.
Moïse, 47, 306 et suiv.
Musschembroëk, 39, 256.

Newton, 84, 194.
*Newton, Descartes, Locke, Clarke, Leibnitz, Malle-
 branche, Smith*, et quelques autres philosophes
 modernes, 38, 39. (passim)

<i>Nicéas</i> , tome 17,	p. 440.
<i>Nicodème</i> , 51,	36.
Nombres, 50,	448.
<i>Norberg</i> , 27,	266.
<i>Oléarius</i> , 27,	24.
<i>Origène</i> , t. 31, p. 28. t. 34, p. 49. t. 35, p. 338. t. 47, p. 28. 29. t. 49, p. 312. t. 54, p. 492. 493. t. 55, p. 311.	
<i>Orphée</i> , t. 16, p. 205. t. 32, p. 92. t. 48, p. 529. t. 52, p. 500.	
<i>Otway</i> , t. 1, p. 347. t. 61, p. 37 et suiv.	
<i>Ozée</i> , t. 41, p. 275 et suiv. t. 49, p. 39. t. 54, p. 101. t. 60, p. 45.	
<i>Ozius</i> , 48,	135.
<i>Pachimère</i> , 16,	351.
<i>Palafox</i> , (<i>Jean</i>) 19,	358.
<i>Pascal</i> , (pape) 28,	210.
<i>Paul</i> , (faint) t. 41, p. 294 et suiv. t. 42, p. 283. t. 45, p. 203. 224. 225. t. 48, p. 68. t. 49, p. 357. t. 50, p. 429. 453. 484. t. 54, p. 147 et suiv. 399. t. 55, p. 378. 414. t. 60, p. 6.	
<i>Pegna</i> , (<i>François</i>) 53,	125.
<i>Pen</i> , 41,	35.
<i>Pentateuque</i> , 76,	187.
<i>Pepin</i> , (la donation) 17,	33.
<i>Perri</i> , (<i>Jean</i>) 51,	136.
<i>Perse</i> , 44,	322.

GENERALE ALPHABETIQUE. 493

<i>Pétrarque</i> , tome 64,	p. 202 et suiv.
<i>Pétrone</i> , 31,	58 et suiv.
<i>Philippe II</i> , 20,	141.
<i>Philippe le Bel</i> , 30,	21.
<i>Philon</i> , t. 32, p. 125. t. 35, p. 329. t. 43, p. 32. t. 50, p. 422. t. 51, p. 184. t. 52, p. 240. t. 53, p. 388. t. 55, p. 308.	
<i>Photius</i> , 17,	183.
<i>Pic de la Mirandole</i> , 19,	55. 56.
<i>Pierre</i> , (faint) 48,	516.
<i>Pierre I</i> , 27, 272. 316. 353. 380. 411. La condamnation d' <i>Alexis</i> , <i>idem</i> ,	455.
Son traité de Neustad, <i>idem</i> ,	461.
Le couronnement de la czarine, <i>idem</i> ,	478.
<i>Platon</i> , t. 6, p. 100. t. 16, p. 144. t. 42, p. 196 et suiv. 241. t. 44, p. 316. t. 48, p. 149. 502. t. 54, p. 217 et suiv.	
<i>Plaute</i> , t. 42, p. 21. t. 53, p. 91. t. 61, p. 189. 193.	
<i>Plutarque</i> , t. 35, p. 32. 33. t. 48, p. 321. t. 51, p. 303. t. 55, p. 185.	
<i>Polybe</i> , 51,	25.
<i>Pope</i> , t. 12, p. 122. t. 49, p. 28. t. 51, p. 71.	
<i>Porter</i> , 50,	472.
<i>Prière Ruffe</i> , 26,	91.
<i>Prophètes</i> , 42,	326. 327.
<i>Psaumes</i> , t. 16, p. 243. t. 42, p. 234. 235. 236. t. 47, p. 425.	
<i>Puffendorf</i> , t. 50, p. 323. t. 52, p. 128.	
<i>Ratram</i> , 17,	286.
<i>Remi</i> , (faint) t. 17, p. 72. t. 53, p. 315.	

- Sa*, (*Enmanuel*) tome 32, p. 272.
Sadder, (le) t. 16, p. 377 et fuiv. t. 32, p. 101
 et fuiv. t. 45, p. 189. t. 80, p. 110.
Salomon, t. 39, p. 202. t. 47, p. 50. t. 55, p. 9.
 12 et fuiv.
Samuel, 48, 523.
Sanchoniaton, t. 6, p. 89. t. 31, p. 26.
Scaliger, 62, 90.
Scrafton, t. 37, p. 199. t. 35, p. 71.
Sénèque le philosophe, t. 37, p. 327. t. 36, p. 217.
 t. 64, p. 333.
Sénèque le tragique, t. 19, p. 389. t. 34, p. 278.
 t. 35, p. 323.
Servet, 19, 289. 290.
Sadwell, 61, 194.
Shakespeare, t. 1, p. 349. t. 9, p. 367 et fuiv.
 t. 48, p. 207. t. 52, p. 117. t. 57, p. 230.
 t. 61, p. 351 et fuiv. 377 et fuiv. t. 64, p. 370
 et fuiv. t. 65, p. 305. t. 75, p. 117.
Shafta, (le) t. 16, p. 348. 349. t. 37, p. 324.
 t. 40, p. 290. t. 47, p. 442 et fuiv. t. 61, p. 275.
 276.
Shaftersbury, t. 41, p. 96. t. 49, p. 26.
Sigismond Auguste, (fa loi de tolérance) t. 33, p. 95.
Sinifus, 36, 218.
Sixte-Quint, t. 21, p. 103. t. 34, p. 409. 410.
Sophocle, t. 1, p. 33. t. 4, p. 141. t. 6, p. 86.
Sorbonne, décret sur la Pucelle d'Orléans, t. 32, p. 187
 et fuiv. t. 48, p. 114. t. 53, p. 69.
Spinoza, t. 40, p. 135. t. 50, p. 212. 217.
Strada, t. 20, p. 117. t. 49, p. 419.

GENERALE ALPHABETIQUE. 495

<i>Swift</i> , tome 64,	p. 254.
<i>Sybille Erythree</i> , 76,	187.
<i>Sydenham</i> , 51,	353.
<i>Tacite</i> , t. 31, p. 55. t. 40, p. 416. t. 50, p. 173.	
<i>Talmud</i> , (le) 50,	99.
<i>Tamerlan</i> , 18,	334.
<i>Taffe</i> , (le) 10,	367.
<i>Tatien</i> , t. 41, p. 336. t. 47, p. 247.	
<i>Tertullien</i> , t. 16, p. 176. t. 32, p. 86. t. 34, p. 52.	
53. t. 36, p. 31. t. 41, p. 338. 339. t. 50, p. 433.	
455.	
<i>Testament</i> , (ancien et nouveau) 43,	44.
<i>Thomas</i> , (faint) 32,	474.
<i>Thomas d'Aquin</i> , (faint) 46,	8. 73. 74.
<i>Thou</i> , (de) 30,	104. 120. 138 164. 209.
<i>Tillotson</i> , 36,	218.
<i>Tite-Live</i> , t. 31, p. 42. t. 51, p. 8.	
<i>Toland</i> , 31,	289.
<i>Traité de Jaffer et du lord Clive</i> , 37,	248.
<i>Triffin</i> , (le) 10,	405.
<i>Vanini</i> , t. 48, p. 336. t. 49, p. 467.	
<i>Varabadu</i> , (le) 19,	415.
<i>Veidam</i> , (le) t. 16, p. 363 et suiv. t. 19, p. 415.	
t. 31, p. 274.	
<i>Véra</i> , 55,	171.
<i>Vigilantius</i> , 35,	298.
<i>Virgile</i> , 39,	230.
<i>Vopiscus</i> , lettre de l'empereur <i>Adrien</i> , t. 44, p. 355.	
t. 47, p. 208.	

Warburton, t. 31, p. 276. t. 47, p. 264. t. 54, p. 483.
t. 59, p. 233.

Wolf, t. 31, p. 138. t. 84, p. 148.

Yont-ching, t. 21, p. 223. t. 46, p. 161. t. 52, p. 332.

Zacharie, 49, 82.

Zaleucus, t. 16, p. 147. t. 40, p. 179.

Zoroastre, 46, 6.

TRADUCTIONS EN VERS de fragmens d'auteurs anciens
ou étrangers.

Adiffon, t. 48, p. 216. t. 61, p. 336.

Aratus, t. 40, p. 261. t. 46, p. 76. t. 52, p. 467.

Aristote, (1^r) t. 48, p. 366. t. 50, p. 319.
t. 51, p. 80 et suiv. •

Baptiste Mantouan, 55, 223.

Bèze, (*Théodore de*) 47, 332.

Butler, 54, 325.

Cicéron, 4, 201.

Claudien, 53, 90.

Clément d'Alexandrie, t. 32, p. 91. t. 48, p. 530.
t. 50, p. 500. 501.

Dante,

GENERALE ALPHABETIQUE. 497

Dante, (*le*) t. 18, p. 272. t. 50, p. 117.
t. 64, p. 137.

Diamante, 51, 220.

Dryden, t. 49, p. 53. t. 61, p. 334.

Euripide, 4, 176.

Garth, 49, 94.

Guarini, (*le*) t. 48, p. 449, t. 52, p. 321.

Haller, 46, 294.

Harvey, 50, 34.

Hésiode, t. 47, p. 451. t. 51, p. 63.

Homère, t. 51, p. 70. t. 54, p. 208. t. 55, p. 57.

Horace, t. 16, p. 80. t. 23, p. 101. t. 33, p. 379.

t. 47, p. 405. t. 49, p. 8. 77. t. 53, p. 88.

t. 59, p. 239.

Lopès de Véga, 48, 203.

Lucain, t. 10, p. 401. 431. t. 52, p. 488.

Lucrece, t. 2, p. 409. t. 32, p. 72. t. 45, p. 51. 328.

t. 47, p. 320. 404. t. 48, p. 349. t. 50, p. 108.

179. t. 51, p. 24. 142. 254. t. 52, p. 478.

t. 54, p. 293. t. 55, p. 74.

Vie de Voltaire.

* T t

<i>Machiavel</i> , tome 47,	p. 438.
<i>Mandeville</i> , <i>idem</i> ,	51.
<i>Martial</i> , t. 49, p. 76. 328. t. 52; p. 487.	
<i>Marvel</i> , 50,	85.
<i>Middleton</i> , 62,	367.
<i>Milton</i> , t. 10, p. 447. t. 51, p. 108. t. 53; p. 357. t. 63, p. 404.	
<i>Mordant</i> , (<i>Philippe</i>) 49,	160.
<i>Orphée</i> , t. 40, p. 289. t. 50, p. 501.	
<i>Ovide</i> , t. 39, p. 161. t. 48, p. 272. 298. t. 50, p. 16. t. 51, p. 383. 387. t. 52, p. 51. 488. t. 61, p. 296.	
<i>Pétrarque</i> , 18,	273.
<i>Pétrone</i> , 31,	60.
<i>Perse</i> , 50,	423.
<i>Pindare</i> , 49,	83.
<i>Polignac</i> , (cardinal de) vers de l' <i>Anti-Lucrèce</i> , 47, 476.	
<i>Pope</i> , t. 53, p. 190. t. 54, p. 254. 255. t. 59, p. 182 et suiv. t. 61, p. 386 et suiv.	
<i>Prior</i> , t. 47, p. 255. t. 49, p. 96.	
<i>Prudence</i> , 48,	48.
<i>Rochester</i> , 54,	535.
<i>Rutilius</i> , 41,	341.

GENERALE ALPHABETIQUE. 499

<i>Sadi</i> , t. 18, p. 280. t. 55, p. 460. t. 64, p. 136.	
<i>Sénèque le tragique</i> , t. 32, p. 45. t. 40, p. 296. t. 42, p. 67. t. 51, p. 23.	
<i>Shakespeare</i> , t. 9, p. 369-434. t. 47, p. 362. t. 48, p. 214. t. 61, p. 330. t. 64, p. 212.	
<i>Solon</i> , 47,	332.
<i>Stace</i> , 52,	488.
<i>Tertullien</i> , 48,	280.
<i>Théocrite</i> , 50,	475.
<i>Trithème</i> , (<i>Jean</i>) 49,	39.
<i>Vers sybillins</i> , t. 16, p. 173. t. 34, p. 66.	
Arabes sur <i>Giafar le Barmécide</i> , 16,	408.
Anglais, 34,	31.
Latins de l'építaphe du cardinal <i>Barberin</i> , 34,	117.
<i>Idem</i> , hymne, 46,	77.
<i>Idem</i> , 48,	471.
Grecs de l'anthologie, 54,	54.
Latins sur <i>Vanini</i> , 62,	27.
<i>Virgile</i> , t. 16, p. 154. 173. 192. t. 37, p. 345. t. 32, p. 73. t. 47, p. 29. 340. 433. t. 48, p. 248. t. 49, p. 167. 173. 348. 362. t. 51, p. 19. 22. 387. t. 54, p. 376. 394. 523. t. 55. p. 288. t. 59, p. 288.	
<i>Waller</i> , 54,	537.
<i>Xénophanes</i> , 50,	500.

TRAGÉDIE ANGLAISE, (de la) tome 61,	327.
TRAITÉ sur la tolérance, à l'occasion de la mort de <i>Jean Calas</i> , 35.	261.
De métaphysique, 40,	13.
TRIUMVIRAT, (le) trag. 5,	105.
TROIS MANIÈRES, (les) conte, 14,	60.
TROIS EMPEREURS (les) en forbonne, fat. <i>idem</i> ,	221.

V.

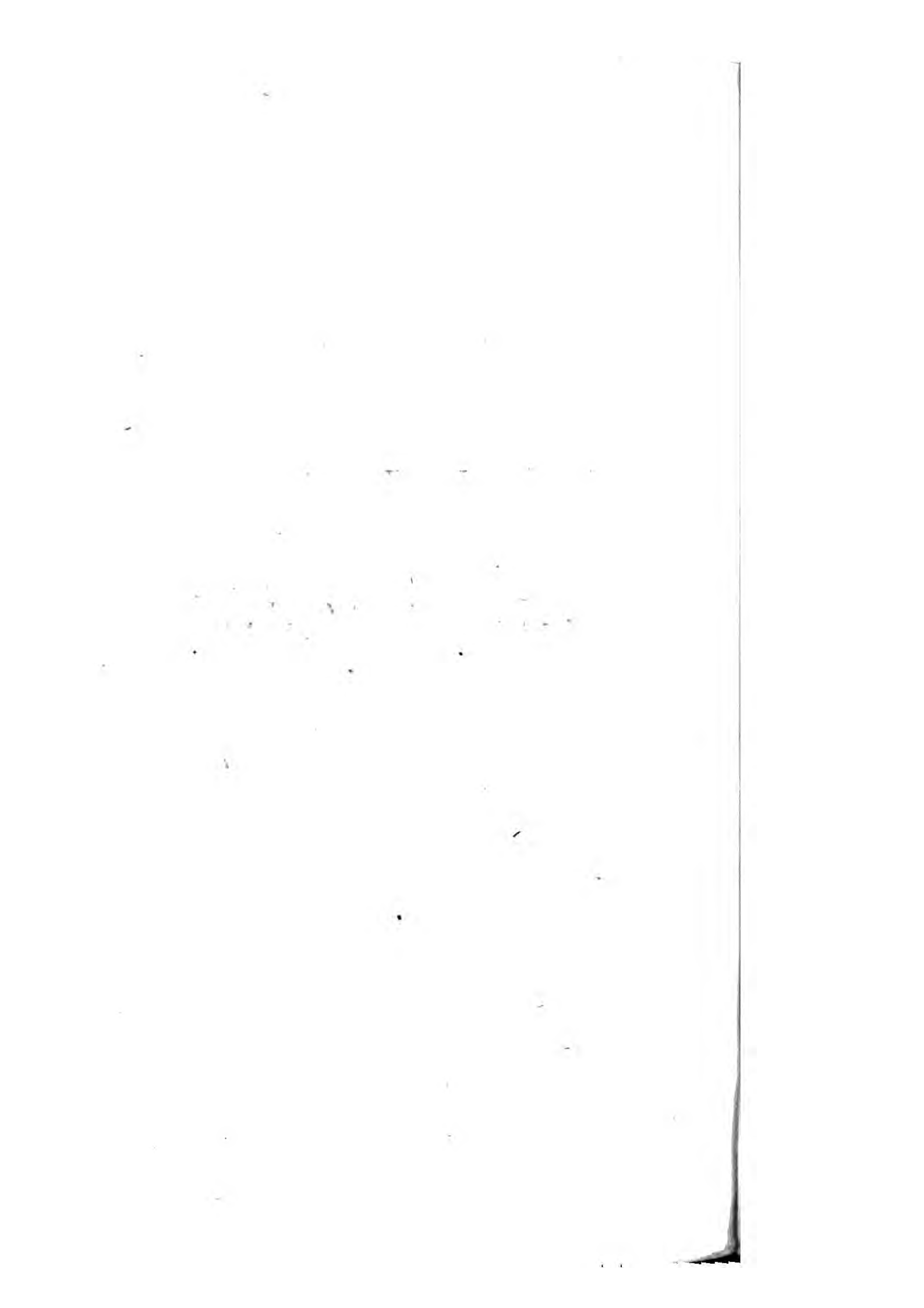
VANITÉ, (la) fat. 14,	169.
VARIANTES. (Voyez à la suite de chaque ouvrage.)	
VERS TECHNIQUES sur l'histoire d'Allemagne, 28,	42.
VIE de <i>Molière</i> avec de petits sommaires de ses pièces, 61, 141.	
VIE (la) de <i>Voltaire</i> , 92. Voyez aussi le Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la <i>Henriade</i> , 63,	3.
VISION DE BABOUÇ, rom. Voyez MONDE (le) comme il va.	
UN CHRÉTIEN contre six juifs, 32,	3.
VOIX (la) du sage et du peuple, 34,	7.
Du curé, sur les Serfs du mont Jura, 35,	153.
VOYAGE à Berlin, 12,	277.
De la raison, 58,	336.
UTILE EXAMEN des trois dernières épîtres de <i>Rousseau</i> , 62,	174.

Z.

ZADIG ou la Destinée, histoire orientale, 56,	3.
ZAÏRE, trag. 2,	3.
ZULIME, trag. 3,	3.

T A B L E

CHRONOLOGIQUE.



T A B L E
C H R O N O L O G I Q U E
D E S O E U V R E S
D E V O L T A I R E ,

O U E P O Q U E S D E L A P U B L I C A T I O N D E S E S
P R I N C I P A U X O U V R A G E S .

N. B. Le chiffre indique le tome de la collection; l'astérisque, les ouvrages imprimés ou recueillis pour la première fois dans cette édition; et les guillemets, ceux dont la date n'est point certaine. ()*

1706. **E**PITRE à M. le dauphin, fils unique de *Louis XIV*,
pour un officier invalide, tome 13.

1712. * ODE sur le vœu de *Louis XIII*, *idem*.

(*) Beaucoup de petits ouvrages de M. de *Voltaire* ont paru sans nom d'auteur ni d'imprimeur et sans date. Ce n'est que par une lecture réfléchie des correspondances générale et particulières qu'on a pu trouver les dates de ces ouvrages.

504 TABLE CHRONOLOGIQUE.

1713. EPITRE à madame la comtesse de *Fontaine*, *idem*.
 1714. LE CADENAS, L'ANTI-GITON, contes, 14.
 * LA POLICE sous *Louis XIV*, poëme, 12.
 1715. * LA BASTILLE, poëme, *idem*.
 1716. * LETTRE en vers à l'abbé de *Buffy*, tome 15.
 1717. * EPITRE au duc d'*Orléans*, régent, 13.

Nota. On n'indique ici que les plus anciennes de ces petites pièces, les autres Je succédant presque sans interruption dans toutes les années de la vie de l'auteur; un grand nombre d'entre elles, et presque toutes les lettres paraissent pour la première fois dans cette édition.

1718. OEDIPE, trag. (faite en 1713,) 1.
 1719. LETTRES à M. de *Genonville*, sur *Oedipe*, *idem*.
 1720. * ARTEMIRE, trag. *idem*.
 1722. * LE POUR ET CONTRE, (ou épître à *Uranie*) 12.
 1723. LA HENRIADE, sous le titre de poëme de la
 Ligue, 10.
 1724. MARIAMNE, trag. 1.
 * LA FETE DE BELLEBAT, 12.
 1725. L'INDISCRET, com. 7.
 1726. ESSAI sur la poésie épique, 10.
 1727. ESSAI sur les guerres civiles de France, *idem*.
 1728. } LES LETTRES PHILOSOPHIQUES écrites en anglais
 1729. } à M. *Thiriot*.
 1730. BRUTUS, trag. 1.
 LA MORT de mademoiselle le *Couvreur*, poëme, 12.
 1731. HISTOIRE de *Charles XII*, 26.
 DEFENSE de milord *Bolingbrocke*, 42.
 1732. LE TEMPLE du Goût, poëme, 12.
 * ERYPHILE, trag. 1.

ZAIRE,

TABLE CHRONOLOGIQUE. 505

- ZAÏRE, trag. tome 2.
 SAMSON, op. (imprimé en 1750) 9.
1733. LES LETTRES PHILOSOPHIQUES en français. (jointes
 au Dict. philos.)
 „ LE TEMPLE de l'Amitié, poëme, 12.
1734. ADELAÏDE DU GUESCLIN, trag. (imprimée en
 1765) 2.
 Les quatre premiers DISCOURS en vers sur l'homme, 12.
 SUR LA CAMPAGNE d'Italie, poëme, *idem.*
 * TRAITÉ de métaphyfique, 40.
1735. LA MORT DE CESAR, trag. (faite en 1731) 2.
 * TANIS ET ZELIDE ou les Rois pasteurs, op. 9.
1736. ALZIRE, trag. 2.
 L'ENFANT PRODIGE, COM. 7.
 LE MONDAIN, fat. 14.
1737. Les trois derniers DISCOURS en vers sur l'homme, 12.
1738. ELEMENS de philosophie de *Newton*, (écrits vers
 1735) 38.
 * ESSAI sur la nature du feu et sa propagation,
 39.
 * MEMOIRE sur un ouvrage de physique de madame
du Châtelet, *idem.*
 OBSERVATIONS sur *J. Law*, *Melon* et *Dutot*, &c. 34.
 LE PRESERVATIF, 62.
 REMARQUES sur les pensées de *Pascal*, 40.
1739. DISCOURS sur l'histoire de *Charles XII*, 26.
 * DEFENSE du newtonianisme, 38.
 * MEMOIRE sur la satire, 62.
 VIE de *Molière*, 61.
1740. ZULIME, trag. (imprimée en 1761) 3.
 PANDORE, op. (imprimée en 1756) 9.

Vie de Voltaire.

* V v

506 TABLE CHRONOLOGIQUE.

- * EXPOSITION du livre des Institutions physiques de madame du Châtelet, tome 39.
 PREFACE et EXTRAIT de l'*Anti-Machiavel*, 62.
 „ COURTE REPOSE aux longs discours d'un docteur allemand, *idem*.
1741. „ DOUTES sur la mesure des forces motrices, 39.
 „ CONSEILS à un journaliste, 62.
 „ UTILE EXAMEN des trois dernières épîtres de *Rousseau*, *idem*.
1742. LE FANATISME ou Mahomet le prophète, trag. (faite en 1739) 3.
 „ CONSEILS à M. *Racine*, &c. 62.
1743. MEROPE, trag. (faite en 1737) 3.
1744. RELATION touchant un maure blanc, 39.
 LES EVENEMENS de l'année 1744, poème, 12.
 „ COSI SANCTA, rom. 58.
1745. LA PRINCESSE DE NAVARRE, com. op. 9.
 LE TEMPLE de la Gloire, op. *idem*.
 LE POEME de Fontenoi, 12.
 DISSERTATION sur les changemens arrivés dans le globe, 39.
1746. DISCOURS de réception à l'académie française, 61.
 LE MONDE COMME IL VA, vision de *Babouc*, rom. 56.
 HISTOIRE de la guerre de 1741. (fondue en partie dans le Précis du siècle de *Louis XV.*)
1747. LA PRUDE, com. 7.
 MEMNON ou la Sageffe humaine, rom. 56.
 „ HISTOIRE des voyages de *Scarmentado*, rom. *idem*.
1748. SEMIRAMIS, trag. 3.
 PANEYRIQUE de *Louis XV.*, 61.

TABLE CHRONOLOGIQUE. 507

- ELOGE des officiers morts dans la guerre de 1741 ,
tome 6^r.
- ZADIG ou la Destinée, rom. 56.
1749. NANINE, com. 7.
LA FEMME QUI A RAISON, com. (imprimée en
1759) *idem*.
* DES EMBELLISSEMENTS de Paris, 34.
„ PANEGYRIQUE de saint *Louis*, 63.
1750. ORESTE, trag. 4.
LA VOIX du sage et du peuple, 34.
REMERCIEMENT sincère à un homme charitable, 59.
* VOYAGE à Berlin, 12.
1751. „ IDÉES de *la Mothe le Vayer*, 34.
„ DE LA PAIX perpétuelle, *idem*.
1752. LE DUC DE FOIX, trag. 2.
ROME SAUVÉE, trag. 4.
SIECLE de *Louis XIV*, 22. 23. 24.
DIATRIBE d'*Akakia*, 59.
MICROMEGAS, rom. 56.
„ FRAGMENT des instructions pour le prince royal
de 34.
1753. „ DOUTES sur quelques points de l'histoire de l'Em-
pire, 29.
* „ LE TOMBEAU de la forbonne, 64.
„ PENSÉES sur l'administration publique, 29.
1754. * ANNALES de l'Empire, 28. 29.
ELOGE historique de madame la marquise du
Châtelet, 61.
1755. LA PUCELLE (commencée vers 1730, la première
édition donnée par l'auteur est de 1762) 11.
L'ORPHELIN de la Chine, trag. 4.

508 TABLE CHRONOLOGIQUE.

1756. ESSAI sur les mœurs et l'esprit des nations depuis *Charlemagne*, &c. (fait pour madame du Châtelet vers l'année 1740. Quelques fragmens dérobés à l'auteur avaient été imprimés en 1754, sous le titre d'abrégé de l'histoire universelle) tomes 16-21.

LE DESASTRE de Lisbonne, poëme, 12.

LES ARTICLES pour l'Encyclopédie. (joints au Dict. philos.)

„ REQUETE à tous les magistrats du royaume, 34.

1757. ARTICLES pour l'Encyclopédie.

„ PRECIS du siècle de *Louis XV*, 25.

1758. REFUTATION d'un écrit contre M. *Saurin*, 62.

CANDIDE ou l'Optimisme, rom. 56.

1759. SOCRATE, ouvrage dramatique, 8.

L'ECCLESIASTE, poëme, 12.

LE CANTIQUE des Cantiques, *idem*.

RELATION de la mort du jésuite *Berthier*, &c. 59.

HISTOIRE de Ruffie sous *Pierre I*, (la seconde partie ne parut qu'en 1763) 27.

* MEMOIRES pour servir à la vie de l'auteur, écrits par lui-même, 92. (A la fin de la vie de *Voltaire*, par M. le marquis de *Condorcet*.)

1760. TANCREDE, trag. 4.

L'ECOSSAISE, com. 8.

PLAIDOYER DE RAMPONEAU, 46, et la plupart des facéties.

LE PAUVRE DIABLE, fat. 14.

LE RUSSE à Paris, fat. *idem*.

LA VANITÉ, fat. *idem*.

1761. RESCRIPT de l'empereur de la Chine, 59.

TABLE CHRONOLOGIQUE. 509

- CONVERSATION de l'abbé *Grifet* et de l'intendant des menus, tome 45.
- SERMON du rabbin *Akib*, 41.
- DU THÉÂTRE ANGLAIS, par *Jérôme Carré*, (imprimé d'abord sous le titre d'Appel à toutes les nations, &c. 61.
- LETTRE de *Charles Gouju* à ses frères, 59.
1762. LE DROIT DU SEIGNEUR, tom. 8.
- * SERMON des cinquante, 41.
- * ELOGE de M. de *Crébillon*, 61.
- OLIMPIE, trag. 5.
- IDÉES républicaines, 34.
1763. TRAITÉ sur la tolérance, 35.
- REMARQUES sur l'Histoire générale, ou supplément à l'Essai sur les mœurs, &c. 21.
- SAUL, drame, 60.
- LE CATECHISME de l'honnête homme, (c'est le dialogue du caloyer, &c.) 45.
- LETTRES d'un quaker à *Jean-Georges*, 59.
- HISTOIRE de *Ruffie*, &c. seconde partie, 27.
1764. CONTES de *Guillaume Vadé*, 14.
- COMMENTAIRES sur *Corneille*, 65-67.
- DISCOURS aux *Velches*, 59.
- DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, (commencé en 1760 et fort augmenté depuis) 47-55.
- DOUTES sur le testament du cardinal de *Richelieu*, &c. 33.
- LE BLANC ET LE NOIR, tom. 57.
- JEANNOT ET COLIN, tom. *idem*.
- POT POURRI, 60.
- TRADUCTION du *Jules-César* de *Shakespeare*, 9.
- de l'*Héraclius* de *Caldéron*, *idem*.

510 TABLE CHRONOLOGIQUE.

1765. LE TRIUMVIRAT, trag. tome 5.
MANDEMENT D'ALEXIS, &c. 59.
QUESTIONS sur les miracles, 60.
* LE PYRRHONISME de l'histoire, 31.
LA PHILOSOPHIE de l'histoire, écrite en 1763 et
1764. L'auteur l'a depuis fait servir d'introduction à l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, 16.
1766. ESSAI sur les proscriptions, ou Des conspirations contre les peuples, 33.
ESSAI sur les dissensions de Pologne, *idem.*
EXAMEN de l'histoire d'Henri IV, par *Bury*, *idem.*
RELATION de la mort du chevalier de la Barre, 36.
AVIS au public sur les parricides des Calas et des *Siroen*, *idem.*
COMMENTAIRE sur le traité des délits et des peines, 34.
LE PHILOSOPHE IGNORANT, 32.
PETIT COMMENTAIRE sur l'éloge du dauphin, par *M. Thomas*, 62.
ANECDOTES sur *Bélifaire*, 60.
1767. LES SCYTHES, trag. 5.
CHARLOT ou la comtesse de Givry, com. 8.
EXAMEN IMPORTANT de *Bolingbrocke*, (supposé écrit en 1736) 41.
QUESTIONS de *Zapata*, 42.
LA DEFENSE de mon oncle, 31.
LETTRES à son altesse monseigneur le prince de ***,
(*Brunsvick*) sur *Rabelais*, &c. 62.
L'HOMME aux quarante écus, 57.
LES HONNETETÉS littéraires, 62.
LE DINER du comte de *Boulainvilliers*, 46.

TABLE CHRONOLOGIQUE. 511

- CANONISATION de saint *Cucufin*, tome 59.
 LETTRE sur les panégyriques, 64.
 L'INGENU, tom. 57.
1768. GUERRE CIVILE de Genève, poème, 12.
 LA PRINCESSE de Babylone, rom. 57.
 * LE BARON D'OTRANTE, op. bouff. 9.
 * LES DEUX TONNEAUX, op. com. *idem*.
 LES DROITS des hommes et les usurpations des
 papes, 34.
 LA PROFESSION de foi des théistes, 41.
 RELATION du bannissement des jésuites de la Chine,
 ou l'Empereur et frère *Rigolet*, dial. 46.
 DIALOGUES entre A, B, C, 45.
 SERMON prêché à Bâle, 41.
 HOMELIE du pasteur *Bourn*, *idem*.
 LES COLIMAÇONS du R. P. l'*Escarbotier*, 39.
 LES SINGULARITÉS de la nature, *idem*.
 LE MARSEILLOIS ET LE LION, fat. 14.
 LES TROIS EMPEREURS en forbonne, fat. *idem*.
 „ INSTRUCTIONS à frère *Pediculoso*, &c. 60.
1769. LES GUEBRES ou la Tolérance, trag. 5.
 HISTOIRE de *Jenni*, 58.
 LES LETTRES d'*Amabed*, rom. *idem*.
 HOMELIES prêchées à Londres, 41.
 EPITRE à *Boileau*, 13.
 HISTOIRE du parlement de Paris, 30.
 LE CRI des nations, 34.
 DIEU et les hommes, 42.
 „ * SUPPLEMENT au Siècle de *Louis XIV*, 31.
 „ * REMONTRANCES du corps des pasteurs du
 Gévaudan à *Rustan*, 42.
 „ LES ADORATEURS ou les Louanges de DIEU, 46.

512 TABLE CHRONOLOGIQUE.

1770. SOPHONISBE, trag. tome 5.
 REFUTATION du système de la nature. (jointe au
 Dictionnaire philosophique.)
 TRADUCTION du poème de *Jean Plakof*, 61.
 ÉPITRE au roi de la Chine, 13.
 ECRITS pour les habitans du mont Jura et pour
 le pays de Gex, 35.
 * CONSEILS raisonnables à *M. Bergier*, &c. 42.
 „ * PROCÈS de *Claustre*, 37.
1771. LA MEPRISE d'Arras, 36.
 DISCOURS d'*Anne du Bourg* à ses juges, 35.
 LETTRES de *Memmius* à *Cicéron*, 40.
 „ ÉPITRE aux Romains, 42.
 LE TOCSIN des rois, 34.
1772. LA BEGUEULE, conte, 14.
 LES CABALES, les Systèmes, fat. *idem*.
 ESSAI sur les probabilités en fait de justice, 37.
 Sur le procès de mademoiselle *Camp*, *idem*.
 QUELQUES PETITES hardieffes de *M. Clair*, à l'occa-
 sion d'un panegyrique de saint *Louis*, 62.
 „ TOUT EN DIEU, commentaire sur *Mallebranche*, 40.
1773. LES LOIS DE MINOS, trag. 6.
 DISCOURS de l'avocat *Belleguier*, 41.
 LES PELOPIDES, trag. 6.
 LE DEPOSITAIRE, com. 8.
 FRAGMENS HISTORIQUES sur l'Inde, 37.
 LE TAUREAU blanc, rom. 58.
 LA TACTIQUE, fat. 14.
1774. ELOGE FUNEBRE de *Louis XV*, 61.
 AU R. P. EN DIEU messire *Jean de Beauvais*, &c. 60.
 DIALOGUE de *Pégase* et du vieillard, fat. 14.

TABLE CHRONOLOGIQUE. 513

- IL FAUT prendre un parti, ou le Principe d'action, tome 40.
- „ DE L'AME, par *Soranus*, *idem*.
- „ AVENTURE de la Mémoire, 58.
1775. DOM PEDRE, trag. (commencée en 1761) 6.
- LE CRI du sang innocent, 36.
- DIATRIBE à l'auteur des Ephémérides, 35.
- VOYAGE de la Raifon, 58.
- LES FILLES de Minée, conte, 14.
- „ LES OREILLES du comte de *Chesterfield*, rom. 58.
1776. LETTRES indiennes, chinoises et tartares à monsieur *Paw*, 61.
- * L'HOTE ET L'HOTESSE, divertissement, 12.
- LA BIBLE commentée, &c. 43. 44.
- LETTRE à l'académie française, sur *Shakespeare*, 64.
- UN CHRETIEN contre six juifs, 32.
- COMMENTAIRE historique sur la vie de l'auteur de la *Henriade*, 63.
1777. * HISTOIRE de l'établissement du christianisme, 44.
- * COMMENTAIRE sur l'Esprit des lois, 35.
- * DIALOGUES d'*Evhémère*, 45.
- * LE PRIX de la justice et de l'humanité, 34.
1778. * IRENE, trag. 6.
- * AGATHOCLE, trag. *idem*.

M. de *Voltaire*, dans son séjour à Paris, avait proposé de refaire le Dictionnaire de l'académie française; mesfieurs les academiciens s'étaient partagé les lettres de l'alphabet, et il avait pris pour lui la lettre A, comme l'une des plus étendues. Il embrassait avec une ardeur incroyable ce nouveau travail, aussi fastidieux qu'utile,

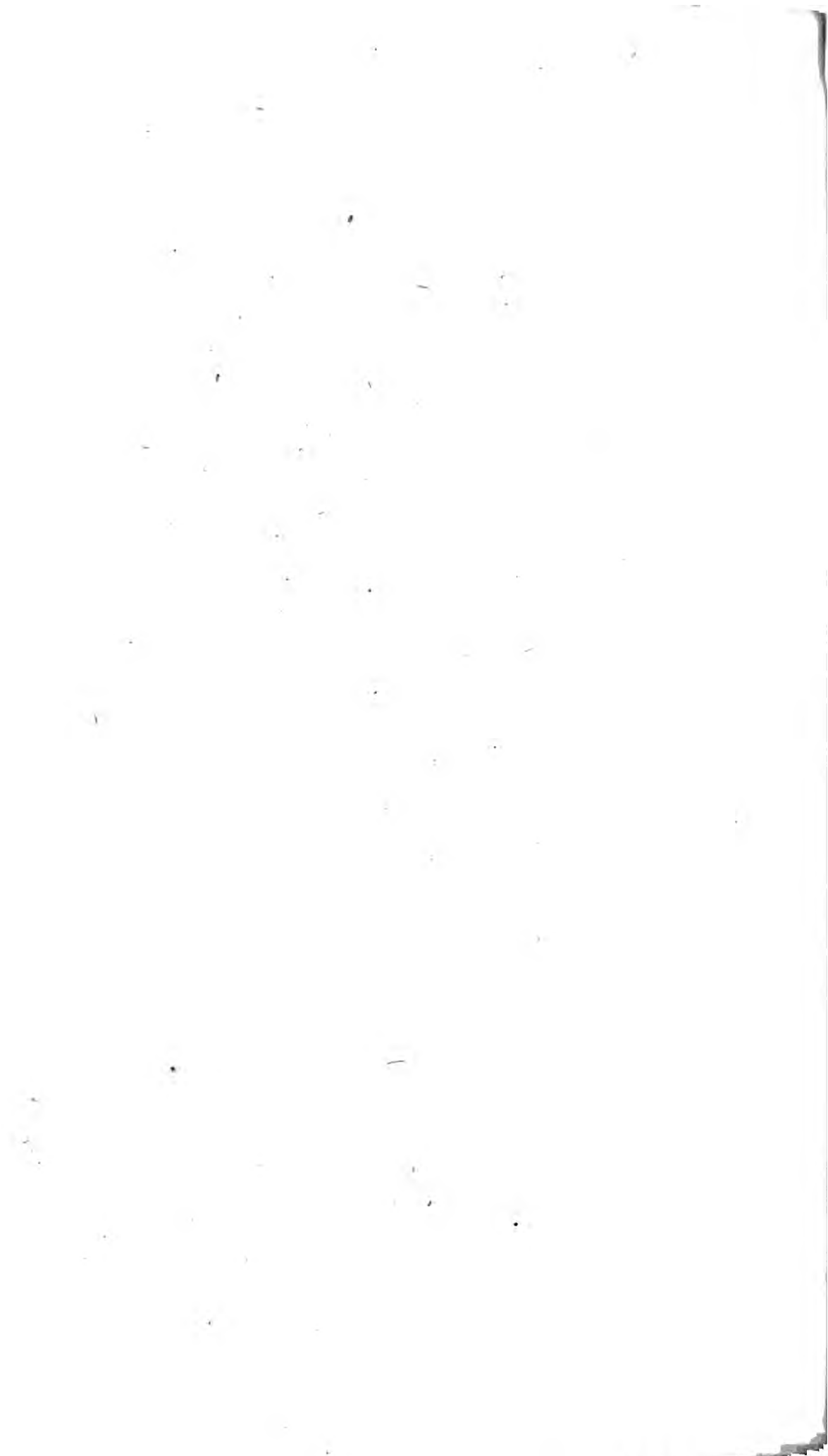
514 TABLE CHRONOLOGIQUE.

quand la mort l'enleva du milieu de ses compatriotes, le 30 de mai 1778. Il est fort à désirer que l'académie exécute ce dictionnaire sur le plan proposé par M. de *Voltaire* et adopté par elle. Rien, sans doute, ne contribuerait davantage à fixer la langue française, et à la préserver de toute corruption. Cet ouvrage important paraît d'autant plus nécessaire qu'il règne encore dans la grammaire, l'orthographe, la prononciation, quantité de bizarreries et d'incertitudes qu'il pourrait faire disparaître. Il n'est guère douteux que la nation et l'Europe entière n'adoptassent les principes que l'académie en corps aurait consacrés dans ce nouveau dictionnaire.

ECLAIRCISSEMENS,

A D D I T I O N S

ET CORRECTIONS.



ECLAIRCISSEMENTS,

ADDITIONS

ET CORRECTIONS.

N. B. L'N qui précède le chiffre marque qu'il faut compter par la première ligne des notes.

T O M E I. *Théâtre*, tome 1.

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

19 21 prétentions	espérances
303 6 hé bien	eh bien (1)

(1) Cette interjection Hé ne doit s'écrire par H que lorsqu'elle est appellative ou quand elle exprime le rire ; et l'h est aspirée. On l'écrit par E quand elle marque la surprise , l'admiration. Les changemens de protes pendant un laps de dix ans ont jeté à cet égard quelque variété dans cette édition. On ne relèvera qu'ici cette faute qui est essentielle dans la poësie , à cause des hiatus. Le lecteur attentif y suppléera aisément , ainsi qu'aux erreurs de ponctuation. Il lira par-tout : Eh quoi , Eh oui , &c. On n'a pu , par la même raison , éviter quelque différence dans la manière d'écrire certains noms propres.

518 ECLAIRCISSEMENTS ,

T O M E I V. *Théâtre , tome 4.*

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

- 314 24 Européans *Mettez par-tout de même , et ajoutez au bas de la page cette note de M. de Voltaire :*
- Le père du Halde , tous les auteurs des Lettres édifiantes , tous les voyageurs ont toujours écrit Européans , et ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est avisé d'imprimer Européens.*

T O M E I X. *Théâtre , tome 9.*

- N. B. *La pièce intitulée Tanis et Zélide est de 1735, et doit être placée immédiatement après Samfon.*

T O M E X I I. *Poèmes , tome 12.*

- | | | |
|--------|-----------------------------|---|
| 18 18 | Il connut , | Il conçut |
| 30 15 | couchant | touchant |
| 42 22 | l'importante | l'importune |
| 48 7 | sur lui-même | par lui-même |
| 131 10 | ces feux | ses feux |
| 158 9 | du Vateau | de Wateau |
| 162 2 | Verfailles | Verfaille |
| 166 4 | De grâce , ouvrez &c. | <i>Tout ce vers en italique.</i> |
| 194 5 | semble | semblent |
| 210 25 | Je demandais | Je demandai * |
| 211 2 | bons sculpteurs ; c'est que | bons sculpteurs ; c'est , me répondit-on , parce que les sculpteurs et les peintres ont |
| 250 22 | dans une joie | dans une pièce |
| 260 d. | nos provinces | ses provinces |
| 282 7 | au milieu du biffin s'élève | au milieu s'élève |

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 519

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
282 13	les eaux	ses eaux
283 24	pour nous-mêmes.	pour nous-même.
354 16	<i>Après</i> toucher	Rien n'y résiste, homme, femme ni fille.
358 16	<i>Après</i> abhorrée,	Qui brave Rome, hélas ! im- punément ;
561 17	<i>Après</i> engagez mon héros,	Et qu'il y trouve une gloire nouvelle ;
367 3	<i>Après</i> en effet de lui,	C'était Caron amoureux de Mégère. Une infernale et hideuse forcière Suit en tous lieux le magot ambulante, Comme la chouette est jointe au chat-huant. <i>L'infame vieille &c.</i>
367 7	<i>Après</i> ce couple odieux, <i>lisez :</i> Si quelquefois, dans leurs ardeurs secrètes, Leurs os pointus joignent leurs deux squelettes, Dans leurs transports ils se pâment foudain Du seul plaisir de nuire au genre humain. <i>Notre Euménide &c.</i>	
368 6	<i>Après</i> remonté.	Le lac au loin vomit de ses abymes
372 9	<i>Après</i> tout son plaisir.	J'ai quelquefois festoyé ma forcière ; Mais si le Ciel terminait sa carrière, Je la verrais mourir à mes côtés Des dons cuisans qui nous ont infectés, Sur un fumier rendant son ame au diable, Que ma vertu paisible, inaltérable, Me défendrait de m'écarter d'un pas Pour la sauver des portes du trépas. <i>D'un vrai Rousseau &c.</i>
381 21	<i>Après</i> sûr de nuire	Ils font venir la vieille à leur taudis. La gaupe arrive, et de ses mains crochues,

520 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

Que de l'Enfer les chiens avaient mordues,
 Forme un gâteau de matières fondues
 Qui brûleraient les murs du paradis.
 Pour en répandre au loin les étincelles
 Vachine a pris &c.

390	7	<i>Après</i> famille ,	Et de chez elle écartait le bon sens ,
400	5	1724	1725
434	24	des tyrans	les tyrans
441	7	les trésors	ses trésors

T O M E X I I I. *Epîtres , stances et odes.*

67	N. d.	<i>Après</i> dévotion	<i>ajoutez</i> : C'est d'après ce même tableau qu'a été gravé le portrait placé à la tête du premier volume de cette édition.
108	15	Sur le bord de cette fontaine	Près de l'onde Castalienne ,
<i>Ibid.</i>	19	ses	ces <i>bis.</i>
114	11	<i>Après</i> faiblesse	<i>Variante des deux derniers vers</i> , Il ferait aujourd'hui votre modèle auguste , Et votre exemple en tout , s'il avait été juste.
122	10	ses agréables plaines	ces agréables plaines
<i>Ibid.</i>	13	les palais	le palais
200	7	affaire	à faire (2)

(2) Doit-on dire j'ai *affaire* à quelqu'un ou j'ai à *faire* à quelqu'un ? Voilà encore une de ces incertitudes que les livres classiques ne lèvent point complètement , et que les exemples ne font qu'augmenter. M. d'*Alembert* écrivait : *affaire* ; et M. de *Voltaire* : à *faire*. Cette dernière façon paraît préférable en ce qu'elle peut également s'employer par rapport aux lieux et par rapport aux personnes. *Faire* est une de ces expressions vagues et générales comme le mot

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 521

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
207 14	<i>Après Therfite</i>	(b)
209 12	<i>Avant On lit</i>	(b)
219 15	les-talens	tes talens
230 24	au doyen	aux doyens (<i>et mettez en note</i>)
	Messieurs l'abbé d'Olivet et de Mèntcrif. Celui-ci avait plus de 90 ans , et l'autre guère moins.	
303 19	Je pouvais	Je pourrais
331 3	Au roi de prusse.	<i>Cette adresse est fausse , et ces stances font partie d'une lettre au président Hénault.</i>
353 15	A madame du Deffant.	<i>Il paraît par une lettre de la Correspondance générale que cette pièce n'a point été adressée à madame du Deffant.</i>
384 N. 4	n'ont écrit	n'a écrit
412 22	favoris	favori

T O M E X I V. *Contes et satires.*

5 9	caractérise	caractérisent
16 19	dans les mains	dans ses mains
18 27	fur terre	sur la terre
35 d.	remords	remord
39 11	<i>Après tout temps</i>	<i>Ce qui surtout l'emporte dans vos ames ,</i>
42 16	<i>Après mère ,</i>	<i>L'hymen encor offre d'autres plaisirs.</i>
62 18	Elevé dans son art , &c.	
	<i>lisez : Cultivant tous les arts , et qui saurait le mieux</i>	
	<i>En vers nobles et doux élégamment décrire</i>	
	<i>Animer sur la toile , &c.</i>	

chose , qu'on substitue à des mots plus précis , comme j'ai à plaider à Rouen , j'ai à parler à Simon. On pourrait dire aussi j'ai affaire à Rouen , par syncope , en sous-entendant une ; mais on ne peut pas dire dans ce sens : J'ai une affaire à Simon.

Vie de Voltaire.

* X x

522 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
352 13	prétendit	prétendait
85 d.	de ses plaisirs	de ces plaisirs
89 13	<i>Après</i> mais il man- quait l'amour,	Pour égayer notre mélancô- lique,
100 N. d.	parmi les ouvrages de littérature.	tome IV des Mélanges litté- raires.
147 20	un mandement	un mandement d'évêque
152 24	<i>Après</i> méchans au- teurs,	Froids romanciers, plats ver- fificateurs;
155 11	la présenterez	le présenterez
212 27	attentif	attentive
229 d.	Dieu livre, felon nous, à la gêne éternelle	
	<i>lisez</i> : Dieu, juste felon nous, frappe de l'anathème	
271 16	<i>Après</i> faiblesse	(o)
278 41	<i>Spinoza</i> circonfpect	<i>Ceci est la dernière note, et doit être placé au bas de la page 279, avec le N. B. La note commence ainsi :</i>
	(o) <i>Baruch Spinoza</i> , théologien circonfpect et fort honnête homme &c.	
291 13	troupes	trompes
296 2	Et ce <i>système</i> heureux qu'on dit de la nature	Et ce <i>système</i> heureux qu'on dit de la nature.
300 24	de prêcher	d'outrager
319 N. 3	d'autres plaifante- ries;	beaucoup de plaifanteries;
321 7	Il l'est, le fut ou le doit être.	<i>D'autres copies portent :</i> il l'est, il le fut ou doit l'être. <i>ou</i> il le fut, il l'est ou doit l'être. (3)

(3) M. de *Voltaire* n'ayant jamais gardé ces petites poésies qui lui échappaient en si grand nombre, il n'est pas étonnant qu'il se trouve quelques variétés dans les différentes copies qu'on en a pu recueillir. On a choisi la meilleure leçon; mais quelquefois elle est venue trop tard.

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 523

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
356 N.	<i>Après : du Châtelet</i>	<i>Ajoutez : On fait que Bernard a fait un poëme de l'art d'aimer.</i>
370 d.	se rit	se rit.
378 N. 3	dans un libelle fait &c.	dans un libelle contre lui publié en 1735, fit &c.
<i>Ib.</i> d.	<i>Après : Henri</i>	<i>Ajoutez à la note : Nous n'avons vu ailleurs aucune trace de cette anecdote. L'impromptu que M. de Verrières attribue à M. de Voltaire pourrait l'être avec plus de vraisemblance à quelqu'un de ses amis.</i>
387 17	d'un grand prix	de grand prix
395 22	deux	doux
404 9	L'autre jour au fond d'un vallon, &c.	<i>Une autre copie porte : Hier auprès de Charenton Un serpent mordit Jean Fréron. Que croyez-vous &c.</i>
407 6	c'est qu'en prophète &c.	<i>Variante : C'est qu'alors il prophétifait &c.</i>
413 7	<i>Après : gloire</i>	où rien n'a pu vous retenir,
442 4	du	d'un
<i>Ib.</i> 14	Au roi de Prusse.	<i>(Otez ces vers qui font partie d'une lettre au roi de Prusse.)</i>
444 3	à M. * * *	<i>idem d'une lettre à M. d'Alembert.</i>
450 18	La cour a siffié &c.	La cour a dénigré tes chants Dont Paris a dit des merveilles ; Hélas ! les oreilles des grands Sont fouvent de grandes oreilles.
456 2	<i>Après était finie</i>	Petits papillons d'un moment, Invisibles marionnettes, Qui volez si rapidement De Polichinelle au néant, Dites-moi donc ce que vous êtes. <i>Au terme &c.</i>

524 ECLAIRCISSEMENTS,

T O M E X V. *Lettres en vers et en prose.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
5	8 des faux rapports	de faux rapports
12	7 <i>Après du Temple</i>	mettez un astérisque , et lisez en note : L'abbé de Chaulieu.
11	7-8 l'imagination.. volupté.. folie	l'Imagination . . Volupté . . Folie.
25	20 que tout Paris &c.	(<i>Ce font deux vers.</i>)
29	6 des belles lettres	de belles-lettres
76	3 feu	fou
149	N. <i>Après d'Argental</i>	ajoutez : qui était nommé à l'intendance de Saint-Domingue.
170	d. <i>Après défuni , &c.</i> ont depuis que l'ancienne et la nouvelle partition n'ont presque rien de commun.	mettez en note : Bernard et Rambeau ont depuis tellement changé cet opéra, que l'ancienne et la nouvelle partition n'ont presque rien de commun.
206	d. conforte	reconforte
212	8 bombillant	ou : bombinant
215	21 erreurs	erreur
265	16 de bons	des bons
287	10 nos feigneurs	Nosseigneurs
344	15 Ce parlement	Mais ce parlement
376	11 le roi y perd	le roi perd
390	16 <i>Après Vaudeuil</i> de Vaudeuil , premier président du parlement de Toulouse.	mettez en note : fille de M. Drouin de Vaudeuil , premier président du parlement de Toulouse.
404	19 <i>Milles</i>	<i>Miller.</i>

T O M E X V I. *Essai sur les mœurs , tome 1.*

3	8 <i>et sur l'esprit</i>	<i>et l'esprit</i>
<i>Ib.</i>	N. <i>Après sa mort.</i>	ajoutez : il suppose que la Philologie de l'histoire fut faite pour madame

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 525

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

du Châtelet, parce qu'il l'a fait fervir d'introduction à l'Essai sur les mœurs des nations, composé pour cette dame ; mais la Philosophie de l'histoire fut écrite beaucoup plus tard ; et parut en 1765. Elle était dédiée à l'impératrice de Russie *Catherine II*.

Voici cette dédicace qui occupait toute une page en lettres majuscules.

A très-haute et très-auguste princesse *Catherine II*, impératrice de toutes les Russies, protectrice des arts et des sciences, digne par son esprit de juger des anciennes nations, comme elle est digne de gouverner la sienne : Offert très-humblement par le neveu de l'auteur.

7	21	des petits	de petits
12	5	en a planté aussi	en a mis aussi
14	26	étaient	font
99	Note	Après philosophique	ajoutez : art. Brachmanes , Ezourvédam , &c. et les chap. 3 et 4 de l'Essai sur les mœurs , &c.
105	3	nulle différente ma- nière	nulles différentes manières
110	2	sur l'histoire générale	sur les mœurs et l'esprit des nations.
116	19	et qu' <i>Hérodote</i>	dont <i>Hérodote</i>
215	19	législation	légation
297	d.	<i>Zamolxis</i>	<i>Zalmoxis</i>
305	13	affreuses*	affreux :
324	16	ils ont eu	les Chinois ont eu
339	3	adorée	adoré
342	9	Syriacs	Syriaques
375	12	rédigés	abrégés
433	26	trompant leurs débi- teurs	trompant leurs créanciers ou leurs débiteurs
437	15	Ni <i>Barnabé</i> , ni <i>Clément</i> ni <i>Ignace</i>	<i>Barnabé</i> , <i>Clément</i> , <i>Ignace</i>

526 ECLAIRCISSEMENTS,

TOME XVII. *Essai sur les mœurs, tome 2.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
106 13	Elle y avait	Elle leur avait
<i>Ib.</i> 26	avait reçu	avaient reçu
145 13	<i>Raoul</i>	<i>Rolon</i>
152 21	<i>Rotharis</i>	<i>Rotharic</i>
265 17	chez qui il	où il
271 5	de leurs	de fes
294 22	de dictionnaire d'hif- toires	de dictionnaires et d'hiffoires
305 6	concoururent	conclurent
375 24	dura long-temps	fut de longue durée.

TOME XVIII. *Essai sur les mœurs, tome 3.*

4 9	entre les lois	ôtez : entre
47 10	la Pouille ; il pria	la Pouille. <i>Mansfredo</i> pria
58 N. 4	et d. <i>Andra (bis)</i>	<i>Audra (bis)</i>
59 N. 9	<i>idem</i>	<i>idem.</i>
78	<i>Dans l'addition : 1147</i>	<i>mettez : 1137.</i>
<i>Ib.</i> 1149		1139.
81 10	fes	ces
107 14	<i>Noffo de Dei</i>	<i>Noffodei,</i>
130 13	tribunal	tribunat
133 19	d' <i>André</i>	de <i>Louis</i>
183 d.	de l'attention	d'attention.
200 14	trois mille	environ vingt mille
222 19	les révoltes	les révoltés
232 2	sept mille ou 5,000,000 pour	
	<i>lisez : sept mille marcs ou 5,600,000 livres pour</i>	
237 5	<i>Jouvenel ;</i>	<i>Juvenel ; et par-tout de même</i> <i>dans cette note.</i>
393 22	les titres	le titre
416 10	titre de chevalerie	titre de chevalier

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 527

T O M E X I X *Essai, tome 4.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
37 N. 13	nécessaires	nécessaire
41 8	ces faibles	ses faibles
59 20	ces projets	ses projets
<i>Ib.</i> 22	après être assuré	après s'être assuré
88 24-25	ces	ses
131 16	point le continent	point dans le continent
162 22	des Turcs	les Turcs
235 N. 14	1623	1523.
296 12	de républiques	des républiques
303 4	témoin la <i>Thamar</i>	témoin <i>Thamar</i>
<i>Ib.</i> 5	<i>Amnon</i>	<i>Amnon</i>
<i>Ib.</i> 7	des sottises	de sottises
320 N. 22	le crime est	le fanatisme est
349 3	cinquième	treizième
381 N. 7	le plus favant et le plus éclairé . . . le plus aimable	
	<i>lisez</i> : les plus favans et les plus éclairés . . . les plus aimables	
407 24	de la <i>nouvelle</i>	de <i>nouvelle</i>
410 24	de la raison	de raison
429 25	ils paraissaient n'avoir point de barbe	aucun n'avait de barbe
434 15	auxquels	auxquelles
437 7	dans le fort	dans le fond
473 p.	du cacao, du fagon	du coco, du fagou
474 3	ces fruits	ses fruits
<i>Ibid.</i> 10	cacaotiers	cocotiers

T O M E X X. *Essai sur les mœurs, tome 5.*

4 14	celle	celles
14 20	1657	1757
15 26	vous allez au Mari- land	vous entrez dans le Mari- land

528 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
49 10	d'Amayoud	d'Amayum
51 19	padicha	padisha
56 N. (c)	Après de l'Inde	mettez : et les événemens malheureux qui y font arrivés sous le règne de Louis XV, dans les <i>Fragmens sur l'Inde</i> , tome 37. de cette édition, et dans le Précis du siècle de Louis XV, tome 25.
129 4	fa nation	la nation
166 20	est	était
188 N. 5	et de la France	et de la Flandre
244 14	de l'affassinat	de l'affassin.
256 14	cet incendie	la diffention
276 N. 17	le comte de Boulaïn-villiers, &c.	ôtez cette phrase, qui est dans le texte plus haut.
295 5	envoyé	envoyés
297 5	achepter	achepté
298 17	avis peu	avez pu
<i>Ibid.</i> 26	sujet et notre misère	sujet que notre misère
299 12	que je me	que je ne me
303 24	de vous voir	de ne vous voir
408 11	des armes	des armées

T O M E X X I. *Essai sur les mœurs, tome 6.*

83 N. 1	la rédaction	la relation
102 3	flotte invincible	(en italique)
126 6	dont ils font	dont les Hollandais font
<i>Ibid.</i> 9	mais il avait déjà	mais ils avaient déjà
126 27	vallons	wallons.
142 15	les plus dépendans	le plus dépendans
197 17	ces provinces	ses provinces
261 5	des lois, des préjugés	de lois, de préjugés

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 529

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
297	3	parvenir. Jusqu'à présent dans	parvenir jusqu'à présent. Dans
310	24	en leurs juges	entre leurs juges
338	9	s'emparent	s'emparèrent

T O M E X X I I. *Siècle de Louis XIV, tome 1.*

27	3	maréchal en 1722	<i>ôtez ces mots qui sont plus haut.</i>
70	3	<i>Sanfon</i>	<i>Sanfon</i>
79	2	de <i>Molière et Boindin</i>	de <i>Molière</i> . <i>Boindin fut fut</i>
92	26	CASSANDRE	CASSANDRE (<i>François</i>)
113	p.	n'est	n'était
175	21	procureur général	procureur du roi
213	11	la Méthode des controverfes, les Principaux points de la religion catholique défendus, l'Instruction du chrétien, la Perfection du chrétien.	<i>tous ces titres de livres en italique.</i>
226	24	<i>Polyfynodie</i>	<i>Polifynodie</i>
227	N. 4	il est auffi	il est également
257	22	d'autre	d'autres
267	8	<i>Meulan</i>	<i>Mellan</i>
303	N. 29	à un centième neuf marcs	à un centième quatre-vingt-dix-neuf marcs

T O M E X X I I I. *Siècle de Louis XIV, tome 2.*

12	8	petit-fils	petits-fils
78	3	avons appris	avons pris
114	12 (17)		<i>mettez ce chiffre plus haut après le mot : exécutees.</i>

Vie de Voltaire.

* Y y

530 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
120	6 ces princes	ce prince
129	12 par les lettres	dans les lettres
387	19 de grandeurs	de grandeur
T O M E X X I V.		<i>Siècle de Louis XIV, tome 3.</i>
7	3 commençait	commençaient
31	2 de la <i>place du</i>	de <i>place du</i>
56	6 qui avait	qui avaient
81	N. 1 <i>Fourbin</i>	<i>Forbin</i>
112	3 la prise de Valenciennes, le passage du Rhin.	<i>ces mots en italique.</i>
	<i>Ib.</i> 18 ministre	maître
147	N. 10 <i>Après</i> opulente	<i>ajoutez</i> : des Républiques
243	23 des plus agréables et des plus	les plus agréables et les plus
402	3 des plus	les plus
T O M E X X V.		<i>Précis du siècle de Louis XV.</i>
82	21 ne trouve	ne retrouve
111	24 souverain	fuzerain
125	6 en donnant de la jalousie en plusieurs endroits	en menaçant plusieurs endroits
130	17 on se relève	on se lève
135	7 <i>Courtin</i>	<i>Courten</i>
164	11 Normandie	le régiment de Normandie
166	21 <i>Après</i> le maréchal	<i>ajoutez</i> : de <i>Noailles</i> ,
203	6 ne font pas	ne font pas
263	13 en France	de France
291	24 <i>Shelkrift</i>	<i>Shelkirck</i>
366	21 du grand ordre	du grand cordon
374	20 ce général	le général

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 531

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

391	N. 2	l'archevêque	l'évêque
394	23	Michelon	Miquelon
430	d.	d' <i>Atougnia</i>	d' <i>Atouguia</i>
460	9	il leur perfuada.. de payer ses dettes, mais de	il les engagea.. à payer ses dettes, mais à
480	28	„	<i>mettez les guillemets au commen- cement de la ligne.</i>
486	18	plus fait de cas	fait plus de cas
492	20	par les lois	par la voix
496	18	raffiné	épuré

T O M E X X V I. *Histoire de Charles XII.*

20	27	du drap rouge ou du drap	de drap rouge ou de drap
23	15	Nerva	Narva (<i>et par-tout de même</i>)
140	21	des guerres	de guerres
155	5	charge	décharge
195	22	des plus fertiles.. et des	les plus fertiles.. et les
331	27	des plus	les plus
370	21	le 21	le 16
397	14	et l'amener	et de l'amener

T O M E X X V I I. *Histoire de Russie.*

9	24	dont alors la Chine n'était	or la Chine alors n'était
22	13	inconnus	inconnu
41	6	que la nature	et que la nature
47	12	asiatiques	anfématiques
377	15	il y a de	il y a eu de
436	3	en haut	un bout
499	31	des préjugés, de tout	des préjugés, et de tout

532 ECLAIRCISSEMENTS,

T O M E X X V I I I. *Annales de l'Empire.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
125 16	il vient à Langres fe faire couronner roi d'Italie en Champagne.	il vient à Langres, en Cham- pagne, fe faire couronner roi d'Italie.
306 26	partie	patrie
356 5	<i>Nolai</i>	<i>Molai</i>
402 3	contre eux	contre les gibelins

T O M E X X I X. *Annales de l'Empire, tome 2.*

115 9	qui n'avait qu'une	qui n'avait eu qu'une
241 d.	Arles	Ardres
254 17	mercure dans Prague	mercure, dans Prague
268 p.	de Sicile	de Siléie

T O M E X X X. *Histoire du Parlement.*

42 12	il faut s'arrêter	il ne faut que s'arrêter
45 21	à ce bannissement	au bannissement
57 17	des pairs	de Paris.
148 3	l'observation	l'inobservation
215 21	instituée	établie
261 26	établie	établis
269 6	le promet	la promet
273 2	il est difficile	il était difficile
276 12	ses pièces	ces pièces
303 6	(c'était, &c.	ôtez la parenthèse.
416 24	de finances	des finances

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 533

T O M E X X X I. *Mélanges historiques, tome 1.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
21	14	déclare	déclara
34	5	<i>Euribiades</i>	<i>Alcibiade</i>
75	13	lendes	leudes
96	18	dans le titre	dans le livre
97	28	les flèches	fes flèches
108	20	depuis si long-temps	depuis long-temps
117	12	l'accusateur	l'accufation
134	2	de nains	d'affemblée de <i>nains</i>
137	11	jamais été traitée ainfi	jamais traité ainfi un de fes membres.
162	23	<i>Après ducats</i>	<i>lisez en note : La Beaumelle avait vendu fes Remarques fur le Siècle de Louis XIV pour quinze ducats.</i>
181	20	ni les aimait	ni ne les aimait
192	7	qu'elle est plus	qu'elle en est plus
199	27	des plus	les plus
258	6	et quinze après	et quinze ans, après
<i>Ib.</i>	11	l'un des deux par l'autre	l'un des deux passages par l'autre
295	6	vivait il y a environ	vivait environ

T O M E X X X I I. *Mélanges historiques, tome 2.*

42	3	en pratique plus hau- tement	en pratique et plus hautement
62	11	<i>pecudum nates</i>	<i>pecudum carnes</i>
95	15	nécromane	nécromancie
249	24	<i>Brancus</i>	<i>Francus</i>
265	17	se connaître	le connaître
309	3	me semble,	(ôtez ces mots.)

534 ECLAIRCISSEMENTS,

TOME XXXIII. *Mélanges historiques, tome 3.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
26 N. 1	souvenir	<i>souvenirs</i>
1b. N. 2	lettre	lettres
27 13	dans sa révocation	dans son apologie de la révocation
34 7	ces	ses
35 N. 1	ouvrage	ouvrages
72 23	pour cette guerre	par cette guerre
89 26	comme au seizième siècle	comment, au seizième siècle,
94 4	contrains-les	<i>le contrains-les</i>
109 11	d'efficace	d'efficacité
118 3	1597	1497
172 5	de notre espèce	de notre espèce actuelle
192 24	<i>universelle</i>	<i>générale</i>
203 12	<i>idem,</i>	<i>idem,</i>
210 21	moins habile	moins inhabile
249 16	qui ne favait que les rendre utiles	qui favait ne les rendre qu'utiles
261 9	<i>avant un académicien</i>	<i>mettez des guillemets en tête de chaque alinea jusqu'à la page 268, et les derniers après le mot trompe, lig. 8.</i>
295 22	si frappé	tellement frappé
344 11	pas favoir	pas ignorer
357 13	les furpaffa	le furpaffa

TOME XXXIV. *Politique et Législation, tome 1.*

25 4	confrères	confréries
34 11	du gouvernement	de gouvernement
40 5	fit	fait
57 6 (b)		<i>Placez ce renvoi après le mot : César.</i>

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 535

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
150 21	distribués au receveur	distribués aux portes des villes; ils prêteraient un prompt secours au receveur
228 4	Nous cherchons donc	Cherchons donc
424 N. 1	l'impératrice	ajoutez : de Ruffie, Catherine II,

T O M E X X X V. *Politique et Législation, tome 2.*

17 13	vous êtes	vous vous êtes
48 15	<i>Après japonaises</i>	que l'on connaît si peu
50 p.	et pour sacrifier	et qu'il sacrifie
59 N. 1	ce passage n'est pas	ce passage de <i>Montesquieu</i> n'est pas
104 4	<i>Après jours</i>) qui de- vait, &c.	jours.) Qui devait succéder à <i>Louis Hutin</i> ?
149 17	l'orgueil	l'original
275 1	A M. CHARDON.	ôtez cette lettre qui n'a point de rapport au traité de la Tolérance, et placez la dans la Correspondance générale, à sa date.
298 N. 10	<i>Typhon</i>	<i>Tryphon</i>

T O M E X X X V I. *Politique et Législ. tome 3.*

44 p.	d'ôter aux hommes, en matière de reli- gion, la liberté d'empêcher	d'ôter, en matière de reli- gion, la liberté aux hom- mes, d'empêcher
73 d.	ce ferait	cela ferait
174 1	A M. D'ALEMBERT.	A M. DAMILAVILLE. (<i>Idem</i> <i>au titre courant.</i>)
249 4	<i>Après Cassen</i>	Mettez en note : cet ouvrage de M. de <i>Voltaire</i> avait été d'abord imprimé séparément, ensuite dans les <i>Questions sur l'En-</i>

536 ECLAIRCISSEMENTS,

cyclopédie, article *justice*, sous le titre de lettre de M. *Caffen* à M. le marquis de *Beccaria*. Il est ici à sa véritable place.

TOME XXXVII. *Politique et Législation, tome 4.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
14 17	de se justifier	de justifier
134 N. 7	ci-dessus	ci-dessous
199 24	des possessions	les possessions
209 d.	que l'on peut tirer	que l'on en peut tirer
210 7	ses œufs	les œufs
222 7	<i>Après</i> servent ;	ils s'inquiètent seulement de
224 8	les calamités	ces calamités
242 12	<i>Bourhave</i>	<i>Boërhaave</i>
254 9	qu'on	lorsqu'on
256 N. 1	le vaisseau	ce vaisseau
333 N. 2	page 93	page 178
339 25	point de péché	point péché
377 23	par mœurs	par les mœurs

TOME XXXVIII. *Physique, tome 1.*

3 11	1740	1738. (<i>id.</i> p. 13, lig. 26.)
139 13	telles grandeurs	telle grandeur
151 21	paraissent	font à nos yeux
156 10	<i>sinus</i> de réfraction	<i>sinus</i> de réfraction
231 10	H S K	K S H

TOME XXXIX. *Physique, tome 2.*

3 d.	1740	1738
153 6	parche,	ôtez la virgule.
175 7	inondée	inondé

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 537

P. L. FAUTES.

CORRECTIONS.

- 177 2 ce qu'il y a ce qu'il a
- 219 18 on ne fait que les Nota : *si l'on voulait rétablir*
 indiquer au lec- *l'ouvrage intitulé des Singu-*
 teur &c. *larités de la nature , tel*
 que M. de Voltaire le publia
 d'abord , il faudrait y replacer ces six articles du
 Dictionnaire philosophique , et les faire précéder de
 celui-ci qui est le quatorzième chapitre des Singularités
 de la nature.

C H A P I T R E X I V .

Observation importante sur la formation des pierres et des coquillages.

M. le Royer de la Sauvagère , ingénieur en chef , et de l'académie des belles-lettres de la Rochelle , seigneur de la terre Desplaces en Touraine , auprès de Chinon , atteste qu'auprès de son château une partie du sol s'est métamorphosée deux fois en un lit de pierre tendre dans l'espace de quatre-vingts ans. Il a été témoin lui-même de ce changement. Tous ses vassaux et tous ses voisins l'ont vu. Il a bâti avec cette pierre qui est devenue très-dure étant employée. La petite carrière dont on l'a tirée recommence à se former de nouveau. Il y renaît des coquilles qui d'abord ne se distinguent qu'avec un microscope , et qui croissent avec la pierre. Ces coquilles font de différentes espèces ; il y a des ostracites , des griphites , qui ne se trouvent dans aucune de nos mers ; des comes , des télines , des cœurs , dont les germes se développent insensiblement , et s'étendent jusqu'à six lignes d'épaisseur.

N'y a-t-il pas là de quoi étonner du moins ceux qui affirment que tous les coquillages qu'on rencontre dans quelques endroits de la terre y ont été déposés par la mer ?

Si on ajoute à tout ce que nous avons déjà dit, ce phénomène de la terre Desplaces, si d'un autre côté on considère que le fleuve de Gambie et la rivière de Biffao sont remplis d'huîtres, que plusieurs lacs en ont fourni autrefois et en ont encore, ne fera-t-on pas porté à suspendre son jugement? Notre siècle commence à bien observer: il appartiendra aux siècles suivans de décider, mais probablement on fera un jour assez savant pour ne décider pas.

T O M E X L. *Philosophie, tome 1.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
12 7	<i>histoire véritable de</i>	<i>histoire de</i>
<i>Ib.</i> 11	écrits	écrit
16 14	l'homme en a	l'homme n'en a
47 13	quelques batailles	quelque bataille
117 p.	de même	<i>Mettez en note : voyez le traité de Métaphysique qui précède, ouvrage écrit plus de quarante ans avant celui-ci.</i>
190 17	des plus avérées	les plus avérées
248 4-21	<i>du Tott</i>	<i>de Tott (bis)</i>
251 13	à <i>Saint-Witt</i>	à <i>Saint-Wit</i> ,
252 25	que le bien	que si le bien
263 26	ses actions	ces actions
336 7	mauvais que de bon	mauvais vin que de bon
338 23	je suis dans l'erreur ;	si je suis dans l'erreur ;
390 4	ses mystères	ces mystères
405 23	haïssent	haïssaient

T O M E X L I. *Philosophie, tome 2.*

22 13	<i>Après excellent</i>	<i>Mettez en note : On voit assez que cette épithète n'a été mise que pour mieux cacher que les deux ouvrages étaient de l'auteur.</i>
-------	------------------------	--

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 539

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

- 42 d. *Après en génie* ajoutez en note : Si cependant la date d'une lettre à madame de Fontaine, du 11 de juin 1761, est exacte, comme on peut le croire, il résulterait que le Sermon des cinquante a précédé d'un an la publication de l'Emile de Rousseau. Voyez la France littéraire.
- 153 23 pourraient-ils pouvaient-ils
- 178 p. il dit il est dit
- 236 18 *Après manuscrit* mettez en note : On peut croire que tout cela est supposé, ainsi que la date de 1736. L'ouvrage est de 1767, temps où l'on ne pouvait encore défendre la cause de l'humanité contre le fanatisme qu'avec beaucoup de précautions.
- 272 9 (i) mettez ce renvoi après : son église.
A la fin de l'alinéa suivant.
- 291 N. p. pièces de rentes pièces d'or de rente
- 383 p. allée allé
- 388 16 conseilla l'empereur conseilla à l'empereur
- 390 5 des mieux les mieux

T O M E X L I I. Philosophie, tome 3.

- 172 3 (5) placez ce renvoi après écrivain,
page 171, ligne 22.
- 217 20 Maximin; Maximien;
- 271 25 Marie-Anne Mariamne
- 288 10 propre (bis) ce mot en italique, ainsi qu'aux
lignes 13 et 14.
- 320 26 faux faulx
- 321 16 Idem. Idem.

540 ECLAIRCISSEMENTS,

TOME XLIII. *Philosophie; tome 4.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
7 12	fens-deffus-deffous	(ou) fans deffus-deffous (4)
<i>Ib.</i> 13	chantereb	chaut-éreb
12 N. 6	du coco, des dattes, de l'anana, du ginging	du cocos, des dattes, de l'a- nanas, du gingeng
35 N. 17	qui se formèrent en un instant	<i>supprimez ces mots, et mettez un point après langues.</i>
36 16	il prit Sara	il prit Saraï
43 N. p.	d'Haran	d'Aran
140 N. p. (z)		<i>mettez ce renvoi deux lignes plus haut avant les incrédules</i>
146 N. 13	qu'on y retrouve	qu'on n'y retrouve
157 6	Héthéens	Ethéens
165 N. 32	des plus délicats	les plus délicats
179 N. 31	son frère, Jéfu le tua	son frère Jéfu, le tua
186 N. 27	douze cents mille étaient	douze cents mille hommes étaient
231 5	faux	faulx (<i>et par-tout de même</i>)
<i>Ib.</i> 7	Héthéens	Ethéens
285 N. 7	témoin	témoins
322 N. 29	s'effayait	s'affeyait
334 21	il n'est pas permis	il n'est permis
363 21	une quadrige	un quadrige
364 13	Héthéennes	Ethéennes
391 11	très-poileux	très-poiloux

TOME XLIV. *Philosophie, tome 5.*

6 10 des plus rufés les plus rufés

(4) Les auteurs varient sur ces manières de s'exprimer.
Nous ne déciderons pas quelle est la meilleure.

TOME XLVII. *Dictionnaire philosophique, tome 1.*

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

- 375 8 *Après celui qui écrit cet article en fait peut-être plus que le père Griffet, et n'en dira pas davantage.* *ajoutez le morceau suivant tiré d'une édition des Questions sur l'Encyclopédie, Londres, in-octavo, 1771.*

A D D I T I O N D E L' E D I T E U R .

IL est surprenant de voir tant de favans et tant d'écrivains pleins d'esprit et de sagacité se tourmenter à deviner qui peut avoir été *le fameux Masque de fer*, sans que l'idée la plus simple, la plus naturelle et la plus vraisemblable se soit jamais présentée à eux. Le fait tel que M. de *Voltaire* le rapporte, une fois admis, avec ses circonstances; l'existence d'un prisonnier d'une espèce si singulière, mise au rang des vérités historiques les mieux constatées, il paraît que non-seulement rien n'est plus aisé que de concevoir quel était ce prisonnier, mais qu'il est même difficile qu'il puisse y avoir deux opinions sur ce sujet. L'auteur de cet article aurait communiqué plutôt son sentiment; s'il n'eût cru que cette idée devait déjà être venue à bien d'autres, et s'il ne se fût persuadé que ce n'était pas la peine de donner comme une découverte, une chose qui, selon lui, faute aux yeux de tous ceux qui lisent cette anecdote.

Cependant, comme depuis quelque temps cet événement partage les esprits, et que tout récemment on vient encore de donner au public une lettre dans laquelle on prétend prouver que ce prisonnier célèbre était un secrétaire du duc de Mantoue (ce qu'il n'est pas possible de concilier avec les grandes marques de respect que M. de *Saint-Mars*

donnait à son prisonnier), l'auteur a cru devoir enfin dire ce qu'il en pense depuis plusieurs années. Peut-être cette conjecture mettra-t-elle fin à toute autre recherche; à moins que le secret ne soit dévoilé par ceux qui peuvent en être les dépositaires, d'une façon à lever tous les doutes.

On ne s'amusera point à réfuter ceux qui ont imaginé que ce prisonnier pouvait être le comte de *Vermandois*, le duc de *Beaufort*, ou le duc de *Monmouth*. Le savant et très-judicieux auteur de cette dernière opinion a très-bien réfuté les autres; mais il n'a essentiellement appuyé la sienne que sur l'impossibilité de trouver en Europe quelque autre prince dont il eût été de la plus grande importance qu'on ignorât la détention. M. de *Saint-Foix* a raison, s'il n'entend parler que des princes dont l'existence était connue; mais pourquoi personne ne s'est-il encore avisé de supposer que le *Masque de fer* pouvait avoir été un prince inconnu, élevé en cachette, et dont il importait de laisser ignorer totalement l'existence?

Le duc de *Monmouth* n'était pas pour la France un prince de si grande importance; et l'on ne voit pas même ce qui eût pu engager cette puissance, au moins après la mort de ce duc et celle de *Jacques II*, à faire un si grand secret de sa détention, s'il eût été en effet le *Masque de fer*. Il n'est guère probable non plus que M. de *Louvois* et M. de *Saint-Mars* eussent marqué au duc de *Monmouth* ce profond respect que M. de *Voltaire* assure qu'ils portaient au *Masque de fer*.

L'auteur conjecture, de la manière dont M. de *Voltaire* a raconté le fait, que cet historien célèbre est aussi persuadé que lui du soupçon qu'il va, dit-il, manifester; mais que M. de *Voltaire*, à titre de français, n'a pas voulu, ajouta-t-il, publier tout net, surtout en ayant dit assez pour que le mot de l'énigme ne dût pas être difficile à deviner. Le voici, continue-t-il toujours, selon moi:

„ Le *Masque de fer* était sans doute un frère, et un frère aîné de *Louis XIV*, dont la mère avait ce goût pour le linge fin sur lequel M. de *Voltaire* appuie. Ce fut en lisant les *Mémoires* de ce temps, qui rapportent cette anecdote au sujet de la

reine, que, me rappelant ce même goût du *Masque de fer*, je ne doutai plus qu'il ne fût son fils : ce dont toutes les autres circonstances m'avaient déjà persuadé.

„ On fait que *Louis XIII* n'habitait plus depuis long-temps avec la reine, que la naissance de *Louis XIV* ne fut due qu'à un heureux hasard habilement amené, hasard qui obligea absolument le roi à coucher en même lit avec la reine. Voici donc comme je crois que la chose sera arrivée.

„ La reine aura pu s'imaginer que c'était par sa faute qu'il ne naissait point d'héritier à *Louis XIII*. La naissance du *Masque de fer* l'aura détrompée. Le cardinal à qui elle aura fait confiance du fait, aura su par plus d'une raison tirer parti de ce secret ; il aura imaginé de tourner cet événement à son profit, et à celui de l'Etat. Persuadé par cet exemple que la reine pouvait donner des enfans au roi, la partie qui produisit le hasard d'un seul lit pour le roi et pour la reine, fut arrangée en conséquence. Mais la reine et le cardinal, également pénétrés de la nécessité de cacher à *Louis XIII* l'existence du *Masque de fer*, l'auront fait élever en secret. Ce secret en aura été un pour *Louis XIV*, jusqu'à la mort du cardinal *Mazarin*.

„ Mais ce monarque apprenant alors qu'il avait un frère, et un frère aîné que sa mère ne pouvait défavouer, qui d'ailleurs portait peut-être des traits marqués qui annonçaient son origine, faisant réflexion que cet enfant, né durant le mariage, ne pouvait sans de grands inconvéniens et sans un horrible scandale, être déclaré illégitime après la mort de *Louis XIII*, *Louis XIV* aura jugé ne pouvoir user d'un moyen plus sage et plus juste que celui qu'il employa, pour assurer sa propre tranquillité et le repos de l'Etat : moyen qui le dispensait de commettre une cruauté que la politique aurait représentée comme nécessaire à un monarque moins consciencieux et moins magnanime que *Louis XIV*.

„ Il me semble, poursuit toujours notre auteur, que plus on est instruit de l'histoire de ce temps-là, plus on doit être frappé de la réunion de toutes les circonstances qui prouvent en faveur de cette supposition. „

NOTE DES ÉDITEURS.

CETTE anecdote, donnée comme une addition de l'éditeur, dans l'édition de 1771, passe chez bien des gens de lettres pour être de M. de Voltaire lui-même. Il a connu cette édition, et il n'a jamais contredit l'opinion qu'on y avance au sujet de *l'homme au Masque de fer*.

Il est le premier qui ait parlé de cet homme. Il a toujours combattu toutes les conjectures qu'on a faites sur ce *masque*; il en a toujours parlé comme plus instruit que les autres, et comme ne voulant pas dire tout ce qu'il en savait.

Aujourd'hui il se répand une lettre de mademoiselle de Valois, écrite au duc, depuis maréchal de Richelieu, où elle se vante d'avoir appris du duc d'Orléans son père, à d'étranges conditions, quel était *l'homme au Masque de fer*; et cet homme, dit-elle, était un frère jumeau de Louis XIV, né quelques heures après lui.

Où cette lettre, qu'il était si inutile, si indécent, si dangereux d'écrire, est une lettre supposée, ou le régent en donnant à sa fille la récompense qu'elle avait si noblement acquise, crut affaiblir le danger qu'il y avait à révéler le secret de l'Etat, en altérant le fait, et en faisant de ce prince un cadet sans droit au trône, au lieu de l'héritier présomptif de la couronne.

Mais Louis XIV qui avait un frère, Louis XIV dont l'âme était magnanime, Louis XIV qui se piquait même d'une probité scrupuleuse, auquel l'histoire ne reproche aucun crime, qui n'en commit d'autre en effet que de s'être trop abandonné aux conseils de Louvois et des jésuites, Louis XIV n'aurait jamais détenu un de ses frères dans une prison perpétuelle pour prévenir les maux annoncés par un astrologue auquel il ne croyait pas. Il lui fallait des motifs plus importants. Fils aîné de Louis XIII, avoué par ce prince, le trône lui appartenait; mais un fils, né d'Anne d'Autriche, inconnu à son mari, n'avait aucun droit, et pouvait cependant essayer de se faire reconnaître, déchirer la France par

une

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 545

une longue guerre civile , l'emporter peut-être sur le fils de *Louis XIII* en alléguant le droit de primogéniture , et substituer une nouvelle race à l'antique race des *Bourbons*. Ces motifs, s'ils ne justifiaient pas entièrement la rigueur de *Louis XIV*, servaient au moins à l'excuser : et le prisonnier trop instruit de son sort , pouvait lui savoir quelque gré de n'avoir pas suivi des conseils plus rigoureux ; conseils que la politique a trop souvent employés contre ceux qui avaient quelques prétentions à des trônes occupés par leurs concurrens.

M. de *Voltaire* avait été lié dès sa jeunesse avec le duc de *Richelieu* qui n'était pas discret : si la lettre de mademoiselle de *Valois* est véritable, il l'a connue ; mais doué d'un esprit juste, il a senti l'erreur, il a cherché d'autres instructions. Il était placé pour en avoir. Il a rectifié la vérité altérée dans cette lettre, comme il a rectifié tant d'autres erreurs.

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

500 5 LUC AUG.

T O M E L. *Dictionnaire philosophique, tome 4.*

5 16 DES COQUILLES (voyez ce que nous avons dit ci-dessus, page 537, touchant les *Singularités de la nature.*)

36 20 CREDO *supprimez cet article, et renvoyez au mot SYMBOLE.*

T O M E L I. *Dictionnaire philosophique, tome 5.*

268 24 *Après du méridien mettez en note : Voyez la philosophie de Newton, (volume de Physique) ce paragraphe en est tiré. L'auteur l'ayant inféré dans ce Dictionnaire, avec quelques changemens, on n'a pas cru devoir l'oter.*

Vie de Voltaire.

* Z z

546 ECLAIRCISSEMENTS,

T O M E L I I. *Dictionnaire philosophique, tome 6.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
9	2 <i>alma</i>	vierge
95	17 <i>Concohigramki</i>	<i>Concochigzanki</i>
428	7 <i>Après préférer</i>	ajoutez : S'il eût vécu seulement dix ans de plus, il y a grande apparence qu'il eût donné une toute autre forme à l'Europe que celle qu'elle a aujourd'hui.
		La religion chrétienne a dépendu de sa vie; les efforts qu'il fit pour la détruire ont rendu son nom exécration aux peuples qui l'ont embrassée. Les prêtres chrétiens ses contemporains l'accusèrent de presque tous les crimes, parce qu'il avait commis le plus grand de tous à leurs yeux, celui de les abaïffer. Il n'y a pas encore long-temps &c.
<i>Ibid.</i>	22 de son malheureux changement,	des disputes entre les payens et les chrétiens dans lesquelles il prit parti;
430	22 <i>Avant Grégoire</i>	mettez : Des écrivains qu'on nomme pères de l'Eglise, <i>Grégoire, &c.</i>
432	14 la hauteur singulière	l'insolence
<i>Ib.</i>	24 cet orgueil si opposé au christianisme dut	une vanité si brutale dut
433	9 l'averfion malheureuse que les abus de la religion chrétienne lui inspirèrent pour elle. Les politiques ne furent pas plus surpris de voir	l'averfion qu'il devait avoir pour la religion chrétienne. Il n'est pas plus étrange de voir
<i>Ib.</i>	19 <i>Après dogmes, &c.</i>	ils ne forçaient point les hom-

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 547

P. L. FAUTES, CORRECTIONS.

mes à croire l'incroyable ; ils ne demandaient que des sacrifices ; et ces sacrifices n'étaient point commandés sous des peines rigoureuses ; ils ne se disaient point le premier ordre de l'Etat, ne formaient point un Etat dans l'Etat, et ne se mêlaient point du gouvernement.

Voilà bien des motifs pour engager un homme du caractère de *Julien* à se déclarer pour eux. Il avait besoin &c.

- | | | |
|-----|---|--|
| | 1b. p. les faux zélés | les fanatiques |
| 434 | 10 <i>Après</i> ne sont pas, | <i>lisez</i> : d'être en public les premiers esclaves de la crédulité. Le sultan &c. |
| 435 | 19 que de les avoir quittés, de s'être trompé, de s'être fait tort à lui-même ; | et de n'être pas de leur avis.
(5) |

T O M E L I I I. *Dictionnaire philosoph. tome 7.*

- | | | |
|-----|--------------------------|------------------------|
| | 16 18 tu es porté | tu es portée |
| 381 | N. 1 Philosophie, t. II. | Philosophie, tome III. |

T O M E L I V. *Dictionnaire philosophique, tome 8.*

- | | | |
|-----|----------------------------------|---|
| | 363 9 faux | faulx |
| 396 | N. 5 <i>Après</i> philosophiques | <i>lisez</i> : Elles avaient été en effet adressées à M. <i>Thiriot</i> , en anglais, pendant le séjour de M. de <i>Voltaire</i> à Londres. |
| 455 | 16 libelles | libellistes |

(5) Ces corrections sont tirées d'un ancien manuscrit de l'auteur, communiqué trop tard aux éditeurs.

548 ECLAIRCISSEMENTS,

TOME LV. *Dictionnaire philosophique, tome 9.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
140 25	<i>Après conduite</i>	<i>ôtez les deux alinea suivans qui sont au mot CATON.</i>

TOME LVI. *Romans, tome 1.*

17 28	de sciences,	de science,
36 16	<i>Sadder</i>	le <i>Sadder</i>
37 2	en favait même plus	en favait plus
47 27	Il fit un moment	il fit un mouvement
71 N. 2	<i>Après imprimées</i>	<i>lisez : le chapitre XIII était terminé par ce qui suit. Zadig partit &c.</i>
131 23	quelque ville	quelques villes
145 p.	des femmes	de femmes
156 2	DE L'AUTEUR POUR UNE NOUVELLE EDITION.	DE L'AUTEUR.
184 1	<i>Après AVERTISSEMENT</i>	<i>ajoutez : DES EDITEURS.</i>
211 5	à vous manifester	à manifester
298 28	c'était des émeraudes	c'étaient des émeraudes
328 p.	<i>Après Monime</i>	<i>mettez en note : Mademoiselle le Couvreur.</i>

TOME LVII. *Romans, tome 2.*

81 10	avec une retenue	avec retenue
128 N. p.	et il paraît que cela	et il paraît que l'augmentation
153 12	pour sa valeur	par sa valeur
174 23	terraquée	terraqué
242 22	inconnues	inconnu
370 6	qu'il a	qui l'a

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 549

T O M E L V I I I. *Romans, tome 3.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
27	27	l'angle	l'ongle
47	9	superstitieuse	si pernicieuse
103	13	calpe	calpé
110	13	et autres <i>ens</i> et <i>ites</i>	et autres en <i>istes</i> et en <i>ites</i>
151	19	<i>Après</i> ainsi :	<i>fermez la parenthèse.</i>
152	16	rend le témoignage	rend témoignage
313	N. 7	confervé	confervées
335	5	propositions si hérétiques.	propositions hérétiques

T O M E L I X. *Facéties, tome 1.*

23 N. 1 et *lettres* et les *lettres*

T O M E L X I. *Mélanges littéraires, tome 1.*

24	27	conscience	confiance
36	6	leur genre	son genre
80	5	ne t'imposèrent	ne t'en imposèrent
84	4	erreurs	terreurs
149	15	il joua	<i>Molière</i> joua
188	18	qui a eu	qui ont eu
193	6	dans son	de son
201	19	au divertissement	aux divertissemens
257	20	font	font
324	19	<i>Après</i> Tancrède ,	<i>mettez en note : M. le Kain.</i>
328	15	des morts	de morts
369	15	voudraient	devraient
373	17	<i>farce</i>	<i>face</i>

550 ECLAIRCISSEMENTS,

TOME LXII. *Mélanges littéraires, tome 2.*

P. L	FAUTES	CORRECTIONS.
58 10	d'une <i>capanie</i>	d'un <i>capanie</i>
115 11	<i>Harrot</i>	<i>Hariot</i>
139 19	<i>Gratien</i>	<i>Lucien</i>
170 19	proportionnées	proportionnée
179 25	en son fein	en naissant
187 1	SUR L'ANTI-MA- CHIAVEL	<i>On pourrait placer cette pièce au tome III des Mélanges litté- raires, page 164, avant L'EXTRAIT D'UN ÉCRIT PÉRIODIQUE.</i>
<i>Ibid.</i> N. 1	<i>Après de l'Anti-Ma- chiavel</i>	<i>ajoutez : ouvrage du roi de Pruffe.</i>
252 11	de le lui pardonner,	dē lui pardonner,

TOME LXIII. *Mélanges littéraires, tome 3.*

33 25	et vous pétrit	et nous pétrit
56 5	fa mère	la mère
64 4	par la fuite	pour la fuite
134 17	<i>Après cesserez-vous de donner ?</i>	ce discours peut nous étonner
162 19	fes amis	ces amis
188 p.	ces lettres rapportées à l'article <i>François Rabelais</i> , dans les <i>Questions sur l'En- cyclopédie</i>	ces lettres dont il est fait men- tion dans l'ouvrage intitulé : <i>Lettres à son altesse monsei- gneur le prince de ***</i> , (<i>Mélanges littér. tome II.</i>)
204 2	le duc de Savoye	duc de Savoye
253 25	d'eux-mêmes,	d'eux-même,
255 17	ces gouffres	les gouffres
301 17	celle-ci	celles-ci
409 22	le plus utile	les plus utiles

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 551

T O M E L X I V. *Mélanges littéraires, tome 4.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
30	13	sept ou huit cents mille	sept ou huit mille
<i>Ib.</i>	21	du commerce	de commerce
33	13	du public?	du bien public?
36	26	vers la matière, le voici.	vers la matière pensante, le voici :
61	10	foit encore	foient encore
84	p.	<i>dedicere</i>	<i>didicere</i>
156	23	vous avez	avez-vous
168	3	<i>Après</i> aux nations lequel avait paru d'abord l'ouvrage intitulé : <i>Du théâtre anglais, par Jérôme Carré.</i>	<i>mettez en note</i> : Titre sous
<i>Ib.</i>	18	opéra	ou : opéras (6)
170	15	G***	Grangé
203	3	<i>Après</i> par ces vers :	<i>mettez les ainsi</i> :
		Trovommi amor del tutto difarmato , Ed aperta la via per gli occhi al core , Che di lagrime fon fatti uficio , e varco. Però , al mio parer , no li fu onore Ferir me di faetta in quello ftato , E a voi armata non moſtrar pur l'arco. <i>L'amour me ſurprit ſans déſenſe et s'ouvrit &c.</i>	

(6). On a toujours écrit dans cette édition *opéra*, au pluriel, sans s. Plusieurs auteurs emploient l's; et il paraît en effet assez naturel que ce mot étranger et autres semblables tels que *factum*, *imbroglio*, *concetti*, *lazzi* &c. reçus par adoption dans notre langue, en prennent le costume et les usages. Les Romains ne manquaient pas de latiniser tous les mots qu'ils empruntaient des autres langues, même les noms propres et les noms de lieu. L'académie française dans le nouveau Dictionnaire que tous les littérateurs défirerent, pourrait établir sur ce point et sur beaucoup d'autres, également incertains, des règles invariables.

552 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

203	19	<i>e'l fanno, è l'oziose</i>	<i>el sonno, e l'oziose</i>
204	14	que Zappi	que celui de Zappi
211	15	de fe noyer	de la noyer
271	7	<i>coïonnerie</i>	<i>coglionerie</i>
285	p.	le plus confidéré	les plus confidérés
449	p.	de ***	de Noailles
450	23	<i>Ibid.</i>	<i>Ibid.</i>
476	26	<i>l'Ange</i>	<i>Lange</i>
477	N. 2	<i>Après attribué</i>	<i>terminez ainsi la note : Les faits</i>

ont sans doute été fournis par l'abbé de Prades lui-même, ou par quelque docteur de Sorbonne, témoin oculaire ; mais on ne peut guère douter qu'ils n'aient été mis en œuvre par M. de Voltaire, d'après quelques passages de la Correspondance du roi de Prusse. L'auteur a pu y changer à dessein son style et sa manière.

T O M E L X V. *Commentaires sur Corneille, tome 1.*

83	3	<i>Après en 1635</i>	<i>mettez en titre : PREFACE DU COMMENTATEUR.</i>
66	1	REMARQUES SUR L'ÉPI- TRE DEDICATOIRE DE COR- NEILLE &c.	<i>Épître dédicatoire de Corneille &c. simplifiez également tous les titres des autres pièces préliminaires ou accessoires, et ôtez- y : Remarques sur. On peut même ne pas répéter ces mots en tête du premier acte, en ne laissant ce titre général qu'une seule fois au-devant de toutes les pièces préliminaires de chaque tragédie ou comédie, et au titre courant. Cette observation est pour les volumes de ces Commentaires, en cas de réimpression.</i>
124	1	PREFACE DU COMMENTATEUR SUR	REMARQUES SUR LE CID, <i>tragédie représentée en 1636.</i>

ADDITIONS ET CORRECTIONS, 553

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
	LE CID.	PREFACE DU COMMENTATEUR.
		<i>Et par-tout de même, conformément à l'observation ci-dessus. (7)</i>
126	16 de <i>Corneille</i>	sur <i>Corneille</i>
173	10 <i>était couvert</i>	<i>était ouvert</i>
249	1 AVERTISSEMENT DU COMMENTATEUR SUR LA TRAGÉDIE DE CINNA.	REMARQUES SUR CINNA, trag. représentée en 1643. (8) AVERTISSEMENT DU COMMENTATEUR.
272	4 la poésie moins	la poésie le moins
279	p. les succès	le succès
428	d. les plus éclairés	les mieux éclairés
482	20 avec une s	(ou) avec un s (9)

(7) On peut substituer au mot *préface* le mot *avertissement* quand le discours n'est pas d'une certaine longueur, comme au-devant de la tragédie de *Cinna*.

(8) Nous ignorons pourquoi dans l'édition in-quarto la tragédie de *Cinna*, représentée en 1643, précède celle des *Horaces*, jouée en 1641. On aurait pu rétablir ici l'ordre chronologique, et diviser aussi plus également les deux volumes de ces Commentaires, en plaçant à la fin les Remarques sur les discours et sur la vie de *Corneille*, comme dans l'in-quarto, et en commençant le deuxième volume par les Remarques sur *Rodogune*.

(9) Rien de plus incertain encore que le genre des noms de lettres. Pourquoi ces noms ne feraient-ils pas tous du même genre? Pourquoi un usage bizarre fait-il l'a masculin et l's féminin; et remarquons que cet usage n'est rien moins qu'uniforme. Il y a beaucoup de variation sur ce point dans les auteurs, et M. de *Voltaire* lui-même, dans ces Commentaires sur *Corneille*, a écrit un s, cet s, et une s, cette s.

554 ECLAIRCISSEMENTS,

TOME LXVI. *Commentaires sur Corneille, tome 2.*

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
89	4 qu'on ait vue	qu'on ait vues
138	4 <i>iffem</i>	<i>effem</i>
207	4 elle est	est-elle
267	1 REMARQUE DU COMMENTATEUR <i>sur un passage concernant Héraclius.</i>	REMARQUES SUR HERACLIUS, EMPEREUR D'ORIENT, tragédie représentée en 1647. PREFACE DU COMMENTATEUR. <i>Et de même par-tout, conformément à l'observation ci-dessus.</i>
483	d. le vers suivant	le vers suivant <i>Au milieu de leur sang à tes pieds répandu.</i>

TOME LXVII. *Commentaires sur Corneille, tome 3.*

30	16 en 1657	ou en 1652 (10)
85	p. dénouement vulgaire de tragédie.	<i>dénouement vulgaire de tragédie.</i>
213	7 l'unité de deffein	l'unité de deffin
281	7 le maître de la ville maisaussi des murs	(<i>en italique</i>)
387	23 d'un si juste travail noblement étonné	d'un si noble travail justement étonné
474	19 ce qu'on m'a vu	ce qu'on m'a vu &c.

(10) Le texte de la remarque ferait croire que la tragédie de Nicomède est de 1657. Suivant le titre elle est de 1650, et suivant le Dictionnaire historique des théâtres elle est de 1652.

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 555

TOME LXVIII. *Correspondance générale, tome 1.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
32	N. d.	en 1772, à Paris où il était le correspondant littéraire.	en 1772 ; il était alors à Paris, l'agent littéraire
24	2	LETTRE XII.	<i>elle est de 1724. La lettre xv doit la suivre. La xvi est de 1722, datée de Forges.</i>
41	28	<i>Après édition</i>	<i>mettez en note : Des œuvres de l'abbé de Chaulieu.</i>
152	7	LETTRE LXVIII.	<i>elle est de la fin de novembre 1732, et doit précéder la LVII.</i>
222	8	<i>Après Petit-pas</i>	<i>mettez en note : Dans l'opéra d'Hypolite et Aricie.</i>
250	N. 1	honoraire	d'honneur
	<i>Ib. N. 2</i>	<i>Après de Parme à Paris.</i>	<i>ajoutez : il y avait un grand nombre de lettres à M. d'Argental, antérieures à celle-ci. Les premières dataient de 1716 ou 1717. On n'a pu les retrouver, quoiqu'elles aient été données, à ce qu'on croit, avec les autres, par M. d'Argental.</i>

Il n'a cessé jusqu'à sa mort de prendre le plus vif intérêt à cette édition des œuvres de M. de *Voltaire*. Non-seulement il a déterminé par ses sollicitations plusieurs personnes de considération en France à communiquer les lettres qu'elles avaient reçues de M. de *Voltaire*, mais il a employé pour le même objet dans les pays étrangers, avec un zèle qui ne s'est jamais refroidi, le crédit des ministres avec lesquels sa place le mettait en relation. Il n'a pu jouir malheureusement de cette partie de l'édition. Avec quelle sensibilité, avec quelle douce émotion n'eût-il pas lu cette *Correspondance* où son nom tient le premier rang ! Combien n'eût-il pas chéri ce monument qui doit transmettre à la postérité de nombreux témoignages des qualités rares de son esprit,

comme des vertus de sa belle ame, et l'associer à la gloire de son ami ! Si la perte de M. d'Argental a devancé la publication de ce recueil, les éditeurs ont dû payer du moins à sa mémoire le juste tribut de leur reconnaissance. Ils ont cru ne pouvoir mieux remplir ce devoir qu'en consignait la notice intéressante de M. de la Harpe dans l'un des volumes de cette collection. (tome LXXXIII, page 443.) Ils joindront ici quelques détails sur la famille de M. d'Argental.

Charles-Augustin de Fériol, comte d'Argental, naquit à Paris, le 20 de décembre 1700, d'une famille distinguée par son amour pour les lettres et les arts. Il fut le second fils de M. de Fériol, d'abord receveur général des finances du Dauphiné, et ensuite président au parlement de Metz, comme son père, et de N. Guerin de Tençin, sœur de ce nom, et de la célèbre madame de Tençin. On doit à M. de Fériol son oncle, ambassadeur à la Porte ottomane, un ouvrage intéressant sur les mœurs et les usages des Turcs, M. de Pont-de-Vesse, frère aîné de M. d'Argental, a été fort connu par les agrémens de son esprit, sa gaieté, ses vers faciles, et par plusieurs comédies restées au théâtre.

M. d'Argental, né timide, débuta dans le monde avec moins de succès. Il fut d'abord destiné à l'état militaire ; mais son frère ayant refusé une charge de conseiller au parlement de Paris, ses parens engagèrent M. d'Argental son cadet à le remplacer, et par déférence pour eux, il se dévoua à la magistrature pour laquelle il n'avait point de goût, et dont il a cependant rempli les devoirs pendant plus de quarante années avec autant de zèle que de lumières. Il fut fait conseiller d'honneur, et céda cette charge en 1771, à l'abbé de Chauvelin, dont le frère, le marquis de Chauvelin, était depuis long-temps son intime ami. M. d'Argental avait été nommé en 1738, à l'intendance de Saint-Domingue. Tous ses amis qui craignaient de le perdre pour jamais, le pressèrent tellement de renoncer à cette place qu'il dut céder à leurs instances.

Il accepta en 1757, celle de ministre plénipotentiaire de l'infant duc de Parme auprès du roi, que madame infante,

filles de *Louis XV.* qui était alors à la cour, fit créer pour lui. Il dut principalement ce don que la princesse accompagna de toute la grâce possible, à l'amitié de M. le duc de *Choiseul* qui lui fut toujours très-attaché, ainsi que feu M. le duc de *Praslin*.

M. d'*Argental* fut admis très-jeune dans la société de madame de *Tençin* sa tante, où il vécut avec tout ce que la France avait de plus distingué dans les lettres. Sa liaison avec M. de *Voltaire* s'était formée dès le collège. Ils y avaient joué ensemble dans les tragédies que les jésuites étaient dans l'usage de faire représenter. L'analogie de leur goût pour la poésie et pour les ouvrages dramatiques, une forte de sympathie avaient cimenté leur amitié qui ne s'est jamais démentie pendant soixante et dix ans. M. d'*Argental*, né avec beaucoup de sensibilité et de goût, fut toute sa vie adorateur des grands talens; et quand à la fleur de son âge, il les trouva unis avec l'esprit et la beauté dans mademoiselle *le Couvreur*, l'on dut peu s'étonner de la passion violente qu'il conçut pour elle, quoique beaucoup plus âgée que lui. Il eut la douleur de la voir mourir entre lui et M. de *Voltaire* en 1730, à l'âge de quarante ans. Elle le chargea de remplir ses dernières intentions, et de partager sa petite fortune entre deux filles naturelles qu'elle laissait. Il les maria depuis toutes deux, et comme le bien de mademoiselle *le Couvreur* ne suffisait pas pour leur procurer un établissement avantageux, il y ajouta du sien, quoiqu'elles lui fussent étrangères, et qu'il fût peu riche alors. Il s'est toujours intéressé à leur sort et à celui de leurs enfans, et leur en a même donné des preuves dans son testament. Une petite anecdote pourra faire connaître la manière dont M. d'*Argental* savait aimer; on fait que les préjugés dont l'empire décroît de jour en jour à mesure que celui de la raison s'étend, avaient forcé les amis de mademoiselle *le Couvreur* à la faire enterrer furtivement sur les bords de la Seine vers la rue Belle-Chasse. Cinquante ans après, M. d'*Argental*, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, apprenant qu'un particulier propriétaire de ce terrain avait découvert, en bâtissant, les vestiges du tombeau

de mademoiselle *le Couvreur*, court sur les lieux, reconnaît en pleurant ces traces précieuses, obtient d'y ériger un monument, et y fait graver des vers où se peint toute la sensibilité de son ame.

Quelques années après la mort de cette célèbre actrice, M. d'*Argental* épousa mademoiselle *du Bouchet*, dont le père surintendant de M. le duc de *Berri* avait dissipé la fortune; mais il n'avait rien négligé pour l'éducation de sa fille; elle avait des grâces et de l'esprit, et c'était assez pour le bonheur de M. d'*Argental*. Il vécut avec elle dans la plus parfaite union jusqu'en 1774, où il eut le malheur de la perdre sans en avoir eu de postérité. Il lui a survécu jusqu'au 6 de janvier 1788; époque funeste pour tout ce qui l'approchait, et dont M. de *la Harpe* a parlé avec tant de sensibilité.

Depuis sa mort on a appris de M^e de *Courteille*, qui lui était très-attachée, que le roman du Comte de *Comminges*, attribué jusqu'ici à madame de *Tençin*, est de M. d'*Argental*, son neveu; et elle le savait de lui-même. On connaît aussi des vers très-agréables de M. d'*Argental*; nous n'en citerons que quatre. Dans le dernier séjour de M. de *Voltaire* à Paris, son *cher ange* ne le quittait guère. A la fin d'une journée pénible, où tout Paris était venu rendre hommage au vieillard de *Ferney*, M. d'*Argental* lui dit: „ Si quelqu'un a dû jamais „ être fatigué d'honneurs et de louanges, c'est vous. On „ vous en accable. Jamais ce mot de *grand-homme* n'a été „ prononcé par tant de bouches. Mais c'est un éloge trop „ rebattu. Il est devenu en général, et surtout par vous en „ particulier, un lieu commun, une expression triviale. Que „ ces messieurs vous appellent avec la postérité, *grand-homme*, „ tant qu'ils voudront; moi qui vous connais mieux et „ depuis plus long-temps qu'eux tous, je vous réserve un „ éloge aussi vrai et plus neuf, car aucun de nos Parisiens „ ne s'en est encore avisé. Eh quoi? dit M. de *Voltaire*. — „ C'est que vous êtes un *bon homme* et que vous l'avez „ toujours été. — Par ma foi, vous avez raison, réprit „ M. de *Voltaire*, cet éloge me touche plus que tous les

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 559

„ autres ; et il a cela de bon , qu'on peut l'accepter fans trop
 „ bleffer la modestie. „ La conversation continua sur ce ton ,
 la foirée fut très-gaie , et fournit à M. d'Argental le fujet de
 cette infcription qu'il mit sur une statue de M. de *Voltaire* :

Que pourrait-il manquer à sa célébrité ?
 Ses écrits à jamais vivront dans la mémoire ;
 Asez d'autres fans moi parleront de sa gloire ,
 Je ne veux déformais que louer sa bonté.

Voici ceux que M. le commandeur de *Buffevent* fit pour le
 buste de M. d'Argental son ami :

Philosophe fans faste et fans pédanterie ,
 L'infortune à son cœur commande les bienfaits ;
 Homme rare , ami sûr , le charme de sa vie
 Est de s'environner des heureux qu'il a faits.

T O M E L X I X. *Correspondance générale , tome 2.*

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
80	2	LETTRE XXXVII.	<i>Elle doit être de la fin de février 1737 , et datée de Cirey.</i>
91	10	<i>Après Polymnie</i>	<i>mettez en note : madame de la Poplinière.</i>
160	19	<i>Après ces Messieurs</i>	<i>mettez en note : Mademoiselle Deshayes , depuis madame de la Poplinière , qui avait fait un petit ouvrage sur les principes de Rameau.</i>
219	9	<i>Après propose</i>	<i>mettez en note : Balechou qui grava alors le beau portrait pour l'édition de Dresde , et qui long-temps après le regrava en médaillon pour l'édition de MM. Cramer.</i>
231	2	à DIEU nous	à DIEU de nous
262	9	j'écris	j'écrirai

560 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
280	9 LETTRE CX.	<i>Elle est du 24 de décembre 1738.</i>
300	7 <i>Après</i> deviné	<i>mettez en note : Qu'il n'avait</i>
	signé un factum contre M. de Voltaire qu'à la sollicitation de l'abbé Desfontaines qui en était l'auteur.	
335	3 rendre. . . parler	de rendre. . . de parler
336	4 <i>Après</i> vigueur	<i>virgule</i>
341	23 feu	feue
410	9 <i>Après</i> ce chancelier	<i>mettez en note : M. d'Argenson,</i> <i>chancelier du duc d'Orléans.</i>

TOME LXX. *Correspondance générale, tome 3.*

36	18 mon <i>cher</i> roi	mon cher roi
79	27 Quelque goth et quelque vandale	Quelques goths et quelques vandales
84	13 LETTRE XXXVII.	<i>Otez cette lettre qui est dans le tome II des Mélanges littéraires.</i>
101	11 et de Mahomet. Au troisiéme acte vous fentez	et de Mahomet au troisiéme acte. Vous fentez
106	11 15 février	25 février
151	17 dont l'une	dont l'un
273	16 LETTRE LXXIV	<i>Elle paraît écrite de Bruxelles en octobre, et devoir précéder celle à M. d'Argental.</i>
182	2 LETTRE LXXVIII.	<i>Elle est de 1740.</i>
263	a. p. une du	un du
290	21 si je ne me trompe	si je me trompe
301	21 <i>Après</i> drolerie	<i>mettez en note : Discours sur les événemens de l'année 1744, volume de Poèmes.</i>
303	a. p. l'embroglio	l'imbroglia
324	10 <i>Après</i> de se manger	<i>mettez en note : Allusion à des</i>

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 561

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

vers de M. d'Argenson, dans lesquels il disait que les souverains ressemblerent trop souvent aux araignées qui se dévorent les unes les autres. Voyez la lettre du 2 janvier 1745, au marquis d'Argenson, volume de Lettres en vers.

- 354 2 *Lettre critique* &c. *Cette réponse aux détracteurs du Poème de Fontenoy, aurait été mieux placée dans les notes à la suite de ce Poème; mais l'original de cette pièce, écrit de la main de l'auteur, a été communiqué trop tard. Il faut supprimer dans le titre ces mots: A M. * * *.*
- 391 9 LA DUCHESSE DE *** *C'est peut-être madame de Montenero, fille de madame du Châtelet.*
- 414 10 quatrième cinquième

T O M E L X X I. Correspondance générale, tome 4.

- 23 16 *Cicéron proxenète* *Cicéron proxenète (le manuscrit portait : Cicéron M***)*
- 53 11 partifane partisan
- 57 9 (*) mettez ce renvoi après ce que j'ai
- 62 N. 1 en nous communi- en communiquant
quant
- 69 2 *Après Zulime.* *Celui de Zulime l'avait été par madame Denis.*
- 93 19 qu'on me traitait qu'on me traitait mal chez
chez moi moi
- 228 9 *c'est un Dieu* *c'est un Dieu*
- 295 16 l'histoire des mœurs *ces mots en italique, et mettez en
du dix-huitième note : par M. Duclos.*
siècle
- 379 15 de lui faire de le lui faire
- 399 16 et on est ou l'on est
- 414 12 *Après de là qu'on est* *mettez en note : Cette phrase*

562 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

- citoyen obscure se trouve ainsi dans
la Correspondance de l'abbé *Mouffinot*, publiée
par l'abbé *Duvernet*. L'original manque, et l'er-
reur n'a pu être rectifiée.
- 415 7 *Après* qui l'a faite mettez en note : Elle était inti-
tulée : *Lettre au public*.
- 426 N. 2 c'était les mémoires c'étaient les mémoires
- 455 10 *Après* frère *Gaillard* mettez en note : l'abbé de
Prades
- 457 21 ni avec le *Siècle de* ni avec cette infâme édition
Louis XIV. du *Siècle de Louis XIV.*
- 469 2 *Après* française mettez en note : On l'a inféré
dans cette édition, non comme son ouvrage,
mais comme celui d'un de ses disciples, et comme
un recueil d'observations utiles sur ses œuvres et
sur la littérature française en général. Voyez
Mélanges littér. tome III.
- 485 2 *Après* *Monime* mettez en note : Une fille natu-
relle de mademoiselle le
Couvreur.
- 493 8 je me porte je me porte bien

TOME LXXII. Correspondance générale, tome 5.

- 17 25 de sa folie de la folie
- 28 20 fourra foura
- 42 22 des uns des autres les uns des autres
- 107 17 LETTRE XLVIII. Cette lettre est du mois d'avril
1755. Celle de *M. Guyot* a été imprimée d'après la
correspondance de l'abbé *Mouffinot*, publiée par l'abbé
Duvernet. On la trouve plus complète dans ce volume,
page 389, d'après l'original de la main de *Guyot*.
- 110 3 feu feu
- 136 9 de parler encore à de parler à *Lambert*
Lambert

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 563

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
168	6	que je devais	que je devrais
213	15	venues	venu
462	6	deffein	deffin

TOME LXXIII. *Correspondance générale, tome 6.*

27	N. 2	et elle eût épargné	et elle aurait épargné
93	23	plans	plants
110	12	<i>Après brûlée</i>	<i>mettez en note : Les îles de Rhé et d'Aix qui appartenaient alors à M. d'Argental, avaient été en partie ravagées par les Anglais. Le roi en a fait depuis l'acquisition.</i>
148	9	puiffe	puissent
182	23	embrasse	embrasse de tout mon cœur :
255	19	quantité précife de la masse	quantité de la masse
341	N. 2	MM. d'Argental, de Voltaire et le Kain	MM. le duc d'Aumont, d'Argental et le Kain
361	14	<i>Après Bohême</i>	<i>mettez en note : M. Grimm</i>
386	a. p.	crisk	(ou) crik
441	15	les M. ***	les Montmorenci
460	9	les moindres	les moindres
462	18	<i>hippofila</i>	<i>hippophile</i>

TOME LXXIV. *Correspondance générale, tome 7.*

15	8	et les flottes	et des flottes
177	24	je fais un peu	je fais un peu
201	19	<i>Goldini!</i>	<i>Goldoni!</i>
<i>Ib.</i>	23	tutto l'mondo	tutto 'l mondo
212	2	LETTRE LXXXVII.	<i>Elle est du 9 de décembre, et doit précéder celle à madame du Deffant.</i>

564 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
214 19	LETTRE LXXXVIII.	<i>Elle est du 16 de décembre, et doit précéder celle à M. le Kain.</i>
362 8	LETTRE CLI.	<i>Elle paraît être de l'année 1758.</i>
429 8	douze cents Zulime	douze cents de Zulime

TOME LXXV. *Correspondance générale, tome 8.*

38 18	<i>Après de Jésus-Christ</i>	<i>mettez en note : Mise en vers français par P. Corneille.</i>
67 p.	<i>Après Mémoire historique</i>	<i>mettez en note : C'est une apologie de la conduite de la France envers l'Angleterre, au sujet de la guerre de 1756.</i>
80 a. p.	<i>Après Nouveau testament</i>	<i>nouveau Testament, et mettez en note : Le Testament politique du maréchal de Belle-Isle.</i>
103 2	<i>Taboureau</i>	<i>Tabareau</i>
120 12	<i>Magens</i>	<i>Mayans y fiscar</i>
180 2	LETTRE LXXXVII	<i>Elle paraît être de la fin de janvier 1762.</i>
185 6	<i>Non, je n'expire point,</i>	<i>Non, je ne pleure point,</i>
201 13	LETTRE LXXXIV.	<i>Elle est du commencement de mars 1762.</i>
207 9	LETTRE LXXXVII.	<i>Elle est du 10 mars 1762.</i>
233 9	<i>Réponse à cette lettre du sieur Fez</i>	<i>lettre du sieur Fez à M. de Voltaire.</i>
315 5	<i>Après d'Alembert</i>	<i>mettez en note : Voyez la Correspondance de d'Alembert, 29 de mars et 17 d'octobre 1762.</i>
339 20	le mercure	le <i>Mercur</i> e
344 4	j'écrirai	je crierai
397 5	Mettez-vous là &c.	<i>c'est un vers. Il doit être distingué du texte.</i>
406 7	desfinés	desfiné

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 565

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
443	12 AU MEME.	AM. LE COMTE D'ARGENTAL.
447	3 AU MEME.	A M. DAMILAVILLE.
448	15 <i>Après le Franc</i>	<i>mettez en note : Voyez la Correspondance de d'Alembert.</i>

T O M E L X X V I. *Correspondance générale, tome 9.*

58	12 LETTRE XXIV.	<i>Elle paraît du 6 d'auguste 1763.</i>
62	25 <i>Après pittoresque</i>	<i>mettez en note : C'est la tragédie du Triumvirat.</i>
106	7 <i>Après long-temps</i>	<i>mettez en note : Sur le prêt à intérêt.</i>
126	25 cet autre <i>Hume</i> charmant, auteur	cet autre <i>Hume</i> , charmant auteur
145	2 LETTRE LXV.	<i>Elle est du 27 juillet 1763, et doit suivre celle à M. d'Argental.</i>
146	5 LETTRE LXVI.	<i>Elle est du 30 juillet 1763, et doit suivre celle à M. d'Argental.</i>
154	23 que d'un côté	ôtez : que
176	13 <i>Après Créqui</i>	<i>mettez en note : Voy. la lettre du 1 février.</i>
253	28 si je ne me trompe	si je me trompe
257	23 l'exercice des eaux	l'exercice, des eaux
259	18 les talens de mademoiselle <i>Duménil</i>	les talens naturels de mademoiselle <i>Duménil</i> .
317	5 intendant	surintendant.
384	6 LETTRE CLXXIX.	<i>Elle est du 8 de juillet 1764, après celle à M. d'Argental.</i>
391	6 LETTRE CLXXXII.	<i>Elle est de 1762.</i>
514	3 pouffatin	<i>Pouffatin</i>

566 ECLAIRCISSEMENTS,

TOME LXXVII. *Correspondance générale, tome 10.*

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

- 49 N. 1 *Après de mars* ajoutez à la note : voyez Politique et Législ. tome III, page 174.
- 83 d. que de la vôtre que la vôtre
- 157 d de la *chevalerie* de la *chabalerie*
- 461 18 y a-t-il jamais rien y a-t-il jamais eu rien
- 470 13 que votre que notre

TOME LXXVIII. *Correspondance générale, tome 11.*

- 69 6 A M. ***. Mettez en note : Probablement M. *Blin de Sainmore* qu'on avait soupçonné mal à propos d'être l'éditeur des lettres en question.
- 73 3 B... V... *Belleval*... Villancour.
- 148 3 de *Lamberta* *Lambertad* (l'anagramme de d'*Alembert*.)
- 167 6 avant que de avant de
- 213 a. p. *Après majesté* mettez en note : Voyez les lettres des souverains, volume de la Correspondance de l'impératrice de Russie.
- 224 12 de rois en quatrième de roi quatrième
- 244 6 je vous ai mandé &c. ôtez cet alinea, qui est une répétition.
- 281 18 *Après écuyère* mettez en note : M. l'abbé *Mignot*, auteur d'une histoire des Turcs, M. de *Florian*, M. d'*Ornoy* et madame de *Florian*.
- 308 11 les oreilles que *Cicéron* appelle superbes les oreilles, que *Cicéron* appelle superbes, font font
- 390 21 on s'en est moqué ou s'en est moqué

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 567

TOME LXXIX. *Correspondance générale, tome 12.*

P. L. FAUTES.

CORRECTIONS.

18	25	feu	feue
23	13	où il y a moins	où il y a le moins
98	2	avec les messieurs	avec ces messieurs
118	10	il mérite	elle mérite
212	N. 1	cette lettre &c.	<i>mettez ainsi la note : On n'a point trouvé de lettres à M. Damilaville postérieures à celle-ci, quoiqu'il ne soit mort qu'au mois de décembre suivant, d'un abcès à la gorge.</i>
356	6	<i>Après des papes</i>	<i>mettez en note : Voyez Politique et législation, tome I.</i>

TOME LXXX. *Correspondance générale, tome 13.*

138	18	ces	fes
298	10	prochain	prochaine
359	14	LETTRE CLXII	<i>Elle est de la fin d'avril 1770.</i>
362	7	perdre	prendre
366	10	engagent encore à faire	engagent à faire
431	13	Chicachas	Chichacas
439	21	<i>Après regardait</i>	<i>mettez en note : Le président Hénault.</i>

TOME LXXXI. *Correspondance générale, tome 14.*

13	10	il tiendra	il rendra
94	6	ce qui vous	ce qu'il vous
<i>Ibid.</i>	9	LETTRE XLVII.	<i>Elle est du 5 février, après celle à M. de Châtellux.</i>
112	12	<i>Après est en six actes</i>	<i>mettez en note : L'établissement des six conseils supérieurs.</i>

568 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
227 14	de Paris	des pairs
250 21	menez-y l'acteur	menez-y l'auteur
260 20	ses plus brillans	les plus brillans
267 16	celui là	cela lui
315 2	voilà donc &c.	<i>en caractère des vers.</i>
316 18	plus difficile	moins difficile
417 12	répondu, <i>mais</i> fans aigreur	répondu <i>mais</i> , fans aigreur
456 9	<i>Paparilla</i>	<i>Parapilla</i>

TOME LXX XII. *Correspondance générale, tome 15.*

61 d.	se trompe ; on veut tromper	se trompe ou veut tromper
78 11	<i>vivo</i>	<i>vivo</i>
142 N. ant. p.	les forts, c'était au point	les forts, au point
143 6	ne m'empêche pas de les voir, mais il m'empêche de vous écrire.	m'empêche de les voir, mais il ne m'empêche pas de vous écrire.
193 5	<i>Papillon</i> philosophe	<i>Papillon-philosophe</i>
223 N. d.	<i>Après</i> par le même motif	<i>mettez</i> : Note de M. de <i>Lalande.</i>
339 12	méritez bien de l'être	méritez de l'être
408 N. 2 M.	d' <i>Etallonde</i> , in- génieur	<i>ôtez ces mots, et mettez</i> : M. <i>Racle &c.</i>

TOME LXXX III. *Correspondance générale, tome 16.*

188 2	pas être	pas en être
270 p.	tous les auteurs	la foule des méchans auteurs
291 N. 1	c'était	c'étaient
361 21	<i>Après</i> de m'écrire	<i>mettez en note</i> : Madame de <i>Vimoux.</i>

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 569

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
371	23	vous-mêmes	vous-même
390	14	feu	feue
421	ant. p.	<i>Après scélérats</i>	<i>mettez en note : Après avoir fait banqueroute, ils s'étaient réfugiés à Ferney où, sur l'offre qu'ils avaient faite à M. de Voltaire d'y établir des plantations et des fabriques de lin et de tabac, ils avaient obtenu des concessions avantageuses. Ils en abusèrent bientôt en vexant tous leurs voisins et M. de Voltaire lui-même. Mais se voyant enfin connus, ils s'enfuirent du pays, au milieu des procédures qu'ils avaient intentées.</i>

TOME LXXXIV. *Corresp. du roi de Prusse, tome 1.*

28	11	qu'ils fervent	le fervent
32	13	les mœurs	ses mœurs
39	8	n'ont aucun prix	font sans prix
51	3	avec égale	avec une égale
62	ant. p.	<i>Après Césarion</i>	<i>mettez en note : Le baron de Keyserling.</i>
87	16	faire le présent	faire présent.
88	12	<i>étendard</i>	<i>étendards</i>
99	2	Car l'Europe &c.	<i>c'est un vers</i>
117	3	font matière	font matière
154	22	ces merveilles	les merveilles
173	9	nés ? Nous autres habitans de ce continent, pour être barbus à un certain âge, nous	nés, nous autres habitans de ce continent, pour être barbus à un certain âge ? Nous
200	12	sur ces esprits	sur les esprits
232	4	sur les pensées et sur les	les pensées et les

Vie de Voltaire.

* Bbb

570 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L. FAUTES.

CORRECTIONS.

- | | | | |
|-----|------|--------------------|---|
| 235 | 25 | <i>et parvâ</i> | <i>an parvâ</i> |
| 288 | 6 | Vos ouvrages | Mes ouvrages |
| 370 | N. 1 | ceci &c. | <i>mettez ainsi la note : Ce passage et celui de la lettre, page 252, prouvent que M. de Voltaire avait donné au prince la première idée de l'établissement d'une académie à Berlin, et d'en faire président M. de Maupertuis. On fait combien celui-ci en a été reconnaissant.</i> |
| 373 | 2 | LETTRE LX. | <i>Elle doit précéder celle de la page 368.</i> |
| 383 | 14 | le plus persécutés | les plus persécutés |

TOME LXXXV. *Corresp. du roi de Prusse, tome 2.*

- | | | | |
|-----|----|---|--|
| 11 | 12 | répand à chaque jour | répand chaque jour |
| 16 | 14 | LETTRE LXVI. | <i>Elle doit précéder celle de la p. 15.</i> |
| 19 | 14 | mandé | demandé |
| 49 | d. | rien de semblable à souffrir que le font les chagrins | rien à souffrir de semblable aux chagrins (11) |
| 92 | 16 | de force et d'esprit | de force que d'esprit |
| 141 | 14 | plat univers | <i>plat univers</i> |
| 172 | 7 | consolez-vous | consolez-nous |
| 235 | 14 | LETTRE VI. | <i>Elle doit précéder la v.</i> |
| 267 | 11 | LETTRE XIX. | <i>La date doit être postérieure, et du temps où M. de Voltaire était en Prusse.</i> |

(11) On s'est permis de corriger du moins dans cet errata quelques fautes de français qu'on a laissées dans les lettres du roi de Prusse, de peur d'altérer le texte. Ce prince n'avait point encore la connaissance parfaite de notre langue, qu'il a acquise depuis ; et il est très-étonnant que dès lors il pût écrire le français avec autant de clarté, de force, et même de correction.

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 571

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
321	7	ce que vous favez. Après ces	ce que vous favez , après ces
<i>Ibid.</i>	8	de la Neifs , certai- nement	de la Neifs. Certainement
<i>Ibid.</i>	10	dédaigné d'aller	daigné aller
354	7	eslime	estimerai
359	16	feigneur	<i>faigneur</i>
380	5	Que fefons-nous	Que fesions-nous
<i>Ibid.</i>	8	<i>Après</i> en mitre	D'homme et de citoyen abju- rant le vain titre ,
408	N. 1	voyez le Commen- taire &c.	voyez ce qui est dit de <i>Boyer</i> , évêque de Mirepoix , dans le Commentaire historique , Mélanges littér. tome III.
413	d.	<i>Après</i> mon prince ?	mettez : <i>Le reste manque</i> (12)
426	16	il abandonna le roi son beau-père	il abandonna le roi <i>Stanislas</i> , beau-père de <i>Louis XV.</i>
437	ant. p.	<i>Après</i> fans nez	mettez en note : Voyez le Com- mentaire historique &c. Mél. littér. tome III.

T O M E L X X X V I. *Corresp. du roi de Prusse, tome 3.*

15	N. 1	ce géomètre &c. <i>Euler</i> , l'un des plus grands hommes de notre siècle. Il avait perdu un œil , et il est très-vrai &c.	mettez ainsi la note : <i>Léonard</i>
45	ant.-p.	morigéné	moriginé

(12) Plusieurs minutes des lettres de M. de *Voltaire* au roi de Prusse n'étaient pas entières. On a dû trouver ces lettres complètes , et en plus grand nombre dans les papiers de ce prince. Il est étonnant que les éditeurs de ses œuvres posthumes ne les y aient pas jointes. Peut-être feront-elles partie du supplément qu'ils annoncent. Le public leur devrait le complément de la plus singulière et de la plus importante de toutes les correspondances.

372 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L. FAUTES.

CORRECTIONS.

30 N. 1 érudit célèbre *ajoutez à la note : qui de bénédictin s'était fait luthérien et était devenu bibliothécaire du roi de Prusse. Jordan, mort en 1745, lui avait succédé.*

67 N. 5 je dis qu'oui je dis que si

71 2 LETTRE CV. avril. *Il paraît par la fin de la lettre qu'elle doit être de décembre 1749 ou de janvier 1750.*

80 p. font déjà font déjà

116 17 le hafard le *H*afard

148 12 tant que je vous ai cru tant que je ne vous ai cru

152 21 si peu et si peu

193 p. des parties *sub utraque*,
et la forbonne des parties *sub utraque* et *sub unâ*, et la forbonne

247 23 d'emporter de remporter

261 4 décembre *Cette lettre est de la fin de janvier 1770, et doit être la CLXVI.*

324 5 j'ai cru j'aurais cru

393 23 *Après* larmes *un point*

397 15 *Après ce vers : Il terrassa l'erreur et la religion.* *mettez en note : Ce vers du roi de Prusse paraît exiger quelque interprétation. Le dernier mot est trop vague, et*

pourrait laisser croire que Voltaire a voulu détruire toute religion. Il est très-avéré pourtant que nul homme n'a plus constamment pratiqué et prêché la religion des premiers patriarches, celle que les hommes les plus éclairés de tous les temps et de tous les pays ont embrassée, l'adoration d'un être suprême; en un mot, la religion, ou si l'on veut, la loi naturelle. Il a toujours combattu les athées; et son génie même, sa vaste intelligence feront pour tous les esprits raisonnables une des meilleures preuves de l'existence du génie universel, de l'intelligence infinie qui préside à la

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 573

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

nature, et qu'il ferait absurde de vouloir comprendre ou définir. *Voltaire* lui seul a peut-être ramené à DIEU plus d'adorateurs que tous les moralistes et tous les prédicateurs ensemble. Le roi de Prusse avait les mêmes sentimens, et l'on entend bien ce qu'il a voulu dire, mais la pensée eût été plus exactement rendue de cette manière :

Il terrassa l'erreur, la superstition.

TOME LXXXVII. *Corresp. du roi de Prusse, tome 4.*

6	15	aient plus de part	aient le plus de part
34	25	fil	petit-fils
52	16	<i>Willemina</i>	<i>Wilhelmina</i>
70	4	mars	le 11 de mars
94	16	s'expliquât	s'expliquât aussi bien
116	25	après la mort	après votre mort
121	8	Après l'inscription	mettez en note : <i>immortali</i>
126	6	LETRE CCLVIII.	<i>Elle est de l'année 1776.</i>
147	d.	<i>anima</i>	<i>pneuma</i>
163	14	de renoncer	d'y renoncer
187	21	ait fait	ont fait
205	16	les <i>Desfontaines</i> , les <i>Frérons</i> , les <i>Paulian</i> , les <i>la Beaumelles</i>	les <i>Desfontaines</i> , les <i>Frérons</i> , les <i>Paulian</i> , les <i>la Beaumelle</i> (13)

(13) Dans ce cas et autres semblables doit-on mettre l's à la fin des noms propres? Rien n'est moins décidé. On trouve dans cette édition un nombre à peu près égal des deux manières, et presque tous les auteurs ont employé arbitrairement l'une ou l'autre, comme M. de *Voltaire*. Ne pourrait-on pas établir que les noms propres dans tous les cas sont indéclinables, et ne faire à cette règle générale qu'une seule exception en faveur de la poésie, où l'affervissement de la rime fait tolérer la licence d'ajouter ou de supprimer une lettre, même dans certains temps des verbes, tels que je dis, je bois, je ris, &c. ou pren, ren, li, &c. à l'impératif?

574 ECLAIRCISSEMENTS ,

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

205	19	comte de Foix	duc de Foix
222	p.	de respect et de tendresse	de respect que de tendresse
348	2	LETTRE XXVII.	<i>Elle paraît être de 1758, et devoir suivre celle du 2 janvier.</i>
350	8	<i>Après mon amant</i>	<i>mettez en note : Allusion au cardinal de Tencin avec lequel elle voulait négocier la paix.</i>
425	10	<i>Après</i> FRÉDÉRIC GUILLAUME.	<i>mettez en note : Depuis roi de Prusse, sous le nom de Frédéric Guillaume II.</i>
<i>Ibid.</i>	ant. p.	Système de la nature	<i>Système de la nature</i>

TOME LXXXVIII. *Corresp. de l'impératrice de Russie.*

3 N. 2 On n'a trouvé &c. On n'a point trouvé la lettre dont M. de Voltaire l'avait chargé pour l'impératrice. Les vers sont sans doute les mêmes que ceux de la lettre à M. le comte de Schouvalof. Voyez la *Correspondance générale*, tome VII, page 229.

33	18	loi romaine	foi romaine
58	4	2 septembre	<i>Il paraît qu'elle est du 2 d'octobre.</i>
80	18	qui devait	qui devrait
103	ant. p.	armes victorieuses	armées victorieuses
134	10	l'a brûlée tout entière	<i>ou l'a brûlée toute entière (14)</i>

(14) Les uns emploient en cette occasion l'adverbe *tout*, d'autres le pronom collectif *tout*, *toute*. La diversité des auteurs sur ce point de grammaire le rend très-douteux, et prouve qu'il mériterait aussi d'être fixé.

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 575

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
137	10	chose ! Monsieur le comte	chose , Monsieur ! le comte
219	20	Jaman	Taman
235	17	M. <i>Mouftapha</i>	Monsieur <i>Mouftapha</i>
288	9	15 mars	19 de mars
306	18	<i>fantacafa</i> , dit <i>Loretta</i>	<i>fantacafa di Loretta</i>
440	10	chefs	ferfs
442	17	qui ne reçoivent	qui ne revoient

TOME LXXXIX. *Corresp. de d'Alembert, tome 1.*

3	8	quelle fuite et quel zèle ils ont réuni	quelle fuite de travaux et quel zèle ils ont réunis
38	26	laissez agir nos amis	laissez agir vos amis
79	26	ce secret	le secret
145	16	demoiselle	mademoiselle
154	21	il faut... festoyer les	il faut... les
178	15	<i>Après un ancien officier</i>	<i>mettez en note : M. le marquis d'Argence de Dirac.</i>
179	13	<i>Après le Phallum</i>	<i>mettez en note : Figure de l'instrument qui caractérisait le dieu Priape chez les Romains , et qu'ils révéraient , ainsi que les Grecs et les Egyptiens , comme l'emblème de la génération. Le Phallus est encore honoré du même culte dans les Indes , aussi bien que le Lingam qui est la figure représentative de l'union des deux sexes. On voit dans le cabinet des curieux de ces petites idoles indiennes imitant parfaitement la nature , même en action , au moyen des ressorts qui y sont adaptés. La plupart font richement ornées d'or et de pierres précieuses.</i>
180	9	de requêtes	des requêtes

576 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
182 N. 1	c'était &c.	<i>Supprimez cette note qui est remplacée par celle ci-dessus.</i>
210 14	Après fourdaud	mettez en note : M. de la Condamine.
233 8	Après fix jours	mettez en note : Olympie.
249 8	nous avons	nous avions
<i>Ibid.</i> 18	vous avez	vous aviez
250 15	comme la chose	comme cela
294 15	des chiens	de chiens
307 9	il m'a fait trop	il m'a trop fait
308 22	du temps	de temps
318 19	l'esprit du corps	l'esprit de corps
322 5	vous m'apprenez &c.	<i>cette phrase en italique.</i>
337 25	Après l'exclure	mettez en note : On lui attribua une parodie de la grande scène de Cinna, dans laquelle M. le duc d'Aumont jouait un rôle
347 16	Dieu conduite &c.	<i>c'est un vers.</i>
398 11	se faire à tout	se faire tout à tous
396 3	Après litière	mettez en note : Voyez la <i>Corresp. générale</i> , 24 mai 1760.
412 23	ce plaisir	le plaisir
431 15	les mains	les maisons

T O M E X C. *Corresp. de d'Alembert, tome 2.*

15 22	s'affempler; on donne	s'affempler. Ce chapitre est composé de quatre cents élus; on donne
22 3	ce monstre	le monstre
26 15	tous les autres	ôtez tous
67 6	le jour commence	le jour de la raison commence
95 8	le vil	le bel
107 ant. p.	vous favez	vous faurez

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 577

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
109	7 vous rirez	vous ririez
121	11 <i>Après</i> courbes	<i>mettez en note : La Destruction des jésuites.</i>
126	16 c'est le défaut	c'est-là le défaut,
169	8 qu'on vous préche	qu'on vous a prêché
<i>Ibid.</i>	19 la maifon	les maifons
<i>Ibid.</i>	24 vous soient rendues!	vous en soient rendues!
185	9 la maifon	fa maifon
213	6 <i>Après</i> de M. O.	<i>mettez en note : L'O est la lettre indicative des articles de M. d'Alembert, dans l'Encyclopédie.</i>
<i>Ibid.</i>	ant. p. coquins. Je ne fais si je m'explique, je vous	coquins; je ne fais si je m'explique. Je vous
240	7 ces gens	les gens
264	p. ces despotes avec	ces despotes (j'entends les libraires) avec
272	21 dans mon inaction	de mon inaction
276	13 vous favez	vous fentez
278	ant. p. Dieu merci, et	et, Dieu merci,
286	20 mon gofier	mon oreille
303	1 il faut qu'il donne. Par quelque	il faut qu'il donne peu. Par quelque
265	10 plusieurs	avec plusieurs
380	p. Père éternel, quelle vergogne &c.	<i>Père éternel, vous avez tort, Et devriez avoir vergogne &c.</i>
387	8 DE M. D'ALEMBERT.	DE M. DE VOLTAIRE.
388	8 que c'est au favant d'instruire et non pas au bourreau.	que c'est au bourreau d'instruire et non pas au favant.
390	7 <i>Après</i> tranquilles	<i>mettez en note : Voyez les Systèmes, volume de Contes et Satires.</i>

Vie de Voltaire.

* C c c

578 ECLAIRCISSEMENTS,

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

402 p. procureur, qui feraient présens, et qui par fa
procureur, qui par fa

TOME XCI. *Corresp. de d'Alembert, tome 3.*

25	13	être un peu plus	être plus
27	14	immole	y a immolée
30	14	les clabauderies	fes clabauderies
35	9	fera	fera
38	18	officiers	offices
44	8	et plus modeste, quoique hardie	et plus hardie, quoique modeste
111	15	étonnant	étrange
127	23	avec quelque impatience	avec impatience
153	10	<i>Après de l'Europe</i>	<i>mettez en note : M. de Saint-Germain.</i>
162	4	12 d'avril	12 de mars
<i>Ibid.</i>	p.	<i>Après petit bien</i>	<i>mettez en note : Le roi de Prusse</i>
163	17	<i>Après forces</i>	<i>mettez en note : L'ouvrage de M. Dionis du Séjour, sur l'anneau de Saturne</i>
209	20	qu'un bedeau	qu'un porte-Dieu
213	22	d'andouillers	d'andouillets
224	12	une femme de Saint-Gobin	la femme d'un actionnaire de Saint-Gobin
231	3	de réunir, outre la	de réunir contre la
246	9	<i>Après d'autres pièces</i>	<i>mettez en note : Mariamne avait été représentée en 1724, avant le voyage de l'auteur en Angleterre.</i>

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 579

P.	L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
247	18	<i>Après</i> paru	mettez en note : L'Histoire de Charles XII est de 1731. Le Siècle de Louis XIV ne parut qu'en 1752. Madame du Châtelet était morte en 1749.

TOME XCXII et dernier. Vie de Voltaire &c.

42	N. 1	voyez la Correspondance générale.	voyez la Correspondance de d'Alembert, 20 de juin 1790.
67	12	<i>Richelieu</i> . Cethomme	<i>Richelieu</i> , cet homme
81	4	Eriphyle	Eryphile
<i>Ib.</i>	ant. p.	aimer <i>Sémiramis</i>	chérir <i>Sémiramis</i>
164	13	fixés	fixes
187	10	funestes	funeste
202	2	à qui peut-être il n'avait jamais pardonné	et qui peut-être ne lui avait jamais pardonné
205	N. 1	deux	d'eux
217	20	des tyrans	les tyrans
<i>Ibid.</i>	p.	fang	fang humain
231	5	les commentaires sur la vie et les ouvrages	le Commentaire historique sur les œuvres (15)
320	19	dit	dites
342	d.	<i>Après</i> l'ame de Voltaire.	ajoutez : C'est ainsi qu'avec plus de défintéressement

(15) Dans les éditions futures on pourra ôter du Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la *Henriade* (*Mélanges littéraires*, tome III) les passages de ces *Mémoires*, qui y avaient été intercalés, dans le temps où l'on ne croyait pas que ce dernier ouvrage dût être publié en entier. On peut voir, au sujet de ces *Mémoires*, dans les œuvres du marquis de *Villette*, la lettre à M. le comte de *Guibert*.

P. L. FAUTES. CORRECTIONS.

encore, il engagea en 1765 mademoiselle *Clairon* à renoncer au théâtre, quoique le talent de cette sublime actrice fût alors dans toute sa force, et devint de jour en jour plus nécessaire au poëte dont le génie dramatique commençait à s'affaiblir par l'âge et les travaux.

Ses conseils à MM. d'*Alembert* et *Diderot*, persécutés pour l'*Encyclopédie*, et plusieurs traits de ce genre prouveraient encore que l'amour de la justice l'emportait dans son esprit sur toute autre considération.

350 N. p.	des dates	les dates
387 d.	vue	lue
388 N. 1	<i>Dutartres</i>	<i>Dutertre</i>
389 p.	quatrième	cinquième
392 20	citoyens	concitoyens
<i>Ibid.</i> p.	tome quatrième	tome cinquième
399 p.	tome cinquième	tome sixième
400 11	qu'il est un fot	qu'il est sot
401 p.	tome second	tome troisième
402 28	qu'il a des prises	qu'il a déjà prises
424 8	du Brutus	de <i>Brutus</i> .
428 4	depuis trois heures	depuis cinq heures
431 21 donner la loi, Sacrifier &c. donner la loi ; Elle sacrifia son Dieu, sa foi, son ame
	Pour séduire l'esprit d'un trop crédule roi :	
	J'ai vu dans ce temps redoutable	
	Le barbare ennemi de tout le genre humain	
	Exercer dans Paris, les armes à la main,	
	Une police épouvantable.	
	J'ai vu les traitans impunis :	
432 5	aboli	démoli
<i>Ibid.</i> 12	remuer et tourmenter	remuer, tourmenter

ADDITIONS ET CORRECTIONS. 581

P. L.	FAUTES.	CORRECTIONS.
<i>Ibid.</i> 17	les gens	des gens
<i>Ibid.</i> 25	c'est tout dire,	c'est dire tout, (16)
454 9	<i>Audrais</i>	<i>Audrais</i>
509 26	<i>Après 1760</i>	imprimé en 1764, en un volume, et fort augmenté depuis sous le titre de Questions sur l'Encyclopédie.

La même exactitude que nous avons mise à relever les fautes qui se sont glissées dans cette édition, nous avons tâché de l'apporter dans sa rédaction. L'un des principaux écueils que nous devons éviter dans ce travail, c'était d'attribuer à M. de *Voltaire* des ouvrages qui ne fussent pas de lui. Les petites pièces si nombreuses de prose et de vers exigèrent à cet égard beaucoup d'attention. On fait que l'auteur les gardait rarement, et ne s'était jamais occupé du soin de les recueillir toutes. Nous en avons rassemblé depuis long-temps un grand nombre, tirées en partie du dépouillement complet des journaux français, depuis le commencement du siècle, et en partie des porte-feuilles de quelques amis de M. de *Voltaire*. Depuis sa mort on nous en remit beaucoup parmi lesquelles plusieurs nous parurent évidemment supposées. Celles-ci furent écartées, et pour toutes les autres nous ne voulûmes pas nous fier à notre tact seul. Madame *Denis*, nièce de l'auteur, M. le comte d'*Argental*, son plus ancien ami, M. de *la Harpe*, le plus distingué de tous ses disciples, prirent la peine de lire les poésies diverses. M. de *Saint-Lambert* fut aussi consulté. Leurs avis furent très-utiles, ainsi que les notes écrites par feu M. *Thiriot*, en marge de notre premier recueil.

Malgré ces précautions, on n'a pu se préserver de toute

(16) Ces corrections sont tirées d'une meilleure copie des *J'ai vu* qui nous a été remise depuis peu

méprise, et nous avons reconnu que le roman intitulé *le Crocheteur borgne*, donné par un homme en place, comme une production de *Voltaire*, est de M. de *Bordes*, de Lyon. On l'avait aussi faussement attribué à M. le chevalier de *Boufflers*. Nous avons également de fortes raisons de croire que l'épître à *Samuel Bernard*, écrite au nom de madame de *Fontaine Martel*, n'est pas plus de *Voltaire* que le roman dont nous venons de parler. Il suffit de la lire et de se connaître un peu en vers pour être sûr qu'il n'a pas écrit une pièce si infipide. On ne l'avait laissé passer d'abord que dans la supposition que l'auteur avait voulu se déguiser tout-à-fait sous un nom emprunté ; et il faut convenir qu'il n'aurait pu donner mieux le change qu'en faisant des vers communs et insignifiants.

Nous sentons bien qu'en faisant l'aveu de ces erreurs, et en relevant scrupuleusement nos fautes, aussi-bien que celles des typographes, quoique les unes et les autres, pour la plupart, eussent pu n'être pas remarquées de beaucoup de lecteurs, c'est mettre aux mains ennemies des armes contre soi-même. Mais cette crainte n'a pas dû nous retenir. La plus grande des erreurs serait de laisser se perpétuer celles dont nous n'avons pu nous garantir. Nous répétons que le désir d'honorer la mémoire de M. de *Voltaire* est le grand motif qui a toujours animé les éditeurs et les rédacteurs, et devant cette considération tout amour propre doit se taire.

*Fin des Eclaircissements, Additions et Corrections,
et du tome 92 et dernier.*



